Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17179 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 19 AVRIL 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Silicon Valleys à l'européenne

■ La face cachée des start-up

Bavure de Lille : Mme Aubry comprend « l'émotion » des jeunes

DEUX JOURS après la mort de Riad Hamlaoui, un Algérien de vingt-cinq ans tué par un policier lors d'une interpellation, de violents incidents ont opposé, dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 avril, des jeunes du quartier de Lille-Sud aux forces de l'ordre. Une vingtaine de voitures ont été incendiées et soixante et onze personnes ont été interpellées, dont une quinzaine de mineurs. La tension avait également été très vive lors de la manifestation organisée, lundi après-midi, par la famille et les amis du jeune Algérien. Première adjointe au maire de Lille, et candidate à la succession en 2001, Martine Aubry estime, dans un entretien au *Monde,* qu'il faut *« dépasser l'émotion normale suscitée par ce drame »* et *« accentuer le travail »* de police de proximité.

Lire page 11

Les valeurs sûres du Nasdaq résistent

● A New York, l'indice des valeurs technologiques a regagné 6,56 % lundi ● Le Dow Jones s'est aussi redressé de 2,69 % ● Les investisseurs parient sur les poids lourds de la nouvelle économie pour enrayer la baisse ● Mardi, les places européennes et asiatiques restaient prudentes

L'ANNONCE de la mort de la nouvelle économie était prématurée. Après le plongeon de vendredi, qui avait vu l'indice des valeurs industrielles Dow Jones abandonner 5,6 % et celui des valeurs technologiques, le Nasdaq, chuter de 9,7 %, tout était possible lundi 17 avril sur les marchés financiers américains. A l'issue d'une séance longtemps indécise, Wall Street s'est finalement nettement repris. A la clôture, le Nasdaq affichait une hausse de 6,56 % et le Dow Jones récupérait 2,69 %. Mardi, les places asiatiques et européennes réagissaient de façon contradictoires et prudentes. Tandis que Tokyo, qui a perdu près de 7 % lundi, cédait à nouveau 0,21 %, Paris et Londres regagnaient en début de séance un peu plus de 1 % et Francfort, plus modestement, progressait de 0,4 %.

Si le rebond à Wall Street a permis de conjurer, au moins cette fois, le scénario d'un véritable krach, il confirme la logique de la vive correction enregistrée depuis trois semaines sur les valeurs de haute technologie. Les investisseurs ont opéré lundi à New York une « fuite vers la qualité », préférant la solidité des grands noms de la « high tech » comme Cisco, Intel, Apple, IBM et même Microsoft aux jeunes stars de l'Internet.

Dans l'ensemble, les Américains (dont 50 % des foyers possèdent des actions) ont pris le plongeon des marchés avec philosophie, encouragés par la grande majorité des analystes et économistes qui ont voulu y voir une évolution résolument positive, voire salutaire. Néanmoins, ces secousses illustrent la difficulté des banques centrales à réguler le système financier et à éviter l'apparition de bulles spéculatives. La résurgence de l'inflation, notamment aux Etats-Unis, est également un revers pour les instituts d'émission, qui font de la stabilité des prix leur principal objectif.

Lire pages 20-21 et nos pages « Bourse » p. 24 à 26

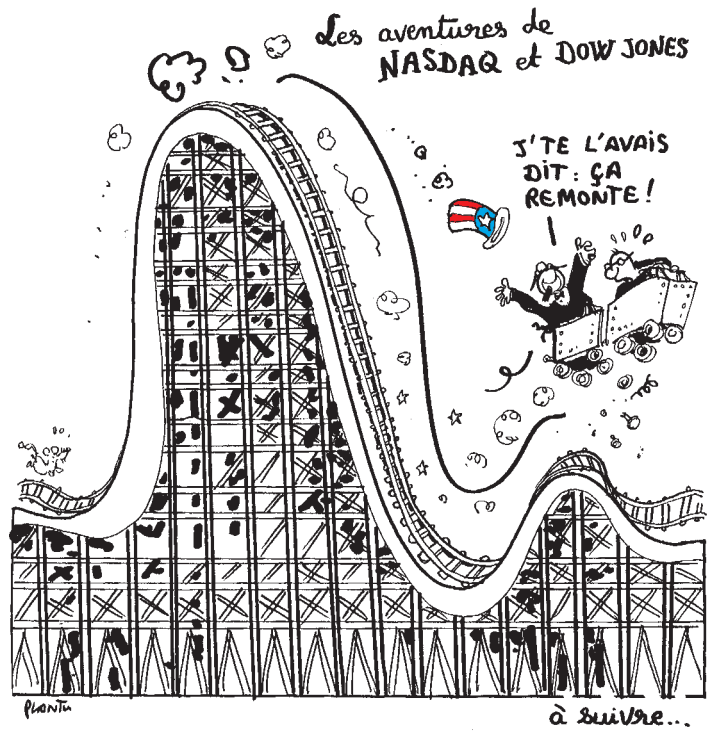

HIEN LAM DUC/VU

REPORTAGE

Survivre à Phnom Penh

La paix est revenue, Pol Pot est mort, les Khmers rouges ne menacent plus la monarchie restaurée. Mais la vie, la survie, est dure à Phnom Penh, la capitale du Cambodge, où sévissent pauvreté, sida, corruption, prostitution et violence. Vingt-cinq ans après la prise de la ville par les troupes de Pol Pot et la plongée du pays dans l'horreur, retour à Phnom Penh. p. 16

Italie : la gauche en difficulté

DÉSTABILISÉ par son cuisant échec aux élections régionales de dimanche, le président du conseil italien, Massimo D'Alema, joue la survie de son gouvernement de centre-gauche cette semaine au Parlement, auquel il doit demander un vote de confiance. Selon les résultats officiels rendus publics lundi 17 avril, la droite l'a emporté dans huit des quinze régions en jeu, notamment dans le Nord et dans le Latium, la région de Rome, où le candidat de la droite nationale a infligé un camouflet à la gauche. Silvio Berlusconi et ses alliés demandent des élections anticipées, comptant, pour y parvenir, sur des désaffections dans les rangs de la coalition gouvernementale.

Lire page 2

Jospinprésident.net ou Chirac2002.com pour 250 000 francs sur la Toile

CANDIDATS fragiles, s'abstenir. Courageux, narcissiques ou hésitants, lancez-vous : consultez chaque jour votre cote sur Internet. On ne parle pas, ici, d'une cote de popularité, puisque celle-ci se mesure classiquement à coup de sondages. Il s'agit plutôt de constater la valeur marchande d'un homme politique national, l'avenir qu'on lui prête et les succès qu'on en attend, à l'aune du prix proposé pour un site Internet portant son nom.

Jusqu'à ces derniers mois, toute personne souhaitant créer un site sur la Toile pouvait en effet réserver et préempter gratuitement un nom de domaine en le déposant auprès de grands réseaux ou, pour les « .fr », de l'Afnic (Agence française pour les noms industriels et commerciaux). Avant même de créer quoi que ce soit, on déposait ainsi « trucmuche.com », et le tour était joué. Bien sûr, le Net suscitant bien des vocations mercantiles, quelques petits malins se sont fait une spécialité du dépôt en quantité de noms de domaine qu'ils revendent aujourd'hui aux plus offrants. De très grands groupes industriels ont ainsi dû racheter, parfois très cher, la déclinaison de leur nom en « .com », « .org », « .fr ». Aux Etats-Unis, Al Gore n'a jamais pu reprendre son « Al-Gore.com » et a dû se concocter un nom de site compliqué. Il fallait bien que le phénomène arrive chez nous.

Les plus avertis, en France, mais aussi dans le reste du monde, ont ainsi déposé par centaines des noms de domaine en prévision des futures candidatures à la présidentielle. Déjà, il est possible de les racheter aux enchères sur plusieurs sites, dont les plus importants sont networksolutions.com et sites@vendre.com. Chaque jour, les valeurs du marché changent, comme à la Bourse. On verra ainsi que jospinprésident.com comme jospinprésident.net sont déjà cotés à 250 000 francs, soit exactement le même prix que... Chirac2002.com., charlespasqua-président.com se maintient bien à 10 000 francs, juste devant jeanmarielepen.com, 9 000 francs.

José Bové a fait récemment son apparition, mais un site à son nom ne vaut encore que 3 000 francs. Laurent Fabius signe en revanche une entrée très remarquée, certains sites dépassant les 70 000 francs. François Bayrou, dont les noms de domaines avoisinèrent les 50 000 francs sur les sites américains, voit sa cote faire du yo-yo : un bayrouprésident.com est descendu jusqu'à 15 000 francs. Alain Madelin, qui surfe depuis des années, a pris la précaution de déposer lui-même des dizaines de noms de site et se situe donc hors marché. Le site de Bernard Tapie – bernardtapie.com – est carrément offert, soit parce qu'il a de généreux fans, soit parce que les accros du Web croient plus en son avenir théâtral qu'en sa carrière politique.

Pour le reste, le marché reste relativement ouvert et abordable. La plupart des élus non présidentiables peuvent encore acheter un nom de domaine pour trois fois rien et être ainsi présents sur la Toile. Les petits malins de la start-up L'Enchanteur, qui avaient raflé au nez et à la barbe d'Edouard Balladur le nom de son site emancipez-paris.com, n'ont ainsi déboursé que 300 francs pour leur petite plaisanterie. Et si vous voulez vous offrir le plaisir de créer votre propre site agrémenté d'un « président.com » accolé à votre patronyme, vous avez toutes les chances de vous en sortir au même prix.

Raphaëlle Bacqué

PRÉHISTOIRE

Le plus vieil Européen

Deux crânes datant de 1,7 million d'années ont été découverts en Géorgie en 1999. Ces fossiles d'*Homo erectus* archaïques, un homme *(photo)* et une femme, doublent l'âge présumé des premiers Européens. Ils appartiennent probablement à des représentants de la première vague d'hominidés qui ont quitté le berceau africain de l'humanité pour coloniser l'Asie et le Vieux Continent. p. 27

Défenseur du football

MICHEL PLATINI

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Michel Platini, conseiller du président de la Fédération internationale de football, affirme qu'il ne laissera pas son sport aux mains des seuls spéculateurs. *« Ce capitalisme dur, moi je n'en veux pas »*, explique-t-il.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 419 - 7,50 F

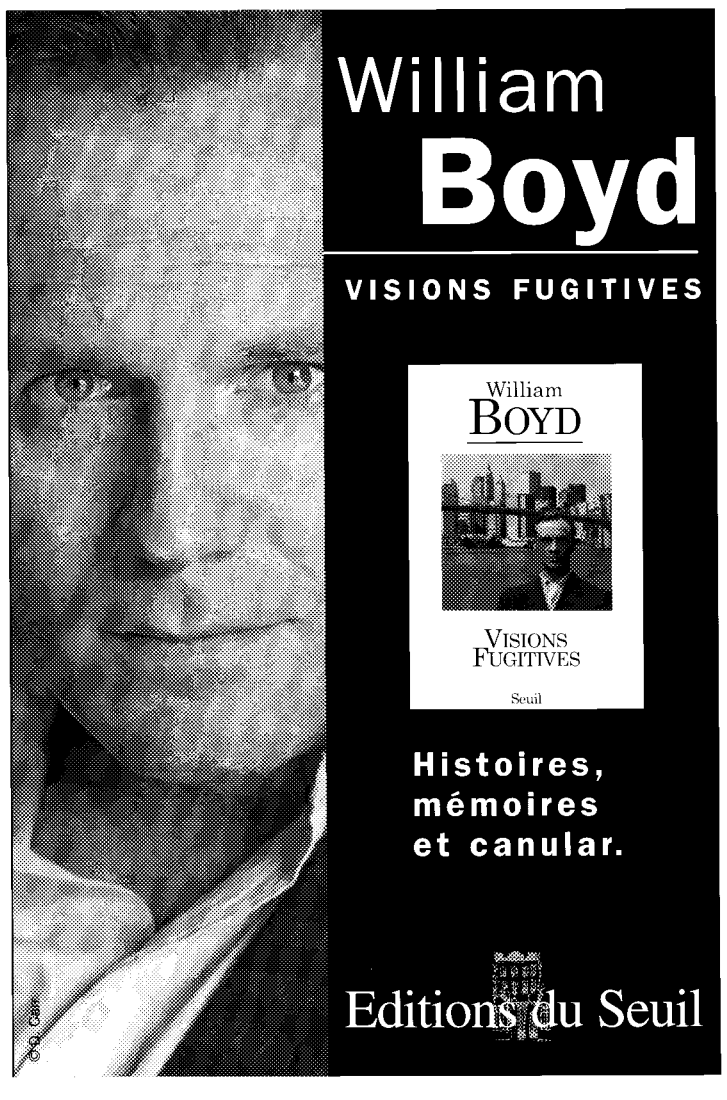

Ces Américains contre la mondialisation

LES OPPOSANTS à la mondialisation sont désormais présents partout. Après la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en novembre 1999, voici que, pour la première fois, des milliers de manifestants font le siège des traditionnelles réunions de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Dimanche 16 avril à Washington, ils ont empêché plusieurs ministres – dont Laurent Fabius, le ministre français de l'économie – d'assister à une partie des travaux.

Le 9 avril, toujours à Washington, une chaîne de plusieurs milliers de personnes s'était formée autour du Congrès pour réclamer l'annulation totale de la dette du tiers-monde. Le 12 avril, une autre manifestation avait lieu à Washington contre l'entrée de la Chine dans l'OMC, un dossier qui doit être débattu en mai au Congrès. Partout dans le pays, les initiatives se multiplient – souvent à l'appel d'organisations étudiantes – pour dénoncer l'*« horreur »* économique et réclamer *« plus de justice mondiale »*.

En dépit du caractère disparate et parfois même farfelu des multiples mouvements qui combinent ici leur voix, ce camp des « anti » devient de plus en plus important. Il existe aux Etats-Unis, comme le diagnostique cette semaine la « une » de l'hebdomadaire *Business Week*, *« une anxiété face à la globalisation »*. Quel paradoxe quand on sait combien l'économie américaine est prospère, avec des revenus moyens qui n'ont jamais été aussi élevés et un chômage historiquement bas ! Deuxième paradoxe : les jeunes manifestants de Washington appartiennent précisément à la « génération Internet », qui profite le plus de la mondialisation économique.

On n'en finirait pas d'accumuler les paradoxes en ajoutant que ces manifestations interviennent précisément au moment où les économies émergentes, conseillées par le FMI et la Banque mondiale après la grave crise économique et financière de l'été 1997, relèvent la tête et renouent avec la croissance – voir notamment le cas de la Corée du Sud, redevenue championne du monde en terme de progression du produit intérieur brut en 1999.

Lucas Delattre

Lire la suite page 17

NATHALIE ENO

CINÉMA

La folie des hommes

En dépit de leur diversité, nombre des films qui sortent en salle mercredi 19 avril évoquent la folie des hommes : la « boucherie » de la première guerre mondiale pour *La Tranchée,* le destin tragique des Palestiniens pour *Genet à Chatila,* les crimes de la Wehrmacht vus depuis l'Autriche pour *A l'est de la guerre*. Même *Drôle de Félix,* avec Sami Bouajila *(photo)*, en dépit de son ton de comédie musicale, pointe la violence du racisme au quotidien dans la France actuelle. p. 32 à 35

International	2	Tableau de bord	24
France	7	Aujourd'hui	27
Société	11	Météorologie-Jeux	30
Carnet	14	Culture	32
Régions	15	Guide culturel	35
Horizons	16	Kiosque	36
Entreprises	20	Abonnements	36
Communication	23	Radio-Télévision	37

ITALIE Après sa sévère défaite aux élections régionales, le président du conseil italien, Massimo D'Alema, a présenté, lundi 17 avril, sa démission au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. Ce dernier ne l'a pas acceptée, mais lui a demandé un vote de confiance du Parlement. ● L'OPPOSITION, emmenée par Silvio Berlusconi, a conquis le Latium (région de Rome), les Abruzzes, la Calabre et, au total, l'a emporté dans huit régions contre sept au centre-gauche. ● SILVIO BERLUSCONI demande des élections anticipées. Mais M. D'Alema ne veut pas renoncer au référendum du 21 mai qui doit modifier le système électoral. ● LES ÉLECTEURS de gauche déplorent les désunions de la coalition apparues ces derniers mois. Le clan de la droite apparaît soudé derrière la figure de M. Berlusconi, richissime homme d'affaires qui sait jouer du marketing politique.

Massimo D'Alema joue sa survie politique devant le Parlement

Après son échec aux élections régionales, le président du conseil doit vérifier s'il conserve le soutien des formations de sa coalition de centre-gauche. L'opposition, triomphante derrière son leader Silvio Berlusconi, l'emporte dans huit régions contre sept. Elle réclame des élections anticipées

ROME
de notre correspondant

Massimo D'Alema a tiré les conséquences de l'ample défaite électorale subie lors des élections régionales italiennes du 16 avril. Estimant qu'il était de son devoir, pour des *« raisons de sensibilité politique »,* de présenter sa démission de président du conseil, il s'est, dès lundi soir 17 avril, rendu au Quirinal, pour faire part de sa décision au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. Ce dernier ne l'a pas acceptée, mais lui a demandé de se présenter devant le Parlement, *« siège de toutes les clarifications politiques »,* pour savoir s'il bénéficiait encore de la confiance.

Si la coalition de centre-gauche dispose au Sénat d'une majorité solide, celle de la Chambre est en revanche beaucoup plus fragile comme l'a démontré la crise politique provoquée en décembre par le lâchage des socialistes. Le nouveau gouvernement issu de cette querelle a été approuvé à une majorité restreinte. Massimo D'Alema va donc devoir jouer très serré s'il veut prolonger ses fonctions à la tête d'un exécutif qu'il préside depuis dix-huit mois. Sa position s'est considérablement fragilisée et même s'il estime que ce serait *« une grave erreur de dissoudre les Chambres »* actuellement, on voit mal comment il pourrait tenir encore un an jusqu'à la fin de la législature.

L'opposition a, comme elle l'avait annoncé, demandé la dissolution et des élections générales. *« Je ne crois pas que le gouvernement dispose d'une légitimité pour poursuivre »,* a insisté le grand vainqueur de cette consultation, Silvio Berlusconi, en estimant qu'il fallait *« restituer au peuple sa souveraineté ».* Il a été soutenu par son allié Gianfranco Fini, président d'Alliance nationale (postfascite), et par Umberto Bossi, chef de file de la Ligue du Nord, qui a demandé au président Ciampi de *« ne pas perdre de temps, ce qui contribuerait à éloigner les citoyens de la politique ».*

Mais faut-il se rendre aux urnes avant de réformer la loi électorale ? Un référendum est prévu pour le 21 mai pour changer l'actuel système, qui comprend une part de proportionnelle, en un authentique scrutin majoritaire, afin de favoriser la bipolarisation et permettre une meilleure stabilité politique.

FRAGMENTATION DES FORCES

Majorité et opposition sont partagées. Une nouvelle élection générale avec l'actuel mode de scrutin risque de reproduire la fragmentation des forces politiques à la Chambre. Massimo D'Alema a beaucoup insisté pour que cette consultation puisse avoir lieu sans pour autant, a-t-il affirmé, en faire *« un prétexte pour défendre la position de* [mon] *gouvernement ».* L'opposition estime pour sa part qu'il faut passer outre. Gianfranco Fini en a été un ardent défenseur, mais Silvio Berlusconi, lui, s'est prononcé pour la proportionnelle.

Les résultats définitifs des régionales de dimanche ont confirmé, quoi qu'il en soit, la déroute de la coalition au pouvoir, inattendue dans son ampleur. L'opposition gouvernera huit régions contre sept au centre-gauche. Elle l'a emporté dans tout le Nord, conservant le Piémont, la Lombardie, la Vénétie, enlevant la Ligurie. Ailleurs, elle conserve les Pouilles, et a conquis le Latium (région de Rome), les Abruzzes, la Calabre. La gauche préserve ses fiefs traditionnels, l'Emilie-Romagne et la Toscane, et conserve la Campanie et la Basilicate au sud, l'Ombrie, les Marches et, pour une poignée de voix, le Molise au centre.

A la lecture des résultats, l'opposition est majoritaire en voix. Le calcul des pourcentages n'était pas encore définitif mardi, mais la droite parle de 52 % contre 37,3 % au centre-gauche. Le gouvernement D'Alema est incontestablement en sursis en attendant les débats parlementaires, dont il est difficile de dire ce qu'il en sortira. Un gouvernement technique ou un nouveau président du Conseil de gauche ? Les tractations ne font que commencer.

M. B.-R.

La surprise du raz de marée de l'opposition

ROME
de notre correspondant

Personne ne s'y attendait vraiment. Pas même Silvio Berlusconi qui avait pourtant pronostiqué un score de 57 % sans trop y croire. Massimo D'Alema, lui aussi, était confiant. Il avait même prédit un résultat meilleur qu'en 1995 : dix régions pour sa coalition contre cinq à l'opposition, prévoyait-il, contre neuf à six actuellement. Finalement, le score fut de sept à huit. Pourquoi un tel renversement ? Pourquoi un tel désaveu ? Et comment expliquer le triomphe dans le Latium du candidat de l'Alliance nationale (post-fasciste) Francesco Storace, ancienne « petite frappe » fasciste, qui a été ressenti par la gauche comme une véritable tragédie ? La sanction est sévère et les explications multiples.

ANALYSE

Face au « bulldozer » Berlusconi, Massimo D'Alema n'a pas su redonner vie à la coalition de centre-gauche

Il est tout d'abord clair que la progression de l'abstention (27,4 %) a joué en défaveur de la gauche. Lassitude, Réprobation ? Sans doute les deux. L'électorat de gauche est fatigué des querelles internes à la majorité. Il avait désapprouvé la défection des communistes de Fausto Bertinotti qui avait conduit à l'éviction de Romano Prodi. Il avait jugé négativement les bisbilles que ce départ avait provoquées avec son successeur Massimo D'Alema et la création du Parti des démocrates. Il avait été irrité par la crise provoquée par les socialistes en décembre 1999, qui avait abouti à la formation du deuxième gouvernement D'Alema.

Un premier avertissement avait été donné aux élections européennes. Cette fois, c'est la sanction. Parce que Massimo D'Alema est devenu trop conciliant. Qu'il se laisse « embarquer » dans les jeux politiques quotidiens dont la grande majorité se désintéresse. Qu'il donne parfois l'impression de naviguer à vue pour ménager sa majorité composite. Qu'il s'est laissé piéger par Silvio Berlusconi et ses provocations, auxquelles il n'a pas su ne pas répondre, se laissant ainsi entraîner dans une campagne où il s'est ouvertement exposé.

Et puis, surtout, Massimo D'Alema n'a pas été capable de redonner vie à la coalition de L'Olivier qui avait permis à la gauche de l'emporter en 1996. Celle-ci n'offre plus de projet et de raison d'espérer à son électorat. Il ne faut pas oublier que la gauche reste minoritaire en Italie et n'a accédé au pouvoir qu'en s'agrégeant avec les forces progressistes du centre. Aujourd'hui, cette coalition est moribonde et, sans elle, la gauche court à sa perte.

Face à cette décomposition, la droite est apparue unie avec un chef qui ne souffre pas de contestation, qui sait s'allier avec ceux dont il a besoin et qui brasse des idées simples. Pas de luttes intestines, pas d'états d'âme. Une grande et grosse machine à conquérir les cœurs avec gadgets et fanfreluches, bateau de croisière et écrans géants, kit du parfait militant et verbe haut.

Silvio Berlusconi et ses paillettes séduisent. Le rouleau compresseur impressionne. La sûreté du ton rassure. La solidité de l'équipe tranquilise. En parfait concepteur de la publicité politique, en savant organisateur de shows, « il Cavaliere » a su politiser un scrutin qui ne l'était pas. Il en a fait un round d'essai avant la grande confrontation, tandis que ses adversaires en sont toujours à se demander quel pourrait être le meilleur candidat à opposer au « bulldozer » Berlusconi. Il serait temps de le savoir !

M. B.-R.

Quatre régions basculent à droite

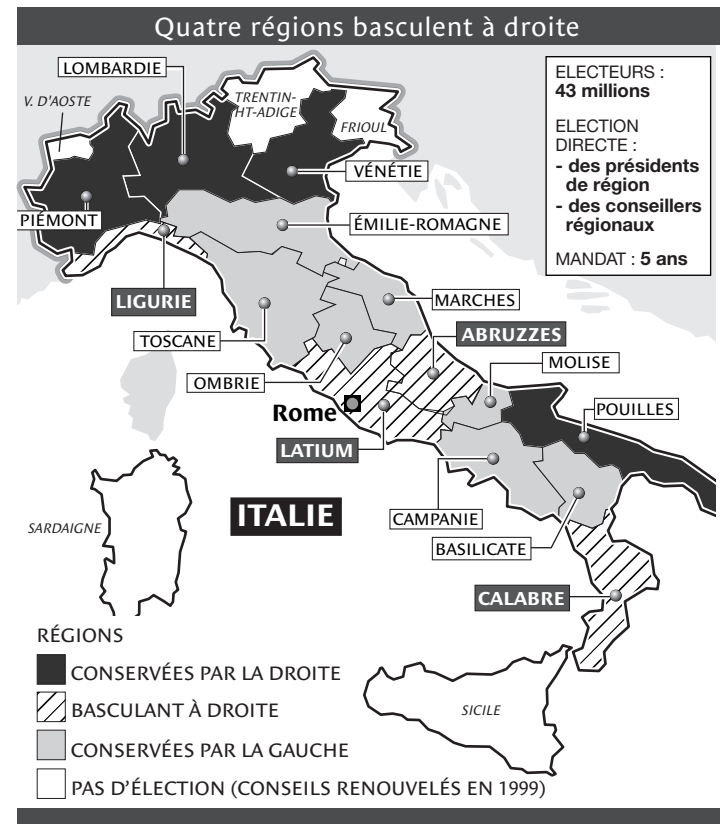

Silvio Berlusconi : une réussite qui fait rêver les Italiens

ROME
de notre correspondant

D'ici un an ou moins peut-être, Silvio Berlusconi a donc toutes les chances de redevenir chef du gouvernement. Une belle revanche pour un homme à qui les politologues prédisaient un avenir politique pratiquement nul à la suite de la victoire des forces de centre-gauche, le 21 avril 1996. Homme d'affaires devenu l'une des plus grandes fortunes du pays, celui que l'on surnomme « il Cavaliere » a décidé d'entrer en politique au mois de janvier 1994. Officiellement, par crainte de l'arrivée de la gauche au pouvoir, en raison des risques que cela pouvait comporter pour son empire audiovisuel. *« Je me suis dit que je ne pouvais laisser le pays à ces gens-là »,* raconte-t-il. C'était pour lui *« un devoir de défendre l'avenir de la liberté et du progrès ».*

PORTRAIT

Bienfaiteur autoproclamé de l'Italie, « il Cavaliere » est convaincu que rien ne pourra l'arrêter

Les raisons sont en vérité plus prosaïques. Sa société, la Fininvest, connaissait quelques soucis financiers. Et puis, la Démocratie chrétienne et le Parti socialiste de Bettino Craxi étaient pratiquement anéantis par le scandale de *Mani Pulite* (opération « mains propres »). Il y avait donc un espace politique à combler. En homme astucieux qu'il est, Silvio Berlusconi a saisi l'occasion.

ET ÇA MARCHE !

Il a monté de toutes pièces un parti politique, Forza Italia, formation artificielle, sans racines et sans identité. Une construction de plastique pour mettre en mouvement ce qu'il appelle *« le nouveau miracle italien ».* Et ça marche !

Silvio Berlusconi l'emporte en mai 1994. Mais celui qui se présentait comme le grand liquidateur de « la politicaillerie » est rapidement rattrapé par elle. Son allié, Umberto Bossi, le partisan de la séparation du Nord d'avec le Sud, le lâche. Personne n'est prêt alors à parier une lire sur *Sua emittenza*, autre surnom donné au roi de la télévision privée. Son échec lors des élections de 1996 devait sceller sa fin politique, d'autant que ses ennuis judiciaires commencent à s'accumuler. Mais Silvio Berlusconi n'est pas du genre à se laisser enterrer sans lutter. Il se bat avec toutes les armes dont il dispose et notamment celle qu'il affectionne le plus : le marketing. Et, comme le pouvoir de centre-gauche a besoin de l'opposition pour mettre en chantier ses réformes, il devient un interlocuteur obligé qui sait en jouer pour se remettre en selle. Lorsque c'est fait, il claque la porte.

Mandrake, ainsi que le nommait ses camarades d'école, apparaît alors pour beaucoup d'Italiens comme le recours, l'homme providentiel. Il est le portrait vivant de la réussite qui fait rêver et qu'il promet à tous à partir d'un seul mot d'ordre : sus aux communistes et libéralisation à outrance. Son programme tient pratiquement en cette seule formule qu'il décline sur tous les modes. Celui qui se définit comme *« l'homme le plus populaire d'Italie »,* l'admirateur de Margaret Thatcher, le zélateur de l'Amérique d'où *« tout ce qui vient ne peut qu'être bon »,* dresse un autoportrait étonnant de son succès, de sa vie : *« Lorsque j'ai acquis le Milan AC, on m'a dit que j'échouerai. Nous sommes devenus la première équipe du monde. J'ai construit la TV privée et vous avez vu comment cela a marché. Puis j'ai fait de l'information à la télé et on m'a dit que je ne connaissais que les soubrettes et maintenant la télévision d'Etat me copie. Et pour finir, en politique, on était sûr que je ferais "splash". Nous sommes devenus le premier parti d'Italie et, au sein du PPE* [Parti populaire européen], *on ne bouge pas un œil avant d'avoir consulté Berlusconi. Je ne dis pas tout cela par vantardise, mais l'Italie a un homme qui a construit un empire. »* Et d'ajouter que l'Amérique se défend bien aussi et que *« là-bas, il n'y a que Bill Gates qui me fasse de l'ombre ».*

« LES ÉLECTEURS ME VEULENT »

Ce fils d'employé de banque né à Milan le 29 septembre 1936 a en effet construit un empire. Un vrai conte de fées pour cet homme ambitieux et audacieux qui, dès sa prime enfance, aidait ses camarades de classe à faire leurs devoirs en échange de bonbons et de pièces de cinquante lires. Représentant d'aspirateurs, photographe de mariages et d'enterrements pour se faire son argent de poche, Silvio Berlusconi devient, comme son père, employé de banque. Son sens aigu des affaires se développe. Les montages financiers et l'entrelacs des sociétés deviennent une routine. Il a choisi son terrain de prédilection en cette période de miracle économique : ce sera l'immobilier et notamment Milan 2, véritable rampe de lancement de ce bonimenteur qui n'a pas son pareil pour vendre des appartements. Puis le vendeur se fait entrepreneur. Personne n'a jamais vraiment élucidé l'origine des fonds qui lui permettent cette course effrénée vers la fortune, sinon qu'ils venaient de Suisse. Il accumule les sociétés de toute nature, de l'édition en passant par les grandes surfaces, la presse. Aujourd'hui, Silvio Berlusconi affirme être *« un homme comblé ». « Si cela ne tenait qu'à moi, je ne serais pas candidat à la présidence du Conseil. Mais c'est un devoir. Les électeurs me veulent et je ne peux me soustraire ».*

Alors, le cavalier Berlusconi continue sa chevauchée de *« croisé de la liberté ».* Pourfendeur du communisme et de l'étatisme, bienfaiteur autoproclamé de l'Italie, héros de la libre entreprise, houspilleur des juges rouges et des empêcheurs de faire des affaires, il est sûr de son bon droit. Rattrapé par la justice, il dénonce un complot. S'il n'a reçu à ce jour qu'une seule condamnation ferme non confirmée en appel, plusieurs autres affaires sont actuellement pendantes. Il est notamment accusé d'avoir corrompu des juges pour, notamment, acquérir la maison d'édition Mondadori, entre autres balivernes. Ah, s'il n'y avait pas cet Horrible (avec un grand « H », précise-t-il) juge Antonio Di Pietro et ces magistrats qui lui ont emboîté le pas, obéissant aux ordres du pouvoir pour l'abattre politiquement !

On veut le bâillonner, le censurer, l'empêcher de vanter ses idées sur ses propres chaînes de télévision, en réglementant la publicité politique. Il crie au scandale, au harcèlement et ne voit pas pourquoi il n'est pas possible de vendre son programme comme du Coca-Cola. Il récuse la critique au nom du conflit d'intérêts pour un homme si puissant économiquement qui demain pourra conduire les destinées du pays. Il accuse les journalistes d'être *« aux mains des soviets »* et si la presse est sévère avec lui, il n'en a cure. *« Lorsque je me regarde dans la glace, je suis en paix avec mon image. »* Qu'Indro Montanelli, journaliste respecté, dise qu'il *« ne se bat pas pour des idées parce qu'il n'en a pas ; Qu'il a voulu le pouvoir pour mieux se défendre, pour échapper à la prison »,* ce sont pour lui les propos d'un envieux. Ce qui compte surtout, c'est que les Italiens l'aiment, et de cela il est convaincu. *« Rien ne pourra m'arrêter. Seul un éclair qui me tomberait sur la tête ou une loi d'inéligibilité. »*

Michel Bôle-Richard

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Faute d'accord avec le Liban et la Syrie, Israël a saisi l'ONU de son intention d'évacuer le sud du Liban

L'Etat hébreu « ne joue aucun jeu », affirme David Lévy

Israël a informé par écrit les Nations unies, lundi 17 avril, de son intention de retirer ses troupes du sud du Liban avant la date limite du 7 juillet et s'est dit prêt à coopérer avec les Nations unies pour que les choses se passent dans l'ordre. Le même jour, le chef de la diplomatie israélienne, David Lévy, était à Paris, où il a rencontré le président Jacques Chirac et son homologue français, Hubert Védrine.

La France en demandait-elle tant ? Dans la perspective du retrait de son armée du sud du Liban, l'Etat hébreu voudrait mettre à profit les relations privilégiées de Paris avec le pays du Cèdre pour que les choses se passent le mieux possible. Le premier ministre, Ehoud Barak, a eu, il y a quelques semaines, deux conversations téléphoniques à ce sujet avec le président Jacques Chirac. Et le ministre des affaires étrangères, David Lévy, est venu en parler lundi 17 avril à Paris avec M. Chirac et le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. Entre-temps, le directeur Afrique du Nord-Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères, Yves Aubin de la Messuzière, était allé sonder les intentions de la Syrie et du Liban à ce sujet. Et jusqu'à maintenant, la position de la France n'a pas varié. M. Védrine l'a réaffirmée lundi, après un déjeuner de travail avec M. Lévy.

« Ce n'est pas à la France seule de traiter » de la question. Elle a toujours affirmé qu'elle était *« disponible »* en cas d'accord entre Israël, le Liban et la Syrie. Ce qui, à ce jour, n'est pas le cas, a rappelé le ministre. Et si elle *« ne peut qu'approuver un pays qui décide d'appliquer une résolution des Nations unies qui le concerne »*, la France estime qu'il faut préparer l'avenir *« dans le cadre du Conseil de sécurité »* de l'ONU. Aussi, *« en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, et dans le cadre de ce Conseil, la France examinera-t-elle ce qui doit être fait »* pour une bonne application des résolutions 425 et 426, en vertu desquelles Israël affirme vouloir se retirer. De son côté, M. Chirac a informé son interlocuteur que la France attendait les propositions que ferait le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

L'Etat hébreu a déjà saisi M. Annan. M. Lévy l'en a d'abord informé verbalement lors d'une récente rencontre à Genève, avant de le confirmer par une lettre adressée lundi. Israël *« ne joue aucun jeu »*, a-t-il déclaré lundi. Il a la ferme intention de retirer ses troupes du sud du Liban et entend *« coopérer »*, pleinement avec l'ONU. D'après les informations en provenance de New York, c'est à peu près dans les mêmes termes qu'est rédigée la missive adressée à M. Annan, qui confirme que le retrait *« doit être terminé d'ici à juillet 2000 »*. *« Le gouvernement d'Israël*, indique le document, *fera le maximum pour aider et coopérer avec les Nations unies à accomplir les autres tâches qui lui incombent en vertu des résolutions* [425 et 426], *y compris la restauration de la paix et de la sécurité. »*

Quant à la frontière au-delà de laquelle Israël repliera ses troupes, elle sera, a déclaré M. Lévy, celle *« acceptée par les experts de toutes les parties : les Nations unies, le Liban et Israël »*. Ce qui n'est pas l'avis des autorités libanaises, pour qui le tracé de la frontière n'est sujet à aucune *« expertise »*. Le Liban, dont le président Emile Lahoud vient d'entreprendre une tournée dans six pays arabes et en Iran, dans le but d'expliciter sa position, considère à ce jour qu'il n'y a rien à discuter dans les résolutions 425 et 426, qui doivent être appliquées au pied de la lettre.

Le président du Parlement, Nabih Berri, l'un des trois membres de la troïka qui gouverne le Liban (avec le président du conseil, Sélim El Hoss, et le président Lahoud), vient par ailleurs d'affirmer qu'aucune modification ne doit être apportée à la Force intérimaire des Nations unies (Finul) déjà déployée dans le Sud en vertu de la résolution 425. MM. Lévy et Védrine ont estimé, eux, qu'il était prématuré de dire quel serait l'avenir de la Finul. Peut-être, a suggéré M. Lévy, faudra-t-il la renforcer. Il a prévenu ses interlocuteurs qu'en cas d'attaque anti-israélienne après le retrait, l'Etat hébreu se défendra et qu'il sait le faire. Pour Israël, a-t-il dit en public, la sécurité est un élément *« vital »*.

M. Na.

M. Barak veut garder ses prisonniers libanais

Le cabinet de sécurité israélien, qui groupe des ministres chargés des questions de défense, a été convoqué, mardi 18 avril, par le premier ministre, Ehoud Barak, pour discuter de la possibilité d'introduire un projet de loi qui permettrait à l'Etat de maintenir en détention des ressortissants d'un Etat ennemi. M. Barak cherche à contrer de futures décisions de la Cour suprême, qui a statué que le maintien en détention administrative de huit Libanais était illégale et qu'ils devaient être libérés. Pour adopter le projet de loi, qui donnerait le dernier mot au gouvernement et au premier ministre et non à la Cour suprême, une réunion d'urgence du Parlement, dès le mardi 18 dans l'après-midi, pour voter le texte est nécessaire.

L'objectif est de garder ces prisonniers comme monnaie d'échange avec le Hezbollah. Il y a actuellement 15 détenus administratifs libanais en Israël, dont deux importants dirigeants chiites, Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani, enlevés au Liban respectivement en 1989 et 1994.

Pour M. Poutine, « l'Europe pourrait payer très cher » sa position sur la Tchétchénie

Un sommet américano-russe est prévu en juin

LONDRES
de notre correspondant

Légèrement malmené par les journalistes qui souhaitaient l'entendre sur la brutalité de son armée à Grozny, le nouveau président russe Vladimir Poutine s'est livré à une diatribe contre ceux qui *« veulent ignorer les racines terroristes internationales »* du conflit. *« Nous voyons des pays et des leaders européens incapables de soutenir le combat russe parce qu'ils ont peur de la réaction des habitants musulmans d'Europe. C'est une mauvaise conclusion qui ne devrait pas être. »* Les *« terroristes »* utilisent la Tchétchénie comme une base arrière pour attaquer d'autres républiques russes, y compris des communautés musulmanes. Ignorant cet aspect des choses, a averti le nouveau maître du Kremlin, *« l'Europe pourrait le payer très cher »*.

Fin de l'intermède tchétchène. A l'extérieur du Foreign Office où se déroule la conférence de presse, une centaine de manifestants s'époumonent contre le *« génocide »* et la *« répression »* en Tchétchénie. A l'intérieur du bâtiment, leurs cris sont inaudibles. Sur le podium, Tony Blair, méchamment pris à partie, lui aussi, par les manifestants, par les conservateurs et même par une partie de la « vieille gauche » de son Parti travailliste pour l'accueil *« chaleureux »* – dixit la délégation russe – qu'il a réservé à son hôte, évoque *« la passion »* avec laquelle l'intéressé vient de défendre son armée. *« Nous partageons la préoccupation de certains pays à l'égard de ce qui se passe en Tchétchénie*, explique le premier ministre, *mais nous pensons que le meilleur moyen d'obtenir des résultats est d'engager un dialogue avec la Russie, pas de l'isoler. »*

Autre endroit, autres enjeux. Tony Blair, lui, n'a *« aucun doute sur le fait que Vladimir Poutine parle notre langage »*, non sur les droits de l'homme, mais sur *« les réformes »* [économiques]. Le visiteur de Moscou a, du reste, expliqué son programme le matin même lors d'une rencontre avec le patronat britannique et les milieux d'affaires invités à investir massivement dans la *« nouvelle stabilité russe »*.

Le premier ministre, lui, n'a pas attendu pour estimer que *« M. Poutine est un leader prêt à adopter une relation nouvelle avec l'Union européenne comme avec les Etats-Unis »*. N'en déplaise aux Tchétchènes, la respectabilité internationale de Vladimir Poutine grandit. La preuve, Bill Clinton, sans aucun doute « briefé » par son ami Tony sur la bonne volonté du visiteur blond, a fait savoir dans l'après-midi qu'il se rendrait lui-même à Moscou pour le rencontrer les 4 et 5 juin.

Patrice Claude

■ **RUSSIE : il n'y aura pas de commission *« d'aucune sorte »*** sur les exactions russes en Tchétchénie a déclaré, lundi 17 avril, le représentant du Kremlin pour les droits de l'homme en Tchétchénie, Vladimir Kalamanov. Un projet de résolution avait été déposé par l'UE auprès des Nations unies le 11 avril demandant à la Russie de créer une commission d'enquête nationale et d'inviter des rapporteurs spéciaux de l'ONU à enquêter sur les exactions en Tchétchénie. – *(AFP.)*

L'Organisation Indict souhaite la création d'un tribunal pénal international pour l'Irak

QUE LE RÉGIME irakien se soit rendu coupable de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide est une chose avérée. Certains de ses membres, singulièrement le président Saddam Hussein, réunissent toutes les conditions qui les rendent passibles d'être traduits devant un tribunal international *ad hoc,* maintenant que l'état d'esprit de la communauté internationale s'y prête. Les exemples du Rwanda, de l'ex-Yougoslavie et du général Pinochet entre autres sont là pour le démontrer. L'arsenal judiciaire existe pour inculper ces criminels. Ce ne sera pas simple, mais il ne faut pas baisser les bras : telles sont les conclusions qui peuvent être déduites de la conférence « Justice pour les victimes de Saddam Hussein », que les artisans d'Indict (Campagne internationale pour l'inculpation des criminels de guerre irakiens), lancée, en 1997, à Londres par la parlementaire britannique Ann Clwyd (*Le Monde* du 21 juin 1999), ont organisée à Paris vendredi 14 avril. Mais si certains affirment vouloir tenir la campagne à l'écart du débat international sur la pertinence du maintien de l'embargo imposé à l'Irak, d'autres jugent que la levée de cet embargo, dont les seules victimes sont les populations civiles, est tout aussi indispensable que le jugement des criminels.

Des responsables d'organisations de défense des droits de l'homme – Francis Perrin, vice-président d'Amnesty international, Joost Hilterman, de Human Rights Watch, William Bourdon, secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme, et Michel Tubiana, vice-président de la Ligue des droits de l'homme – ainsi que des opposants irakiens étaient là pour rappeler, témoignages à l'appui, la cruauté légendaire et endémique d'un régime que l'Occident, pour des raisons géopolitiques et guidé par ses intérêts, a feint de ne pas voir jusqu'à l'invasion du Koweït, en août 1991.

« RENCONTRE AVEC SA PROPRE MORT »

De la campagne dite Anfal d'extermination de dizaines de milliers de Kurdes menée à la fin de février 1988, à l'asséchage de la région des marais et à la répression impitoyable des populations chiites dans le sud du pays, en passant par le gazage du village kurde de Halabja et d'autres localités, ou encore par les arrestations, la torture, l'exécution des opposants réels ou présumés de tous bords et de leurs familles, sans oublier les détentions arbitraires, les simulacres de procès, les destructions de maisons, les expulsions, les disparitions..., les chefs d'accusation ne manquent pas.

Rendre justice peut aussi faire partie du processus thérapeutique des victimes, a plaidé Lionel Bailly, psychiatre et professeur au University College de Londres, qui a traité des victimes de traumatismes majeurs, dont des Kurdes irakiens. Les victimes, a expliqué M. Bailly, ont non seulement subi le choc de la rencontre avec leur propre mort, rencontre *« à laquelle nul n'est préparé »,* mais aussi d'autres formes de violences : perversion du langage – qui ne veut plus rien dire lorsqu'on a été forcé de signer de fausses confessions –, perversion de la justice – rendue au nom de l'injustice –, perversion de l'identité enfin, puisque c'est à cause de cette identité – kurde ou chiite en Irak, juive ou autre ailleurs – que les victimes endurent les pires sévices.

Saddam Hussein, a ajouté M. Bailly, a perfectionné cette répression, allant jusqu'à attribuer le nom d'un verset du Coran – Anfal, relatif à la bataille de Badr menée par le prophète – à la campagne d'extermination des Kurdes. Ne rien faire contre le régime irakien équivaut à *« confirmer le message de mort envoyé par les tortionnaires, entretenir les souffrances des victimes »*.

Pour l'avocat William Bourdon, secrétaire général de la FIDH, la demande de création d'un tribunal *ad hoc* est *« parfaitement justifiée et légitime »*. C'est l'absence d'un consensus politique qui l'a empêchée dans la foulée de l'adoption, en 1992, par le Conseil de sécurité, de la résolution 688 relative aux violations des droits de l'homme en Irak. La Cour pénale internationale, dont les statuts ont été adoptés le 17 juillet 1998 à Rome, ne pouvant non plus se saisir de crimes antérieurs à sa création, il reste les mécanismes de compétence universelle, singulièrement deux instruments : la convention du 10 décembre 1984 sur la torture et la convention de Genève du 12 août 1949 sur les crimes de guerre.

LA QUESTION DE L'EMBARGO

« La réalité des faits ne pose aucun problème. Saddam Hussein et ses séides doivent répondre de leurs crimes », a renchéri M. Tubiana, qui, contestant les arguments de ceux qui prêchent la *« prudence »* ou affirment qu'*« il ne faut pas prendre le risque de désintégrer l'Irak »*, a fait valoir qu'en réalité un tribunal international *ad hoc* poserait des *« problèmes politiques »*, dont celui des *« complicités »* de ceux qui ont activement soutenu le régime irakien, *« la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis »* inclus. Mais, a-t-il ajouté, en tant qu'*« expression de la société civile, d'une volonté de rendre justice »* à tous ceux *« qui ont subi la négation totale et radicale de leurs droits, nous ne devons pas nous taire »*.

A son avis, cette revendication doit toutefois aller de pair avec la dénonciation de l'embargo imposé à l'Irak par le Conseil de sécurité depuis neuf ans, parce qu'il tourne au *« crime contre le peuple irakien »*. Cet avis est partagé par Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France-Libertés, et par d'autres intervenants. Pour Ann Clwyd, ceux qui veulent lever l'embargo devraient pouvoir dire par quoi il faut le remplacer pour que le régime irakien ne demeure pas impuni. Son principal souci, à l'heure actuelle, est de faire avancer l'idée de la création d'un tribunal pénal international pour l'Irak.

Sensibiliser l'opinion publique française à la campagne Indict et obtenir le soutien de Paris, membre permanent du Conseil de sécurité, lui paraît indispensable à cet égard.

Mouna Naïm

Indict a identifié douze criminels au sommet de l'Etat irakien

Sur la base des preuves et documents qu'elle a rassemblés, notamment les 18 tonnes de documents saisis par les Kurdes en 1992, Indict a identifié douze criminels au sommet de l'Etat irakien : le président Hussein et ses deux fils, Oudaï et Qoussaï ; son cousin, Ali Hassan El Majid, qui a dirigé la répression des Kurdes en 1988 et des chiites en 1992 ; ses demi-frères, Barzan, Watban et Sabaawi ; le vice-président, Taha Yassine Ramadan ; les vice-premiers ministres, Tarek Aziz et Mohamad Hamza El Zoubeïdi ; le vice-président du Conseil du commandement de la révolution, Izzat Ibrahim El Douri ; et l'ancien gouverneur du Koweït occupé, Aziz Saleh Nohman. Sans oublier les « petits poissons ». Ann Clwyd, présidente d'Indict, affirme que des preuves suffisantes ont été réunies pour accabler l'un des tortionnaires, dont elle ne veut pas révéler l'identité ni le pays dans lequel une action en justice pourrait être menée.

Au Kosovo, l'Eurocorps prend le commandement de la KFOR

Un test pour la future défense européenne

LE GÉNÉRAL ESPAGNOL Juan Ortuno devait prendre, mardi 18 avril, à Pristina, le commandement de la force multinationale de maintien de la paix (KFOR) au Kosovo, en remplacement du général allemand Klaus Reinhardt. Depuis novembre 1999, le général Ortuno commande le corps européen à Strasbourg et il s'installe à Pristina avec une grande partie de son état-major, soit quelque 350 cadres, dont une majorité d'officiers français. C'est la première fois qu'une force de paix de l'OTAN sera commandée, à partir d'une initiative franco-allemande, par un quartier général spécifiquement européen qui n'est pas intégré dans l'Alliance atlantique. Mais l'Eurocorps prendra ses ordres, au Kosovo, comme les deux corps d'armée alliés qui l'ont précédé, auprès de l'OTAN et du commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur) à Bruxelles.

Créé en 1993 et déclaré opérationnel en 1995, l'Eurocorps rassemble 60 000 hommes de cinq pays : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France et le Luxembourg. Les quatre divisions blindées ou mécanisées qui le composent restent sous commandement national en temps de paix. A ce jour, elles n'ont été engagées nulle part. Au Kosovo, aucune troupe nouvelle ne sera déployée : la KFOR continuera de manœuvrer avec les 37 200 hommes qui servent actuellement sous son étendard, dont 30 000 sont fournis par des pays appartenant à l'OTAN.

Les conditions d'un emploi, sur le terrain, de l'Eurocorps par l'OTAN on été fixées, en janvier 1993, par un accord signé entre, d'un côté, les armées françaises et allemandes et, de l'autre, le Saceur de l'époque.

A la tête de son état-major, qui est donc seul à avoir fait le déplacement à Pristina et qui sera renforcé par des cadres britanniques, italiens, turcs et norvégiens, le général Ortuno, âgé de soixante ans, aura, comme le général Reinhardt jusqu'ici, une mission de six mois sous le contrôle de l'actuel Saceur : dans un premier temps, le général Wesley Clark, puis de son remplaçant en mai, le général Joseph Ralston, un aviateur américain qui était, avant sa désignation, le numéro deux de la hiérarchie militaire au Pentagone.

Le général Ortuno n'est pas un inconnu à l'OTAN. De 1992 à 1994, il a présidé le groupe de travail interne à l'Alliance atlantique qui est chargé d'évaluer les risques en Méditerranée. Il a ensuite exercé des responsabilités européennes, puisque, avant de commander l'Eurocorps, il a mis sur pied, en 1996-1998, une force multinationale, l'Eurofor, qui réunit des détachements espagnols, français, italiens et portugais.

MISSION D'ENVERGURE

Si l'on exclut sa participation, restée modeste, en 1998, à la force de paix (SFOR) en Bosnie, le Kosovo est la première mission d'envergure de l'Eurocorps. C'est fin janvier 2000 que la candidature du corps européen a été retenue par l'OTAN, après bien des tergiversations de plusieurs pays, à commencer par les Etats-Unis et la Turquie, qui avaient émis le souhait de confier la KFOR à un autre corps d'armée – celui des forces alliées du Sud-Europe à Naples – relevant directement du Saceur. Au demeurant, selon des propos récents de la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, la mission de l'Eurocorps devrait être *« un test pour la capacité de l'Union européenne à conduire une politique extérieure et de défense qui ne soit pas seulement commune, mais aussi efficace »*.

Outre les difficultés qui l'attendent, notamment dans le secteur « français », Mitrovica et le nord du Kosovo, l'Eurocorps joue une grosse partie dans cette opération. Il s'agit de sa crédibilité opérationnelle à l'heure où les Européens envisagent d'en faire le noyau central d'une force commune de réaction rapide. Lancé en décembre 1999 à Helsinki, ce projet, qu'il est prévu de faire aboutir en 2003, vise à édifier un corps de projection terrestre de 60 000 hommes, appuyé le cas échéant par des formations aériennes et navales. Ce corps de réaction rapide devrait regrouper des forces de tous les pays de l'UE, et non plus de cinq Etats. Il sera placé sous l'autorité des nouvelles institutions politico-militaires – un comité politique et de sécurité, un comité militaire et un état-major – que l'Europe tente d'instaurer depuis mars.

Jacques Isnard

Les inquiétudes du général Reinhardt

Le général Klaus Reinhardt a exprimé ses craintes, lundi 17 avril, à Pristina, lors de sa dernière conférence de presse, que le regain de tension entre Serbes et Albanais ne conduise à des combats hors du strict territoire du Kosovo. Il faisait allusion à l'apparition, dans les régions de Precevo, Medveda et Bujanovac – trois agglomérations peuplées d'Albanais, mais situées en territoire serbe, à la limite de la zone contrôlée par les Américains –, de groupes d'extrémistes issus de l'ancienne UCK (*Le Monde* du 19 février). *« Quand je les vois s'entraîner avec des mortiers,* a déclaré le « patron » de la KFOR, qui quitte ses fonctions, *je doute qu'ils soient motivés par une volonté de paix. »*

Cette zone ne relève pas de la responsabilité de la KFOR. Mais Belgrade accuse, depuis peu, les Américains d'être à l'origine du soutien à ces *« criminels »* et ces *« terroristes »* dans la zone. Des attaques à la grenade ont déjà eu lieu contre la police serbe. – *(AP.)*

Les premières audiences du procès Krstic témoignent du sadisme organisé des Serbes à Srebrenica

Des rescapés et d'ex-« casques bleus » néerlandais relatent les massacres

Après l'audition des enquêteurs (*Le Monde* du 14 mars), le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye a poursuivi l'instruction du procès du général serbe Radislav Krstic par l'audition des premiers témoins, survivants des massacres ou anciens « casques bleus » néerlandais. Tous ont témoigné du systématisme des mises à mort des Musulmans de l'enclave. Le procès reprendra fin mai.

LA HAYE
de notre correspondant

« Après tout ce que j'ai vu, je suis arrivé à la conclusion que les meurtres à Srebrenica faisaient partie d'un plan organisé. » La conclusion de la déposition de « O », témoin protégé de l'accusation dans le procès Krstic, renforce l'impression qui se dégage à l'issue des cinq premières semaines d'audience. Le procès pour génocide du général serbe Radislav Krstic est maintenant interrompu jusqu'à la fin du mois de mai. Mais la trentaine de témoignages entendus par la cour à ce jour vont tous dans le même sens : celui de l'extrême violence, du systématisme et même du sadisme qu'ont mis les Serbes à massacrer les Musulmans de l'*« enclave protégée »* par l'ONU de Srebrenica en juillet 1995.

Plusieurs milliers de Musulmans ont été alors massacrés, sur six sites répertoriés par les enquêteurs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (selon l'accusation, 7 574 personnes sont portées disparues). « O », dont l'identité n'est pas révélée pour des raisons de sécurité, était âgé de dix-sept ans à l'époque des faits, quand les Serbes sont entrés dans Srebrenica. Craignant pour sa vie, il rejoint dans la forêt la colonne de fuyards, qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres. Le 13 juillet, épuisés, soumis à un bombardement intensif, *« entre 1 000 et 2 000 hommes »* se rendent aux Serbes, sur la route en direction de Bratunac. *« Ils nous disaient que nous serions traités selon les conventions de Genève »*. A pied, puis entassés dans des camions bâchés, sans eau et dans la fournaise, ils sont transportés jusqu'à l'école de Petkovic. *« En entrant, chaque homme était frappé à coups de crosse de fusil. »* A l'intérieur, des heures d'attente. *« On criait "Donnez-nous à boire !" J'ai vu des gens boire l'urine à même le sol tellement ils avaient soif. »* La nuit venue, les hommes sont emmenés, les mains ligotées dans le dos, vers un site d'exécution, près d'un barrage.

EXÉCUTIONS SYSTÉMATIQUES

« Ils nous faisaient sortir par petits groupes. Il y avait des rangées d'hommes massacrés. Je me suis dit : "Je vais mourir, ma mère ne saura jamais où je suis". On s'est arrêté, ils nous ont dit de nous jeter à terre. Les rafales ont commencé. » « O » est blessé en trois endroits. Face contre terre, il reste muet. *« Je les entendais achever les blessés en riant. Ils disaient "On nique vos mères, les morts". Un soldat m'a marché dessus, il a tiré sur la tête d'un homme qui gémissait contre moi. »* Les exécutions terminées, « O » entend un autre survivant. L'un coupe avec ses dents les liens de l'autre. Blessé au pied, « O » rampe pour s'enfuir. La voix entrecoupée de sanglots, il raconte les têtes éclatées des morts, puis comment, montés sur une colline, les deux survivants verront plus tard *« des machines de couleur jaune ramasser les cadavres »*.

« N », lui, a vu le général Mladic à six reprises. La dernière fois, le 14 juillet. Egalement inculpé de génocide, Ratko Mladic surveillait les opérations de liquidation des Musulmans entassés dans un camion. Gisant sur le ventre, « N » raconte le même ballet de camions convoyant des prisonniers les yeux bandés, systématiquement exécutés à leur arrivée, et le travail des excavatrices pour immédiatement enterrer les corps dans des fosses communes.

Avant les survivants, des anciens « casques bleus » néerlandais ont raconté les événements qui se sont déroulés à Potocari, la base des Nations unies où environ 40 000 Musulmans s'étaient réfugiés. Les hommes seront livrés et emmenés vers la mort, les femmes et les enfants seront déportés. Dès les premières heures de l'entrée des Serbes à Potocari, les « casques bleus » ont pu se rendre compte de l'extrême violence déployée par les soldats du Drina Corps à l'encontre des réfugiés. Le 12 juillet, alors que les déportations s'organisent, le caporal Vaasen entre dans un bâtiment : *« C'était horrible. Nous avons trouvé plusieurs pendus à des cordes ou à des vêtements. »* Le caporal a également relaté le viol d'une jeune fille par deux soldats serbes, et comment d'autres militaires lançaient des grenades dans des maisons alentour : *« On entendait des cris de femmes. On a demandé aux Serbes d'arrêter. Ils nous ont ri au nez. »* Savaient-ils, ces soldats de l'ONU, quel sort attendait les hommes ? Un autre « casque bleu » relate un tas de papiers d'identité de Musulmans, brûlés sur le sol. *« De toute façon, ils n'en auront plus jamais l'usage »*, lui glisse un soldat serbe. Conclusion du militaire néerlandais : *« Là, j'ai compris ce qui allait se passer. »*

Alain Franco

Les associations de victimes sont divisées sur leurs attentes

PRÈS DE CINQ ANS après, la douleur et le sentiment de l'absence sont toujours aussi vifs. L'absence, pour les survivants de Srebrenica, des membres de leurs familles, dans l'immense majorité des hommes, assassinés par milliers en l'espace de cinq jours. Et, comme c'est fréquemment le cas chez les rescapés, une douleur souvent mêlée de culpabilité : pourquoi eux ont-ils été exterminés et pas moi ? Parmi les associations qui, en Bosnie, regroupent les familles des victimes, ces deux sentiments sont, systématiquement, les premiers invoqués. Douleur, absence : parce que les corps n'ont jamais été restitués et que, sans sépulture, le travail de deuil ne peut se faire ; parce qu'aussi les familles n'ont jamais reçu la moindre réparation.

A l'occasion du procès de Radislav Krstic, l'un des ordonnateurs des massacres, ces associations – les Femmes de Srebrenica, les Mères de Srebrenica et Podrinja, et d'autres – et les ONG occidentales qui travaillent avec elles, comme le Réseau justice internationale Srebrenica en France ou la Coalition for International Justice aux Etats-Unis, évoquent presque toutes, en priorité, l'espoir de voir un jour Slobodan Milosevic inculpé pour les horreurs commises en Bosnie, et pas seulement au Kosovo. Ensuite, vient une seconde attente importante : que ce procès, à travers l'audition de Krstic et des divers témoins, permette de dégager, aussi, quelles furent les responsabilités réelles de la communauté internationale et de ses représentants sur le terrain, pendant cette tragédie et durant la période qui la précéda.

Trois personnes sont plus précisément visées par ces associations. Boutros Boutros-Ghali, alors secrétaire général des Nations unies, coupable à leurs yeux d'avoir, sans mandat du Conseil de sécurité, récusé par avance l'application de la résolution 816, qui stipulait expressément que les « casques bleus » devaient défendre les *« enclaves protégées »* par l'ONU, *« y compris par la force »*. Le Japonais Yasushi Akashi, représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, est, lui, considéré comme le principal visé par le passage du rapport de Kofi Annan sur Srebrenica (*Le Monde* du 17 novembre 1999), où le secrétaire général de l'ONU indique que, durant l'assaut sur la bourgade, *« le Conseil de sécurité a reçu des informations incomplètes et inexactes »*. M. Akashi est soupçonné par ces associations d'avoir cherché, en désinformant sciemment, à rendre toute réaction internationale inopérante. Enfin, le général français Bernard Janvier, commandant des forces onusiennes sur le terrain, est vivement soupçonné d'avoir *« passé un accord secret »* avec le général bosno-serbe Ratko Mladic avant l'offensive sur Srebrenica, lui garantissant qu'aucune frappe aérienne de l'OTAN ne viendrait perturber la prise des enclaves par ses troupes. Et ce, même si le rapport de Kofi Annan conclut qu'*« aucun élément ne permet de corroborer cette affirmation »*.

DEUX TENDANCES

A partir de ce socle commun, associations et ONG se divisent, grossièrement, en deux tendances. Une première privilégie les besoins moraux et matériels des familles. C'est le cas de l'association des Femmes de Srebrenica, qui lutte, par exemple, pour obtenir le droit de créer un grand cimetière ainsi qu'une stèle commémorative à Potocari (aujourd'hui en zone serbe), afin d'y enterrer dignement les corps des suppliciés retrouvés. Les Femmes de Srebrenica cherchent également à réunir le maximum de preuves sur les fautes des représentants de la communauté internationale en Bosnie. Dans le même ordre d'idées, l'avocat new-yorkais Robert Silk invoque le Freedom for Information Act américain (loi sur la liberté de l'information) pour obtenir du Pentagone la déclassification de la totalité des images captées par satellites par la CIA durant ces journées fatidiques, dont seules cinq furent présentées par la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright au Conseil de sécurité, le 10 août 1995. Une rumeur insistante aux Etats-Unis, et en Bosnie, veut en effet que l'agence de renseignement américaine ait pu « suivre », quasiment heure par heure, les mises à mort.

La seconde tendance, plus politique, parie sur la mise en œuvre de procédures judiciaires. Au nom des Mères de Srebrenica et Podrinja, un juriste, Francis Boyle, professeur de droit pénal à l'université de Chigaco et ex-conseiller du président bosniaque Izetbegovic, a ainsi déposé une requête au Tribunal pénal intrenational pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), demandant l'ouverture d'une enquête pour *« violations graves du droit humanitaire international »* contre MM. Boutros-Ghali, Annan, Akashi, Janvier, mais aussi Joris Voorhoeve, alors ministre de la défense des Pays-Bas (pour sa responsabilité dans le comportement du contingent néerlandais de l'ONU) et neuf autres dirigeants onusiens et occidentaux.

Même s'il a été reçu très courtoisement avec les Mères par la procureur du TPIY, Carla del Ponte, qui leur a promis un nouveau rendez-vous pour *« examiner plus en détail »* cette requête, M. Boyle sait qu'il a peu de chances d'être entendu sur le fond par le procureur. Il n'en démord pas moins et espère fortement que le procès Krstic *« ouvrira une brèche »*. En permettant, par exemple, le lancement d'une enquête du TPI sur le comportement du bataillon néerlandais de l'ONU, ouvrant la voie à des demandes d'indemnisations des familles des victimes. M. Boyle cite un cas – dans l'ex-Congo belge, au lendemain de l'indépendance – pouvant faire jurisprudence, où l'ONU a assumé la responsabilité de ses troupes dans des crimes commis contre des civils et a ensuite indemnisé les victimes.

Sur les conséquences ultérieures du procès, ces associations sont, là encore, partagées, mais cette fois jusqu'en leur propre sein : entre les *« optimistes »*, qui croient que, *« mécaniquement »*, un tel procès engendrera des révélations et aura donc des suites, judiciaires ou politiques, et ceux, plus pessimistes, qui craignent qu'il n'aboutisse à *« la clôture du dossier »*. *« Trop d'intérêts de trop d'Etats sont en jeu,* dit Bianca Jagger, de la Coalition for International Justice, *et l'on peut craindre que le procès Krstic, hormis les cas de Mladic et Karadzic, déjà inculpés, ne mette un terme à toute autre poursuite dans le dossier Srebrenica »*.

Sylvain Cypel

L'avertissement de la Cour de La Haye

Au nom des Mères de Srebrenica, l'avocat américain Francis Boyle a déposé au TPIY une demande d'enquête contre les principaux responsables onusiens en poste lors des massacres. Juridiquement, son argumentaire se fonde sur deux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye, des 20 mars et 13 septembre 1993, qui évoquaient expressément *« le grave risque d'actes de génocide »* de la part des unités serbes et bosno-serbes à l'encontre des musulmans de Bosnie. L'une d'elle exigeait *« du gouvernement* [yougoslave] *de prendre immédiatement toutes les mesures pour empêcher la perpétration d'un crime de génocide »*. Prononcés deux ans avant les massacres de Srebrenica, les actes de la CIJ, plus haute instance juridique de l'ONU, ont été transmis au Conseil de sécurité, note M. Boyle. L'ONU ne peut donc, plaide-t-il, justifier sa passivité, comme elle le fait, en invoquant qu'elle ne pouvait pas imaginer ce qui se produirait après l'entrée des troupes de Mladic et Krstic dans Srebrenica.

AVIS
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

SYNDICAT MIXTE DU DIJONNAIS
DELIMITATION DES ZONES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DIJON

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique portant sur la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur le territoire de la commune de DIJON a lieu du **14 avril au 17 mai 2000.**

Pendant cette période, le dossier accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations formulées par le public seront déposés au Service du Plan de la Ville de Dijon (Agence d'Urbanisme) - 11, rue Victor-Dumay à Dijon, de 8 h 30 à 18 h (samedi, dimanche et jours fériés exceptés).

Les observations pourront être également adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Monsieur Amédée THORAVAL :
- soit à son domicile 45, boulevard de Troyes, 21240 TALANT,
- soit à la Mairie de DIJON.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public, les 14 avril, 26 avril et 3 mai 2000 de 15 h à 18 h, le 9 mai de 9 h à 12 h et les 12 mai et 17 mai 2000 de 15 h à 18 h, au Service du Plan de la Ville de DIJON, (Agence d'Urbanisme) - 11, rue Victor-Dumay à DIJON.

Les rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège du Syndicat Mixte du Dijonnais et au Service du Plan de la ville de DIJON (Agence d'Urbanisme).

OSP

AVIS
DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR
VILLE DE DIJON

REVISION GENERALE DU P.O.S.
MAITRISE DES EAUX PLUVIALES

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative :
- à la révision générale du plan d'occupation des sols,
- à la délimitation des zones où des mesures sont prises pour assurer la maîtrise des eaux pluviales

a lieu du **14 avril au 17 mai 2000.**

Pendant cette période, le dossier accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations formulées par le public seront déposés au Service du Plan de la Ville de Dijon (Agence d'Urbanisme) - 11, rue Victor-Dumay à Dijon, de 8 h 30 à 18 h (samedi, dimanche et jours fériés exceptés).

Les observations pourront être également adressées par écrit au Commissaire Enquêteur, Monsieur Amédée THORAVAL :
- soit à son domicile 45, boulevard de Troyes, 21240 TALANT,
- soit à la Mairie de DIJON.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la dispositon du public, les 14 avril, 26 avril et 3 mai 2000 de 15 h à 18 h, le 9 mai de 9 h à 12 h et les 12 mai et 17 mai 2000 de 15 h à 18 h, au Service du Plan de la Ville de DIJON, (Agence d'Urbanisme), 11, rue Victor-Dumay à DIJON.

Les rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au Service du Plan de la Ville de DIJON (Agence d'Urbanisme).

OSP

Assassinat de l'ancien président rwandais : un rapport à l'ONU met en cause M. Kagamé

« Le Monde » a obtenu une copie de ce document confidentiel

Un ancien enquêteur du Tribunal pénal international pour le Rwanda a rédigé en 1997 un rapport mettant en cause le nouveau président rwandais, Paul Kagamé, dans l'attentat perpétré le 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana. Un assassinat qui allait déclencher le génocide de 1994.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

L'attentat, le 6 avril 1994, contre l'avion du président rwandais Juvénal Habyarimana a déclenché le génocide au Rwanda. Si l'on admet ce fait déjà connu, la question se pose aujourd'hui de savoir pourquoi les témoignages des trois soldats tutsis qui affirment avoir fait partie, *« sous commandement »* du général Paul Kagamé, d'un commando d'élite connu sous le nom de *« Network »* et qui, *« avec l'aide d'un gouvernement étranger »*, a abattu l'avion présidentiel, n'ont jamais intéressé personne ?

Les allégations de ces soldats sont contenues dans un rapport interne de l'ONU classé confidentiel, rédigé par un enquêteur du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Les informations contenues dans ce document, enterré depuis sa rédaction le 1er août 1997, n'ont jamais été vérifiées.

Obtenu par *Le Monde* le lundi 17 avril, ce rapport confidentiel de trois pages a été écrit par l'avocat australien Michael Hourigan, qui a dirigé, d'avril 1996 à mai 1997, une équipe d'enquêteurs du TPIR chargée d'identifier les responsables des massacres. Il y fait part de plusieurs hypothèses sur l'attentat contre l'avion présidentiel, basées sur des témoignages recueillis par ses enquêteurs au Rwanda. Le degré de *« crédibilité »* du rapport est indiqué par le chiffre de « 2 » qui, selon l'auteur, signifie : *« Informations probablement vraies mais non vérifiées. »*

Outre des informations sur les préparatifs du génocide par les milices extrémistes hutues, déjà largement rapportées dans la presse, Me Hourigan fait part de renseignements qui engageraient la responsabilité personnelle du nouveau président rwandais, Paul Kagamé, dans l'attentant contre l'avion de feu Juvénal Habyarimana. Dans le quatrième paragraphe de son document, Me Hourigan écrit : *« Au départ, suite à nos investigations, nous avions déduit que le double assassinat du président rwandais et de son homologue burundais était l'œuvre des extrémistes hutus à l'intérieur même de la famille de M. Habyarimana. »* Mais il ajoute : *« Cependant nos enquêteurs ont, depuis, recueilli des témoignages de trois sources au sein même du régime tutsi à Kigali qui affirment avoir fait parti d'un "commando d'élite secret", appelé le "Network", qui, avec l'assistance d'un gouvernement étranger, a abattu l'avion présidentiel. »*

Ces sources identifient, selon le rapport, *« le général Paul Kagamé comme ayant été commandant de l'ensemble des opérations de "Network" »*. Me Hourigan ajoute que ces sources tutsies lui ont *« fourni des détails précis sur l'opération ainsi que les noms, rangs et rôles de chaque soldat impliqué »* dans l'attentat, mais il ne les révèle pas dans son document. Ces sources auraient aussi affirmé être en mesure de fournir au Tribunal *« des documents authentiques »* corroborant leurs allégations contre M. Kagamé. Me Hourigan souligne que ces informations *« correspondent aux allégations des extrémistes hutus qui ont toujours maintenu le fait que leur président avait été assassiné par le Front patriotique rwandais »*.

PAS D'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

Deux de ces soldats tutsis du FPR s'étaient même portés volontaires, selon le rapport, pour coopérer avec les enquêteurs du TPIR *« à condition que leur sécurité soit garantie »*. Me Hourigan écrit avoir *« partagé »* ces informations avec le procureur du TPIR, Mme Louise Arbour, qui, *« bien qu'intéressée »*, a finalement décidé que *« le sujet ne relevait pas de la compétence du Tribunal et ainsi ne ferait pas l'objet d'enquêtes complémentaires »*.

Décrivant en outre et en grand détail le contenu d'un câble communiqué en janvier 1994 aux Nations unies par le commandant de la force de l'ONU au Rwanda, le général canadien Roméo Dallaire, sur les préparatifs du génocide, Me Hourigan fait part avec amertume de sa *« déception »* face à la décision du gouvernement canadien et celle des Nations unies qui, *« en dépit d'un nombre considérable de discussions »*, ont finalement décidé d'*« interdire »* au général Dallaire de témoigner devant un tribunal belge chargé d'une enquête sur le génocide . *« Ils ont bâillonné le général Dallaire »*, estime l'auteur du rapport.

Me Hourigan se plaint par ailleurs de l'absence de volonté des gouvernements à coopérer avec les enquêteurs du TPIR. Depuis le génocide, dit-il, *« le Tribunal n'a reçu aucune assistance des gouvernements, ni de leurs services de renseignements ni même de l'ONU »*. Sa propre équipe, explique-t-il, a été *« absolument privée de toutes sources de renseignement en ce qui concerne les préparatifs du génocide de 1994 »*.

Mentionné pour la première fois, le 1er mars, par le quotidien canadien *National Post*, l'existence du rapport de Michael Hourigan a longtemps été niée à l'ONU. Harcelés par les journalistes, les responsables onusiens ont finalement reconnu l'avoir *« découvert »*, en précisant qu'il avait été rédigé *« de la propre initiative »* de l'avocat australien et qu'il avait été transmis au tribunal d'Arusha. Le TPIR a formellement nié l'avoir reçu.

Le Monde a alors décidé d'aller à la source. Un peu plus coopératif, Me Hourigan, contacté à Atlanta le 30 mars, a reconnu avoir rédigé le document en août 1997 et l'avoir transmis *« à* [ses] *supérieurs »*. L'avocat, qui, nous a-t-il assuré, n'a pas gardé de copie de son rapport, a refusé d'en dire plus sur son contenu. Il représente actuellement deux familles tutsies rwandaises qui tentent de poursuivre l'ONU pour non-assistance à personnes en danger lors du génocide.

Pourquoi le TPIR n'a-t-il jamais donné suite aux informations recueillies par Me Hourigan ? La réponse n'a pas varié : *« Le TPIR n'est pas chargé de conduire une enquête sur l'assassinat du président Habyarimana, mais de la poursuite des génocidaires »*, nous a répondu lundi le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Le fameux rapport de Me Hourigan pourrait, peut-être maintenant, après trois ans, être utile au juge français qui, selon M. Eckhard, aurait d'ores et déjà entamé une enquête sur l'origine de l'attentat contre l'avion, piloté par un équipage de trois Français.

Afsané Bassir Pour

L'homme fort du Rwanda devient chef de l'Etat

LE GÉNÉRAL Paul Kagamé est devenu, lundi 17 avril, président de la République du Rwanda. Il a été désigné par les députés de l'Assemblée nationale transitoire (ANT) et le gouvernement réunis, par 81 voix contre 5 à son unique « concurrent » pour la magistrature suprême, Charles Murigande, secrétaire général du Front patriotique rwandais (FPR, au pouvoir).

Paul Kagamé, un Tutsi de quarante-trois ans, était jusqu'à présent vice-président et ministre de la défense. Il assurait l'intérim de la présidence de la République depuis la démission, le 23 mars, de son prédécesseur, Pasteur Bizimungu, un Hutu. M. Kagamé est également le président du FPR, l'ancienne rébellion à majorité tutsie qui a accédé au pouvoir en juillet 1994 en renversant le régime hutu responsable du génocide contre les Tutsis. Conformément à la Constitution en vigueur depuis lors, les présidents de la République rwandaise doivent être issus des rangs du FPR.

Souvent considéré comme l'homme fort du Rwanda, chef militaire et dirigeant de fait le pays, le général Kagamé associe désormais au grand jour le pouvoir à la fonction. *« Vous venez de m'élire pour diriger la transition, une période difficile pour préparer les Rwandais au développement durable basé sur le respect des droits de chacun et l'Etat de droit »*, a déclaré le nouveau président dans son discours en kinyarwanda après son élection.

Il doit théoriquement gérer les trois dernières années de la période de « transition » au Rwanda, qui a débuté après le génocide de 1994. Les massacres, orchestrés et perpétrés par le pouvoir et la majorité hutus, ont fait plus de 500 000 morts parmi les Tutsis et les Hutus modérés entre avril et juillet 1994.

Conformément à la Loi fondamentale, M. Kagamé va devoir démissionner de l'Armée patriotique rwandaise (APR) et abandonner le ministère de la défense qu'il occupait depuis 1994. Mais, en tant que chef de l'Etat, il est automatiquement commandant en chef des armées. – *(AFP.)*

Le président Mugabe modère sa position dans la crise au Zimbabwe

Le chef de l'Etat a rencontré une délégation de fermiers blancs et a exprimé des regrets après l'assassinat de l'un d'entre eux

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Sous la pression de la communauté internationale, le président du Zimbabwe, Robert Mugabe, a pour la première fois, lundi 17 avril, exprimé des regrets quant à la tournure violente qu'a prise le mouvement d'occupation des terres, provoquant la mort d'un fermier blanc, David Stevens, samedi soir. Il a rencontré lundi trois dirigeants de l'Union des fermiers commerciaux (CFU), dont le président Tim Hemwood. *« Il s'est engagé à ce que les choses reviennent à la normale »*, a déclaré ce dernier au terme de l'entretien. Robert Mugabe devait rencontrer, mardi, les anciens combattants de la guerre d'indépendance, les « vétérans », et il a promis de réunir prochainement fermiers blancs, « vétérans » et ministres pour trouver une issue à la crise.

Les violences du week-end ont provoqué un mouvement de panique dans la minorité blanche. Certains fermiers blancs ont décidé d'évacuer leur famille vers la capitale Harare ou vers les pays voisins. Face à la gravité de la situation, les fermiers blancs cherchent tous les moyens pour rester en contact et protéger leurs biens. Ils communiquent par Internet, utilisent des radios à ondes courtes, et surveillent parfois les mouvements des « vétérans » avec leurs avions de tourisme.

Depuis l'intervention de Robert Mugabe de lundi, des ministres qui avaient fait campagne pour le renforcement du mouvement d'occupation des terres appellent désormais à un retour au calme, voire à l'évacuation des fermes par les « vétérans », sans intervention de la police.

RÉACTION SUD-AFRICAINE

Néanmoins, la tension reste forte dans un rayon de 200 km autour de Harare. Au-delà, il semble que des fermiers essayent de trouver un *modus vivendi* avec ceux qui les occupent. Des rencontres entre squatters et fermiers se sont ainsi tenues dans la province du Mashonaland et au sud de la capitale, dans la province de Guruwe.

Ces réunions ne suffisent pas à rassurer les quelque 70 000 Blancs, dont 20 000 d'origine britannique. La majorité d'entre eux ont choisi de devenir Zimbabwéens au lendemain de l'indépendance en 1980, la nouvelle Constitution n'autorisant pas la double nationalité. Aujourd'hui, ils demandent à être réintégrés dans leur nationalité britannique afin d'obtenir un passeport. Les vols au départ d'Harare sont pleins. Des tractations ont commencé pour envisager des installations de fermiers dans les pays avoisinants.

Pour la première fois, l'Afrique du Sud a officiellement réagi aux événements. Devant les représentants des pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), le vice-président Jacob Zuma s'est inquiété des conséquences de l'effondrement du Zimbabwe. Plusieurs dirigeants de pays africains – Nigeria, Mozambique, Algérie et Afrique du Sud – ont été sollicités par le ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook, pour intervenir auprès de Robert Mugabe.

Anne Dissez

ATTENTION!
À PARTIR DU 19 AVRIL, qxl.fr LANCE
LES ENCHÈRES EN TEMPS RÉEL
ET INTERDIT SON SITE
1/ AUX FEMMES ENCEINTES
2/ AUX PERSONNES CARDIAQUES
3/ AUX ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

www.qxl.fr

LES ENCHÈRES EN TEMPS RÉEL
reproduisent toute l'émotion, le suspense et l'intensité des salles de ventes. Pour l'occasion, qxl.fr organise le 19 avril une jounée d'enchères en temps réel. De nouveaux produits hi-tech toutes les demi-heures. Inscrivez-vous dés maintenant.

TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE AUX ENCHÈRES SUR LE NET.

Les Etats africains rétablissent l'interdiction du commerce de l'ivoire

Un accord est trouvé au nom de « l'unité de l'Afrique »

Réunies à Nairobi dans le cadre de la Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites), 151 nations se sont accordées, lundi 17 avril, pour maintenir l'embargo sur le commerce de l'ivoire pendant les deux prochaines années. Cette décision, saluée par la plupart des écologistes, résulte d'un compromis politique entre pays africains, qui ont voulu éviter l'affrontement.

LES PRONOSTICS ont donc été démentis, qui prévoyaient que la Convention sur le commerce international des espèces menacées (Cites), réunie à Nairobi depuis le 10 avril, confirmerait la possibilité de commercialiser l'ivoire d'éléphant, qu'elle avait ouverte en 1997. A la surprise générale, les groupes de pays – essentiellement africains – qui s'opposaient sur cette question ont trouvé un accord, lundi 17 avril, pour maintenir l'interdiction du commerce de l'ivoire pendant au moins deux ans, sans pour autant fermer sa possibilité théorique.

Instauré en 1989, l'embargo sur l'ivoire s'était imposé après une décennie de chasse intensive, qui avait fait passer les populations d'éléphants d'Afrique de près de 1,3 million d'individus à moins de 600 000. L'interdiction a atteint son but, enrayant le carnage qui menaçait la survie du plus grand mammifère terrestre. En Afrique australe, notamment, les populations ont recommencé à croître rapidement, ce qui suscite un conflit latent entre les hardes de *Loxodonta africana* et les agriculteurs.

Les gestionnaires de la faune en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Bostwana et en Namibie sont donc régulièrement amenés à tuer des animaux en surplus. Ces quatre pays demandaient, et ont obtenu en 1997, de pouvoir déclasser leurs populations d'éléphants de l'annexe I de la Cites (commerce interdit) à l'annexe II (commerce autorisé sous contrôle), afin de vendre des quantités limitées d'ivoire au Japon. Ce revirement était critiqué par la majorité des autres Etats africains et nombre d'ONG (organisations non gouvernementales) qui estiment que la reprise du commerce de l'ivoire, même sous condition, envoie un signal négatif aux braconniers. Plusieurs enquêtes de l'Environmental Investigation Agency (Londres) ou de Save The Elephants (Nairobi), publiées à l'ouverture de la Conférence, concluent à une reprise du braconnage et du marché noir de l'ivoire. Les services officiels du Kenya et de l'Inde estiment également que le braconnage a repris depuis 1997. Ces deux pays ont donc proposé que tous les éléphants soient reclassés en annexe I.

PROCHAINE CONFÉRENCE EN 2003

Le débat aurait pu s'enfermer dans une querelle d'experts : les chiffres avancés sont contestés, notamment par Traffic, une division du WWF (Fonds mondial pour la nature), mais les systèmes officiels MIKE et ETIS de contrôle du braconnage ne sont pas opérationnels. Plutôt que l'affrontement, les délégués ont donc élaboré un compromis : les pays d'Afrique australe retirent leur demande de commercialiser l'ivoire, mais se voient reconnaître le classement de leurs populations d'éléphants en annexe II.

La question du commerce sera réexaminée lors de la prochaine conférence de la Cites, en 2003. L'accord a été salué comme un succès politique et un signe de la capacité des Africains à s'entendre sur un problème commun : *« Nous n'avons pas retiré nos propositions parce qu'elles seraient déraisonnables,* a dit Gaylard Komana, un délégué du Bostwana cité par Environment News Service, *nous l'avons fait pour l'unité de l'Afrique. »*

Hervé Kempf

Mobilisation en faveur des militants d'Attac en Tunisie

L'ÉTAT DE SANTÉ de Taoufik Ben Brik, en grève de la faim depuis le 3 avril, se dégrade de jour en jour. Le journaliste, âgé de trente-neuf ans, refuse de suspendre son mouvement et déclare qu'il ira jusqu'au bout de ses forces. Gréviste emblématique *« au nom de tous ceux qui sont privés de passeport, de téléphone et de courrier en Tunisie »*, il affirme n'avoir d'autre choix que *« la citoyenneté ou la mort »*. Taoufik Ben Brik a comparu trois fois en quinze jours devant un juge d'instruction, pour répondre de plusieurs articles publiés dans la presse étrangère, portant sur le problème des libertés en Tunisie.

Selon ses proches, M. Ben Brik a fait, lors de ses interrogatoires, *« le procès du naufrage du journalisme en Tunisie »*, et souligné que *« tout est tabou dans le pays : la police, la corruption, la torture, l'état des libertés, les émeutes, les grèves, les manifestations, et les obsèques cachées de Bourguiba ». « La Tunisie est le seul pays au monde où les trains arrivent toujours à l'heure »*, a encore déclaré le journaliste au juge d'instruction, avant de lui dénier le droit de juger ses articles. Le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu par le pouvoir) redoute *« que ce combat pour des droits légitimes ne débouche sur un suicide public. »*

Cette grève de la faim intervient dans un contexte de contestation et de mobilisation grandissantes, à l'intérieur et à l'extérieur de la Tunisie. Le 8 avril, Fathi Chamkhi, président d'Attac pour la Tunisie (intitulée Raid), et Mohamed Chourabi, lui aussi membre de cette association, ont été arrêtés alors qu'ils faisaient des photocopies dans une boutique, à une trentaine de kilomètres de la capitale. Le propriétaire de la photocopieuse, Iheb Heni, a également été interpellé. Détenus à la prison de Mornag, les trois hommes ont été inculpés pour *« diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public, appel aux citoyens à violer les lois du pays, appartenance à une association non reconnue »* et comparaîtront devant un juge jeudi 20 avril.

« PRISONNIERS D'OPINION »

Amnesty International a annoncé qu'il les considérait comme des prisonniers d'opinion. Attac Tunisie a pour objectif de lutter contre la mondialisation financière, mais elle attend, depuis le mois de septembre 1999, d'être légalisée. Dès le premier jour, elle s'est heurtée à l'une des méthodes de l'administration tunisienne, dénoncées récemment à Genève par le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'expression : la non-délivrance, par le ministère de l'intérieur, d'un récépissé de dépôt de ses statuts, ce qui l'a placée de fait dans l'illégalité.

Plus les jours passent, plus les ONG de tous horizons unissent leurs luttes contre le régime Ben Ali. En Tunisie même, des grèves de la faim tournantes, observées par des femmes, des étudiants, des avocats, auxquels viennent de se joindre les membres du CNLT, ont lieu depuis le début de la semaine, en signe de solidarité avec Taoufik Ben Brik. Attac France invite ses sympathisants à se rassembler cette semaine devant les ambassades et les consulats de Tunisie à Paris, Lyon, Genève et Bruxelles notamment. L'association tiendra une conférence de presse jeudi 20 avril, au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Pour leur part, les autorités tunisiennes se refusent à tout dialogue et à tout commentaire.

Florence Beaugé

« Nettoyage ethnique » en Birmanie chez les musulmans Rohingyas

UNE ÉPURATION ethnique silencieuse est en cours à l'ouest de la Birmanie, dans l'Etat de l'Arakan : un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) vient rappeler le sort de la minorité musulmane des Rohingyas, qui continue d'être la victime, dans l'indifférence générale, d'une répression constante de la part du régime birman. En 1992, deux cent soixante mille Rohingyas avaient fui leur pays pour se réfugier au Bangladesh voisin. La plupart d'entre eux sont, par la suite, rentrés en Birmanie, mais un nouvel exode, plus discret celui-là, vide chaque jour l'Arakan de ces musulmans qui représentent environ un tiers des trois millions d'habitants de l'Etat.

Le rapport de la FIDH, établi à partir de témoignages recueillis à la fois au Bangladesh, chez les réfugiés, mais aussi en Birmanie, détaille la réalité quotidienne de ces Rohingyas, soumis au travail forcé, croulant sous le poids de taxations abusives, victimes parfois d'exécutions extra-judiciaires, et que le régime de Rangoun s'emploie notamment à regrouper dans le nord de l'Arakan pour définir des régions *« ethniquement pures »*, permettant l'établissement de colons bouddhistes birmans.

RÔLE AMBIGU DU HCR

Selon les enquêteurs de la FIDH, *« toutes les informations tendent à montrer que le gouvernement birman cherche à vider l'Arakan de sa population Rohingya, mais de façon insidieuse et progressive, de manière à ne pas attirer l'attention de la communauté internationale »*... Une communauté qui s'était émue, en 1992, quand l'exode massif de la minorité musulmane avait commencé. A ce sujet, la FIDH insiste sur le rôle ambigu joué par le Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies (UNHCR) qui a *« incité les réfugiés à retourner en Birmanie en se portant en quelque sorte garant de la sécurité des personnes qui repartiraient du Bangladesh »*. Le HCR affirme, en outre, aujourd'hui que les nouveaux réfugiés sont des *« migrants économiques »* alors que leur fuite de la Birmanie *« a des raisons éminements politiques. Le comportement du HCR ressemble à une forme de complicité objective avec le gouvernement de Rangoon »*, affirme-t-on à la FIDH.

Les Rohingyas ne sont certes pas les seuls à subir le joug du régime militaire de Rangoun, l'un des plus répressifs de la planète. Mais, en tant que musulmans, ils semblent être les victimes d'une discrimination supplémentaire : aux termes d'une loi sur la citoyenneté, promulgée en 1982, les Rohingyas ne sont même plus, comme d'autres minorités du pays, reconnus citoyens de l'Union birmane...

Bruno Philip

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES
ENVIE D'ALLER EN ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE ?
ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 780F*
N° Indigo 0803 044 045
0,99TTC/MIN
* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 30/06/00
SEAFRANCE SEALINK
Découvrez les Ferries à la française.
Licence 075950247 RCS PARIS B 377 524 319 Garanti par le Crédit du Nord.

Washington reporte une vente de navires de guerre à Taïwan

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont décidé, lundi 17 avril, de reporter la vente de quatre frégates lance-missiles antimissiles et antiaériens Aegis (bouclier, en grec) à Taïwan. La Maison Blanche demande des études nouvelles sur les besoins taïwanais qui, outre les frégates dont le coût unitaire dépasse le milliard de dollars (autant d'euros), concernent des sous-marins et des avions de patrouille maritime.
Cet ajournement devrait éviter d'entraîner, pour un certain temps, une crise grave avec Pékin, qui s'oppose à des ventes d'armes aussi modernes. Le système Aegis donnerait à Taïpeh une capacité, à partir de la mer, de neutraliser des missiles offensifs chinois. La décision de l'administration Clinton risque d'être vivement contestée par la majorité républicaine, au Congrès, qui veut, au contraire, renforcer les liens de sécurité entre Washington et Taïwan face aux menaces d'intervention militaire agitées par la Chine. – *(AFP.)*

Moscou tarde à détruire ses armes chimiques

MOSCOU. La Russie sera incapable de détruire ses armes chimiques d'ici à 2007, comme prévu par les traités internationaux de 1997, pour des raisons financières, a indiqué, lundi 17 avril, le chef des forces russes de défense chimique et biologique. *« Nous avons en gros quatre ans de retard sur le programme*, a déclaré le général Stanislav Petrov. *La Russie est techniquement capable de détruire ses armes chimiques dans les délais, mais le manque de crédits ne le permet pas. »*
La Russie devait commencer à détruire 1 % de son stock avant fin avril. Le Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a reporté d'un an le délai de grâce. Au total, la Russie est tenue de détruire son stock de 40 000 tonnes au 29 avril 2007. Elle réclame une aide financière internationale pour atteindre ce but. Plusieurs pays ont déjà accepté d'apporter leur contribution, comme les Etats-Unis, les membres de l'Union européenne, la Suède et la Norvège. – *(AFP.)*

L'écologiste russe Alexandre Nikitine est définitivement acquitté

MOSCOU. La Cour suprême de Russie a confirmé, lundi 17 avril, l'acquittement du capitaine Alexandre Nikitine, qui avait été poursuivi pour avoir transmis à une organisation écologiste norvégienne des informations concernant la flotte nucléaire russe, a rapporté l'agence Interfax. Après quatre ans de procédure, M. Nikitine, quarante-six ans, avait été acquitté en décembre 1999 de l'accusation de crime de *« haute trahison »* par un tribunal de Saint-Pétersbourg. Le parquet s'était alors pourvu en cassation devant la Cour suprême. L'officier avait été arrêté le 6 février 1996 et inculpé par le FSB (service fédéral de sécurité, ex-KGB) de haute trahison et d'espionnage. Mis en liberté provisoire en décembre 1996 avec interdiction de quitter la Russie, il avait toujours proclamé son innocence.- *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRLANDE : le premier ministre britannique Tony Blair** s'implique une nouvelle fois personnellement dans les efforts pour relancer le processus de paix en Irlande du Nord, en se rendant mardi 18 avril dans la province pour *« écouter »* les protagonistes de la crise. Le chef du gouvernement britannique a fait savoir qu'il ne fallait pas attendre de miracle de sa visite. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan** a souhaité, lundi 17 avril, que l'explosion qui a ravagé vendredi l'aéroport de Kinshasa n'aie pas de conséquences sur le fragile processus de paix en République démocratique du Congo. L'incendie survenu dans un dépôt de munitions à l'aéroport de Ndjili, à l'est de Kinshasa, a fait 104 morts, a annoncé lundi le gouverneur de la ville, Théophile Mbemba Fundu. La cause de l'incendie n'était pas encore connue mais les autorités congolaises ont évoqué la possibilité d'un *« sabotage »*. L'ONU exige un arrêt des hostilités et des garanties de sécurité avant de déployer 500 observateurs militaires avec une force de protection de 5 000 hommes. – *(AFP.)*

■ **INDE : le président Jacques Chirac a déclaré lundi 17 avril que l'Inde** avait *« naturellement vocation »* à devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. *« Oui, l'Inde a naturellement vocation à devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies ! La France soutient et soutiendra votre candidature »*, a indiqué M. Chirac au cours du toast précédant le dîner offert en l'honneur du président indien, Kocheril Raman Narayanan, à l'Elysée. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le directeur général de la deuxième chaîne de télévision** publique 2 M, Larbi Belarbi, a été limogé en compagnie du directeur des programmes et du rédacteur en chef, a annoncé, lundi 17 avril, le ministre de la communication, Mohamed Larbi Messari. Selon un communiqué de 2 M, ces limogeages sont consécutifs à *« une faute professionnelle caractérisée enregistrée le 14 avril 2000 à l'antenne »*. Cette *« faute »*, estime-t-on dans la capitale, aurait été commise lors d'une revue de presse dans laquelle un journaliste a présenté la « une » sur le Sahara du dernier numéro de l'hebdomadaire *Le Journal*, interdit le lendemain sur décision du premier ministre pour avoir publié un entretien avec le président du Polisario, Mohammed Abdelaziz.– *(AFP.)*

■ **LIBAN : un ouvrier syrien a été tué et trois de ses collègues** blessés mardi par des tirs d'obus en provenance de la zone occupée par Israël dans le sud du Liban, a-t-on appris auprès des services de sécurité. Les obus se sont abattus sur la maison occupée par les quatre hommes dans le village de Majdal Silim, en bordure de la ligne de démarcation. Ces tirs d'artillerie faisaient suite au bombardement au mortier par le Hezbollah d'un poste de l'Armée du Liban sud (ALS), milice supplétive de l'armée israélienne financée par Israël. – *(AFP.)*

Vives critiques américaines contre le FMI et la Banque mondiale

WASHINGTON. En clôture de leurs assemblées générales de printemps, la Banque mondiale et le FMI ont créé, lundi 17 avril, un comité mixte d'exécution (JIC) qui sera chargé de coordonner le travail des deux institutions dans des domaines tels que la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE, en anglais HIPC) ou le programme de réduction de la pauvreté (PRSP). Il supervisera leur travail, résoudra les différends et fera rapport au comité exécutif. Cette meilleure gestion était réclamée par les pays membres.
Au cours de la réunion, le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a vivement critiqué les deux institutions dénonçant *« la multiplication des objectifs irréalistes »* et *« les cas trop fréquents où l'on note un fossé entre la politique* (...) *et les résultats réels sur le terrain »*. Il a cité un projet au Tibet, prévoyant de déplacer 50 000 personnes, qui *« a érodé la crédibilité »* de la Banque, et l'Ouganda, où le président Museveni s'est offert un avion d'affaires de 30 millions de dollars, l'équivalent de sa remise de dette par le FMI. – *(Corresp.)*

SOCIAL **Le gouvernement achève la préparation d'un projet de loi dit de « modernisation sociale » dont un des principaux volets est consacré à la formation professionnelle. Ce texte prévoit la reconnaissance de l'expérience professionnelle, acquise dans une entreprise, une association ou un syndicat, comme ouvrant droit à l'acquisition des titres professionnels, sauf pour les emplois soumis à concours. ● LE PROJET comporte aussi une réforme des circuits de financement de l'apprentissage, en réduisant, notamment, de six cents à deux cents le nombre des organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage. ● D'AUTRES DISPOSITIONS, inscrites dans ce texte dont le conseil des ministres prendra connaissance en mai, portent sur le droit de licenciement, sans préjuger de l'issue des discussions en cours entre le patronat et les syndicats.**

Les diplômes pourraient valider l'expérience professionnelle

Le projet de loi sur la modernisation sociale préparé par le gouvernement comporte « une petite révolution », selon Nicole Péry : l'obtention de titres professionnels en considération des acquis et non plus seulement d'une formation serait favorisée

ANNONCÉE par le gouvernement depuis deux ans, la réforme du système de formation professionnelle, dont Lionel Jospin entend faire, avec les retraites, l'un de ses chantiers « d'avenir », est désormais à l'ordre du jour. Le dispositif actuel, que la secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, Nicole Péry, juge *« inefficace, inégalitaire, complexe et inadapté au marché du travail »*, doit faire l'objet d'une première série de mesures inscrites dans le projet de loi de « modernisation sociale » que le gouvernement, après une ultime réunion interministérielle, lundi 17 avril, s'apprête à transmettre au Conseil d'Etat.

Si le meilleur reste à venir – la création d'un droit individuel à la formation tout au long de la vie et tranférable d'une entreprise à l'autre –, le premier volet de la réforme, portant sur la validation des acquis professionnels (VAP), constitue déjà *« une petite révolution »* aux yeux de Mme Péry. Le projet de loi reconnaît, en effet, à chacun le droit de faire certifier des compétences acquises aussi bien dans le cadre d'une activité professionnelle que dans celui d'une association ou d'un syndicat, en vue d'acquérir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle. La révolution consiste à placer, pour la première fois, sur un même plan, les voies traditionnelles de l'école, de l'université, de l'apprentissage ou de la formation continue, avec celle de la reconnaissance de l'expérience sociale ou professionnelle du candidat, à laquelle le projet de loi confère *« les mêmes effets que les autres modes de contrôle des connaissances et aptitudes »*.

Le dispositif de VAP, institué par la loi du 20 juillet 1992, permettait déjà à un salarié ayant au minimum cinq ans d'expérience professionnelle de faire valoir ses acquis pour être dispensé d'une partie des épreuves d'un diplôme, mais jamais de la totalité. Limitée aux seuls titres de l'éducation nationale, du ministère de l'agriculture et, depuis peu, de la jeunesse et des sports, la procédure gardait un caractère dissuasif en obligeant le candidat à remplir au préalable un dossier de « preuves » extrêmement compliqué.

Dans le nouveau dispositif, la durée minimum d'expérience requise, abaissée à trois ans, ouvre la voie à l'acquisition, *« en tout ou en partie »*, de tous les titres professionnels recensés *« sur l'ensemble du territoire »*, à l'exception toutefois des professions soumises à concours. Cerise sur le gâteau : si un candidat n'a pas toutes les compétences requises pour obtenir la qualification sanctionnée par un diplôme, il devra passer des épreuves supplémentaires adaptées à son profil, qui pourront être évaluées « en situation ». Le candidat se trouvera dans une logique de soutenance, précise-t-on au cabinet de Mme Péry. Après avoir constitué son patrimoine d'expériences, il devra le défendre devant un jury. Cela ressemblera plus à une procédure de recrutement qu'à un examen proprement dit.

Le texte ne rompt pas seulement avec la tradition selon laquelle tout diplôme sanctionne une formation. En dissociant totalement le titre de la voie pour y accéder, le projet de loi remet aussi en question, in fine, tout l'édifice d'homologation des diplômes... privés. Entre l'organisme de formation, la formation elle-même et le diplôme, on ne savait plus très bien ce qui était homologué, dit-on au cabinet de Mme Péry, où l'on souhaite rendre les systèmes de certification de la qualification professionnelle plus cohérents et plus lisibles.

ARGUMENT COMMERCIAL RÉDUIT

Pour cela, le projet de loi prévoit la création, à partir du 1er janvier 2001, d'une commission nationale de certification, *« instance à caractère interprofessionnel et interministériel »*, placée sous l'autorité du premier ministre et chargée de constituer un répertoire national des certifications professionnelles selon deux modalités, l'enregistrement direct des titres et diplômes délivrés par l'Etat, et l'enregistrement après instruction pour toutes les autres certifications.

Pour être homologués, l'ensemble des titres, classés par domaine d'activité et par niveau, devront ainsi répondre à un certain nombre d'exigences communes : description des fonctions et des activités de travail visées, jury indépendant des organismes de formation et accessibilité par la voie de la formation ou par celle de la VAP. La commission aura en outre la charge de *« signaler les éventuelles correspondances »* entre ces diplômes.

Si toutes les questions délicates sur la composition de cette commission ou l'étendue de ses pouvoirs ont été renvoyées à des décrets ultérieurs, les chambres consulaires et les organismes privés voient déjà d'un très mauvais œil des procédures qui rendraient leurs titres accessibles indépendamment de toute formation. Ces organismes ont toujours fait de l'homologation de leurs propres diplômes un argument commercial pour vendre des formations. En outre, obligation leur serait faite, pour voir leurs titres homologués, de les inscrire dans un répertoire qui en dévoilerait tous les « secrets de fabrication ».

« Avant d'inscrire un nouveau diplôme dans le répertoire, la commission devra vérifier qu'il ne "doublonne" pas avec les titres de l'Etat, qui vont couvrir 90 % à 95 % du champ de la formation professionnelle », s'alarme Patrice Omnes, directeur du département formation de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie. Dominique de Calan, délégué général adjoint de la puissante Union des industries métallurgiques et minières, voit dans la VAP *« une excellente mesure »*, en observant qu'elle va peut-être *« ramener le diplôme à ce qu'il est vraiment : une aide à l'individu et le constat d'un certain nombre de savoirs »*. La fin d'un mythe ?

Alexandre Garcia

Le ministère de la justice évoque des « dérives »

Stages fictifs, majorations de dépenses ouvrant droit à subventions, prises illégales d'intérêt, détournements de fonds consacrés à la formation : tels sont quelques-uns des *« risques maximums de dérive »* recensés par le ministère de la justice dans un chapitre sur la formation professionnelle tiré du rapport annuel du Service central de prévention de la corruption (SCPC). D'après ce document, ces risques sont liés à plusieurs causes : le système de formation professionnelle repose sur un édifice complexe qui rend difficile tout contrôle, les prestations sont immatérielles et les fonds collectés autorisent de multiples montages frauduleux.

Créé par la loi du 29 janvier 1993, mais doté de pouvoirs d'investigation restreints, le SCPC est chargé de *« centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits de corruption active ou passive »*. De janvier 1998 à octobre 1999, il a été saisi de 144 dossiers et a rendu 28 avis ayant entraîné 6 saisines de la justice.

37 000 organismes de formation sur le marché

● **Public.** Chaque année, environ un tiers de la population active bénéficie d'une action de formation (près de dix millions de stagiaires en 1996) intégrée dans le temps de travail. Dans les entreprises, 3,7 millions de salariés ont bénéficié d'un plan de formation en 1996, mais seulement trente mille d'un congé individuel de formation.

● **Financement.** En 1997, la dépense d'éducation a atteint 592 milliards de francs en France (7,3 %, du produit intérieur brut). Sur cette somme, 138 milliards de francs ont été consacrés à la formation professionnelle : 56 milliards de francs ont été versés par l'Etat, dont 25 milliards pour ses propres agents ; 55 milliards de francs par les entreprises ; 13 milliards de francs par les régions ; 14 milliards de francs sont d'origines diverses, dont l'Unedic (assurance-chômage). Plus de la moitié des sommes versées (72 milliards de francs) est destinée à la rémunération des stagiaires et aux exonérations de charges sociales, ainsi qu'aux dépenses d'investissement. Le reste correspond au financement de la production de formation.

● **Les inégalités d'accès.** 10 % des salariés des PME de dix à vingt salariés bénéficient d'actions de formation, contre 46 % dans les entreprises de plus de deux mille salariés. 16 %, environ, des ouvriers non qualifiés bénéficient d'actions de formation, contre 50 % des ingénieurs et cadres.

● **Organismes dispensateurs.** Plus de trente-sept mille organismes se partagent le marché de la formation professionnelle, dont l'accès est libre, pour un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs en 1996. Le secteur de la formation occupe environ cent mille personnes. Il a « produit », en 1996, près de 102 millions d'heures d'enseignement. La durée moyenne des interventions est proche de 250 heures.

Une remise en ordre de l'apprentissage

Le gouvernement veut clarifier les règles de financement et réduire les inégalités entre CFA

EN ATTENDANT que le Medef et les organisations syndicales abordent, au second semestre, le thème de la formation professionnelle dans le cadre du chantier de « refondation sociale » lancé par l'organisation patronale, Nicole Péry, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, tente avec pragmatisme de faire avancer sa réforme, pas à pas, sur tous les points qui ne relèvent pas d'un accord interprofessionnel.

Avec la validation des acquis professionnels, le gouvernement a ainsi profité du projet de loi de modernisation sociale pour entreprendre une clarification des circuits de financement de l'apprentissage. Pour limiter les *« risques maximum de dérive »* signalés dans un rapport du Service central de prévention de la corruption *(lire ci-dessus)*, le gouvernement prévoit de rendre obligatoire, par décrets, une comptabilité distincte entre les organismes gestionnaires et les centres de formation des apprentis (CFA). Le délai de reversement de la taxe d'apprentissage doit être aussi réduit et une certification des comptes des CFA mise en place à partir de 2002. Le texte prévoit, enfin, l'interdiction de sous-traiter la collecte à des organismes non agréés.

Trois articles du projet doivent, ensuite, permettre de réduire les inégalités de financement entre les CFA, pouvant aller de un à six entre les différentes branches ou entre CFA urbains et ruraux. Cet objectif passerait par l'obligation, pour les établissements, d'afficher leurs coûts de formation par apprenti, jusqu'à présent très opaques.

AGRÉMENTS RÉGIONAUX

Le texte prévoit également la réduction de six cents à deux cents du nombre de collecteurs de la taxe d'apprentissage, en faisant remonter au niveau de la région les agréments jusqu'à présent délivrés par les préfets de département. Les chambres consulaires (d'agriculture, de commerce et de métiers), qui pouvaient collecter localement la taxe, devront désormais s'organiser pour effectuer une collecte régionale. La réduction du nombre d'organismes collecteurs vise aussi à concentrer au niveau de la région des décisions prises au niveau local. Ces mesures, à l'exception du resserrement du délai de collecte, prévu pour 2001, seront applicables en 2002.

Avec la validation des acquis professionnels et le financement de l'apprentissage, Mme Péry amorce ainsi, deux ans après sa nomination au secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, deux des cinq volets de la réforme annoncée en mars 1999 : la professionnalisation des jeunes et la reconnaissance de l'expérience professionnelle tout au long de la vie. Un second exercice législatif, annoncé pour 2001, devrait lui permettre d'en engager la mesure-phare : l'instauration d'un droit individuel à la formation, garanti et transférable d'une entreprise à l'autre, ainsi que l'amélioration du fonctionnement des instances de formation professionnelle entre l'Etat, les partenaires sociaux et les régions. Il ne lui restera plus alors que le chantier de la qualité de la formation professionnelle continue, à propos de laquelle Mme Péry a instauré une « table ronde » associant les organismes de formation, qui devrait rendre ses premières conclusions à la rentrée.

A. Ga.

Une centaines d'articles destinés à « combler des brèches »

LA TÂCHE, ingrate, aura surtout consisté à éliminer tout ce qui pouvait l'être. La réunion interministérielle consacrée, lundi 17 avril, au projet de loi de « modernisation sociale » s'est attachée à limiter le volume du texte destiné à remplacer, sous un nom plus attrayant, le véhicule traditionnel des diverses mesures d'ordre social (DMOS). Au final, il devrait néanmoins comporter plus d'une centaine d'articles sur l'emploi, la discrimination, la formation professionnelle ou encore la santé. C'est que, depuis 1996, il n'y a plus eu de DMOS.

Le Conseil d'Etat devrait recevoir, en fin de semaine, ce texte qui a pris du retard et qui devrait être présenté le 24 ou le 31 mai au conseil des ministres. Ce sera vraisemblablement, le temps d'une première lecture mi-juin, le dernier projet examiné avant la fin de la session parlementaire. Il comportera, aussi, l'abrogation, annoncée depuis deux ans, de la loi Thomas sur les fonds de pension (jamais appliquée), la transposition de la directive européenne sur le travail de nuit des femmes ou bien encore des mesures pour empêcher le FN d'être candidat aux élections prud'homales. Comme pour un emploi, le refus d'un stage pour des motifs discriminatoires sera pénalisé. Quant aux dispositions sur la prestation spécifique dépendance (PSD), elles ont été allégées, Lionel Jospin ayant annoncé que la PSD fera l'objet d'un projet à part. C'est donc sur les volets emploi et formation professionnelle que le gouvernement est le plus attendu mais, gêné par le chantier de la « refondation sociale » initié par le Medef, il a dû réviser ses ambitions.

Bien que régulièrement brandie depuis 1997, la taxation du travail précaire, en particulier, n'est pas à l'ordre du jour. Le projet de loi sur la modernisation sociale se contentera de poser le principe d'une limitation des abus à travers quelques règles. Un salarié employé en contrat à durée déterminée (CDD) pourra, par exemple, rompre son contrat s'il a trouvé un emploi stable à durée indéterminée. Les plages d'intervalle entre l'utilisation de CDD se compteront en jours ouvrables. Un week-end ne suffira plus. Enfin, des sanctions pénales pourront être décidées lorsque les clauses obligatoires du travail précaire n'ont pas été remplies ou que la parité des conditions de travail entre un CDD et un contrat à durée indéterminée (CDI) n'a pas été respectée. Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit avant tout de *« combler des brèches »*.

PÉNALISER LES ABUS

Pour le reste, il faut attendre. A Matignon, on fait valoir qu'il ne faut pas alourdir le texte alors même que les partenaires sociaux n'ont pas fini de discuter. Bien sûr, si, d'aventure, le patronat et les syndicats ne parvenaient pas à trouver entre eux un accord, le gouvernement se réserve la possibilité d'ajouter un amendement « punition » à la reprise des travaux, en octobre. A moins que cette possibilité ne soit laissée aux parlementaires de gauche. Le 4 avril, sur la base d'un rapport de son responsable pour l'emploi, Gaëtan Gorce, le Parti socialiste se prononçait ainsi de nouveau pour *« une pénalisation du recours abusif au travail précaire, par une modulation des allègements de cotisations sociales en fonction du statut de l'emploi »*.

Sur le volet licenciement, l'amendement Michelin, introduit dans la seconde loi sur les 35 heures mais rejeté par le Conseil constitutionnel, devrait réapparaître sous une forme nouvelle. L'obligation de reclassement des salariés, après un plan social, devrait être également renforcée. Là encore, il s'agit d'ajustements.

Isabelle Mandraud

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PREP'ENM
Session intensive d'été
juin / août
✸ Toutes matières écrites et orales
✸ Enseignants : magistrats et avocats
✸ Petits groupes
Taux de réussite exceptionnel.
Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

ESEC
■ cinéma
■ vidéo
■ numérique
■ effets spéciaux
assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques en technologie 2D.
Diplôme homologué par l'État
2 années d'études
www.esec.edu
01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

Hervé de Charette et Alain Juppé prônent le quinquennat

L'ancien ministre plaide pour cette réforme

LES PROCHES de Jacques Chirac sont de plus en plus nombreux à plaider l'institution du quinquennat. Certains d'entre eux en parlent ensemble et poussent le chef de l'Etat à faire aboutir cette réforme rapidement. Hervé de Charette, président délégué de l'UDF et l'un des correspondants de M. Chirac dans le parti de François Bayrou, a rencontré Alain Juppé, fidèle du président de la République, à Bordeaux, lundi 17 avril, pour évoquer le quinquennat, auquel ils sont tous deux favorables.

« BOUGER MAINTENANT »

« Sept ans, c'est en réalité un mandat trop long. (...) *Il faut que les élections collent avec la réalité de la vie. Je souhaite que Jacques Chirac soit l'homme de cette réforme »*, a plaidé M. de Charette lors d'une conférence de presse.

« C'est une bonne chose qu'Alain Juppé en reparle », a expliqué au *Monde*, mardi, M. de Charette. L'ancien premier ministre s'est en effet prononcé pour le quinquennat le 13 décembre 1999, lors d'une réunion publique, puis le 27 mars, dans un entretien au *Figaro*. *« La position d'Alain Juppé ouvre un espace. Une nette majorité de forces politiques sont favorables au quinquennat désormais. Et nous sommes tous deux tombés d'accord pour dire que c'est le moment de le faire. Il faut bouger maintenant »*, ajoute M. de Charette. Le président délégué de l'UDF ajoute qu'à ses yeux, le remplacement du septennat par le quinquennat est une réforme qui se suffit à soi seule et que, pour qu'elle puisse aboutir, *« il ne faut pas y ajouter d'autres réformes qui présidentialiseraient encore plus le régime »*.

Pour l'un comme pour l'autre, l'institution du quinquennat passe par un référendum. Quant à savoir si celui-ci serait le préalable à une élection présidentielle anticipée dans la foulée, comme l'hypothèse en est régulièrement évoquée depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 14 avril), M. de Charette ne le croit pas.

Cécile Chambraud

Le PS confronté à d'ultimes difficultés pour le choix de ses chefs de file aux municipales

Le nouveau ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, sera de nouveau candidat à Blois

Le Parti socialiste dispose de quatre semaines pour désigner ses chefs de file pour les élections municipales dans les villes de plus de 20 000 habitants. Les cas les plus difficiles sont ceux de Strasbourg, où Catherine Trautmann est contestée, de Roanne, où le maire sortant, Jean Auroux, a été devancé, et de Caen, où les adhérents en sont venus aux mains. A Béziers, le désaccord subsiste avec le Parti communiste.

MOINS de quatre semaines : c'est le temps qui reste au Parti socialiste (PS) pour achever l'investiture de ses chefs de file dans les villes de plus de 20 000 habitants pour les élections municipales de 2001. Avant sa convention nationale du 13 mai, il doit boucler ses négociations avec ses partenaires de la majorité, mener à leur terme les votes de désignation par les militants – le dernier aura lieu le 9 mai à Brest – et régler les contentieux nés de primaires entre plusieurs prétendants.

L'accord national du 20 mars avec le Parti communiste français (PCF) avait laissé quatorze primaires en perspective entre communistes et socialistes, un chiffre que Robert Hue et François Hollande s'étaient engagés à réduire de moitié. Les négociations semblent en voie d'achèvement : le PS aurait la tête de liste à Soissons (Aisne), à Beaucaire (Gard) et à Cusset (Allier) tandis que le PCF conduirait la gauche à Amiens (Somme), à Alés (Gard) et à Moulins (Allier). En revanche, aucun compromis n'est en vue à Béziers (Hérault), où devraient s'affronter Alain Barrau, ancien maire et député PS, et Jean-Claude Gayssot, le ministre communiste des transports. Au Havre, où l'universitaire Guy Fleury a été finalement investi chef de file socialiste sans concurrent, le député Paul Dhaille ayant renoncé à se présenter, le PS local refuse d'appliquer l'accord avec le PCF. Or cet accord, avalisé par Laurent Fabius, prévoit que la liste de gauche sera menée par le député communiste Daniel Paul. Avec le Parti radical de gauche (PRG), le PS espère conclure les négociations le 19 avril.

UN PARACHUTE BLÉSOIS

Les désignations des chefs de file socialistes pourraient réserver encore quelques surprises dans la dernière ligne droite. Ainsi à Blois, où le vote des militants avait été reporté pour laisser une porte de sortie à Jack Lang dans l'hypothèse où il ne serait pas investi à Paris, le nouveau ministre de l'éducation nationale a confirmé, dans un fax adressé lundi 17 avril à la fédération du Loir-et-Cher, qu'il était candidat à la candidature pour un troisième mandat. L'ancien ministre de la culture, qui s'était défendu pendant la campagne parisienne d'avoir conservé un parachute blésois, avait laissé, le 27 mars, son rival Bertrand Delanöe seul en piste à Paris, en en faisant l'annonce simultanément à celle de son entrée dans le gouvernement de Lionel Jospin. Pour appliquer la jurisprudence Jospin, M. Lang devrait abandonner, avant la fin du mois, son fauteuil de maire à son deuxième adjoint, Bernard Valette. Mais, au risque de se voir rappeler ses vibrantes professions de foi parisiennes, il sera le seul candidat à l'investiture, jeudi 20 avril, des soixante-dix militants blésois. Comme l'indique le premier fédéral du Loir-et-Cher, Patrick Dugois, *« il y aura pour les militants socialistes comme pour les Blésois un travail d'explication à entreprendre »*. Un autre problème se profile à Béthune, où aucune date n'a été fixée pour le vote des militants. Le premier fédéral du Pas-de-Calais, le rocardien Serge Janquin, hésite encore à accepter un duel entre l'ancien maire Jacques Mellick, dont l'inéligibilité, à la suite de sa condamnation dans l'affaire VA-OM, va prendre fin, et l'actuel, le député Bernard Seux.

Mercredi, la commission nationale du contentieux du PS va commencer l'examen des recours déjà déposés. A Caen, où François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair, conteste la désignation comme chef de file de Louis Mexandeau, la direction nationale semble démunie pour faire la clarté sur les contestations de cartes. D'aucuns imaginent déjà le recours à un troisième homme, le député Philippe Duron, mais cela supposerait au préalable l'invalidation, délicate, de l'élection de M. Mexandeau.

COMMISSION DES CONFLITS

Dans l'immédiat, le militant qui a frappé une trésorière de section de Caen, proche de M. Geindre (*Le Monde* daté 16 et 17 avril), devrait être « suspendu » avant d'être traduit devant la commission des conflits en vue de son exclusion. Les choix des militants à Vandœuvre-les-Nancy (René Mangin) et à Villeurbanne (Jean-Paul Bret) ne devraient pas être remis en cause même si les fédérations sont invitées à mettre de l'ordre dans leurs rangs. A Roanne, Jean Auroux, maire sortant qui n'accepte pas d'avoir été battu dans une primaire, semble prêt à rechercher un ticket avec son vainqueur, Alain Guillemant.

En marge de ces contentieux, la direction nationale du PS n'entend pas intervenir sur la désignation de Catherine Trautmann comme chef de file à Strasbourg. Mais le premier fédéral, Jean-Claude Petitdemange, qui a accusé l'ancienne ministre de *« rouerie »* – ce qui a amené son bureau fédéral à demander sa démission – devrait être invité à faire, pour le moins, preuve de réserve dans son expression publique.

Michel Noblecourt

Marseille : les socialistes s'entendent sur la candidature de Marius Masse

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Codirigeant de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini, président du conseil général, a annoncé, lundi 17 avril, que les cinq candidats à l'investiture socialiste pour la mairie de Marseille – Sylvie Andrieux-Bacquet, Marius Masse, René Olmetta, Michel Pezet et Philippe Sanmarco – s'étaient finalement entendu pour que M. Masse soit leur chef de file. Un déjeuner au conseil général, le jour même, avait scellé l'accord.

Cette issue a été précédée par des conciliabules interminables au sujet de la stratégie de campagne et, surtout, de la répartition des sièges en cas de victoire. C'est, toutefois, le retrait de M. Pezet, conseiller général, ancien député, ancien président du conseil régional et ancien candidat à la mairie en 1989, annoncé le 15 avril dans *La Marseillaise*, qui a débloqué la situation. Michel Vauzelle, l'autre codirigeant de la fédération du PS, président du conseil régional, était absent de Marseille lundi, mais il avait fait savoir à M. Guérini qu'il se ralliait à la candidature de M. Masse, dans la mesure où ce dernier était le seul à pouvoir fédérer les quatre autres.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Masse, diplômé de l'Ecole d'électricité de Marseille, est député d'une circonscription du nord-est de la ville depuis juin 1981 et conseiller général. Il avait succédé dans ces fonctions à son père, Jean Masse, qui fut longtemps conseiller municipal et proche de l'ancien maire socialiste, Gaston Defferre. Son grand-père, prénommé lui aussi Marius, avait été élu dans le même secteur de la ville. Son fils Christophe, qui a commencé sa carrière auprès de lui, est conseiller général du canton voisin depuis 1998.

Ce nom et son ancienneté dans la carrière sont une des raisons essentielles de son investiture, qui devra être ratifiée par une convention fédérale, le 6 mai, et par la convention nationale du PS le 13 du même mois. M. Masse bénéficie, en effet, d'une légitimité interne au PS plus grande que celle des quatre autres, qui ont tous plus d'ennemis que lui au sein de leur parti. M. Pezet, qui a effectué son grand retour sur la scène socialiste à cette occasion, continue de porter pour certains esprits vengeurs le poids de la disparition de Gaston Defferre. Son rival d'il y a dix ans, M. Sanmarco, est détesté de nombreux caciques parce qu'il affirme depuis longtemps sa volonté de rénover un parti qu'il estime rongé de clientélisme. D'autres ne pardonnent pas à M. Olmetta son ralliement à Robert Vigouroux, successeur de Defferre, avant son retour dans le giron. Quant à Mme Andrieux-Bacquet, elle aussi enfant de la balle puisque fille de sénateur, elle a suscité quelques haines en affichant très tôt ses ambitions.

LE MIEUX IMPLANTÉ

Dit plus crûment : en cas de vote interne, M. Masse était à peu près certain de ramasser la mise, ce qui a évidemment dissuadé ses concurrents. L'impétrant avait un autre atout : celui d'être mieux implanté que les autres dans le 6e secteur (11e et 12e arrondissements), dont le basculement à gauche peut-être décisif pour le décompte des sièges dans une élection qui se joue par secteurs. Dans l'accord passé, sur lequel les dirigeants socialistes et les candidats gardent une discrétion notable, chacun des candidats devrait être tête de liste dans un secteur, M. Olmetta espérant devenir, en cas de victoire, président de la communauté urbaine de Marseille, en voie de constitution avec dix-sept autres communes.

La question est désormais de savoir si M. Masse saura insuffler aux ralliés une énergie qu'on ne sent pas actuellement bien forte. M. Sanmarco, par exemple, attendait encore, lundi soir *« de vrais arguments pour faire campagne »*, espérant que, le préalable de la tête de liste étant levé, *« une vraie discussion sur le programme et sur la stratégie commence enfin »*. Il s'agit de savoir, aussi, comment les alliés de la gauche « plurielle » vont réagir : les communistes avaient laissé entendre que M. Masse n'était pas, pour eux, le meilleur candidat. L'accord national des deux partis les lie au choix du PS, mais les socialistes marseillais devront faire beaucoup d'efforts pour que leurs alliés se lancent dans la bagarre avec envie.

Michel Samson

La pollution à Paris, acte I de la campagne de Philippe Séguin

Le député des Vosges rappelle qu'un maire de Paris a pour vocation de « maintenir le rang de la capitale et rechercher les meilleures conditions de vie pour les habitants ». Françoise de Panafieu affirme, elle, que la meilleure candidature c'est la sienne

Rentré dans la matinée du Québec, l'ancien président du RPR a lancé sa campagne municipale à Paris, lundi 17 avril dans le quartier de la gare de l'Est, afin de mesurer les effets de la pollution engendrés par un dépôt de locomotives diesel. Philippe Séguin a affirmé, au cours d'une rencontre avec les riverains, que la qualité de l'air est un *« problème prioritaire à Paris »*. Quatre-vingts comités de soutien à sa candidature doivent être constitués d'ici à la fin de la semaine. De son côté, Françoise de Panafieu a présenté, le même jour, ses *« points-citoyens »*, des personnes relais issues de la société civile chargées d'animer sa campagne. La députée RPR de Paris a annoncé qu'elle rendra public son programme vendredi. Elle a demandé à ses partisans de ne pas *« alimenter les rumeurs et les commérages »*.

DE RETOUR du Québec, Philippe Séguin a commencé sa campagne de « pré-candidat » à la Mairie de Paris, lundi 17 avril, là où on ne l'attendait pas. *« Tout l'art est dans la synthèse »*, explique-t-il, en rappelant qu'un maire de Paris doit avoir une *« double vocation »* : *« maintenir le rang de la capitale et rechercher les meilleures conditions de vie pour les habitants »*. Puisque nul ne lui conteste sa carrure politique, il lui faut donc se montrer attentif aux préoccupations des Parisiens, de préférence ceux des arrondissements de l'est de la capitale, plus défavorisés et conquis, en 1995, par des maires socialistes.

A l'invitation d'un ancien responsable des jeunes séguinistes, Florent Longuépée, conseiller régional, qui pourrait être tête de liste dans le 10e arrondissement, M. Séguin a longuement rencontré, dans un café proche de la gare de l'Est, les membres d'une association, Gare aux pollutions, qui lutte depuis plus de trois ans contre les nuisances engendrées par le pré-chauffage des locomotives diesel du dépôt de La Villette de la SNCF. M. Séguin écoute attentivement les informations qui lui sont données, pose des questions, annote les documents qui lui sont remis, un peu à la manière de Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle de 1995. Plus de quarante mille personnes sont menacées dans les 10e, 18e et 19e arrondissements ; il y a déjà eu des incidents dans les écoles de ce que les riverains appellent *« la diesel vallée »*. Sans nommer qui que ce soit, M. Séguin juge *« proprement ubuesque »* que de nouveaux établissements scolaires et universitaires soient programmées dans le secteur. Le problème a été partiellement résolu par le déplacement de certaines locomotives, mais pour être reporté au niveau de Bobigny. En attendant l'électrification complète des lignes – *« c'est quand même le B. A. BA »*, estime le député des Vosges –, la séquence se termine par cette conclusion : *« La pollution est un problème prioritaire à Paris. »*

Arrivé le matin même avec deux heures de retard, M. Séguin n'avait pu assister à la messe-anniversaire de la mort de Georges Pompidou – dont il fut l'un des collaborateurs – célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, en présence notamment de M. Chirac, de Michèle Alliot-Marie, d'Edouard Balladur et de Jean Tiberi. Mais aussitôt, il a validé le programme de campagne que lui avaient préparé ses collaborateurs. Au cours de la semaine, seront présentés les responsables de quelque quatre-vingt comités de soutien, un par quartier. Il s'agit de démontrer que le candidat en veut et que les Parisiens le réclament. La « locomotive Séguin » est lancée. Gare à qui voudrait l'arrêter !

« POINTS-CITOYENS »

Françoise de Panafieu, elle, entend imposer son style, apparaître comme une candidate véritablement en phase avec la société civile. Lundi, en fin de journée, elle a donné le coup d'envoi à son dispositif de « points citoyens » : vingt-et-une personnes chargées de promovoir sa candidature. Il y a là un chef d'entreprise, un avocat, un assureur, un kinésithérapeute, plusieurs attachés de presse, un imprimeur, deux mères de famille. A peu près autant de femmes que d'hommes. Des encartés au RPR et des sympathisants. Des vieux routiers du militantisme et des novices qui s'inquiètent. Point commun : ils ont choisi *« Françoise »*, elle les séduit, ils l'adorent. Parce qu'elle est *« proche des gens »*, qu'elle incarne *« le renouveau en politique »*.

Elle les rassure : *« Je ne vous laisserai pas seuls, je suis partante pour toutes les réunions, toutes les rencontres informelles, dans les cafés, à domicile, où vous voulez. »* Elle les bouscule un peu, mi-copine mi-instit : *« Ne soyez pas bougons. Allez sur les marchés, rencontrez les commerçants, contactez les associations. Vous aurez mon programme d'ici la fin de la semaine. »* Elle fixe aussi la ligne, en douceur. Principe numéro un : *« Toutes les candidatures sont légitimes, mais la meilleure c'est la mienne. »* Principe numéro deux : *« Ne participez pas aux commérages, n'alimentez pas les rumeurs. »* Principe numéro trois : *« Ayez toujours en tête nos alliés de DL et de l'UDF. »*

Ainsi armé, l'échantillon citoyen se disperse, lesté d'un petit dossier réunissant coupures de presse et déclarations de la candidate. Ils travailleront chez eux, par téléphone et par e-mail. Le site de la candidate sera prêt la semaine prochaine.

Christine Garin et Jean-Louis Saux

Intrigues et manigances dans la petite boutique UDF

CHUT !... L'UDF a un candidat « chef de file » dans la capitale. Le seul et unique volontaire, Didier Bariani, s'est déclaré auprès des instances nationales de sa formation, vendredi 14 avril, à la veille de la clôture du délai imparti. Cette information a été accueillie dans l'indifférence la plus totale. Et pour cause.

LA VIE PARISIENNE

Président de la fédération de Paris, l'intéressé n'a jamais imaginé un seul instant qu'il pourrait succéder à Jean Tiberi. Il n'a d'ailleurs nulle intention d'être candidat à cette fonction. L'ancien député a des ambitions plus modestes : conserver le contrôle de la – petite – fédération UDF de Paris en étant présent à la table des négociations lorsqu'il s'agira d'établir la composition des listes avec le candidat investi par le mouvement gaulliste. Il lui a fallu, pour cela, s'opposer à l'éventuelle venue de Jean-Louis Borloo. Pressé par François Bayrou, le maire de Valenciennes a rappelé, le 11 avril, lors du dernier comité exécutif de l'UDF, qu'il était *« à la disposition »* de sa formation. Mais un nouveau tir de barrage des élus parisiens l'a convaincu de ne pas franchir le pas.

SORTIS EXSANGUES DE L'ÉCLATEMENT

Laminés par près d'un quart de siècle d'un règne chiraquien sans partage, sortis exsangues de l'éclatement de l'UDF en 1998, les centristes parisiens ont des préoccupations qui sont à la mesure de leurs forces. *« Nous ne sommes pas – hélas – en mesure de revendiquer la tête d'une liste crédible »*, reconnait Jean-Dominique Giuliani, conseiller du 6e arrondissement, dans un courrier adressé, mardi 18 avril, à ses électeurs parisiens. Pour pallier cette carence, l'ancien directeur de cabinet de René Monory, qui brigue la tête de liste dans le 6e , a *« identifié »*... Philippe Séguin, pour lequel il a pris fait et cause dès la première heure. Comme ses deux « amis », le troisième cacique de la fédération UDF, Yves Galland, ancien président, comme M. Bariani, du Parti radical, espère, lui aussi, que la négociation avec le RPR permette à l'UDF de décrocher un siège de sénateur dans la capitale. Pour savoir qui l'obtiendra, rendez-vous en septembre 2004.

Les résistances de MM. Bariani, Galland et Giuliani, ont donc eu raison de la volonté affiché par M. Bayrou de *« faire exister »* l'UDF dans la capitale. A l'instar de ses troupes parisiennes, M. Bayrou pourrait toutefois avoir masqué, derrière ce louable objectif, une préoccupation plus personnelle, que traduit notamment l'inscription de sa conseillère Marielle de Sarnez sur les listes du 14e arrondissement : disposer d'une fédération qui lui soit acquise avant l'élection présidentielle.

Jean-Baptiste de Montvalon

Victime de « harcèlement moral », un élu UDF homosexuel démissionne

BORDEAUX
de notre correspondant

Le 10 avril, Philippe Meynard, adjoint au maire de Barsac (Gironde), a envoyé sa lettre de démission à la maire de sa commune, Françoise Mussotte (divers droite). Cet élu UDF de vingt-neuf ans, engagé dans l'action locale depuis douze ans et qui était pressenti pour conduire la liste de droite aux élections municipales de 2001, affirme avoir pris sa décision en raison d'une campagne de *« harcèlement moral »*. Le 12 août 1999, en effet, il informe de son homosexualité la maire de Barsac, puis la majorité municipale de droite. Quelques jours plus tard, lors de l'université d'été de l'UDF, il interpelle sans ménagement les responsables centristes à propos de l'attitude du groupe UDF lors du débat sur le PACS (*Le Monde* du 4 septembre 1999).

Depuis, le « harcèlement » n'a pas cessé. Il a reçu des lettres anonymes l'accusant d'avoir le sida, de se faire sodomiser et de salir l'image de Barsac, puis un coup de téléphone commençant par le son d'un coup de feu et suivi par ces mots : *« Si t'emmerdes encore Christine Boutin, le prochain est pour toi. »* A Barsac, une commune de 2 058 habitants, M. Meynard déclare avoir vu des passants changer de trottoir en le voyant. Quand, au début du mois d'avril, des tracts anonymes ont envahi les boîtes aux lettres des commerçants pour s'attaquer à sa mère, l'adjoint au maire a décidé de démissionner. *« J'en avais assez. Je ne voulais pas qu'ils s'en prennent à ma famille »*, dit-il. Ecœuré, il songe désormais à quitter la Gironde pour Paris. - *(Intérim.)*

longs week-ends à prix courts

Prix toniques côté Nord

Avion et petit déjeuner compris
DUBLIN 1 840 F 280,51 €
3 JOURS / 2 NUITS HOTEL*** DU VENDREDI AU DIMANCHE
STOCKHOLM 2 085 F 317,86 €
2 JOURS / UNE NUIT HOTEL*** DU SAMEDI AU DIMANCHE
PRAGUE 3 330 F 507,66 €
SPECIAL ASCENSION
5 JOURS / 4 NUITS HOTEL** DU 31 MAI AU 4 JUIN 2000

Eurostar 2e classe et petit déjeuner compris
LONDRES 1 330 F 202,76 €
3 JOURS / 2 NUITS HOTEL SIMPLE

Autocar et demi pension compris
GAND ET AMSTERDAM 2 650 F 403,99 €
SPECIAL ASCENSION
EXPOSITION SIECLE D'OR AU RIJKMUSEUM
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL *** DU 1er AU 4 JUIN 2000

Prix ensoleillés côté Sud

Avion et petit déjeuner compris
BARCELONE 1 720 F 262,21 €
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU JEUDI AU DIMANCHE
LISBONNE 1 765 F 269,07 €
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL*** DU VENDREDI AU LUNDI
SEVILLE 1 910 F 291,18 €
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU JEUDI AU DIMANCHE
ISTANBUL 2 000 F 304,90 €
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL** DU JEUDI AU DIMANCHE
NAPLES 2 755 F 420,00 €
SPECIAL PENTECOTE
4 JOURS / 3 NUITS HOTEL*** DU 9 AU 12 JUIN 2000

PRIX TTC PAR PERSONNE
TAXES ET REDEVANCES COMPRISES
PAYABLES EN FRANCE,
SUSCEPTIBLES DE MODIFICATIONS SANS PREAVIS

EN CHAMBRE DOUBLE
DEPART DE PARIS
A CERTAINES DATES
200 AGENCES EN FRANCE
www.nouvelles-frontieres.fr

N° Indigo 0 825 000 825 0,99 FTTC/mn

NOUVELLES FRONTIERES
Voyager ça fait avancer

PAVLOFF & ASSOCIES LIC LI.075970049 TAUX DE CONVERSION DE L'EURO : 6,55957

Les internes de médecine votent la grève dans vingt-deux villes universitaires

Les étudiants réclament un aménagement des gardes et des astreintes

Les mots d'ordre de grève lancés parmi les internes de médecine semblent devoir être très suivis. La grève a été votée, lundi 17 avril, dans vingt-deux villes universitaires et devrait l'être dans plusieurs autres. Les internes réclament un meilleur régime des gardes et des astreintes, en termes de temps de travail – actuellement de 60 à 70 heures maximum par semaine – ainsi qu'en termes de rémunération.

DANS vingt-deux villes universitaires, les internes de médecine ont voté la grève. Dans quelques autres, des assemblées générales sont prévues pour les jours qui viennent. Trois cents internes étaient réunis dans un amphi de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, lundi 17 avril, et l'atmosphère était chaude. *« Plutôt que de discuter de l'opportunité d'une grève, la question était : pourquoi se contenter d'une grève des gardes et des astreintes et ne pas décider tout de suite une grève totale ? »*, commente Frédéric Lavie, président de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux de villes de faculté (Isnih).

Tous les syndicats d'internes – de spécialité comme ceux de médecine générale ou résidents – appellent à cesser les gardes et les astreintes. *« Nous avons, quant à nous, voté d'emblée une grève totale, pour une durée illimitée dans tous les lieux de travail des résidents – demi-journée de service, gardes, consultations, visites à domicile, stages chez le praticien »*, indique Adrien Remacle, porte-parole de l'Intersyndicale nationale autonome des résidents (Isnar), qui fédère la majeure partie des internes de médecine générale ou résidents. Le bureau national du Syndicat national des jeunes médecins généralistes (SNJMG), qui syndique aussi une partie des résidents, s'est joint à eux.

Ils veulent voir limiter leur temps maximal de travail hebdomadaire, actuellement compris entre soixante et soixante-dix heures, à quarante-huit heures, progressivement, en quatre ans, suivant en cela la position du Parlement européen, et non en treize ans, comme le propose le gouvernement ; pour avoir droit, comme les praticiens hospitaliers, à un repos de sécurité après leurs gardes de nuit ; pour être payés durant leurs week-ends d'astreinte sur la base d'une demi-garde par demi-journée, comme les internes en chirurgie dès qu'ils sont appelés ; pour faire respecter le maximum statutaire de cinq gardes par mois, rémunérées double tarif si ce nombre est dépassé.

« DANGER POUR LES MALADES »

Ces revendications recouvrent des questions de fond : *« Comment ne pas être dangereux pour les malades après 35 heures de travail ininterrompu sans sommeil ?*, lâche M. Remacle, résident à Langon, dans la région bordelaise. *« Le problème est majeur dans les hôpitaux de la périphérie des grandes villes*, rapporte Romain Nieuviarts, de la région de Lille. *Nous sommes dans une région défavorisée au niveau sanitaire, où la population est importante et où nous nous occupons autant de pathologies lourdes que de problèmes sociaux. Or la plupart des services ont vu le nombre de leurs internes baisser au fil des années. Nous réclamons la création de postes de chefs de clinique assistants et de praticiens hospitaliers pour compenser le manque d'internes. »*

Les internes de médecine générale ont des revendications spécifiques, à l'heure où il est question de donner toute sa place à la médecine générale. Comment le faire sans assurer une formation correcte aux futurs généralistes ? *« En Aquitaine, nous sommes cent dix par promotion, mais il n'y a que trois postes qui nous sont ouverts en gynécologie, guère plus en pédiatrie générale »*, déplore M. Remacle. Lionel Jospin, aux états généraux de la santé, le 30 juin 1999, avait fait des propositions de réforme du troisième cycle des études médicales avec un internat unique et classant pour tous. Or *« depuis, aucun projet de loi visant à modifier l'organisation du passage en troisième cycle des études médicales ou visant à améliorer la qualité de la formation durant* [ce cycle] *n'a été présenté »*, relève l'Isnar.

Les internes ont obtenu le soutien de la plupart des médecins hospitaliers. L'Intersyndicat national des chefs de clinique assistants (ISNCCA) *« décidera dans les tout prochains jours s'il s'associe au mouvement initié par les internes »*. Deux organisations d'urgentistes, l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUHF) et le Syndicat des urgences hospitalières (SUH), disent comprendre le mouvement mais redoutent la perturbation des services d'urgence.

Elisabeth Bursaux

Mobilisation à l'hôpital Esquirol (Val-de-Marne) contre une plainte visant trois syndicalistes

AU DÉPART, il y a eu l'irruption d'une partie du personnel du conseil d'administration d'un hôpital, l'établissement psychiatrique Esquirol, à Saint-Maurice, dans le Val-de-Marne. A l'arrivée, il y a une plainte déposée par le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), qui pourrait aboutir à la mise en examen de trois syndicalistes.

Mardi 18 avril, les fédérations CGT-Santé et SUD-CRC appelaient les personnels hospitaliers à un mouvement de grève – avec préavis national – et à un rassemblement devant le tribunal de Créteil (Val-de-Marne), où trois de leurs responsables comparaissent pour avoir « séquestré », en juin 1998, le directeur de l'hôpital Esquirol. Une manifestation avait alors été organisée contre le non-renouvellement du contrat de travail de plusieurs agents contractuels en CDD et la modification d'avantages dont bénéficiaient les personnels originaires des départements d'outre-mer. A l'époque, plusieurs dizaines de personnes avaient envahi la salle du conseil d'administration de l'hôpital pour *« réclamer des réponses »*. *« Le directeur a appelé les forces de l'ordre, qui n'ont même pas jugé nécessaire de nous déloger. Elles ont simplement fait une haie pour faire sortir le conseil d'administration »*, affirme Thierry Lescant, de SUD-CRC, qui assure que cette opération *« banale d'occupation »* s'est déroulée *« dans le calme, sans violence ni injures »*. Depuis, poursuit-il, *« durant l'année, on a tous été interrogés par les gendarmes et on ne comprend pas pourquoi cela s'est focalisé sur les trois personnes citées à comparaître, si ce n'est qu'elles exercent des responsabilités d'élus dans différentes instances de représentation du personnel »*.

Un comité de soutien appuie SUD-CRC et la CGT, qui voient dans cette affaire « un règlement de comptes »

SUD-CRC et la CGT y voient *« un règlement de comptes »* du SNCH, dont le directeur d'Esquirol est le trésorier national et qui, d'après ces deux organisations syndicales, a désormais *« pris le parti de multiplier les plaintes, ici ou là, sur les actions d'occupation »*. La direction de l'hôpital considère, de son côté, que l'action de juin 1998 était bel et bien une opération de *« séquestration physique »* et non de *« simple occupation »*. Elle indique que *« certains membres du conseil d'administration l'ont très mal vécue »* et que *« le vice-président a eu un malaise cardiaque »*.

L'affaire a pris, en tout cas, une certaine ampleur, au point qu'un comité de soutien aux trois syndicalistes incriminés – Pascal Piezanowski et Alain Acquart pour SUD-CRC, Mario Dos Santos pour la CGT – a été constitué. Ce comité, qui entend dénoncer *« une tentation de criminaliser l'action syndicale »*, rassemble des associations comme Agir ensemble contre le chômage (AC !), Droits devant ! !, la Ligue des droits de l'homme, des personnalités telles que les écrivains Gilles Perrault et Calixthe Beyala, la comédienne Anny Duperey, les professeurs Léon Schwartzenberg et Albert Jacquard, l'évêque hors cadre Jacques Gaillot, et des élus communistes du Val-de-Marne, dont le président du conseil général, Michel Germa.

Caroline Monnot

Grenoble, l'Isère, Rhône-Alpes : pourquoi se mobilisent-ils ?

Pour faire entendre haut et fort les réflexions engagées par 4000 ingénieurs, chercheurs, enseignants, partenaires industriels, sociologues et responsables politiques sur les nouveaux enjeux scientifiques, techniques et éthiques du 21 ème siècle.
Voici le moment de partager avec eux les idées à propos de « la technologie, au service de l'homme et de la société », thèmes des premières rencontres internationales de la technologie organisées les 24 et 25 mai 2000 à Grenoble par l'Institut National Polytechnique de Grenoble, premier réseau national de formation d'ingénieurs.

Pour participer aux ateliers-débats et obtenir le programme détaillé des thèmes et des intervenants, contacter :
Optimum - 16, chemin Malacher 38240 Meylan -
Tél : 04 76 61 90 80 -
Fax : 04 76 18 01 45 -
e-mail : optimum@optimum.fr

VILLE DE GRENOBLE
isère Conseil Général
RÉGION RHÔNE-ALPES

1ères Rencontres Internationales de la Technologie Grenoble 24-25 mai 2000

INP Grenoble
46, avenue Félix Viallet 38031 Grenoble cedex
Tél : 04 76 57 45 00 - Fax : 04 76 57 45 01 - internet : www.inpg.fr

Synthèse ECA

Excédent commercial de 7,4 milliards en février

LA FRANCE dégage en février un excédent commercial, corrigé des variations saisonnières, de 7,378 milliards de francs (1,3 milliard d'euros)après un surplus de 5 711 millions en janvier, selon les données publiées mardi 18 avril par les Douanes. Les exportations automobiles restent excellentes, tandis que la facture énergétique ne marque pas d'amélioration.
Les exportations vers l'Union européenne, qui avaient fortement reculé en janvier, sont revenues à des *« niveaux beaucoup plus normaux »*, commente-t-on aux Douanes. Les performances à l'extérieur des frontières européennes restent bonnes. Pour le deuxième mois consécutif, la France enregistre un excédent avec les Etats-Unis. Et le déficit vis-à-vis du Japon continue de se résorber.

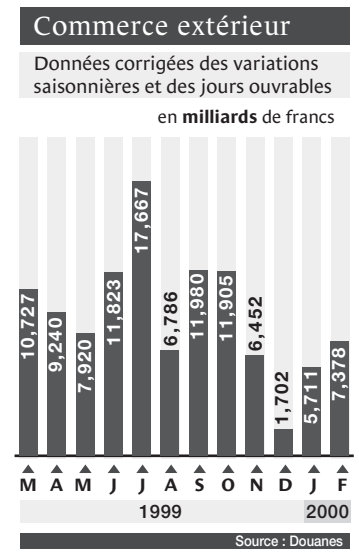

Jacques Chirac se préoccupe de l'enseignement supérieur

L'EUROPE de l'éducation a été le thème principal du déjeuner de travail sur l'enseignement supérieur que Jacques Chirac a présidé, lundi 17 avril, à l'Elysée. Alors que la France doit présider, à partir du 1er juillet et pour six mois l'Union européenne, M. Chirac voulait faire le point sur les difficultés de l'enseignement supérieur français et sur ses liens avec les partenaires européens. Le président et ses invités, neuf universitaires de toutes disciplines, ont notamment évoqué les très fortes disparités entre universités, les problèmes d'orientation et d'harmonisation des diplômes en Europe. Tous les deux mois, M. Chirac réunit ainsi des enseignants afin de débattre des questions de formation et d'éducation.

« Accélération sensible » des dépenses d'assurance-maladie

LES DÉPENSES d'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale (salariés) ont connu une *« accélération sensible »* au début de l'année : elles ont progressé de 3,1 % en janvier et février, par rapport aux mêmes deux mois de 1999, a indiqué, lundi 17 avril, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). *« L'impact de la conjoncture épidémique de la fin 1999 et du début 2000 se fait sentir »*, note la CNAM dans un communiqué.
En un an, entre janvier-février 1999 et janvier-février 2000, les soins de ville (hors hospitalisation) progressent de 6,1 %, en données corrigées du nombre de jours ouvrés ; et l'ensemble des dépenses, hospitalisation incluse, de +3,1 %. Des données provisoires du mois de mars *« confirment la progression rapide des soins de ville »*, avec une hausse des remboursements de 6,4 % au premier trimestre 2000 par rapport au premier trimestre 1999, relève la CNAM.

DÉPÊCHES

■ **PRISONS : la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la situation dans les prisons a achevé, lundi 17 avril, une mission** en Guyane, où elle s'est rendue au centre pénitentiaire de Rémire Montjoly, théâtre d'une mutinerie en juillet, après la mort de deux détenus candidats à l'évasion. *« Il y a deux fois plus de détenus* [424] *que de places disponibles* [210] *»*, a constaté le président de la commission, Louis Mermaz, député (PS) de l'Isère. La commission d'enquête remettra ses conclusions au premier ministre en juillet prochain.

■ **35 HEURES : plusieurs centaines de salariés des caisses de retraite complémentaire de l'Association des régimes de retraite complémentaire (Arrco) (tous les salariés du privé) et de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (Agirc) (cadres du privé) ont manifesté,** lundi 17 avril, dans la matinée, devant le siège de l'Arrco à Paris, pour *« l'application des 35 heures sans bradage de la convention collective »*. Ce rassemblement, à l'appel des syndicats FO, CGT et CFDT, se tenait au même moment qu'une commission paritaire sur les 35 heures au siège de l'Arrco. Une nouvelle commission paritaire a été fixée au 16 mai, le Medef *« campant sur ses positions »*, selon Christian Couty de la CGT.

■ **LIMOUSIN : sur proposition de son président Robert Savy (PS), le conseil régional du Limousin a décidé, le 15 avril, de surseoir** à la signature du contrat de plan Etat-région 2000-2006, jusqu'à ce qu'une *« solution satisfaisante soit trouvée »* sur son projet prioritaire, la réalisation de la liaison ferroviaire rapide Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, qui devrait mettre, en 2005, Limoges à deux heures trente de Paris. L'Etat a écarté ce dossier du contrat de plan. *-(Corresp.)*

POLICE **Deux jours après la mort de Riad Hamlaoui, tué par un policier lors d'une interpellation, de violents incidents ont opposé, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 avril, des jeunes du quartier de Lille-Sud, aux policiers. Le calme n'est revenu qu'à 3 heures du matin. ● UNE VINGTAINE de voitures ont été incendiées et soixante et onze personnes ont été interpellées, dont une quinzaine de mineurs. ● LA VIOLENCE s'est cette fois étendue à d'autres quartiers de la ville et à des communes voisines. Plusieurs stations de métro ont été endommagées. ● LA TENSION était également très forte lors de la manifestation organisée, dans l'après-midi, par la famille et les amis du jeune Algérien. ● PREMIÈRE ADJOINTE au maire de Lille, et candidate à sa succession en 2001, Martine Aubry estime qu'il faut *« dépasser l'émotion normale suscitée par ce drame »* et *« accentuer le travail »* de police de proximité.**

Les affrontements s'aggravent après la bavure policière de Lille-Sud

De violents incidents entre des jeunes, révoltés par la mort de Riad Hamlaoui, et les forces de l'ordre se sont prolongés tard dans la nuit de lundi à mardi. L'auteur du coup de feu mortel, mis en examen pour « homicide volontaire » et incarcéré, est un policier expérimenté

LA NUIT lilloise a été marquée par de nombreux incidents, opposant des jeunes aux forces de l'ordre, après la mort de Riad Hamlaoui, un Algérien de vingt-cinq ans, tué dimanche 16 avril, à 0 h 30, par un policier qui le soupçonnait d'être en train de voler une voiture. Le calme est revenu vers 3 heures du matin. Le bilan est lourd : soixante et onze jeunes gens, dont une vingtaine de mineurs, ont été interpellés. Soixante et un d'entre eux ont été placés en garde à vue. Mardi matin à 10 heures, une seule personne avait été déférée au parquet, mais pour des incidents remontant au week-end. Une vingtaine de voitures ont été incendiées dans le quartier de Lille-Sud où s'est produit le drame, et dont était originaire la victime. Plusieurs stations de métro ont été endommagées dans l'agglomération.

A la différence des nuits précédentes, la violence s'est étendue au delà de Lille-Sud, à d'autres quartiers de la métropole, tel Wazemmes, et à des villes voisines, comme Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul et Wattignies. Les compagnies républicaines de sécurité (CRS) ont fait usage de grenades lacrymogènes pour répliquer à des jets de pierre et de cocktails Molotov. Vers 22 heures, au plus fort des incidents, alors que de nombreux feux de poubelle avaient été allumés dans les rues, les pompiers lillois se disaient *« débordés »*. Leurs véhicules ont, par ailleurs, fait l'objet de nombreux jets de pierre pendant les interventions.

La mise en examen de Stéphane Andolina (et non Antolinas, comme nous l'avions écrit par erreur), l'auteur du coup de feu mortel, pour *« homicide volontaire »*, son incarcération à la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise) et sa suspension administrative, n'ont donc pas suffi à ramener le calme. Les appels à la raison lancés par le recteur de la mosquée de Lille-Sud, et Bouzid Hamlaoui, le père de Riad, n'ont pas non plus été entendus. De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a adressé une lettre de condoléances à la famille de la victime. La manifestation à la mémoire de Riad Hamlaoui, lundi 17 avril, s'était pourtant déroulée dans le calme. Partie du domicile du jeune homme, vers 16 heures, elle s'est achevée aux abords de la préfecture de Lille, rassemblant alors près d'un millier de personnes.

« ÇA AURAIT PU ÊTRE MON FILS »

Encadré par des jeunes, des femmes et des hommes âgés qui se chargeaient de remettre dans le rang les plus provocateurs, le cortège a défilé sans incidents. Deux slogans, *« Justice pour Riad »* et *« assassins »*, étaient lancés par des mères de familles, des femmes voilées ou des jeunes. D'autres groupes composés surtout d'adolescents passaient devant les camions de la police en récitant des versets du Coran ou en abreuvant d'insultes des policiers impassibles. Ce sont les femmes, très présentes dans le service d'ordre et soucieuses d'éviter l'incident, qui exprimaient le mieux l'émotion provoquée par la mort d'un jeune homme du quartier, qui n'avait dans le passé jamais eu affaire à la police. *« Ca aurait pu être mon fils. Qui peut dire que cela ne lui arrivera pas ? »*, s'interrogeait une manifestante. *« On en a ras la casquette de voir une minorité de flics jouer les caïds en disant qu'ils sont les représentants de la loi et de voir certains politiques les couvrir et se cacher derrière leurs erreurs »*, proclamait une autre femme en colère.

Stéphane Andolina, l'auteur du coup de feu mortel, serait profondément choqué par son geste. *« Ce policier a eu une réaction extrêmement digne,* a déclaré Claude Mathon, le procureur de la République de Lille. *Il a mesuré l'ampleur de ce qu'il a fait. Deux vies viennent de voler en éclats. C'est un véritable séisme. »* Rien ne laissait supposer, selon ses collègues lillois, un tel geste de la part d'un fonctionnaire bien noté. *« C'est un garcon très posé, pas du tout un cow-boy »*, confiait l'un d'entre eux. A vingt-sept ans, Stéphane Andolina n'était pas non plus sans expérience. Entré dans la police nationale le 4 septembre 1992 à la préfecture de police (PP) de Paris, il avait été affecté à la brigade cynophile de la PP, le 5 février 1996. Il connaissait donc le travail sur la voie publique.

Au moment de l'appel signalant une tentative de vol de voiture, à 0 h 27, dans la nuit de samedi à dimanche, le véhicule de police à bord duquel circulaient Stéphane Andolina et son collègue, était à 800 mètres du lieu. C'est la raison pour laquelle ils ont reçu l'ordre d'intervenir, selon une source policière. Les deux hommes n'ont pas utilisé leurs chiens. Ceux-ci sont restés dans la voiture, lors de l'interpellation. Le collègue de Stéphane Andolina n'a pas vu se dérouler le drame. Selon le témoignage de l'un de ses collègues de la brigade cynophile, il s'est contenté de signaler que la visibilité était très réduite. La nuit était noire et une épaisse buée recouvrait les vitres de l'Opel Corsa à bord de laquelle étaient installés Riad et son ami. Au moment du coup de feu qui a atteint Riad Hamlaoui à la nuque, l'autre policier était en train de passer les menottes au copain du jeune Algérien. Celui-ci qui, à la différence de Riad, était connu des services de police pour de petits délits, a été remis en liberté.

Selon l'un des responsables lillois du syndicat Alliance – qui s'est ému de l'incarcération de Stéphane Andolina – la tension était montée entre les policiers et les jeunes de Lille-Sud depuis une quinzaine de jours. Un fonctionnaire de la brigade anti-criminalité avait alors été agressé par un groupe de jeunes du quartier. L'homme atteint d'un pavé à la tête, et frappé à coups de pied, avait dû être hospitalisé.

Pascal Ceaux, Pierre Cherruau et Nadia Lemaire (à Lille)

Le procureur évoque un tir « volontaire »

Le procureur de la République de Lille, Claude Mathon, a estimé, lundi 17 avril, que le policier accusé d'avoir tué un jeune homme à Lille avait tiré *« volontairement »*. Devant la presse, M. Mathon a rejeté le terme de *« bavure »* et déclaré : *« Les circonstances des faits et les constatations ont incité à estimer que la qualification d'homicide volontaire est celle qui correspond le mieux à la situation. »* Selon le procureur, le gardien de la paix Stéphane Andolina a *« tiré dans la nuque* [de la victime]*, de relativement près, compte tenu du contexte des lieux ». « Quand on tire dans ces conditions-là,* a ajouté M. Mathon, *on peut avoir une intention homicide. Je crois savoir que la tête est un organe vital. »* A propos du placement en détention du fonctionnaire – mesure contestée par le syndicat de policiers Alliance –, le procureur a précisé : *« Le fait qu'il y ait une réponse judiciaire rapide et forte est une réponse qui était certainement attendue. Nous n'avions plus d'investigations à faire, plus d'autres témoins à entendre. »*

Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, adjointe au maire de Lille

« Un jeune tué par balle, c'est une émotion énorme »

« Que vous inspire le drame survenu à Lille-Sud ?

– Une immense émotion. Dès que j'ai été prévenue de ce drame, j'ai téléphoné à la famille. Quand on apprend qu'un jeune de Lille vient d'être tué par balle, c'est une émotion énorme. On se dit que c'est épouvantable. A partir de là, il s'agit de dépasser l'émotion, d'analyser les faits. C'est ce que nous avons fait avec la justice, la police, les réseaux associatifs. Bien sûr, l'émotion provoquée par la mort d'un jeune ne passera pas dans les minutes ou les heures qui suivent. Mais le fait que les incidents ont été jusqu'à présent relativement limités par rapport à l'émotion suscitée et la manière dont les institutions de la République ont fonctionné montrent qu'on a raison de leur faire confiance.

– Comment expliquez-vous qu'il n'y ait aucune réaction officielle du gouvernement, hormis la vôtre ?

– Je suis en contact régulier avec Jean-Pierre Chevènement, qui suit de façon très proche ce dossier. Le ministre de l'intérieur fait son travail. La police et la justice ont travaillé sur cette affaire avec célérité. Des décisions ont été prises avec rapidité et rigueur. Jean-Pierre Chevènement se tient au courant. Il a écrit une lettre à la famille de la victime. Ce n'est pas à moi, mais à lui de choisir le moment où il interviendra publiquement sur ce dossier.

– Le quartier de Lille-Sud est l'un des sites expérimentaux de la « police de proximité » et, depuis longtemps, un quartier concerné par la politique de la ville. Le drame de samedi ne remet-il pas en cause ces actions volontaristes ?

– Si l'on croit en la République, si l'on veut que la sécurité des habitants de ce quartier soit respectée, il faut soutenir cette police de proximité qui fait un travail de grande qualité sur le terrain, comme chacun – y compris les jeunes du quartier – le reconnaît. Rien ne serait pire que de revenir en arrière. Notre sentiment à tous, élus, associations, est qu'il faut non seulement continuer le travail mené à Lille-Sud mais l'approfondir et l'accentuer. C'est aussi le sentiment de tous ceux qui ont envie que les choses se passent bien – habitants, réseaux associatifs, jeunes –, tous ceux qui souhaitent cette évolution de Lille-Sud, qui veulent que ce quartier devienne un quartier comme les autres avec des habitants ayant accès à l'emploi, à la santé, mais aussi à la sécurité et traités avec respect, comme chacun en a le droit. Nous étions sur ce chemin. Après l'émotion normale provoquée par ce drame, il faut veiller à ce que personne ne l'utilise pour faire machine arrière.

– Il n'empêche que sur le terrain, les relations entre les jeunes et la police risquent d'être sérieusement entachées...

– Un drame comme celui qui vient de se passer, inacceptable, risque bien sûr d'ébranler le travail de terrain mené par la police de proximité. Lorsqu'ils ont eu connaissance du drame, ces policiers étaient effondrés, beaucoup avaient la sensation de voir s'écrouler sous leurs pieds le travail effectué depuis des mois. Bien sûr, il y a des réactions importantes de la part des jeunes, dont on sait bien qu'ils sont complètement désespérés. Aujourd'hui, il faut dépasser cette situation et se remettre au travail en espérant que les choses se calment, même si l'émotion reste entière. Par ailleurs, il faut souligner, comme je l'ai rappelé aux jeunes que j'ai rencontrés, que c'est le travail de la police nationale qui a permis au juge de prendre une décision de justice exceptionnelle, à savoir la mise en examen pour homicide volontaire et l'incarcération du policier incriminé. »

Propos recueillis par Nadia Lemaire

Critique syndicale sur la police de proximité à Paris

LA RÉFORME de la police urbaine de proximité (PUP) à Paris fête, mardi 18 avril, sa première année. Et elle n'a pas fait que des heureux parmi les fonctionnaires de la préfecture de police. Le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, minoritaire dans la capitale) a voulu recueillir l'avis des mécontents. Un questionnaire a été adressé aux quelque 14 000 policiers du corps de maîtrise et d'application (gardiens de la paix et gradés). Présenté comme *« un bilan individuel »* de la réforme, il aborde, sollicitant à chaque fois l'avis des personnes interrogées, les thèmes les plus variés : horaires de travail, missions, effectifs, rapport avec le commandement, effets sur le rapport entre policiers et citoyens, etc.

A ce jour, le SNPT a enregistré et analysé un peu plus de deux-cent cinquante réponses, un chiffre modeste que le syndicat attribue à la crainte des fonctionnaires de s'exprimer ouvertement. Leur anonymat est pourtant garanti. Ceux qui ont répondu n'ont toutefois pas lésiné sur la critique. *« Je ne constate pas d'amélioration dans les rapports avec mes concitoyens »*, souligne l'un. C'était pourtant l'un des objectifs prioritaires de la police de proximité parisienne. *« Les moyens en matériel sont trop faibles ou ne sont pas appropriés, voire franchement obsolètes »*, avance un autre. Un troisième déplore que *« la hiérarchie est restée égale à elle-même, c'est-à-dire carriériste, donc proche de l'incompétence. »*

MODALITÉS D'APPLICATION

Certaines critiques portent aussi sur les conditions de travail des policiers, rendues plus difficiles depuis l'entrée en vigueur de la PUP, d'après ces témoignages. *« Il est impossible d'avoir une bonne hygiène de vie : sport, santé, loisirs, joie de vie. Les repas sont pris à des heures différentes, dans des conditions précaires »*, précise un policier. Un autre affirme que *« la peur s'est installée dans la vie professionnelle par manque de soutien de la part de la hiérarchie »*.

Au-delà du caractère lapidaire de certaines déclarations, le SNPT endosse volontiers le rôle de porte-parole des mécontents. Lors du vote sur la mise en place de la réforme parisienne, il s'était abstenu à la différence de l'organisation majoritaire, le Syndicat général de la police (SGP), et d'Alliance, qui s'étaient prononcé positivement. Le SNPT ne nie pas l'intérêt de la police de proximité à Paris. Il conteste les modalités de son application. La division en deux directions, la police urbaine de proximité d'un côté, l'ordre public et la circulation de l'autre, ont, selon lui, créé plus de problèmes qu'ils n'en ont résolus. Le syndicat propose d'ailleurs la mise en place, à Paris, d'une direction départementale de la sécurité publique, comme dans les autres départements. Selon Guy Maurin, secrétaire national du SNPT, la réforme s'est faite sans l'approbation des fonctionnaires, et, conclut-il, *« il apparaît, au vu d'un an d'existence, que celle-ci a été conçue pour une partie des services de police et non pour l'ensemble des acteurs de la sécurité sur la capitale »*.

P. Ce.

CRÉDIT COOPÉRATIF

La bonne performance 1999 confirme la progression régulière du Groupe

Résultat net
130,4 MF
19,8 M€
+ 24,2 %

Le Conseil d'Administration de la Caisse Centrale, réuni le 30 mars 2000 sous la présidence de M. Jean-Claude DETILLEUX, a arrêté les comptes de l'exercice 1999.
Avec un accroissement de **+ 24,2 %** du **résultat net** qui s'établit à **130,4 MF**, 1999 s'inscrit dans la continuité de la progression régulière constatée d'année en année. L'exercice, marqué par la fusion absorption de la Banque Pommier Finindus par la BFCC, a bénéficié d'une conjoncture porteuse et de conditions de financement favorables. Le développement commercial a été soutenu dans tous les secteurs de clientèle : entreprises, secteur non marchand et particuliers.

PNB
1 198 MF
182,6 M€
+ 9,60 %

Le **PNB** s'établit à **1 197,8 MF**, soit 182,6 M€ (+ 9,60 %). Cette performance résulte du bon niveau de l'activité à périmètre constant et des effets des opérations de croissance externe du début de 1998. La facturation des services y participe pour 25,3 % contre 23 % en 1998.

Ratio de solvabilité
10,38 %
dont Tier 1
8,03 %

L'ensemble de la **collecte clientèle**, dépôts bancaires et OPCVM, a augmenté de **+ 6,1 %**. Les **dépôts à vue et d'épargne** enregistrent respectivement des progressions encore plus significatives de **+ 11,8 %** et **+ 19,8 %**.
L'évolution des **emplois à court terme et crédits confirmés**, est un peu plus modérée (**+ 5,8 %**) à l'exception des encours **d'affacturage** de Crédifrance Factor dont le redémarrage se traduit par un essor remarquable (**+ 56,1 %**).
Le rythme des versements de **crédits d'investissements** a permis de dépasser un objectif pourtant ambitieux, avec une progression par rapport à 1998 de **+ 17 %**. Les **engagements hors bilan** en faveur de la clientèle sont supérieurs de **21 %** à ceux de 1998 sous l'effet en particulier de la forte croissance des cautions mises en place par BTP Banque pour les professionnels du bâtiment.

Fonds propres
2 320 MF
358,7 M€
dont Tier 1
1 525 MF
+ 12,6 %

La croissance des **charges de personnel** est de **+ 8,6 %**, les collaborateurs intégrés au 1er avril 1998 lors des opérations de croissance externe (environ 200 personnes) ayant été présents un trimestre de plus en 1999. L'augmentation de la **masse salariale** par elle-même est tout à fait modérée, l'effectif de fin de période restant stable, malgré les importants chantiers exceptionnels de l'année, euro et an 2000.

Coefficient d'exploitation
75,4 %

Les **autres frais de gestion**, y compris les dotations aux amortissements, (+ 9,3 %) subissent l'impact de dépenses non récurrentes inhérentes aux opérations d'intégration (Banque Pommier Finindus), à l'élargissement du réseau, à des actions de rationalisation et d'investissements technologiques.
Le **coefficient d'exploitation** continue de s'améliorer (75,4 %). Le **résultat brut** (294,6 MF) est supérieur de + 12 % à celui de 1998. 109,7 MF ont été affectés à la **couverture des risques** (pour 101,8 en 1998) dont 17,2 au titre des risques sectoriels et risques bancaires généraux. Les dépenses *euro* et *passage à l'an 2000* sont en grande partie couvertes par la reprise de provisions faites à cet effet et une nouvelle provision a été constituée.
En matière de fonds **propres** (2 320 MF), **le Tier 1** (1 525 MF) a progressé de + 7,80 % à 8,03 %.
Le ratio de solvabilité européen est en léger recul (10,38 % contre 11,10 % en 1998) sous l'effet de la croissance des encours de crédits, de l'augmentation des participations détenues et de l'amortissement des encours d'instruments de fonds propres complémentaires.

Le Groupe et son Réseau ont franchi avec succès les échéances de l'euro et de l'an 2000, consolidant les acquis des opérations de croissance externe et rationalisant leurs structures. Avec des outils et une organisation harmonisés, un réseau élargi, et un dynamisme dont témoignent les partenariats actifs initiés cette année (Sade, ADIE, SDR Nord Pas-de-Calais, Fédérations professionnelles du Bâtiment et de la Mécanique, etc.) ou en cours de renforcement (Crédit Maritime), le Groupe s'attache en l'an 2000 à approfondir ses relations avec les PME-PMI, à contribuer aux avancées des entreprises d'Economie sociale dans une période de mutation, à animer une réelle vie coopérative, à développer les partenariats dans la *banque solidaire* : le lancement de la Sicav éthique *Epargne Ethique Actions* est un nouveau témoignage de la place spécifique que le CREDIT COOPERATIF occupe dans le paysage bancaire français.

CREDIT COOPERATIF
UNE BANQUE POUR ENTREPRENDRE ENSEMBLE

Val.EFI

Le montant des spoliations financera une fondation pour la mémoire

Consacrée à la mémoire des victimes de la Shoah, cette nouvelle institution aura une mission historique, éducative et de solidarité et devrait recevoir une dotation de 2,4 milliards de francs

Le professeur Ady Steg, vice-président de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France, a annoncé, lundi 17 avril, que la Fondation pour la mémoire des victimes de la Shoah recevrait une dotation de 2,4 milliards de francs correspondant à l'évaluation des spoliations demeurées dans les caisses de l'Etat ou des institutions financières. Cette institution nouvelle, dont la création avait été annoncée par Lionel Jospin, aura pour objectif de *« mettre en place une pédagogie sur Auschwitz »*, a déclaré le professeur Steg. L'Association française des banques et la Fédération française des sociétés d'assurances ont annoncé qu'elles contribueraient à cette Fondation. Celle-ci devrait être composée de 18 membres, dont 6 représentants de différents ministères, 7 représentants d'institutions juives et 5 personnalités cooptées. Très largement salué, le travail de la mission Mattéoli conduira aussi à la mise en place d'un dispositif d'indemnisation des enfants de déportés *(lire aussi notre éditorial page 17).*

LA FONDATION pour la mémoire des victimes de la Shoah, dont la création avait été décidée par Lionel Jospin, devrait recevoir une dotation de 2,4 milliards de francs, a annoncé lundi 17 avril le professeur Ady Steg, vice-président de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France. Cette somme correspond à l'évaluation de la *« spoliation rémanente »*, restée dans les caisses de l'Etat et dans celles des institutions financières. *« Nous pensons que les chiffres que nous donnons constituent une bonne estimation »*, a précisé M. Steg (*Le Monde* du 18 avril).

Ce montant de 2,4 milliards de francs résulte d'un calcul complexe. Il prend en compte les 10 % non restitués des 5,2 milliards de francs de *« prélèvements »* (8,8 milliards de francs actuels), dont un peu plus de 2 milliards pour la spoliation financière et 3 milliards de francs pour l'*« aryanisation »* des entreprises et des biens. A cette somme s'ajoutent les prélèvements dans les camps d'internement, la valeur des objets et des œuvres d'art rendus après la guerre par les Allemands et vendus par les Domaines entre 1949 et 1954, ainsi que la déshérence constatée dans les établissements de crédit et en ce qui concerne les contrats d'assurance. Soit en tout 1,4 milliard de francs de l'époque, qui représentent 2,4 milliards de francs actuels, au taux de conversion de 1,7 retenu par la mission.

Sur cette somme, 1,4 milliard devrait être restitué par l'Etat, et 1 milliard par les établissements financiers. *« La part qui revient à l'Etat ne se trouve pas totalement dans ses caisses »*, a précisé Antoine Prost, historien et membre de la mission. *« Il est impossible de reconstituer la destination exacte de cet argent. Une partie est vraisemblablement restée dans les mains de quelques administrateurs provisoires ou dans les poches de certains gardiens de camp d'internement. »* M. Prost estime que *« la mission a fait un calcul, c'est maintenant au gouvernement de faire son devoir »*. De fait, le montant de la contribution de l'Etat à la Fondation pour la mémoire, même s'il s'appuiera sur les travaux et les calculs de la mission Mattéoli, aura surtout une dimension politique.

Annette Wieviorka, historienne et membre de la mission, a tenu a préciser que *« la Fondation pour la mémoire n'est pas liée à la mission Mattéoli »*. Il est également acquis que les fonds de la commission Drai, chargée d'examiner les demandes individuelles d'indemnisation, ne viendront pas de la Fondation, qui, elle, est dotée par une estimation des biens en déshérence.

Ady Steg a exposé les buts de la Fondation pour la mémoire, tels qu'ils sont préconisés dans les recommandations de la mission Mattéoli : *« Elle aura une triple vocation, historique, éducative et de solidarité avec les victimes de la Shoah dans le besoin. Son objectif est de mettre en place une pédagogie sur Auschwitz. Cette pédagogie consiste à étudier pourquoi ce qui était inconcevable a été conçu. »*

La Fondation pour la Mémoire devrait être composée de 18 membres, dont 6 représentants de différents ministères, 7 représentants d'institutions juives et 5 personnalités cooptées. Le nom de Simone Veil est le plus souvent avancé comme celui d'une personnalité incontestable pour présider la Fondation (*lire ci-dessous).*

La mission a réaffirmé qu'elle ne pouvait publier des listes de personnes spoliées, respectant en cela les principes de la loi informatique et liberté de 1978. En revanche, conformément à la loi, un droit d'accès aux fichiers informatiques constitués par la mission est reconnu aux personnes concernées. En outre, la mission demande, dans ses recommandations, que l'accès des fichiers soient ouvert à des associations agréées.

Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles de déportés juifs de France et membre de la mission, a précisé, lundi 17 avril, que le premier ministre avait répondu favorablement à la demande de la mission Mattéoli portant sur une indemnisation des orphelins des déportés juifs. Un décret sur ce sujet devrait être publié au cours des prochaines semaines.

Pour sa part, l'Association française des banques (AFB) a annoncé dans un communiqué, que les banques françaises, *« conscientes de leur dette morale à l'égard de la communauté juive pour leur implication dans les actes de spoliation commis durant l'Occupation »*, s'engageaient à appliquer les recommandations figurant dans le rapport Mattéoli et à apporter une contribution financière significative à la Fondation pour la mémoire. De leur côté, les assureurs français ont exprimé leur *« profond et douloureux regret »*, par la voix de la Fédération française des sociétés d'assurances, et proposé d'abonder à hauteur de 70 millions de francs la Fondation pour la Mémoire. Banquiers et assureurs se sont également engagés à coopérer étroitement avec la commission Drai.

M. Jospin et M. Juppé expriment leur satisfaction

S'exprimant après avoir reçu le rapport de la mission Mattéoli, Lionel Jospin a assuré que le gouvernement en *« partageait l'esprit et les intentions des recommandations »*. Le premier ministre a expliqué qu'il restait désormais au gouvernement *« à aider à la mise en œuvre* [de ces recommandations] *pour ce qui revient directement à l'Etat ou en agissant auprès d'autres institutions, ce que nous ferons dans les semaines qui viennent »*. A l'origine de la création de la mission Mattéoli, l'ancien premier ministre, Alain Juppé, a estimé, lundi 17 avril, que ce rapport était indispensable dans un *« esprit de mémoire et de justice »*. *« La commission Mattéoli a beaucoup travaillé avec énormément de sérieux,* a-t-il poursuivi, *en s'entourant de beaucoup d'avis, en menant des recherches très approfondies. Elle fait aujourd'hui des propositions importantes. J'espère que tout ceci pourra aboutir maintenant à des décisions concrètes dossier par dossier. »*

L'hypothèse Simone Veil

Parmi les personnalités pressenties pour présider la future Fondation pour la mémoire, le nom de Simone Veil revient le plus fréquemment. Mme Veil, qui affirme ne pas avoir été contactée à ce sujet, travaille depuis trois ans à la création d'une Fondation pour la mémoire de la Shoah afin notamment d'exploiter l'important fonds d'archives du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), à Paris.

L'ancienne ministre, elle-même survivante d'Auschwitz, souhaite amplifier l'action que mènent déjà, avec peu de moyens, fondations, musées et groupes d'historiens travaillant sur la déportation. Si elle acceptait la présidence de la Fondation pour la mémoire, elle ne serait pas contrainte de démissionner du Conseil constitutionnel, dont elle est membre depuis 1998. Aucun texte n'interdit en effet de cumuler ces deux missions. L'actuel président du Conseil constitutionnel, Yves Guéna, préside d'ailleurs la Fondation de Gaulle, et son prédécesseur, Roland Dumas, présidait la Fondation François-Mitterrand.

Henry Rousso, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent

« La véritable nouveauté, c'est l'ampleur des restitutions »

« Quel regard portez-vous sur le travail accompli par la mission Mattéoli et sur ses résultats ?

– La mission livre deux conclusions principales qui concernent l'ampleur des spoliations et celle des restitutions. Le premier aspect avait déjà fait l'objet de quelques travaux dont celui, déjà ancien, de Joseph Billig (1955-1960), ou la thèse récente de Philippe Verheyde (*Les Mauvais Comptes de Vichy*, éditions Perrin). Ils avaient permis d'avancer un ordre de grandeur, qui a été affiné par la mission, laquelle offre en outre un descriptif très complet des modalités de la spoliation et du pillage. Mais la véritable nouveauté, et même la surprise relative, c'est la mise en lumière de l'importance des restitutions – de 90 à 95 % –, qui permet de faire la preuve que *"la République n'a pas démérité"*, pour reprendre une formule du rapport. La mission n'a donc pas sacrifié au "devoir de mémoire" dans sa version démagogique. Elle a accompli un travail rigoureux, d'une grande honnêteté intellectuelle. Elle a permis de résister aux pressions intérieures ou internationales qui invitaient les pouvoirs publics à "négocier" à la hâte une forme de réparation, sans attendre une évalution sérieuse et complète du problème. Ne serait-ce que pour cela, il faut lui rendre hommage.

– Quelle place occupe le travail de la mission dans le processus de la mémoire collective ?

– La représentation de cette période dans l'opinion tend, aujourd'hui, a imputer aux générations passées une double culpabilité, dont le procès Papon a été une bonne illustration. Coupable, le régime de Vichy et ses crimes, une vision évidemment justifiée. Mais coupable aussi, les gouvernements, les élites, l'opinion d'après-guerre, pour avoir "mal" épuré (voire pas épuré du tout), pour avoir "occulté" la collaboration et l'antisémitisme, pour avoir négligé la réparation due aux victimes. Or, même si cette vision a des fondements historiques certains, elle a fini par faire oublier ce qui s'est passé à la Libération. Or la mission va à contre-courant de cette tendance. Par exemple, elle montre bien pourquoi les restitutions, bien que tangibles, n'ont pas été plus visibles, jusqu'à donner le sentiment que rien n'avait été fait. Au sortir de la guerre, l'Etat de droit renaissant n'a pas voulu faire de discrimination entre les victimes, juives, résistantes ou autres, ce qui était alors une vision républicaine du drame. Aujourd'hui, avec le recul, ce choix semble participer d'un refus de voir la singularité du génocide, car la "discrimination positive" paraît plus justifiée. Il s'agit là de

HENRY ROUSSO

deux configurations historiques, voire de deux systèmes de valeurs différents, également respectables.

– Certains historiens déplorent un *"trop-plein"* de mémoire. Le rapport Mattéoli marque-t-il une nouvelle étape vers une approche plus sereine du passé ?

– La mémoire du génocide se heurte à l'expression d'une dette inépuisable. Le débat a été relancé au début des années 90, avec la demande pressante faite à Mitterrand d'accomplir "un geste" en faveur des victimes. Ce sera l'instauration, en 1993, d'une "journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français" (1940-1944) ". L'année suivante, c'est le procès de Paul Touvier, premier Français condamné pour complicité de crimes contre l'humanité. En juillet 1995, Jacques Chirac reconnaît, lors d'une cérémonie au monument dédié aux victime de la rafle du Vel'd'Hiv', la responsabilité de la France dans les crimes de Vichy. En 1997-1998, c'est le procès Papon. Aujourd'hui les résultats de la mission Mattéoli. Chacune de ces étapes, au lieu de conduire à l'apaisement des consciences, semble au contraire exprimer inlassablement l'impossibilité de réparer l'"irréparable". L'avenir dira si, cette fois, il en va autrement. Le travail considérable accompli par la mission, notamment en matière de recensement des archives, va-t-il permettre de relancer les études historiques sur le génocide ?

» Les travaux de la mission Mattéoli ont fait éclore une série de questions sur la persécution, un domaine déjà largement défriché depuis vingt ans. Il faut noter qu'elle a travaillé sur des documents disponibles à d'autres chercheurs, déjà exploités en partie. Elle a favorisé leur classement et leur consultation. Une contre-expertise est donc toujours possible, et le travail de cette mission reste ouvert, ce qui renforce la crédibilité d'une entreprise qui n'était pas sans risques. »

Propos recueillis par Xavier Ternisien

Pour le Congrès juif mondial, ce rapport est « un pas important dans les efforts de la France pour affronter son passé pendant la guerre »

Ayant pris connaissance du rapport Mattéoli, le Congrès juif mondial s'est déclaré *« choqué par le degré de collaboration »* des autorités françaises avec l'occupant nazi mis en lumière par la mission. Son directeur exécutif, Elan Steinberg, s'est félicité de la publication de ce rapport, *« un pas important dans les efforts de la France pour affronter son passé pendant la guerre »*. Henri Hajdenberg, président du Congrès juif européen et du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), a insisté sur *« l'enseignement »* que l'on pouvait tirer du rapport : *« Il y a eu en France un processus complet qui a mené à l'extermination des juifs* [et] *la spoliation économique entre dans ce processus. »*

X. T.

Trois ans de travail pour reconstituer une « marqueterie » à partir de fonds d'archives

AVEC LA REMISE du rapport final de la mission Mattéoli, lundi 17 avril, c'est une saga de trois ans qui s'achève, riche en péripéties et en rebondissements. Le 25 janvier 1997, Alain Juppé, alors Premier ministre, annonce au dîner annuel du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) la création d'une *« mission portant sur l'évaluation de l'ampleur des spoliations, le sort qui a été réservé aux biens spoliés, la localisation actuelle de ces biens et leur situation juridique »*. Il est plus que temps. Depuis quelques mois, les révélations sur le pillage des victimes de la Shoah se succèdent. La Suisse a décidé, en septembre de l'année précédente, de lever le secret sur *« l'or nazi »*. En France, un rapport confidentiel de la Cour des comptes révèle la présence dans les collections nationales de 2 000 œuvres d'art saisies pendant l'Occupation. La Caisse des dépôts et consignations a décidé d'entamer une recherche sur les sommes qui ont transité par ses écritures. Enfin, la Mairie de Paris vient de charger le Conseil du patrimoine privé d'enquêter sur les immeubles acquis par la préfecture de la Seine dans « l'îlot 16 », au cœur du vieux quartier juif du Marais.

La composition de la *« mission d'étude sur la spoliation des juifs de France »* est révélée en mars 1997. Présidée par Jean Mattéoli, elle est composée de huit membres. Ce qui devient dès lors la « mission Mattéoli » ressemble davantage à un comité de « sages » qu'à un groupe de chercheurs et d'archivistes opérationnels. On y trouve des historiens parvenus au sommet de leur carrière, et pas forcément spécialistes de la période, comme Jean Favier ou François Furet (qui décède quatre mois plus tard). Des personnalités telles le professeur Steg, Jean Kahn, Me Klarsfeld ou l'ambassadeur Alain Pierret. Seule Annette Wieviorka est une spécialiste de l'Occupation.

Un an plus tard, deux historiens supplémentaires viennent renforcer la mission : Claire Andrieu et Antoine Prost. Le groupe atteint alors son rythme de croisière. D'autant plus que le gouvernement de Lionel Jospin, qui a affirmé sa détermination à soutenir la mission créée par son prédécesseur, s'engage à lui donner de nouveaux moyens : au total, 70 personnes environ travailleront pour elle. Claire Andrieu reconnaît aussi que les pressions exercées par le Congrès juif mondial (CJM) ont contribué à modifier l'attitude des banques et à les rendre plus accueillantes aux requêtes de la mission : le *« tournant »* se situe selon elle en janvier 1999. Quant aux tensions entre la mission Mattéoli et le CJM, elles s'apaisent progressivement, à la suite de plusieurs rencontres entre les Américains et les membres de la mission. Début 2000, en marge du sommet de Stockholm sur la Shoah, un petit déjeuner réunit autour de Lionel Jospin les représentants du CJM et ceux de la mission, et contribue à clarifier les points de vue.

« Il faut bien se rendre compte que nous nous situons soixante ans après l'événement. Le "pull-over" de l'histoire est rongé aux mites... »

« Au début, nous ne savions très bien bien où nous allions », reconnaît aujourd'hui un membre du groupe de travail. Personne n'imaginait à l'époque que ses travaux s'étaleraient sur trois ans. Le premier travail a consisté à identifier les principales formes de spoliations, à contacter les administrations concernées et à localiser les archives existantes. Un conservateur des Archives nationales, Caroline Piketty, est mis à disposition de la mission à partir de juillet 1997. Au total, la mission met un an pour comprendre le mécanisme de la spoliation et trouver les archives.

Plusieurs fonds d'archives sont déjà connus, en particulier ceux du Commissariat général aux questions juives (CGQJ) versés aux Archives nationales à partir 1948 : 6 000 cartons représentant les différentes activités du CGQJ, sous la cote AJ 38, comprenant 62 000 dossiers d' *« aryanisation »* des entreprises, des immeubles et des titres. Le projet de dépouiller tous ces dossiers est rapidement abandonné. Le choix se porte sur la méthode de l'échantillonage, qui consiste à « tirer », sous le contrôle d'un expert de l'Insee, un échantillon représentatif. C'est cet échantillon qui sert de base à Antoine Prost pour évaluer l'ampleur de la spoliation et de la restitution. La consultation d'autres fonds d'archives vient compléter le corpus d'AJ 38 et permet de reconstituer tout le processus de l'*« aryanisation »* et le travail effectué à la Libération. *« Dans le cas de certaines restitutions, il est difficile d'apporter des preuves irréfutables*, explique Antoine Prost. *On ne peut apporter que de fortes présomptions. »* L'historien aime rappeler que, dans son métier, il est contraint de ne travailler que sur des *« traces »* : *« Il faut bien se rendre compte que nous nous situons soixante ans après l'événement. Le "pull-over" de l'histoire est rongé aux mites... »* Claire Andrieu, qui a travaillé principalement sur la spoliation financière, évoque de son côté une *« marquetterie »* qu'il a fallu reconstituer à partir de divers fonds d'archives. Surtout lorsque des pièces essentielles du processus de spoliation, telles que les archives des Domaines, faisaient défaut.

Parmi les découvertes de la mission figure celle de la comptabilité de Drancy. On savait qu'une partie des archives du camp se trouvait dans les fonds de la préfecture de police. Mais on n'en avait retrouvé qu'une partie. Annette Wieviorka tombe sur une note de la préfecture de police *« relative à la destruction des dossiers constitués pendant l'Occupation sur les israélites »*, datée du 24 août 1950 et reproduite en annexe du rapport publié par la commission Rémond, chargée d'étudier le *« fichier juif »* découvert en 1991. Le document met au nombre des *« archives provisoirement conservées »* les documents comptables de Drancy. Une mention manuscrite précise en marge : *« Il n'est évidemment pas question de continuer à "ficher" les israélites, mais il y a un grand intérêt pour ceux-ci à ce que certaines pièces soient conservées. C'est le seul moyen de pouvoir éventuellement régler leurs droits à pensions, etc. »* Annette Wieviorka alerte immédiatement Claude Charlot, le directeur des archives de la préfecture de police. Avec son aide, la comptabilité de Drancy, qui avait été victime d'un mauvais classement après la Libération, est retrouvée : quatre-vingt-neuf souches de carnets, des bordereaux, un fichier alphabétique réparti dans douze cabriolets, des livres de comptes et de caisse, toutes pièces qui constituent des documents essentiels sur la vie du camp de Drancy.

X. T .

Les défenseurs de l'innovation pédagogique en appellent à Jack Lang pour « travailler autrement »

Le ministère pourrait décider de promouvoir des innovations locales

Trois semaines après le remaniement ministériel, les défenseurs de la réforme avancent leurs arguments auprès de Jack Lang. Le fondateur du lycée autogéré de Saint-Nazaire, Gabriel Cohn-Bendit, a lancé un appel pour la création de *« conseils de l'innovation et de l'expérimentation »*. Le ministère pourrait trouver dans la promotion d'expérimentations locales une alternative aux réformes Allègre.

GROGGY par le tourbillon anti-réformes qui a balayé le ministère de l'éducation nationale ces dernières semaines, les partisans du changement au sein du système éducatif sont-ils en train de reprendre du poil de la bête ? Figure du militantisme pédagogique et l'un des premiers hôtes reçus par le nouveau ministre Jack Lang, Gabriel Cohn-Bendit a lancé, lundi 17 avril, un appel à *« la mise en place de conseils de l'innovation et de l'expérimentation »* au niveau national et académique. *« Ces conseils seraient un lieu privilégié pour tracer des pistes qui alimenteraient le grand débat national devenu nécessaire sur l'éducation »*, écrit le fondateur du lycée autogéré de Saint-Nazaire, aujourd'hui enseignant à la retraite.

Gabriel Cohn-Bendit parie sur la mobilisation d'une frange de la population enseignante pour *« travailler autrement »* et répondre aux difficultés rencontrées dans un certain nombre d'établissements scolaires. *« Plusieurs centaines de profs volontaires sont partants pour démarrer dès la rentrée prochaine »*, assure-t-il. Une vision plutôt réaliste s'il l'on en croit le succès remporté par le manifeste intitulé *Halte au massacre des intelligences*. Publié en février, il a aujourd'hui recueilli la signature de plusieurs milliers de personnes. Ce texte de Marie-Danielle Pierrelée, qui défend l'ouverture de collèges alternatifs pour les élèves en difficulté, demande notamment *« la transformation d'un nombre significatif d'établissements publics ordinaires en établissements pionniers »*.

De leur côté, les organisations dites réformatrices, réunies au sein du Groupe des 14 (SGEN-CFDT, FEN, FAEN, Ligue de l'enseignement, mouvements pédagogiques, fédérations de parents d'élèves, lycéens...), ont décidé de rappeler leur position. Sceptiques par rapport à la volonté de changement du nouveau ministre, elles devraient, à l'issue d'une rencontre organisée mercredi 19 avril, rédiger un texte défendant la poursuite de la réforme au lycée. *« Il faut appliquer les points prévus par la réforme Allègre,* insiste Jean-Luc Villeneuve, du SGEN-CFDT, *et – pourquoi pas ? – aller au-delà en développant l'idée des profs-ressources, disponibles pour les élèves en difficulté. »* La FSU n'a pas été conviée à cette réunion consacrée au second degré. En revanche, une rencontre sur la *« transformation de l'école primaire »*, organisée à l'initiative de la Ligue de l'enseignement, mercredi 26 avril, associera le SNUipp-FSU.

> Traditionnellement, la Rue de Grenelle peine à exploiter les idées innovantes et les projets expérimentaux

Face à ces initiatives, le ministère balance entre la création d'une cellule destinée à promouvoir les innovations et un laisser-faire discret. Traditionnellement, la Rue de Grenelle peine à exploiter les idées innovantes et les projets expérimentaux. L'ensemble des acteurs du système éducatif mettent en garde contre un double piège : soit des enseignants isolés doivent se battre contre les pesanteurs de l'administration, soit la généralisation des expérimentations intervient avant même qu'une évaluation ait pu être menée. Les déboires rencontrés par l'association Déclic, qui milite depuis plusieurs mois pour l'ouverture d'un collège fondé sur la pédagogie Freinet ou l'échec de la Charte pour bâtir l'école du XXIe siècle, constituent les derniers avatars de ces pratiques ministérielles. Actuellement, au ministère, seul un *« bureau de la valorisation des innovations pédagogiques »* veille au développement et à la capitalisation des pratiques innovantes. Un cadre jugé trop institutionnel par les enseignants. *« Il faut pourtant mettre en réseau toutes les idées intéressantes et les sortir de la clandestinité »*, défend Gabriel Cohn-Bendit. *« Pour autant, l'expérimentation ne doit pas devenir l'alibi de la politique ministérielle »*, prévient Jean-Luc Villeneuve. D'autres craignent que ce choix ne favorise la constitution de *« ghettos du militantisme pédagogique »*.

A l'issue d'une réunion prévue mardi 18, le ministre devait décider s'il abandonne tout ou partie des réformes engagées par Claude Allègre au lycée. Echaudé par les déboires de son prédécesseur, qui a tenté d'imposer la réforme par le haut, Jack Lang pourrait choisir la stratégie de la tache d'huile, en s'appuyant sur des enseignants volontaires et des innovations locales. Une voie pragmatique qui permettrait au ministre d'afficher des réalisations dans les deux années qui lui sont imparties.

Stéphanie Le Bars

Un quatrième décès par méningite après le pèlerinage de La Mecque

UN NOUVEAU décès dû à une méningite est survenu dans l'entourage de pèlerins revenant de La Mecque a annoncé, lundi 17 avril, le secrétariat d'Etat à la santé. Depuis le 28 mars, treize cas de méningite ont été diagnostiqués en France parmi les pèlerins et leurs proches, dont quatre (trois adultes et un enfant) se sont révélés mortels. Tous sont dus à une souche particulièrement virulente de méningocoque (la souche W 135) contre laquelle n'existe, en France du moins, aucun vaccin protecteur. Les autorités sanitaires recommandent à toute personne revenue de La Mecque, ou vivant au domicile de ces personnes, de consulter au plus vite son médecin traitant ou un service d'urgence, afin qu'un traitement antibiotique préventif puisse être prescrit. Des cas similaires de méningite ont été récemment observés en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Irlande et en Arabie saoudite.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'information judiciaire sur le meurtre d'un élu de Haute-Savoie, Pierre Marchal,** le 28 décembre 1995, a fait l'objet d'une ordonnance de non-lieu du juge d'instruction de Thonon-les-Bains chargé du dossier. Conseiller municipal (div. g.) d'Evian, Pierre Marchal avait été tué d'une balle dans le dos alors qu'il se trouvait dans sa maison au bord du lac Léman (*Le Monde* du 1er janvier 1996).

■ **Un agriculteur a avoué le meurtre d'une adolescente de dix-sept ans, tuée à Laval-Atger (Lozère)** d'un coup de couteau à la gorge, dans la nuit de samedi 15 à dimanche 16 avril. Au cours de sa garde à vue, ce célibataire de trente-cinq ans a admis avoir frappé la jeune fille, en marge d'une fête d'inauguration d'un bar, alors qu'il était en état d'ivresse.

■ **Un homme de trente-sept ans, originaire de la Guadeloupe, a été tué,** jeudi 13 avril, dans un bar de Pouzauges (Vendée), par deux hommes avec lesquels il avait eu une altercation. La famille de la victime et le MRAP dénoncent un acte *« raciste »*. Bruno Lamie, marié et père de trois enfants, aurait pris la défense de la patronne du bar, insultée par deux consommateurs étrangers à la commune. Ceux-ci auraient quitté l'établissement avant de revenir armés et d'ouvrir le feu en lançant *« sale négro »*. Les deux hommes, identifiés par la gendarmerie, sont en fuite.

■ **MONTAGNE : quatre-vingt-seize personnes sont mortes dans des accidents en montagne** entre le 1er juin et le 31 août 1999, un chiffre comparable à celui de 1998 sur la même période, selon le rapport annuel du Système national d'observation de la sécurité en montagne. Les accidents ont touché des alpinistes, des randonneurs, mais aussi des adeptes de la varappe, du canyoning, du rafting ou du vélo.

Un drame du voisinage fait quatre morts dans les Vosges

ÉPINAL
de notre correspondante

D'ordinaire, la petite cité ouvrière de la rue des Vieux-Moulins, dans la commune de Ramonchamp, est plutôt tranquille. Les maisons de la « cité de l'Etat », toutes conçues de façon identique, dont une partie appartient encore au patrimoine immobilier des Tissages de l'Est, situées en bout de rue, sont sagement alignées. Un petit ruisseau court le long de la ruelle, tandis que là-haut, les montagnes environnantes semblent veiller au calme des lieux. Aujourd'hui, pourtant, le petit village de deux mille âmes est sous le choc. Dans la nuit du samedi 15 au dimanche 16 avril, une crise de folie meurtrière a causé le décès de quatre de ses habitants.

Bernadette Fréchin, cinquante et un ans, était la locataire du 18, rue des Vieux-Moulins. Samedi soir, elle a franchi le demi-mètre qui séparait son appartement de l'autre moitié de la maison pour aller tuer, à l'aide d'une carabine 22 long rifle munie d'un silencieux, son propriétaire, Camille Barth, quarante-huit ans, dans la cave. La concubine de celui-ci, Huguette Ferrin, trente-sept ans, retrouvée dans la chambre, et la mère de cette dernière, Françoise Ferrin, soixante-trois ans, découverte étendue dans la cuisine, ont également été assassinées.

Bernadette Fréchin a tiré à sept reprises grâce à un chargeur de quinze cartouches. Certains coups ont été tirés à bout portant.

L'emballage de la carabine a été retrouvé sur place, mais selon les premiers éléments de l'enquête, l'arme n'avait pas été achetée récemment. *« Depuis deux ans, ce genre d'arme est soumis à autorisation. Nous n'avons cependant pas retrouvé d'autorisation à son domicile »*, explique le capitaine Rémy François, de la brigade de gendarmerie de Remiremont.

« LA SORCIÈRE »

Après son coup de folie, la locataire est retournée dans son appartement, abandonnant l'arme du crime pour se pendre dans son grenier. Dans une lettre qui explique les motivations de son geste, la meurtrière explique avoir *« rendu sa propre justice vis-à-vis de ses voisins et propriétaires »*. C'est un des gendres de Françoise Ferrin, venu comme à son habitude déjeuner avec la famille, dimanche midi, qui a donné l'alerte.

Dans la petite ruelle, l'arrivée massive des gendarmes n'est pas passée inaperçue dimanche. Debout sur leur perron, les habitants commentent allègrement l'affaire. *« On aurait dû l'interner depuis longtemps, elle était folle »*, explique un voisin. Par petits groupes, les enfants observent le remue-ménage sans encore comprendre la gravité des faits. *« Elle était méchante, elle nous interdisait de passer devant sa maison. On l'appelait "la sorcière" »*, racontent-ils.

RELATIONS ENVENIMÉES

A dire vrai, personne dans la ruelle ne pleure Bernadette Fréchin, tant les conflits de voisinage entre la locataire *« difficile »* et les habitants de l'ensemble de la cité étaient fréquents. RMiste, Bernadette Fréchin était née dans cette maison, qu'elle avait d'abord occupée avec ses parents. Elle n'avait jamais été mariée, n'avait pas d'enfants.

Les relations se son envenimées quand, à l'automne dernier, son voisin, informaticien, a décidé de racheter la maison. Désireux de faire partir sa locataire, il avait ensuite d'entamé une procédure d'expulsion. En vain, le statut de RMiste protégeant Bernadette Fréchin. Le maire de la commune, François Cunat, avait tenté de trouver une solution, proposant un relogement à la locataire. *« On lui avait même offert une aide financière pour le déménagement »*, souligne-t-il. Mais là encore, sans résultat, regrette-t-il, en évoquant le *« complexe de persécution »* dont souffrait cette *« personne très intelligente »*.

Jeudi 13 avril, les gendarmes sont intervenus une première fois à la demande du propriétaire pour *« invectives »* avec la locataire.

Camille Barth avait posé un verrou, que Bernadette Fréchin avait fait sauter. Une simple algarade, en apparence. Une alerte, en vérité. Dans la nuit de samedi à dimanche, Bernadette Fréchin a mis fin, par la violence, à ce conflit de voisinage.

Katrin Tluczykont

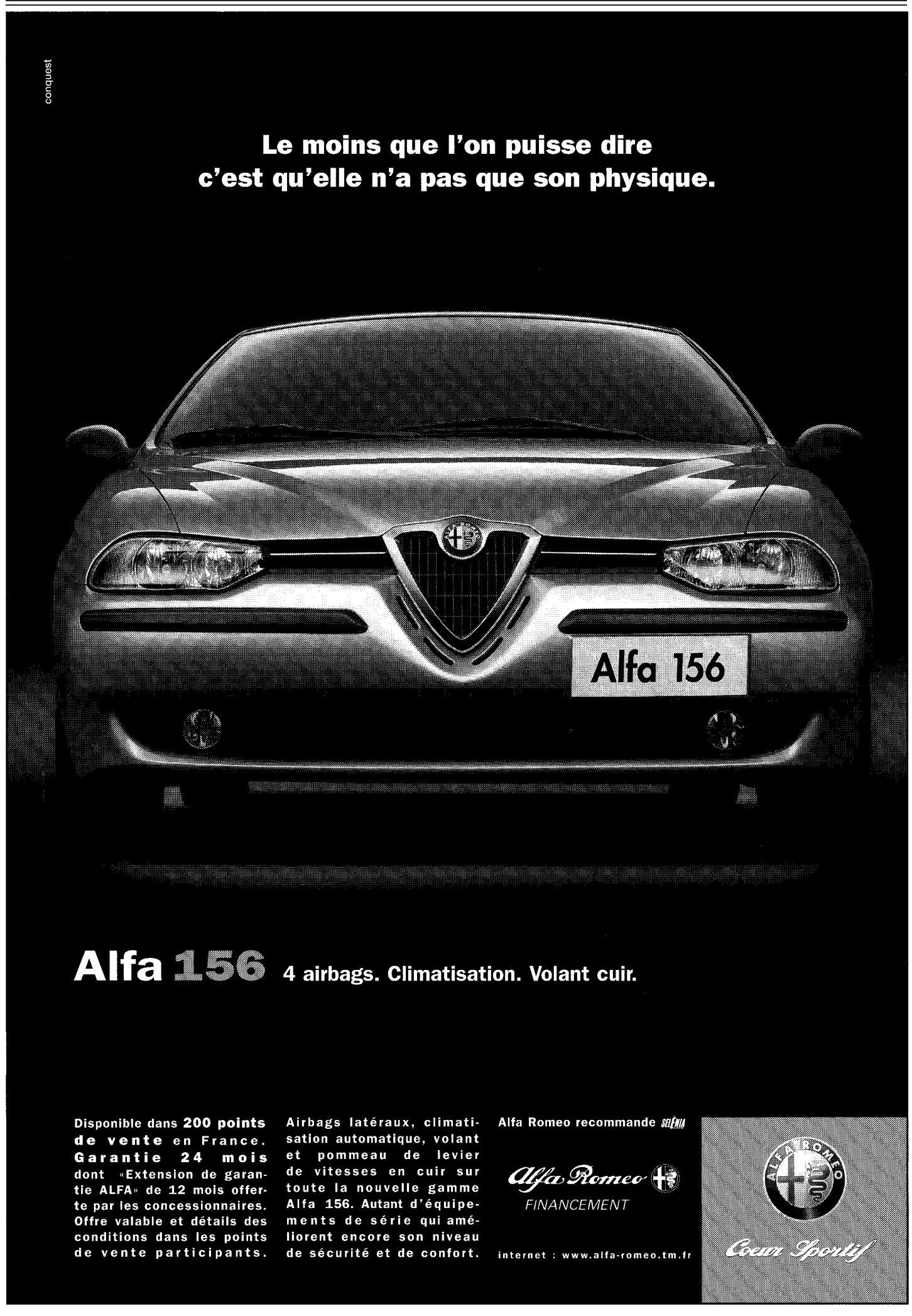

DISPARITIONS

Marceau Faucret

Compagnon de la Libération

MARCEAU FAUCRET, compagnon de la Libération, est mort, vendredi 14 avril, à Tergnier (Aisne), dans sa quatre vingt-unième année.

Né le 21 décembre 1919 à Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), Marceau Faucret, alias Foucre, typographe de métier, s'engage, en janvier 1938, dans un régiment de hussards, puis dans un régiment de spahis tunisiens au sein duquel il sert au Liban l'année suivante. De Beyrouth, il entend l'appel du général de Gaulle à continuer la guerre, le 18 juin 1940, et il choisit de rallier, le 28 juin, les Forces françaises libres en Palestine. Ce ralliement lui vaut d'être condamné à dix ans de prison, pour désertion, par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand.

Avec le 1er bataillon d'infanterie de marine, où il est caporal-chef, Marceau Faucret participe à la première campagne de Libye, en 1941, où il s'illustrera durant les combats de Solloum, Bardia, Tobrouk et Benghazi. Il sera fait compagnon de la Libération, dès le 7 mars 1941. De retour en Palestine, il prend part aux opération de Syrie, puis, en 1942, à la seconde campagne de Libye, notamment à El Alamein, avec son unité qui, en fusionnant avec une autre formation, deviendra le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique. Il combat ensuite en Tunisie. Le caporal-chef Faucret embarque, le 23 avril 1944 à Bône (Algérie), à destination de l'Italie où, au sein de la 1re division française libre, il participe, comme radio de compagnie, aux combats du Girofano et de San Giorgio en mai 1944. Il débarque à Cavalaire (Var), le 16 août 1944, dans le cadre du débarquement de Provence et il prend part aux opérations qui conduisirent à libérer Hyères, Toulon, la Mauranne, la vallée du Rhône et Lyon. Il ira, avec cette même unité de la France libre, jusqu'à Belfort, puis participera aux opérations des Vosges et à la campagne d'Alsace en janvier 1945. Blessé d'un éclat d'obus au thorax, le 9 janvier 1945, devant Herbsheim, il est hospitalisé à Dijon.

Démobilisé en juin 1945, Marceau Faucret entre comme homme d'équipe à la SNCF et y termine sa carrière, en 1980, avec le grade d'inspecteur. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille militaire, de la médaille de la Résistance et de nombreuses autres décorations françaises, Marceau Faucret était officier de la Légion d'honneur.

J. I.

Le colonel Charles-Gilbert de La Chapelle

L'un des « putschistes » de 1961 en Algérie

LE LIEUTENANT-COLONEL Charles-Gilbert de La Chapelle, rallié aux chefs de l'insurrection militaire contre le général de Gaulle, en avril 1961, pendant la guerre d'Algérie, est mort, samedi 15 avril, à Saint-Hythaire (Saône-et-Loire), dans sa quatre vingt-sixième année.

Né en 1914, Charles-Gilbert de La Chapelle, fils et petit-fils de militaires, s'engage dans l'armée en 1934. Il participe à la seconde guerre mondiale et au conflit indochinois. A la fin des années 50, il sert comme instructeur à l'école de cavalerie de Saumur lorsqu'il est désigné, en août 1960, pour commander le 1er régiment étranger de cavalerie (REC) en garnison à Khenchela, près de Tébessa, en Algérie.

Le 20 avril 1961, le lieutenant-colonel de La Chapelle reçoit la visite, à Constantine, des colonels Jean Gardes et Antoine Argoud qui l'informent du fait que le général Maurice Challe, un ancien commandant en chef en Algérie, prépare, avec l'aide d'autres officiers généraux et supérieurs, un « putsch » contre le général de Gaulle, alors chef de l'Etat, accusé par eux de vouloir accorder l'indépendance à l'Algérie. Les deux colonels l'assurent de l'appui, donné à ce mouvement, par le général Michel Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine et, à ce titre, supérieur direct du « patron » du 1er REC. Le 22 avril, le lieutenant-colonel de La Chapelle met son régiment au service des chefs de l'insurrection et fait mouvement sur Alger. Aux dernières heures de ce « putsch », qui échoua au bout de quatre jours, il reçut l'ordre du général Raoul Salan, entre-temps rallié aux officiers rebelles, de désarmer des troupes restées loyales, à Alger, et de remettre leurs armes aux unités territoriales et à l'Organisation armée secrète (OAS) qui luttaient pour l'Algérie française. Mais Charles-Gilbert de La Chapelle n'obéit pas, envisage même d'arrêter Salan, puis regagne Constantine.

En juin 1961, le lieutenant-colonel de La Chapelle est condamné à sept ans de détention criminelle par le haut tribunal militaire à Paris. A Tulle, où il est emprisonné, il lui sera reproché, en mars 1962, de chercher à faire évader le général Challe et le général André Zeller, un autre « putschiste », incarcérés dans le même centre de détention que lui. Il démentira cette accusation. Il sera transféré aux Baumettes, à Marseille, puis à la prison de Fresnes, pour y subir une intervention chirurgicale, avant de revenir à Tulle, d'où il sort en juillet 1965.

Charles-Gilbert de La Chapelle, qui a toujours mis en avant son honneur de soldat pour expliquer qu'il n'avait fait qu'obéir à ses supérieurs, exercera, dès lors, plusieurs métiers, dans l'automobile (chez Berliet, à Lyon), comme secrétaire général d'un groupement interentreprises de travaux publics, et dans une filiale de matériels français en Iran.

Jacques Isnard

August R. Lindt

Un diplomate suisse de stature internationale

ANCIEN haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés et grande figure de la diplomatie suisse, August R. Lindt est mort, vendredi 14 avril à Berne, sa ville d'origine, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Avec lui disparaît non seulement un témoin privilégié du XXe siècle, mais également une personnalité profondément engagée dans l'action humanitaire au point de devenir, au fil des ans, ce que le quotidien *Neue Zürcher Zeitung* a appelé une *« conscience morale »* de la Suisse.

Rien ne prédisposait ce fils de chocolatier élevé dans un milieu bourgeois et conservateur de Berne à sortir des chemins battus pour emprunter une carrière largement ouverte sur le monde. Après des études de droit, son goût de l'aventure le pousse à se lancer dans le journalisme. Entre les deux guerres, il parcourt l'Asie jusqu'en Mandchourie, entreprend des reportages en Afrique et au Proche-Orient pour le compte de publications helvétiques. Fin 1939, il se retrouve sur le front lors de l'attaque de la Finlande par l'Union soviétique. Appelé sous les drapeaux dans son pays, il fonde, avec quelques autres officiers, un groupe de *« résistance nationale »* pour lutter contre tout esprit de défaitisme et toute forme de compromission avec l'Allemagne hitlérienne. A la fin du conflit, il occupe, jusqu'en 1946, le poste de délégué spécial à Berlin du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), puis entre dans la diplomatie pour devenir, en 1953, le premier observateur de la Suisse auprès de l'ONU à New York.

Remarqué par le secrétaire général de l'époque, Dag Hammarskjöld, le diplomate suisse est nommé, en 1956, haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés. Durant les quatre années qu'il passera à ce poste, il s'occupera particulièrement des victimes du soulèvement populaire en Hongrie et de celles de la guerre d'Algérie. A la fin des années 60, il viendra en aide aux victimes du conflit du Biafra comme directeur des opérations de secours du CICR. Auparavant et jusqu'à la fin de sa carrière, il a représenté la Suisse comme ambassadeur aux Etats-Unis, en URSS et en Inde, tout en prenant une part active au lancement de la coopération au développement. Toujours fidèle à son engagement humanitaire, il n'hésitait pas à prendre position dans les affaires publiques et s'était ouvertement opposé à un durcissement de la loi sur l'asile.

Jean-Claude Buhrer

Ernst Knobil

Un éminent neuroendocrinologue

LE PROFESSEUR Ernst Knobil est mort jeudi 13 avril, à Houston. Ses travaux amenèrent de profonds bouleversements dans la compréhension des liens entre le système nerveux central et l'axe reproductif. Il introduit le concept d'horloge « circhoraire » hypothalamique, découvrant l'originalité des modalités de dialogue entre le système nerveux et le système endocrine, et l'importance de la présentation intermittente du signal plus que son amplitude. Ses travaux furent directement à l'origine de thérapeutiques visant à stimuler ou, au contraire, inhiber l'axe reproductif avec de nombreuses applications cliniques (anomalies du développement pubertaire, infécondités et protocoles FIV, gynécologie, urologie, cancérologie).

Né en 1926 à Berlin de parents autrichiens, il rejoint Paris avec sa famille en 1933 où il suit sa scolarité primaire et amorce ses études secondaires. 1939 et la « drôle de guerre » amènent sa famille à quitter la France pour rejoindre les Etats-Unis, alors que son père est momentanément retenu par les autorités françaises, comme de nombreux réfugiés germanophones de l'époque. La carrière d'Ernst Knobil, débutée à Harvard, l'amènera à la tête du département de physiologie de l'université de Pittsburgh puis à Houston comme doyen de la faculté de médecine de l'université du Texas, où il dirigeait le laboratoire de neuroendocrinologie. Membre de l'Académie des sciences des Etats-Unis, de l'Académie des sciences française et de nombreuses autres académies, docteur honoris causa de plusieurs universités à travers le monde, homme d'une grande rigueur intellectuelle et morale, unanimement reconnu par la communauté scientifique mondiale, le professeur Knobil a toujours entretenu des rapports étroits avec la communauté scientifique biologique et médicale française et notre pays, dont il aimait jusqu'à ses derniers jours pratiquer la langue.

Professeur J.-C. Thalabard
hôpital Necker-Université Paris

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Alexia CONAN
a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Hadrien,

le 15 avril 2000.

Adeline CHENON
et
Mosleh RAMLAT
sont très émus de faire part de la naissance de

Théo-Hisham Charles,

le 7 avril 2000, à Rabié (Liban).

Notre joie est indescriptible.

Adeline Chenon,
SJS. P-O Box 5,
Cornet Chahwane-Maten-Liban,
e-mail : dilette@hotmail.com

Pacs

– Les saveurs de l'Amour sont nées dans l'océan Indien un 24 juillet et s'expriment maintenant dans la plaine d'Alsace,

Jean-Jacques et **Christophe**

sont heureux et fiers d'annoncer qu'ils se sont unis par un pacte civil de solidarité à Mulhouse, le 14 avril 2000.

Décès

– Armand Gliksberg,
son mari,
Maxime Gliksberg,
son fils,
Gisèle,
sa sœur,
Suzette,
sa belle-sœur,
Christy et John,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Louise Lily GLIKSBERG,
née **FRUCHT.**

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 avril 2000, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Réunion à l'entrée principale, avenue Marx-Dormoy.

– Tours. Medelana (Italie). Paris. Lectoure. Lyon. Goudargues. San José (Costa-Rica). Caen.

Mme Pierre Migeot,
sa mère,
M. et Mme Jean-Claude Migeot,
M. et Mme Félix Migeot,
M. Yves Guillermain,
Mme Claude Maggiar,
M. et Mme Bernard Migeot,
M. et Mme Hubert Migeot,
M. et Mme Jacques Guillermain,
M. et Mme Philippe Migeot,
M. et Mme Christian Gasset,
Mme Nicole Tramond,
M. et Mme Daniel Hallot,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain MIGEOT,
conseiller des affaires étrangères,

dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Vendôme, le 12 avril 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Bocage »,
21, rue Croix-Montoire,
37081 Tours Cedex 2.

– Mme Marc Odier,
son épouse,
Véronique et Daniel Thierry-Mieg,
Bérengère Quincy,
Antoinette et Christian Guinchard,
Pascale et Michel Olivier,
Caroline et Benoit Faure,
ses enfants,
Emeline et Olivier, Judith, Marion, Jean-Baptiste,
Gabriel-Antoine, Matthieu, Martin,
Magali, Marylène, Christiane, Noëlle,
Thomas, David, Arnaud,
ses petits-enfants,
Marius, Eva,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Odier et Breitling,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marc ODIER,

survenu le 11 avril 2000, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 15 avril, dans le temple de Monflanquin (Lot-et-Garonne), suivie de l'inhumation dans le cimetière de Rastouillac.

« Aujourd'hui nous voyons comme dans un miroir, confusément ; alors nous verrons face à face. »
I Cor 13 ; 12.

Rastouillac,
47150 Monflanquin.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTERAIRES

Claudel
ou la passion de midi
« La joie est le premier et le dernier mot de tout Claudel »

Maîtres et valets, le jeu de rôle
Molière, Marivaux, Goldoni, Beaumarchais ont tous mis en scène maîtres et valets.
Des lectures « politiques » des années 70 aux versions plus contemporaines : une mise en scène de ce jeu de rôle perpétuel

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

– M. Pierre Ledoux,
son époux,
Mlle Madeleine Boissin,
sa sœur,
Mme Henri Boissin,
sa belle-sœur,
M. et Mme Philippe Lafuma
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Boissin
et leur fils,
M. et Mme André Delcoustal
et leurs enfants,
M. et Mme André Boissin
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Fabre
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Chevallier
et leurs enfants,
Mme Max-Alain Chevallier
et ses enfants,
M. et Mme Dominique Maillard,
M. et Mme Christian Sambin,
Mlle Marguerite Garnier,
Les familles Thion, Chevallier, Carrière, Namblard, Robert,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre LEDOUX,
née **Renée BOISSIN,**

survenu le 13 avril 2000.

Une messe sera célébrée le mercredi 19 avril, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (nouvelle église), Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière de Montendre (Charente-Maritime).

« Quand je serai allé vous préparer [la place], je reviendrai vous prendre avec moi et, là où je suis, vous y serez aussi. »
Jean XIV, 23.

8, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
75116 Paris.

– Mme Maurice Pierre,
sa maman,
Christiane Pierre,
son épouse,
Guillaume, Juliette, Leyla, Aurélie, Ambroise,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis PIERRE,
ingénieur ETP,

survenu le 15 avril 2000, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 avril, à 9 h 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres (Hauts-de-Seine).

5, rue des Clos-Saint-Marcel,
92330 Sceaux.
3, rue Jeanne-d'Arc,
92310 Sèvres.

– Tlemcen. Lyon.

Laurent Gnansia,
fils de Jean-Pierre,
Monique et André Benzenou,
Rosemarie Ganansia,
Paule Fort,
Danièle et Claude Gaudry,
Elisabeth et Olivier Robert,
ses filles et ses gendres,
Ses quinze petits-enfants,
Et bientôt quinze arrière-petits-enfants,
annoncent avec tristesse le décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Jacques GNANSIA,
née **Annette BENHAMOU,**

à Lyon, le dimanche 16 avril 2000, à 19 h 45.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 18 avril, au cimetière israélite de Champagne-au-Mont-d'Or.

Ni fleurs ni couronnes.

Adressez vos dons à l'association Iris, service de soins palliatifs, hôpital des Charmettes, Lyon-6e.

35, rue Molière,
Lyon-6e.

– Colette Peron-Mabboux,
Les famille Peron, Mabboux et alliés,
Tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PERON,
comédien et peintre,

survenu le 16 avril 2000.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hubert TYRODE,
ingénieur civil des eaux et forêts,

est allé rejoindre son fils

Vital.

Il avait cinquante-sept ans.

De la part de
Michèle Tyrode,
Jérôme Tyrode,
Pierre-Louis,
son petit-fils,
Et tous les siens.

Il repose chez lui à la Chapelle-des-Buis (Doubs), où ceux qui le désirent pourront se recueillir. Nous lui dirons adieu, le mercredi 19 avril 2000, à 15 heures, à la salle polyvalente d'Etalans.

Il sera inhumé dans le caveau familial dans la stricte intimité.

Il avait deux passions : les hommes et la forêt. Fondateur de l'association Franche-Sylvanie ; n'envoyez pas de fleurs mais adressez vos dons 2, rue Cuvier, Besançon.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, le 18 avril 1980,

Roland HOFFSTETTER,

passait de l'autre côté du miroir, mais il n'est sorti ni de nos cœurs ni de nos mémoires.

– Le 19 avril 1998,

Gérard de KORNER

nous quittait.

Que ceux qui restent fidèles à son souvenir et à son amitié aient une pensée chaleureuse pour lui.

De la part de
Odile, Mathias, Romain et Marion.

– Il y a onze ans, le 18 avril 1989,

Charles SOUSSAN

nous quittait, un soir de **PESSA'H.**

Sa famille demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de se joindre à elle pour une pensée affectueuse.

– Le 18 avril 1999, décédait

Charles Saïa VOLDMAN,

dix-huit mois après la mort de

Irène.

Ils sont toujours avec nous.

Communications diverses

– **« Le corps et ses représentations »** (droit, philosophie, histoire), invité d'honneur, Pierre Legendre. Le 28 avril 2000, CNAM, amphi C, interventions : 9 heures-19 heures, spectacle de danse : 20 h 30.
292, rue Saint-Martin, Paris-3e, métro Arts-et-Métiers. Inscription : 60 F au Credimi, 4, boulevard Gabriel, 21000 Dijon.
Rens. : emmanuel.dockes@wanadoo.fr

Cours

Candidats au bac, bac français, brevet,
vos révisions intensives en 20 heures,
conduites par un prof à votre domicile,
toutes classes, toutes disciplines, tous niveaux.
Réduction d'impôt :
50 % sur le prix de l'heure.
Aprep Paris-IDF. Tél. : 01-45-04-81-81.
Aprep Lyon Rhône-Alpes : 04-78-72-42-42.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Le soutien des victimes de l'« Amoco-Cadiz » à celles de l'« Erika »

Le naufrage du pétrolier a réveillé le syndicat des communes bretonnes touchées en 1978 par une marée noire. Le solde des sommes perçues à l'époque va être mobilisé pour établir la responsabilité des pollueurs maritimes. L'opération de pompage des cuves de l'« Erika » s'annonce risquée

RENNES
de notre correspondante régionale

Lorsque les premières galettes de pétrole de l'*Erika* ont échoué sur les côtes du Morbihan, à la veille de Noël 1999, les Bretons y ont évidemment tous repensé. C'est d'abord l'odeur qui leur revient en mémoire. En 1978, elle avait envahi toute la pointe armoricaine, comme si quelque géant y avait renversé sa cuve de mazout. Le 16 mars de cette année-là, poussé par la tempête, le super-pétrolier *Amoco-Cadiz,* naviguant sous pavillon du Libéria, s'échouait à moins d'un mille de Portsall, le petit port de la commune de Ploudalmézeau, dans le Finistère. Dans les deux semaines qui suivent, 223 000 tonnes de brut vont se répandre jusqu'au fond des abers (l'*Erika* transportait environ 28 000 tonnes de fioul). Les tentatives de pompage des cuves avaient échoué.

Seule l'ancre de l'*Amoco-Cadiz,* fichée sur le môle de Portsall comme une terrible relique, rappelait jusqu'à présent la catastrophe. Le 18 mai va être inauguré un centre nautique, qui abrite une pièce-musée. L'endroit se nomme *An Eor* – ancre en breton. Il expose, sans commentaire, des images et des documents des quatorze années de batailles juridiques que livrèrent les pouvoirs publics et les Bretons devant la justice américaine pour obtenir compensation. Sur le mur du fond est représentée la proue de l'*Amoco,* qui mit si longtemps à disparaître à l'horizon.

Le maire sera là, bien sûr, figure emblématique de ce combat contre la toute-puissance d'une compagnie pétrolière américaine : Alphonse Arzel (UDF) a présidé, pendant plus de vingt ans, le Syndicat mixte de conservation et de protection du littoral nord-ouest de la Bretagne. Cela lui a valu le surnom affectueux de « Pépé L'Amoco » et quelques médisances sur la taille respectable de la nouvelle mairie.

LES LASSITUDES BALAYÉES

Mais les temps changent. Lors de l'assemblée générale du samedi 8 avril, Alphonse Arzel a annoncé qu'il ne briguerait pas un huitième mandat de maire de Ploudalmézeau et qu'en conséquence il faudra lui trouver un remplaçant à la tête du syndicat. Le président reconnaît que, les procès enfin terminés, la démobilisation guettait les collectivités locales adhérentes, qui se demandaient même que faire des 5 millions de francs restant en caisse à l'issue de moult péripéties juridiques. Des péripéties qui ont aussi opposé le syndicat à son avocate, Me Corinne Lepage (*Le Monde* des 18 et 25 décembre 1999).

Mais le naufrage de l'*Erika* a balayé toutes les lassitudes. Le syndicat veut se doter d'un siège social et envisage, pourquoi pas, de faire travailler un ou deux emplois-jeunes. Il s'est fixé officiellement un nouvel objectif : *« Effectuer ou faire effectuer toutes études et recherches en vue d'apprécier les atteintes subies par le littoral, les communes riveraines et leurs intérêts, du fait des pollutions et autres risques liés à la circulation maritime. »* En substance, œuvrer pour la réparation des dommages ainsi que pour établir la responsabilité des pollueurs.

« LE POIL À GRATTER DE L'ÉTAT »

« Nous voulons être le poil à gratter de l'Etat dans ce domaine », résume Alphonse Arzel, qui, à soixante-treize ans, reste très motivé par ce combat. L'ancien sénateur est allé faire part de son expérience aux élus et aux pêcheurs de Belle-Ile, du Croisic, du Guilvinec, etc. Il se dit *« froissé »* que la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, n'ait pas pensé à le contacter en installant, à Nantes, un observatoire des associations sur les conséquences de la dernière marée noire.

« Nous avons une expertise réelle quant à l'organisation entre collectivités locales de tailles différentes et associations, nous avons aussi une observation des conséquences économiques et scientifiques établie sur vingt ans, plus certaines idées sur la communication que l'on fait subir aux riverains lors de ce genre de catastrophes, affirme Jean-Baptiste Henry, coordonnateur du syndicat. *Puisque nos côtes sont très exposées, nous voulons être consultés dès qu'il s'agit de la sécurité du transport maritime. »* Le vice-président du syndicat, le député de Brest François Cuillandre (PS), affiche une ambition plus modeste, mais estime qu'*« une structure souple d'alerte peut peut-être éviter que l'Etat ne baisse la garde lorsque le danger s'éloigne ».* Membre de l'actuelle commission d'enquête parlementaire, ce député veut croire à une vigilance permanente comme celle qui existe depuis le naufrage de l'*Exxon-Valdez* au large des côtes de l'Alaska, en 1989.

Alphonse Arzel était allé expliquer aux victimes de l'*Exxon-Valdez* comment les Bretons s'y étaient pris pour faire reconnaître leurs droits. Depuis, les élèves ont nettement distancé les maîtres : leur Regional Citizen Advisory Council, qui regroupe des collectivités locales, des professionnels de la pêche et du tourisme, des tribus, des défenseurs de la nature, dispose d'un budget conséquent grâce à des taxes imposées aux transporteurs maritimes. *« En onze ans, ils ont dépensé 225 millions de dollars (1,5 milliard de francs) en recherches, notamment sur l'environnement, tandis que nous y consacrions une trentaine de millions de francs en vingt ans »,* résume M. Henry.

Bruce Whright, le responsable du suivi écologique mené en Alaska, doit présenter la synthèse de ces travaux lors d'une réunion publique, mercredi 19 avril, au technopôle de Brest-Iroise.

Il semble qu'il ait, entre autres, des éléments à apporter sur la toxicité des résidus de pétrole au bout de dix ans. M. Whright se rendra ensuite avec ses amis bretons sur les côtes souillées par l'*Erika.* L'internationale des victimes de marées noires resserre ses liens.

Martine Valo

TotalFinaElf n'aidera pas les communes qui l'ont attaquée en justice

Les communes du littoral victimes de l'*Erika* qui ont attaqué juridiquement TotalFinaElf ne bénéficieront pas de l'aide de la compagnie pour le nettoyage des sites de déchets qu'elles ont ouverts, a indiqué, lundi 17 avril, Thomas Fell, le porte-parole du groupe pétrolier. *« Nous n'avons jamais pris d'engagement global et on arrête à partir du moment où on se fait taper dessus juridiquement par une collectivité locale »,* a précisé M. Fell à l'AFP. Philippe de Villiers, président (RPF) du conseil général de Vendée, a immédiatement dénoncé le *« comportement révoltant »* de TotalFinaElf qui *« pratique envers les communes l'intimidation et le chantage ». « Personne n'est au-dessus des lois,* indique M. de Villiers. *Il est invraisemblable de voir une entreprise nationale s'attaquer avec autant de violence à des petites communes victimes. »*

Le pompage de l'« Erika » sera une opération à hauts risques

APRÈS les réunions du « comité de pilotage », qui regroupe les représentants de plusieurs ministères, y compris le cabinet militaire du premier ministre et l'Agence judiciaire du Trésor, et du « collège technique des experts », le gouvernement s'apprête à annoncer le choix du groupe d'entreprises qui sera retenu pour procéder au pompage du fioul contenu dans les deux épaves du pétrolier *Erika* qui a fait naufrage au large de la Bretagne le 12 décembre 1999. C'est le groupement franco-scandinave Coflexip-Stena-Stolt qui, selon nos informations, a toutes les chances de l'emporter au détriment de l'autre groupement qui rassemble notamment le néerlandais Smit Tak et le français Abeilles International. Les deux consortiums sont habitués à effectuer ce genre de travaux, notamment en mer du Nord, par temps difficiles.

Le contrat proprement dit entre TotalFinaElf et le groupe d'entreprises lauréat sera signé en milieu de semaine après que Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, aura obtenu des protagonistes tous les engagements supplémentaires qu'il a demandés pour assurer les conditions de sécurité de l'opération. Le début des travaux est prévu pour fin mai. Ils devraient être terminés au tout début d'octobre. Le coût total de l'opération, dans l'état actuel des évaluations, est estimé, au minimum, à quelque 450 millions de francs, pris en charge par TotalFinaElf.

Coflexip Stena Offshore (CSO), dont le siège est à Paris, a pour premier actionnaire, depuis le 12 avril, le groupe français d'ingénierie Technip. Cette entreprise est le leader mondial de la construction sous-marine et de la fabrication de conduites flexibles devant son partenaire Stolt Offshore, société partiellement norvégienne qui travaille depuis trente ans dans l'activité pétrolière.

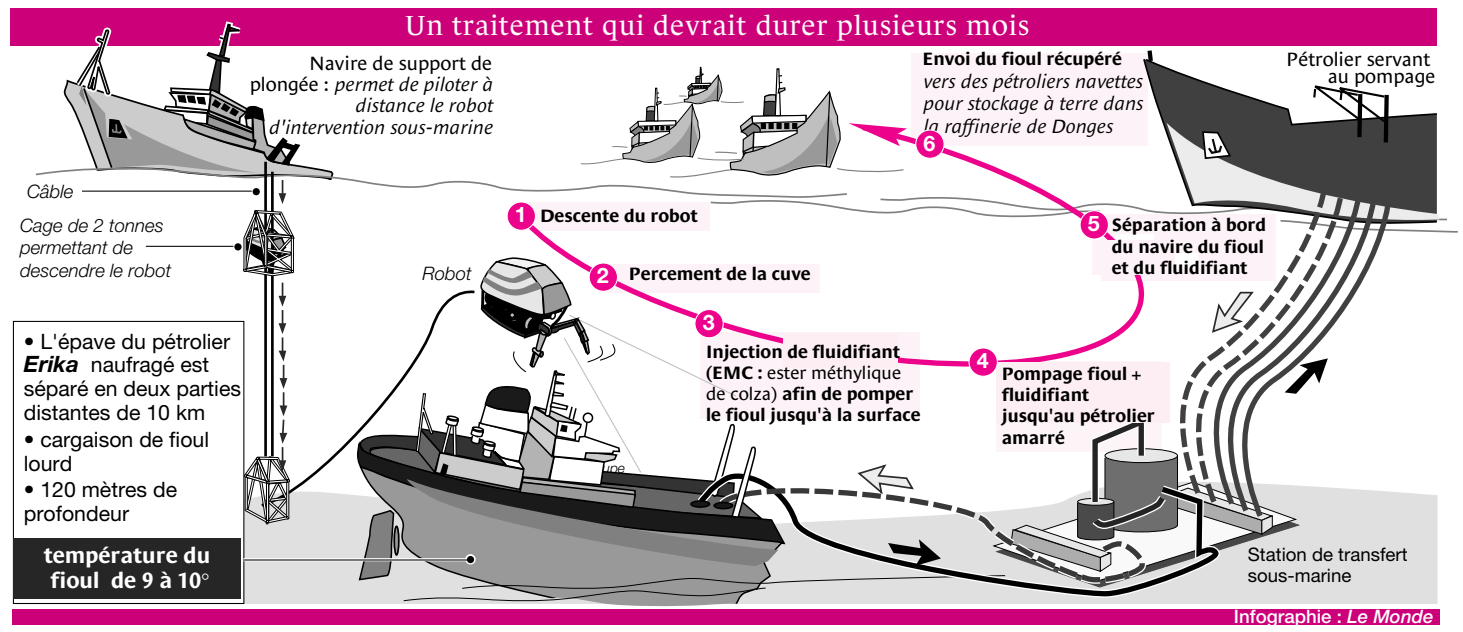

DEUX CHANTIERS DISTINCTS

Le schéma de pompage par quelque 110 à 120 mètres de fond reprend, en gros, la procédure proposée par Total, l'entreprise retenue organisant selon ses propres préférences techniques le choix des moyens navals de positionnement ou d'évacuation du fioul récupéré. Les deux épaves étant distantes de près de dix kilomètres, deux chantiers devront être mis en place, le traitement de la partie arrière du tanker étant la plus délicate. Un navire de support de plongée à positionnement dynamique pilotera les travaux sous-marins et un robot de manœuvre et de surveillance ; un autre bateau servira au pompage et jouera le rôle de stockage tampon. Le fioul évacué de l'épave de l'*Erika* aura été préalablement fluidifié par de l'ester méthylique de colza (EMC). Un ou des pétroliers-navettes seront chargés, au fur et à mesure, du pétrole récupéré et le transporteront vers la raffinerie de Donges, près de Saint-Nazaire où il sera traité.

La quantité de pétrole encore contenue dans les flancs de l'*Erika* est incertaine. Sur les 28 000 tonnes de la cargaison, les experts avaient estimé d'abord qu'une dizaine de milliers de tonnes de fioul lourd étaient partis à la mer. Mais le tonnage de détritus ramassés sur les côtes ne cessant d'enfler, Thierry Desmarest, président de TotalFinaElf, estimait, dès le mois de janvier, qu'environ 15 000 tonnes s'étaient échappées. Le pétrole encore emprisonné constitue une menace et pourrait provoquer une nouvelle marée noire en cas d'échec.

Un dispositif spécial a donc été demandé aux entreprises chargées d'effectuer les travaux pour mettre en œuvre, dans les plus brefs délais, des moyens antipollution puissants, notamment avec le navire britannique spécialisé British Schield, équipé de barrages flottants résistants et de grande longueur. La marine nationale et la préfecture maritime de Brest ont mis au point leur propre dispositif antipollution, qui pourra être mobilisé rapidement en cas d'incident.

François Grosrichard et Benoît Hopquin

Une pompe alsacienne

Le groupe TotalFinaElf, affréteur de l'*Erika,* a choisi la société alsacienne Steiblé pour fournir le cœur du dispositif de pompage des produits contenus dans l'épave du pétrolier maltais. Cette PME, qui emploie 80 personnes dans la banlieue de Mulhouse (Haut-Rhin), doit livrer, début mai, un système qui comprend deux parties : une pompe volumétrique à double vis, adaptée à une immersion à 120 mètres de profondeur et mise en rotation par un groupe hydraulique installé sur le pont d'un navire ou d'une plate-forme, qui récupérera le fioul dans les soutes. L'élément hydraulique du dispositif vient de Norvège, la pompe elle-même est fabriquée en Allemagne, par la société Bornemann, le partenaire principal de Steiblé. *« Que ce soit dans le raffinage, le transport ou l'offshore, c'est une technologie éprouvée »,* précise le directeur de la firme, Robert Thomann. – *(Corresp.)*

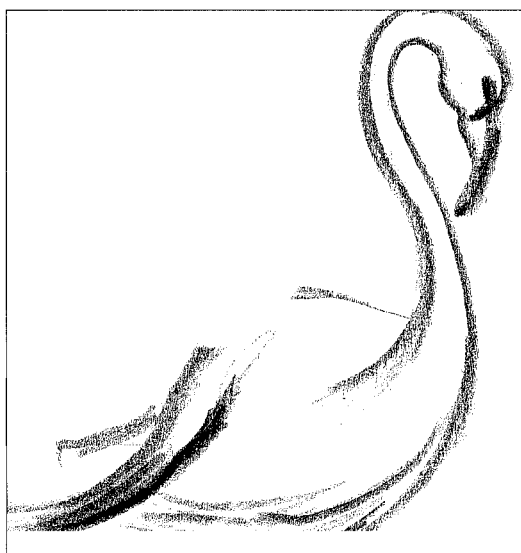

Alice.

La Floride à 185 F* par jour tout compris... Vous allez voir la vie en rose !

*Offre valable jusqu'au 15 juin 2000 pour une voiture économique avec air conditionné pour 7 jours de location ; au-delà, nous consulter.

REPORTAGE

25 ans après, le Cambodge de la survie

PAOLO PELLEGRIN/VU

Sisophon, 1998.

Le 17 avril 1975, les troupes de Pol Pot prenaient Phnom Penh. Le Cambodge plongeait dans plus de trois années d'horreur. La paix est revenue. Pol Pot est mort, et les Khmers rouges ne représentent plus une menace pour la monarchie restaurée. Mais une société cambodgienne déboussolée lutte encore contre une culture de survie, de prostitution, d'impunité, de corruption et d'indifférence à la mort

LES toitures posées sur d'immenses hangars neufs et fermés s'alignent au nord-ouest de Phnom Penh, aux alentours de la décharge de Stung Meanchey et sur la route qui mène au port de Sihanoukville. Une zone industrielle sort de terre. *« En 1995, il n'y avait que six usines. Il y en a aujourd'hui deux cents qui emploient cent mille ouvriers »*, rapporte Chea Vichea, président de l'Union libre des travailleurs, un syndicat qui donne quelque fil à retordre aux autorités. Aux abords des enceintes des usines, de petits marchés se sont improvisés. En fin d'après-midi, des minibus et des remorques s'alignent pour reconduire dans leurs villages les petites mains, un trajet de dix à vingt kilomètres. D'autres ouvriers s'entassent dans les baraquements du voisinage, sommairement aménagés par d'opportunistes marchands de sommeil.

C'est le domaine, tout nouveau, de la confection avec, officiellement, une semaine de 48 heures et un salaire minimum de 40 dollars (270 francs). Ce bas de gamme des produits du quart-monde est géré par des sous-traitants de Singapour, de Taïwan ou de Chine populaire. *« Je gagne 45 dollars par mois. J'en dépense 5 pour me loger et 15 pour me nourrir »*, affirme un jeune employé. Envoie-t-il une partie du reste à sa famille ? Il rigole mais ne répond pas. Il faut bien se vêtir et s'offrir une cigarette de temps à autre. *« Ces travailleurs sont des ruraux. La plupart regagnent le domicile familial le soir. Si vous ajoutez le coût du transport, ils ne peuvent pas faire d'économies. Pour leurs familles, le seul avantage est d'avoir une bouche de moins à nourrir »*, résume Chea Vichea.

Dans le centre de la capitale, à l'hôtel Sunway, Tum Sarin expose une fresque intitulée *Exodus*. Des Khmers rouges armés de pioches y bousculent une foule de bonzes et de civils. Au lendemain de sa victoire, le 17 avril 1975, l'évacuation des villes ordonnée par Pol Pot s'était déroulée dans des conditions épouvantables. Ce fut le début de l'horreur. Mais la peinture à l'eau de Tum Sarin est subtile : les pans représentant des moines en robe de safran jetés à terre ou une famille chassée, la mère portant un nourrisson dans ses bras, s'inspirent de clichés pris lors de la répression de manifestations qui se sont déroulées en août 1998 aux abords de l'Assemblée nationale, à Phnom Penh. Même s'il ne le dit pas, Tum Sarin établit ainsi un lien entre de vieilles terreurs et les difficultés de la société cambodgienne à trouver un équilibre, un quart de siècle plus tard.

Depuis deux ans, et pour la première fois depuis 1970, le Cambodge est en paix. Pol Pot est mort et ses anciens lieutenants tentent de se faire oublier ou ne songent plus qu'à leurs affaires. Y Chean, le riche maire du repère khmer rouge de Païlin, sur la frontière thaïlandaise, a envoyé ses enfants suivre leurs études à Singapour. Ieng Sary, ancien numéro trois du régime, passe une partie au moins de son temps dans sa villa de Phnom Penh, située à proximité de l'ambassade russe. Il y vit en compagnie de sa femme Khieu Thirith et de sa belle-sœur, Khieu Ponnary, première femme de Pol Pot, qui aurait perdu la tête. Les deux couples avaient été qualifiés de « bande des quatre » par Sihanouk, par allusion aux quatre dirigeants de la révolution culturelle en Chine.

Thiounn Thieun, ministre de la santé des Khmers rouges et premier chirurgien cambodgien diplômé des hôpitaux de Paris, qui n'a fait défection qu'en 1998, a été aperçu faisant ses courses au Lucky Market, mini-marché climatisé de la capitale. Si Ta Mok, le « boucher » unijambiste, et « Deuch », l'ancien directeur du centre de tortures de Tuol Sleng, sont en prison, Ke Pauk, autre exécutant sanguinaire des basses œuvres de Pol Pot, a été intégré dans l'armée royale, avec rang de général, après avoir tardivement fait défection.

« On a remplacé la guerre sans justice par la paix sans justice », estime Michael Hayes, un Américain francophone qui a fondé, en 1992, le bimensuel *Phnom Penh Post*. Le *Cambodia Daily* a rapporté en mars le témoignage d'une femme âgée de trente-deux ans et mère de trois enfants qui a été violée, sodomisée et battue pendant cinq heures par dix-sept jeunes gens, y compris des adolescents, enivrés et qui se sont battus *« comme des vautours »* pour la posséder. Ils ont tous été arrêtés mais sept d'entre eux ont été relâchés par la police sans ordre du juge ou confrontation avec la victime. Cette dernière doit attendre trois mois, le délai nécessaire avant un test de séroposivité, pour savoir si elle est contaminée. Le Cambodge est, en effet, le pays d'Asie où le sida progresse le plus rapidement et le nombre des porteurs recensés du virus s'y élève à 180 000 pour une population de moins de douze millions d'habitants. Inconnu en 1990, le sida fait vingt morts par jour et, à Phnom Penh, 80 % des sans-abri sont séropositifs.

HUN SEN, quarante-huit ans et apparemment seul maître à bord depuis fin 1998, pousse régulièrement des coups de gueule. En décembre 1999, le premier ministre a remis en prison vingt-six criminels – inculpés de viol, de trafic de drogue ou d'enlèvement pour rançon –, qui, selon le gouverneur de Phnom Penh, avaient versé pas moins de deux millions de francs à des juges pour être relâchés *« faute de preuves »*. En février, il a approuvé l'arrestation de l'un de ses neveux, impliqué dans des échanges de coups de feu sur le perron d'un bar de Phnom Penh. Un autre neveu du premier ministre avait été arrêté en juillet 1999, pour utilisation et port illégaux d'arme, mais il a été relâché en attendant son éventuelle traduction devant un tribunal. En mars, 53 soldats et policiers qui rackettaient les automobilistes aux sorties de la capitale ont été doublement punis. Leurs photos et leurs noms ont été diffusés à plusieurs reprises sur la chaîne nationale de télévision et les 16 policiers militaires qui faisaient partie du lot ont été affectés au nettoyage des toilettes de leur caserne.

Le 8 mars, un homme accusé d'avoir volé un chauffeur de taxi a été lynché par la foule. Pourtant armés de fusils d'assaut ou de pistolets, les policiers qui l'avaient arrêté, tout en tuant son complice, se sont déclarés impuissants face à la colère d'une centaine de gens. Les cas de « justice populaire » ont tendance à se répéter. En décembre, Adhoc, organisation humanitaire, a rapporté que quatre paysans de Kompong Speu, accusés de vol de bétail, avaient été exécutés par des soldats et leurs corps placés dans un four. A Koh Kong, dans l'ouest, une foule a envahi la prison provinciale pour y lyncher un homme accusé d'avoir, au cours d'un vol, tué un notable local.

Le Cambodge n'a toujours pas digéré un récent passé de massacres et de tueries. Six cent mille personnes ont été tuées pendant la guerre de 1970 à 1975. Près de deux millions ont été les victimes du régime de Pol Pot au cours des trois années suivantes. Des dizaines de milliers de gens ont été tués dans les années 1980, quand un régime sous protection militaire vietnamienne s'est battu contre une insurrection dominée par les Khmers rouges et appuyée par la Chine, l'Occident et plusieurs pays de la région.

Cette succession de traumatismes a donné racine à une culture de survie, d'impunité, d'indifférence à l'égard de la mort, de corruption. L'ouverture du pays, depuis l'accord de paix de 1991, n'a guère eu d'influence. Depuis une mission très controversée de l'ONU, en 1992-1993, le petit royaume au prestigieux passé abrite cent cinquante organisations non gouvernementales étrangères. Le FMI, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement sont de nouveau présents. Il suffit de disposer de 20 dollars (130 francs), le prix d'un visa, pour être admis dans un pays où tout semble achetable. Mais cette ouverture semble souvent factice et la pente à remonter est dure.

> Le Cambodge est le pays d'Asie où le sida progresse le plus rapidement, et le nombre des porteurs recensés du virus s'y élève à 180 000 pour une population de moins de douze millions d'habitants. A Phnom Penh, 80 % des sans-abri sont séropositifs

A Siem Réap, petit chef-lieu de province niché aux portes des temples d'Angkor, hôtels, auberges, restaurants et karaokés poussent comme des champignons mais les réseaux d'égouts, d'eau potable et d'électricité peinent à suivre. En 1999, première année de paix réelle, un quart de million d'étrangers se sont rendus au Cambodge. Près de 80 000 d'entre eux ont visité Angkor et ce mouvement s'accélère depuis que des vols relient directement Siem Réap à Bangkok, Hô Chi Minh-Ville et, sans doute demain, Singapour. Les hôteliers de Phnom Penh, autrefois une escale obligatoire vers Angkor, font souvent grise mine. Mais pas toujours.

Chris Ho, un Chinois de Malaisie, est plutôt optimiste. Constatant que sur le boulevard Monivong, l'une des principales artères de la capitale, des hôtels de deuxième catégorie se remplissent de nouveau, il vient de restaurer et de rouvrir, pour le compte de la chaîne Holiday Villa, le Monorom, un établissement connu pour avoir abrité deux générations de journalistes. La concession est de trente ans et l'investissement initial de quelque 50 millions de francs. *« La reprise est sensible et, de toute façon, dans un avenir prévisible, les gros porteurs ne pourront se poser qu'à Phnom Penh et non à Siem Réap »*, résume-t-il.

A la sortie de son hôtel, un chauffeur de taxi hèle l'étranger : *« une vierge à votre disposition pendant cinq jours pour 700 dollars »* (près de 5 000 francs), ce qui, vérification faite, semble le prix du « marché ». Plus loin, derrière les façades de bars-karaokés, des clients choisissent leur compagne d'un moment parmi des jeunes filles numérotées et alignées dans une sorte de vaste bocal. Depuis que la police a fermé quelques quartiers rouges, les belles de nuit ont repris leur commerce dans ces établissements qui se sont multipliés dans le centre-ville.

SOCIÉTÉ débridée ? Le gouvernement vient de réglementer strictement la vente d'acide utilisé par les joailliers pour purifier l'or et qui coûte l'équivalent de 4 francs la bouteille. La raison : une vague de vengeances à l'acide nitrique dont les victimes sont souvent les maîtresses d'hommes mariés. En janvier, la famille d'une jeune fille défigurée par l'épouse d'un haut fonctionnaire aurait renoncé, moyennant une compensation financière, à poursuivre en justice les coupables. *« Un grand nombre de gens puissants et riches tentent d'offrir un peu d'argent aux victimes plutôt que faire face à un tribunal »*, a alors déploré Thun Saray, avocat des droits de l'homme. La peur et un sentiment d'impuissance prévalent souvent.

« Le Cambodge est comme un malade dont les médecins n'arriveraient pas à s'accorder sur le traitement à lui administrer », a récemment déclaré au quotidien *Cambodge Soir* le prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi Sihanouk. *« Beaucoup de jeunes parents sont nés dans une période de souffrance, de conflit, et transmettent cette violence à leurs enfants »*, souligne, de son côté, le vénérable Yos Hut Khémacaro, bonze supérieur d'une pagode de la capitale. Un résident français estime, pour sa part, qu'avec la paix *« le développement a repris mais suit des voies mafieuses »*.

Une demi-douzaine de casinos, sur 48 licences accordées, se sont installés sur la frontière thaïlandaise. En février, le gouvernement a interdit la diffusion de chansons dont les titres sont révélateurs : *« Je t'aime bien que tu sois marié »*, *« Tue-moi par injection »*, *« Toutes les filles veulent cela »* et *« Quelle est mon rang dans votre liste d'amantes ? »*.

En outre, avec des moyens que la corruption rend dérisoires, les autorités se battent sur d'autres fronts : coupes de bois illégales qui menacent la couverture forestière du royaume, contrebande de drogue et blanchiment de l'argent sale, réduction drastique des effectifs militaires, trafics de femmes et d'enfants, immigration chinoise clandestine, contrôle des armes à feu, développement d'un monde rural très pauvre et où vivent les quatre cinquièmes de la population.

Les efforts ainsi entrepris ne sont qu'une maigre consolation pour les centaines d'enfants et d'adultes qui fouillent la décharge de Stung Meanchey, un vaste terrain où règne une odeur pestilentielle et où les fumées sont chargées de dioxine. La récupération de déchets – boîtes, plastiques, cartons – leur rapporte de 5 à 10 francs par jour, juste de quoi survivre. De nuit, certains enfants dorment sous des abris de fortune aménagés sur les ordures.

Avec plus du tiers de ses habitants vivant en dessous du seuil de pauvreté, le Cambodge est le cas type d'une société à deux vitesses dominée par une petite minorité qui circule en limousine, bagues en diamant aux doigts et sous la protection de gardes du corps armés, car les enlèvements de riches pour rançon sont encore fréquents. Un embryon de société civile ? Le nombre des téléphones portables en circulation est passé de 3 000 en 1993 à plus de 100 000 aujourd'hui. A la saison des mariages, qui précède le Nouvel An khmer, célébré le 13 avril, les cortèges sur fond rouge et les réceptions bruyantes se sont multipliés cette année. L'argent, dit-on, commencerait à circuler.

Jean-Claude Pomonti

Pour un grand débat

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA PRÉSIDENCE a accordé son patronage. L'Assemblée accueillera la séance d'ouverture. Le Sénat abritera la suite des travaux. Les conclusions seront tirées à l'Unesco. France-Inter et deux chaînes de télévision ont offert leur partenariat et feront un large écho aux moments forts, de même que plusieurs supports écrits. Les minutes paraîtront en volume dans quelques semaines à la Fnac et seront accessibles *on line* sur 3615 grand débat point com.

Au moins quatre anciens ministres et le double de décideurs en vue ont promis de se joindre à la douzaine de chercheurs de pointe, d'écrivains en renom. Un panel représentatif d'étudiants et de jeunes en difficulté réagira à chaud, cependant que seront révélés les résultats d'un sondage commandé pour l'occasion et dont les chiffres s'annoncent surprenants, de nature à corriger bien des idées toutes faites...

Le matin, retrait des badges, inscriptions dans les diverses tables rondes, situation de la problématique dans toute sa dimension spatio-temporelle, à la fois historique – à l'aube du XXIe siècle, que dis-je : du troisième millénaire –, et européenne – que dis-je : planétaire – face aux nouvelles donnes de la communication, car c'est vrai que, bon, l'Internet, le Web, le portable, le satellite, le numérique, et cetera et cetera, représentent, demandez à vos enfants, un bond technique – que dis-je : technologique – propre à modifier – que dis-je : à révolutionner – non seulement mais n'ayons pas peur de le dire.

Plus que des solutions technocratiques clefs en main et des effets d'annonce électoralistes, dont, c'est clair, on ne veut plus, des mises à plat seront proposées, des constats, des évaluations – que dis-je : des états des lieux –, et des axes de réflexion, voire des pistes, seront initiés par des hommes et des femmes de terrain, à l'écoute, en vue de mettre à plat les problèmes auxquels nous sommes tous confrontés et de cerner un certain nombre de mesures crédibles, de messages forts, en réponse aux défis fondamentaux, aux enjeux majeurs de notre temps. Bref, l'esquisse d'un dessein porteur qui ne craigne pas de refonder les structures, qui prenne en compte l'environnement économique, culturel et, ne craignons pas de le dire : humain, au plein sens du mot, voire psychosomatique et mésopotamien, car aucune piste, ça suffit, ne saurait être négligée à l'heure où.

Après une pause café viendra le moment des synthèses équilibrées et novatrices, propres à restaurer un lien démocratique dont il serait trop long d'expliciter les causes du relâchement, à l'international comme à l'interne, sur la banlieue comme sur le centre-ville, au niveau comportemental, sans oublier les implications éthiques, budgétaires, et cetera et cetera, car enfin il est temps de jeter l'alarme, de poser plus que des jalons, c'est clair que le point de non-retour est atteint, il n'est que de regarder autour de soi.

A titre de ponctuations, des jeunes parleront de leur vécu – c'est pas marrant pour les jeunes, nous dira un travailleur social les mains dans le cambouis, lui. La faillite du système éducatif n'est que la partie émergée de la cerise sur le gâteau à partager, gardons-nous de désigner des boucz'émissaires. Bref va s'ouvrir enfin un large débat, osons le mot : citoyen. Il s'agira d'avoir le mental, de se vouloir résolument dans la cour des grands, les bonnes volontés et les talents ne manquent pas, faire en sorte, oui faire en sorte, car c'est vrai que dans une large mesure.

« Ce sera quoi, le thème ?

– Ce n'est qu'un cadre, à la limite. Le modérateur sera là pour faire en sorte que. Et il sait de quoi il. »

... Ainsi se posaient tous les problèmes, en l'An 2000. Trois fois par semaine, aux quatre coins d'un pays en pleine mutation, n'est-il pas ?, les mêmes experts ouverts à toutes les suggestions, croyez-le bien, annoncés sur papier glacé, je rappelle le titre de vos derniers ouvrages, tenaient les mêmes réunions, dans une langue de bois interchangeable au point de ne plus former qu'un seul malaise, qu'une longue chaîne de lieux communs, de mots creux, d'automatismes vertigineux.

« Pour finaliser et positiver quelles démarches ? Pour déboucher sur quel concret ?

– Loin des scepticismes délétères, sur d'autres débats, lesquels seront, c'est clair, ce que chacun en fera. Et de grâce : n'insultons pas l'avenir ! »

Entrée des artistes

par Jacek Wożniak

Tadeusz Kantor

Ces Américains contre la mondialisation

Suite de la première page

On assiste en fait à la coïncidence de plusieurs mécontentements : les salariés de l'industrie américaine ne sont plus les seuls à craindre de perdre leur emploi au profit des pays émergents. Ils sont désormais rejoints par les salariés des services, touchés de plein fouet par des délocalisations tous azimuts (saisie de données, centres d'appel, etc.). Ce premier groupe, qui se soucie surtout des emplois aux Etats-Unis, est rejoint par un deuxième groupe dont l'optique est très différente puisqu'il s'intéresse surtout au sort des habitants du tiers-monde, salariés ou non. Ces manifestants-là réclament une suppression totale de la dette des pays pauvres et l'arrêt d'un modèle de développement fondé en priorité sur l'ouverture des marchés financiers et commerciaux. Le mouvement des étudiants contre les « ateliers de misère » du tiers-monde (*« United Students against sweatshops »*) est particulièrement actif dans tous les campus américains.

UNION DES PROTESTATAIRES

Ces deux groupes manifestaient séparément, en novembre 1999, à Seattle. A Washington, ce dimanche, ils ont pour la première fois réuni leurs forces pour protester de concert contre ce qu'ils appellent le *« programme mondialiste des entreprises »* (*« Corporate globalization agenda »*). Ces mouvements, au départ, avaient davantage de griefs à l'égard de l'OMC qu'envers le FMI ou la Banque mondiale. Progressivement, leur discours de combat s'est cependant élargi pour dénoncer l'ensemble des institutions économiques et financières internationales, accusées de promouvoir l'injustice, la pauvreté et le désordre écologique dans le monde entier.

Les syndicats américains ont mis du temps à accepter de marcher avec les environnementalistes et autres activistes venus de tous les horizons de la contestation. Mais par souci d'efficacité, ils ont fini par sauter le pas et par accepter le jeu de la coordination. Il est électoralement porteur, désormais, de s'en prendre aux institutions de Bretton Woods : une ville californienne comme Berkeley vient d'annoncer qu'elle cessait d'acheter de obligations à long terme émises par la Banque mondiale.

Cette ambiance générale, combinée à la pression de la rue, peut influencer le cours des événements. On pourrait assister dès le mois prochain à la remise en cause, en cette année électorale, du vote au Congrès sur la loi permettant l'accès de la Chine à l'OMC. Les avocats du libre-échange, aux Etats-Unis, sont consternés. A propos de la Chine et de l'OMC, ils estiment qu'il ne faut pas perdre de temps : *« Demain, c'est la Chine qui sera la plus forte et qui dictera ses conditions. »*

Qu'en est-il de l'opinion américaine ? On est loin des mouvements d'opposition à la guerre du Vietnam, qui bénéficiaient d'un large soutien populaire. Un récent sondage, commenté cette semaine dans *The Economist*, montre que les Américains sont favorables, dans leur grande majorité, à la poursuite de la mondialisation (61 % d'opinions favorables, 35 % d'opinions défavorables), mais qu'ils ont d'énormes réserves sur la poursuite sans conditions de la libéralisation commerciale.

Outre les craintes sur l'avenir de leur emploi, les Américains ne sont pas convaincus que la mondialisation est bénéfique pour tous. Au-delà des préoccupations concernant leur propre horizon personnel, ils doutent du bien-fondé des thèses classiques selon lesquelles *« la libre circulation du commerce et de l'information encourage la démocratie et l'épanouissement général »* dans le monde entier. Ce mouvement d'opinion demande des comptes à des institutions qui, comme le FMI ou la Banque mondiale, ont aujourd'hui beaucoup plus de capacités d'influence que par le passé.

CULTURE NON DÉMOCRATIQUE

« La politique économique est aujourd'hui sans doute l'élément le plus important de l'interaction des Etats-Unis avec le reste du monde. Mais *la culture des gens qui font la politique économique internationale dans ce pays – pourtant la plus grande démocratie du monde – n'est pas démocratique »*, écrit Joseph Stiglitz dans un article retentissant paru dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *The New Republic*. L'ancien économiste de la Banque mondiale, qui vient de quitter son poste pour rejoindre l'université de Stanford, porte une série d'accusations très sévères à l'endroit du FMI et de l'administration du Trésor américain. On ne s'étonnera pas que cet article circule abondamment depuis quelques jours dans tous les mouvements d'opposants aux institutions de Bretton Woods.

A propos de la crise asiatique, Joe Stiglitz estime que *« la Thaïlande, qui a suivi de très près les prescriptions du FMI, a réalisé des performances moindres que la Malaisie ou la Corée du Sud, qui ont poursuivi des stratégies plus indépendantes ». « Tout ce qu'a fait le FMI a été de rendre les récessions d'Asie orientale plus profondes, plus longues et plus dures »*, dit aujourd'hui l'ancien économiste de la Banque mondiale, qui reproche à ses anciens collègues – et surtout ceux du FMI – d'avancer avec de puissantes œillères doctrinales, prêchant l'austérité budgétaire dans des Etats qui n'en ont pas forcément besoin et négligeant systématiquement d'observer les conditions locales des pays qu'ils ont pour mission d'ausculter. Le « consensus de Washington » – le credo dans le libéralisme économique et l'ouverture des marchés – avait rarement été attaqué avec autant de force : *« Si les gens auxquels nous avons confié la gestion de l'économie mondiale n'acceptent pas le dialogue avec ceux qui les critiquent,* écrit M. Stiglitz, *alors on peut s'attendre au pire. »*

Lucas Delattre

RECTIFICATIFS

Résultats des banques

Dans le tableau accompagnant l'article intitulé *« les banques françaises terminent le millénaire en beauté »* (*Le Monde* du 12 avril), nous avons écrit par erreur que le résultat net part du groupe du groupe Crédit mutuel-CIC s'est élevé en 1999 à 573 millions d'euros, alors qu'il a atteint 632 millions d'euros. Le produit net bancaire (incluant les activités d'assurance) a atteint 6 512 millions d'euros et les dotations aux provisions à 444 millions d'euros et les effectifs de 49 200. Le Crédit mutuel se classe au cinquième rang des banques françaises par son résultat et au quatrième rang par son produit net bancaire.

Mosquée de Strasbourg

La subvention municipale promise pour le projet de mosquée à Strasbourg est de 10 % du coût de construction, et non de 20 % comme écrit dans *Le Monde* du 15 avril. Cette proportion est celle respectée par la ville de Strasbourg pour subventionner les constructions ou travaux de l'ensemble des cultes.

Dulcie September

Le mercenaire français mis en cause dans l'assassinat de Dulcie September, selon le rapport publié en Afrique du Sud par la commission Vérité et Réconciliation, se nomme Jean-Paul Guerrier, et non pas Jean-Pierre, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 4 avril.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **206 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0 803 022 021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http : //www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Une Mission exemplaire

LE devoir de mémoire est d'abord un devoir de connaissance : savoir, regarder la réalité en face, ne rien occulter. La Mission sur la spoliation des juifs de France, qui a remis son rapport lundi 17 avril à Lionel Jospin, s'est admirablement acquittée de ce devoir. Elle a fait œuvre d'historien. Elle a travaillé sans démagogie, sans concession à une quelconque mode, prenant son temps pour dire ce qui fut un ignoble moment de l'histoire de France. Installée en mars 1997 par Alain Juppé, alors premier ministre, présidée par Jean Mattéoli, elle avait pour objet d'évaluer la spoliation dont les juifs furent victimes sous le régime de Vichy, d'estimer l'état des restitutions et d'identifier les fonds en déshérence. Trois ans après son installation, après avoir dû vaincre bien des réticences, dans certains milieux bancaires notamment, elle remet trois mille pages de rapports.

Ils établissent ou confirment trois vérités. La première, essentielle et terrible, est que la législation du 22 juillet 1941 – signée par *« le Maréchal de France, chef de l'Etat français » – « en vue d'éliminer toute influence juive dans l'économie nationale »* et au nom de laquelle trois cent trente mille juifs de France furent dépouillés de tous leurs biens, faisait partie de la « solution finale » . *« Avant d'être une affaire d'argent, la spoliation a été une persécution dont le terme était l'extermination »*, dit la Mission. Pour l'Etat français, *« aryaniser »* l'économie, c'était s'emparer des biens des juifs, pour les vendre à des *« non-juifs »*. Pour les victimes, déjà interdites de nombre d'emplois, c'était aussi être privé des moyens de la fuite, se trouver subitement démuni et dépouillé. La spoliation était le premier wagon du convoi vers les camps d'extermination ; elle était, avec les rafles, la participation de la France à la *« solution finale »*.

La deuxième vérité concerne l'ampleur, insoupçonnée, des spoliations. La Mission chiffre à 8,8 milliards de francs actuels ce pillage, administratif et réglementaire, des biens des juifs réalisé sous Vichy : petits et grands crimes au quotidien, commis avec une bonne conscience, une efficacité et un zèle qui étonnèrent même les occupants allemands. La troisième vérité est la mise en lumière de l'importance des restitutions : 90 à 95 % des biens spoliés auraient été restitués ou auraient fait l'objet d'un dédommagement dans les années qui ont suivi la guerre. La IVe République n'a pas démérité. Les fonds encore en déshérence – souvent parce que leurs propriétaires sont morts en déportation – iront doter une Fondation pour le mémoire. Elle poursuivra ce travail de connaissance.

Il a fallu, pour le permettre, un long cheminement de la conscience nationale. Si la Mission a été créée quand s'est fait sentir la pression du Congrès juif mondial, c'est le discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995 qui a, d'abord, représenté une étape essentielle de ce cheminement. Levant les ambiguïtés gaullienne et mitterrandienne, le président de la République a dit que Vichy était bien l'une des expressions politiques de la France, il a donc reconnu la responsabilité de la France dans ce crime d'Etat que fut la spoliation des juifs. La Mission Mattéoli en dresse le détail, éprouvant mais indispensable travail.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Victor Hugo dans « la Pléiade »

VOICI Victor Hugo dans le domaine public, et l'on devrait s'attendre à une large vulgarisation de ses œuvres en éditions à bon marché, puisque l'institution du domaine public consiste à supprimer la propriété littéraire de tout écrivain cinquante années après sa mort sous le très honorable prétexte de mettre ses écrits à la disposition du plus grand nombre.

Dans la « Bibliothèque de la Pléiade », on a pu faire entrer en treize cents pages *La Légende des siècles* tout entière, *La Fin de Satan* et *Dieu,* plus les notes et les variantes relevées sur les manuscrits. L'édition a été établie avec soin par M. Jacques Truchet. Le choix des textes rassemblés dans le premier volume de cette édition est curieux comme signe des temps. D'abord, il prouve que Victor Hugo tient très bien et continue d'intéresser, mais l'intérêt s'est déplacé. Le romantique a passé de mode, et, sauf à admirer la beauté des vers, la richesse de ses images et la force de son jet verbal, *Hernani, Ruy Blas* même et *Les Burgraves* ne touchent plus.

C'est la maturité d'Hugo qui nous importe ; c'est par elle, comme par la dernière partie de son œuvre, celle de l'exil, qu'il retrouve une raison d'être, même aux yeux de la littérature la plus récente : comme si, dans sa vieillesse, ce voyant, qui a tant prévu de l'avenir, y avait aussi discerné l'audience possible d'une postérité aux curiosités différentes et les sujets capables de la retenir.

Aussi bien le vaste fourre-tout lyrique de *La Légende des siècles* n'a pas fini de livrer ses secrets et d'étonner ses prospecteurs.

Emile Henriot
(19 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http : //www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44-88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

A propos d'un musée flou

par Jean Bazin et Alban Bensa

LE musée du quai Branly a désormais son architecte, mais a-t-il trouvé son principe ? On voit déjà se profiler le bâtiment alors que l'institution reste problématique. Comme les discussions autour de son nom encore provisoire (Musée des arts et des civilisations) semblent l'indiquer, le futur établissement reste tiraillé entre les deux puissances tutélaires, l'Art et la Science, la rue de Valois et la Rue de Grenelle, qui sont censées veiller de concert à sa naissance. Que va-t-on choisir de nous y montrer ? Des documents ou des œuvres ? De quoi va-t-on nous y parler ? D'ethnologie ou d'esthétique ? Qu'un tel musée se doive d'être aussi un lieu de recherche, certes ! Mais pour quel savoir ?

Pour l'ethnologie, les objets sont des indices. En tant qu'exemples d'une façon de fabriquer une cuillère ou de sculpter un masque, ils renvoient à des façons de faire, mais aussi à des façons d'être. Un lien est noué entre les objets et leurs propriétaires originaires, entre la collection et une identité ethnique supposée stable. On dessine ainsi le panel des peuples « premiers » dont ces objets ne seraient que les traces. Et la muséographie d'apporter sa contribution à l'évidence de l'ethnie en assignant les choses aux seuls mots de la tribu. Les objets pourtant ont rarement été conçus pour jouer un rôle de symbole identitaire. Ils ont en outre un destin propre qui échappe à ceux qui les fabriquèrent. Si leur valeur documentaire est indéniable, on ne saurait pourtant les y réduire.

Au début du XXe siècle, des objets arrachés à de lointains rivages, d'abord acquis et rapportés au titre de curiosités exotiques ou de souvenirs d'aventures sous les tropiques, ont commencé à être perçus comme des *œuvres*. Comment un objet, alors que tout laisse penser qu'il n'a pas été composé et fabriqué pour être une œuvre, devient-il une œuvre ? Il faut admettre que n'importe quel produit d'un travail humain, d'une activité intentionnelle – tout « artefact », tout ce qui est fait avec un certain art, mais pas forcément « pour l'Art » – est susceptible de devenir, dans certaines conditions, une œuvre : Marcel Duchamp nous en a administré une fois pour toutes la démonstration en acte, même si la théorie de l'art n'a pas fini d'en découdre avec la nature énigmatique de cet acte. Il n'est pas indifférent que son intervention inaugurale soit contemporaine de l'« invention » des arts dits primitifs.

Un masque africain – disons, par exemple, celui aux yeux-cylindres en saillie (Wobé ou Grebo de Côte d'Ivoire) qu'on peut voir accroché au mur dans un dessin que fait Picasso de sa salle à manger à Montrouge en 1917 ou cet autre aux yeux-croissants de lune (Kwélé du Gabon) que possédait Tristan Tzara et qu'on put voir pour la première fois en 1930 à la galerie Pigalle – devient une œuvre de la même manière qu'un séchoir à bouteilles : quand il cesse de servir.

Une œuvre ne sert à rien. C'est à cela qu'on la reconnaît. Elle est là, chose se tenant par et pour elle-même dans un monde qui nous a précédé et qui nous survivra. Une œuvre est un objet dégagé de tout service, libéré de toute fonction ; c'est de cette liberté que naît sa capacité à exprimer éventuellement quelque chose, par-delà les espaces et les temps humains, aux multiples regards qui se posent et se poseront sur elle, comme à tisser subtilement des rapports imprévus avec d'autres œuvres dans l'espace d'une galerie ou d'une demeure, dans un livre ou un souvenir.

Mais tout objet, masque ou séchoir à bouteilles, est aussi un document. Pour peu qu'on lui adjoigne un commentaire approprié, il nous livre de l'information. On peut collecter des ensembles ou des séries d'objets supposés de même provenance et les disposer de telle manière qu'ils représentent pour le public une population humaine donnée, exotique ou non, qu'ils l'instruisent de son mode de vie, de ses mœurs, de ses croyances ; Ils servent ainsi de support ou de prétexte à une leçon d'ethnologie. Qu'on prévoie de diviser l'espace d'exposition en *« aires culturelles »,* elles-mêmes découpées en *« ethnies »* (même si quelques lieux-carrefours compléteraient le dispositif) laisse penser que l'idée savante de faire de ce musée une projection de la carte des sociétés et des cultures humaines reste déterminante.

Pourtant, le programme même d'une telle « histoire naturelle » des variétés humaines à inventorier d'un bout à l'autre du globe est devenu largement irrecevable. Les anthropologues ne croient plus que leur tâche est d'identifier, de cataloguer, de mettre en fiches et en vitrines des entités discrètes étalées dans le hors-temps d'une simultanéité fictive : à chacune ses rites, ses représentations collectives, ses coutumes, ses objets qu'on pourrait aligner et étiqueter dans une galerie ethnologique. Une société, si « primitive » et « sans histoire » qu'elle puisse paraître, n'est jamais un univers clos : c'est plutôt le regard de l'ethnographe qui tend à l'isoler pour mieux la connaître, à la circonscrire pour mieux la décrire.

Dans ce travail de sélection et de classement, la muséographie voudrait asséner des preuves : les objets désignent les ethnies auxquelles on les identifie. Il y a des Dogons puisqu'il y a des masques dogons. L'effet d'authenticité est d'autant mieux assuré que ce raisonnement circulaire construit des monades en forme de vitrines. A chacune d'elles le soin de donner corps à une culture et à une seule pour laquelle la série des objets présentés tient lieu à la fois de logo et de vestige. De salle en salle, le visiteur sera ainsi invité à parcourir la planète des ethnies, image d'un monde *« premier »* et, laisse-t-on supposer, antérieur à tous les autres découpages connus. Mais l'ethnie, loin de constituer le socle a-historique de l'humanité, est elle-même le produit d'une longue histoire qui parle d'Etats, de royaumes et de nations.

Pas plus que celle d'un individu, l'identité d'un peuple n'est un rapport de soi à soi : elle est engendrée dans une confrontation sans fin à ses proches voisins comme à des civilisations plus lointaines, alliés ou ennemis, vaincus ou vainqueurs, au fil d'une chaîne sans fin de références multiples à d'autres traditions comme aux traditions des autres. C'est ce dont ces objets « premiers » portent trace : plus qu'ils ne révèlent l'essence d'une âme collective ou l'esprit d'un peuple, ils sont d'abord le résidu de l'histoire, locale mais aussi globale, qui les a finalement conduits jusque dans nos musées. Ils sont à ce titre pleinement contemporains d'un temps actuel où les populations ethnographiées dont ils proviennent sont désormais des acteurs collectifs sur la scène mondiale, minorités indigènes revendiquant leurs droits ou Etats souverains engagés dans la constitution de nouvelles nations.

Va-t-on donc vraiment continuer à nous présenter des panoplies d'objets bambaras, inuits ou papous comme on nous montre, à l'aide d'un puzzle d'ossements savamment reconstitué, une espèce animale disparue ? La plupart des objets dits ethnographiques datent du XIXe et du XXe siècle. Loin de relever d'un « art premier », ils sont venus le plus souvent en dernier dans la chaîne des créations humaines que déroule l'histoire de l'art et des civilisations. Inutile dès lors de s'acharner à dater du XIVe siècle un morceau de bois qui n'a été sans doute sculpté qu'au siècle dernier ! Et combien, en retour, l'assignation d'une œuvre à tel ou tel peuple paraît réductrice quand on sait que, parfois depuis deux cents ans, les objets circulent sur un marché pour lequel souvent ils ont été produits ! L'authenticité n'est proportionnelle ni à l'ancienneté ni à l'appartenance supposée de l'objet à une ethnie mais à la qualité du geste artistique.

> Que va-t-on choisir de nous montrer quai Branly ? Des documents ou des œuvres ? De quoi va-t-on nous y parler ? D'ethnologie ou d'esthétique ?

Dès lors qu'on restitue les objets dans l'histoire infinie de leurs interprétations, la coupure entre les arts dits primitifs et l'expression artistique contemporaine n'est plus crédible. A quoi bon maintenir la fiction de l'immobilité des hommes, de leurs œuvres et de leurs identités quand on sait que l'art des Aborigènes a commencé en 1971 sous l'impulsion du graphiste australien Geoffrey Bardon ? Pourquoi s'obstiner à encager les « sauvages » derrière des grillages de critères qui confondent encore beauté et ancienneté ?

Pour qu'ils existent comme œuvres, il faut libérer les objets. Que, cessant d'incarner une culture ou de renvoyer à une société déterminée, ils ne s'appartiennent plus ; qu'on les laisse évoquer indéfiniment des mondes multiples, ouverts les uns sur les autres et éventuellement très étrangers à celui de leur naissance ; qu'au lieu de les inscrire dans une tradition, de les ancrer dans une patrie, on leur donne la possibilité d'exprimer tout ce qui les apparente à ce qui n'est pas eux, par exemple aux créations de l'art contemporain, celles du vieil Occident ou celles des nouvelles nations ; que, les extrayant de leur gangue ethnographique, on restitue à ces choses leur vérité multiple de références sans cesse repensées, dévoyées, empruntées, réinventées.

Un tel musée doit être non pas un alignement de boîtes closes, mais un jeu de miroirs autorisant les identifications les plus diverses, les narrations les plus variées (à commencer par l'histoire des regards successifs portés sur ces objets), les connexions transversales les plus surprenantes. C'est la condition pour que les visiteurs d'aujourd'hui, mus par cette attirance-répulsion que suscitent désormais les « traditions », habités par l'aspiration contradictoire à faire du même avec de l'autre, à tisser de l'universel avec du singulier, du commun avec du spécifique, puissent s'approprier ces œuvres, y voir des figures de leur propre questionnement. Sinon, faute de visiteurs, ces objets s'endormiront à nouveau quai Branly d'un long sommeil dogmatique.

Jean Bazin et Alban Bensa *sont directeurs d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

AU COURRIER DU « MONDE »

COMBAT AÉRIEN

Après le *Jeanne d'Arc* de Besson tourné en anglais (ce qui est, pour peu qu'on y réfléchisse, d'une insondable ironie), voilà que la France nous remet ça.

Désormais un pilote français, dans le ciel français, préparant l'approche de la ville-phare de toute la francophonie (dont l'aéroport porte le nom d'un certain général aux idées bien arrêtées quant à la place que devait occuper le fait français dans le monde), à bord d'un chef-d'œuvre du génie français (un Concorde par exemple), doit s'adresser en anglais à un contrôleur aérien tout aussi français. (...)

Est-ce au nom de la sécurité ? Mais oui, bien sûr, c'est d'une évidence... Comment, en un demi-siècle d'aviation commerciale, ce fait si crucial pour la sécurité a-t-il pu nous échapper ? Et pourquoi donc, du coup, persévérons-nous à parler ce joual latin, compliqué à mourir, en régression, à l'abandon ? Laissons tomber, c'est dangereux le français, c'est dangereux la diversité, c'est affreusement insécurisant, le fait qu'il y ait encore sur la planète de vilaines poches réactionnaires qui s'obstinent à ne pas céder à la langue du maître. C'est si dangereux que ça peut faire tomber les avions. (...)

Philippe Navarro
Montréal

L'EURO ET LE SOCIAL

Jean-Claude Trichet vit-il en France ? On peut se le demander à la lecture de l'article qu'il a commis sur l'impact de l'euro dans notre pays (*Le Monde* du 12 avril). M. Trichet ignore sans doute les trois millions de chômeurs, la faiblesse historique du taux de croissance de l'économie française pendant la dernière décennie et la récession de 1993. Je suis stupéfait et choqué par l'« autocélébration » – un mal très à la mode, décidément – de l'ancien gouverneur de la Banque de France à propos des résultats de la politique de désinflation compétitive infligée à la France pendant quinze ans. Même les plus ardents défenseurs de cette politique en reconnaissent les conséquences catastrophiques en matière de croissance et de progrès social. (...)

Olivier Butzbach
Washington, DC
(Etats-Unis)

Pour une « nouvelle économie »... régionale !

par Philippe Germond

DANS ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle économie, la fascination exercée aujourd'hui par la dynamique de création d'entreprises a trouvé un point d'ancrage géographique : le quartier du Sentier, dans le 2e arrondissement de Paris, promu au rang de « Quartier latin » des start-up et propulsé directement du XIXe au XXIe siècle !

Au-delà du mythe et du clin d'œil malicieux à l'histoire et à la géographie industrielle, cette identification de la nouvelle économie à un quartier de Paris ne saurait être que provisoire sous peine de grave contresens.

La nouvelle économie – c'est-à-dire les principaux gisements de croissance et donc de création d'emplois dans la France d'aujourd'hui et de demain – n'est pas, en effet, vouée par nature à se concentrer sur Paris, en aggravant une centralisation à l'évidence excessive. Bien au contraire ! Il est urgent de dire clairement à tous les entrepreneurs, aux nouveaux comme aux anciens, de Dunkerque ou de Montpellier, de La Rochelle ou de Nancy, de Dijon ou de Toulouse, de Reims ou de Rouen..., qu'ils vont avoir les moyens de vivre et de travailler *« au pays »* ! Les moyens et, plus particulièrement, les infrastructures nécessaires. Car, derrière la réussite de la reconversion du Sentier, il y a, entre autres, l'existence d'un réseau de télécommunications à haut débit, permettant à toutes les entreprises qui s'y installent de bénéficier de l'extraordinaire foisonnement de services Internet et multimédias auquel nous assistons actuellement.

Or le bénéfice de telles infrastructures, aujourd'hui limité à quelques grands quartiers d'affaires, principalement à Paris – dont le quartier du Sentier grâce à sa proximité avec... la Bourse ! –, va s'élargir dans quelques mois, à un rythme très rapide, à toutes les métropoles régionales et, progressivement, à toutes les villes de plus de 50 000 habitants. C'est aujourd'hui, en effet, que commence la véritable révolution des télécoms, celle du haut débit sur la ligne téléphonique, qui va permettre progressivement d'acheminer sous forme de textes, d'images fixes ou animées et, bien sûr, de sons une multitude d'informations.

Dès cet été, le secrétaire d'Etat à l'industrie, après l'avis de l'Autorité de régulation des télécommunications, donnera le feu vert à des opérateurs de télécommunications pour installer progressivement dans plusieurs centaines de villes en France, et tout de suite dans 150 villes, des réseaux télécoms du XXIe siècle. Ces réseaux permettront, à partir d'antennes placées sur le toit de leurs immeubles, à des centaines de milliers d'entreprises d'intégrer complètement Internet et donc les outils de la nouvelle économie dans le fonctionnement de leur entreprise. Ils apporteront aussi, en complément de l'utilisation de technologies à haut débit sur la ligne téléphonique traditionnelle, qui devrait se développer dans les prochaines années, une réponse aux attentes du grand public en matière de services Internet.

A la situation actuelle de monopole va donc se substituer une vraie dynamique de concurrence, s'appuyant sur un réseau d'infrastructures entièrement nouvelles permettant un accès plus rapide et plus fiable à des services Internet moins chers et plus nombreux. Moins médiatisés que les usages grand public d'Internet, qui vont peu à peu s'ancrer dans notre quotidien, les services Internet aux entreprises se développent fortement et doivent pouvoir bénéficier au plus vite à toutes les entreprises.

C'est vrai des services liés à la gestion, à la facturation ou à d'autres fonctionnalités communes à tous les secteurs professionnels. C'est vrai aussi des services spécifiques à un secteur professionnel donné, tels que ceux déjà développés dans l'univers de la santé dans le cadre du Réseau santé social et qui touchent aussi bien les médecins que les établissements de santé.

De tels services concernent ou vont concerner rapidement toutes les professions, notamment celles dont le tissu industriel est aujourd'hui particulièrement disséminé, comme les travaux publics ou le bâtiment, qui étaient jusque-là les parents pauvres du travail en ligne. L'engagement de principe pris par certains opérateurs, comme Cegetel, de vendre en gros de la capacité sur ces nouvelles infrastructures – un comportement d'ouverture qui tranche avec l'attitude particulièrement frileuse à cet égard de l'opérateur dominant – devrait d'ailleurs stimuler fortement la créativité dans ce domaine en favorisant le développement de formules « tout compris » (services + accès Internet).

L'enjeu de l'accès aux réseaux haut débit dépasse donc très largement celui du soutien aux pionniers de la nouvelle économie. C'est, plus globalement, la compétitivité de nos entreprises et de nos régions qui est en question. Les investissements importants décidés par plusieurs régions dans des infrastructures haut débit reliant entre elles les principales métropoles régionales doivent pouvoir trouver rapidement un complément dans des infrastructures de proximité desservant au plus près les entreprises, même les plus petites. C'est sans doute un des apports essentiels qu'on peut attendre à très court terme de l'ouverture totale du marché des télécommunications.

Philippe Germond *est directeur général de Cegetel.*

Salgado, ou l'exploitation de la compassion

par Jean-François Chevrier

PARIS, mercredi 29 mars. *Exodes,* la nouvelle production globale des studios Salgado, est lancée. Le pathos pseudo-épique du journalisme humanitaire n'a jamais été aussi écœurant, la mystification de la photogénie et la corruption esthétique des bons sentiments n'ont jamais été aussi massives. On peut parler de kitsch, de spectaculaire, de voyeurisme sentimental ; dénoncer une esthétisation commerciale de la souffrance et de la misère, etc. La nausée vient surtout d'un effet de visibilité continue, homogène, qui dissout toute opacité, toute résistance à l'image, toute altérité (ou étrangeté). Salgado transporte son studio de prise de vue aux quatre coins du monde. Les paysages sont des décors, des toiles peintes, des lointains vaporeux. Jamais un territoire n'apparaît, ne perce à travers l'écran du pittoresque et du sublime paysagers.

Depuis son reportage sur le Sahel dans les années 80, Salgado exploite — c'est le mot juste ! — inlassablement, sans la moindre retenue, le même poncif du peuple en marche, d'*« une humanité en mouvement »*, de l'Exode. *« Ce livre,* annonce-t-il, *raconte l'histoire d'une humanité en mouvement. »* Un peu plus loin, il précise : *« Chaque photographie saisit un moment tragique, dramatique ou héroïque d'une existence individuelle. Ensemble, ces clichés composent une image inquiétante de notre monde au tournant du millénaire. »*

On ne peut être plus clair. Chaque image, instantanée, et donc chaque personnage, est un moment du grand Récit global, ou de l'Image d'ensemble, dont le héros principal et exclusif — le seul qui s'exprime et dit l'Histoire — est le photographe-narrateur. Tous les autres lui ont confié leur image, et il s'en vante de la manière le plus obscène. Il racontait récemment dans un point de vue (*Le Monde* daté 26-27 mars) qu'une vieille Musulmane bosniaque s'est jetée en pleurs dans ses bras, pleine de reconnaissance, car *« quelqu'un, enfin, l'avait écoutée »*. Or cette écoute n'est nulle part visible dans le livre. Les histoires individuelles sont systématiquement réduites à des moments photogéniques, dont le pathos est générique : tragique, dramatique, héroïque. Jamais peut-être, au nom de la conscience humanitaire — la nouvelle grande cause universelle – on n'avait poussé plus loin l'abus de confiance.

De manière significative, le dernier chapitre du livre, le pire, est consacré aux métropoles asiatiques. Salgado parle d'un *« nouveau visage urbain »*. Telle est bien en effet l'idée qu'il se fait du visage. Toute physionomie n'est pour lui que l'apparence momentanée d'un phénomène de masse. Son grand récit de l'Exode devait se terminer dans la Cité globale des douleurs où se presse et s'entasse l'*« humanité en mouvement »*. A la pointe de la tour de télévision du quartier d'affaires de Shanghaï, nouveau Manhattan asiatique, se lève la dernière aurore — après tant d'autres — du livre. Car l'humanité est plongée dans le malheur et l'obscurité, mais *« quelques zones de lumière émergent ici et là des ténèbres »*. Voilà ce qu'on appelle une vision du monde, simple et bien contrastée, comme un bon cliché !

Mais je suppose que la gravité du sujet et des événements traités dans ce monument de la compassion interdit toute ironie. Les idéologues de la moralisation de l'espace public (ou des médias) montent la garde. Il faut être « réaliste ». La rhétorique de la compassion est parfois un peu lourde, mais c'est plutôt une bonne chose, c'est une manière de mobiliser l'opinion, à défaut de pouvoir agir plus directement ; c'est un utile correctif à l'indifférence et à la futilité ordinaires des citoyens-consommateurs. Et dans ces matières-là, quand on veut toucher les masses, il ne faut pas faire dans la nuance.

L'ennui avec ce raisonnement est qu'on prend systématiquement les gens pour des imbéciles ou pour des analphabètes.

D'autres photographes – Dorothea Lange, par exemple, dans *An American Exodus* (1939), qui montre l'exode vers la Californie des fermiers chassés de leur terre — ont su utiliser la rhétorique de la compassion pour émouvoir et agir en informant. Lange photographie des corps, dans le monde, qui ont une beauté, une sensualité, une grâce, et celles-ci ne sont pas les attributs d'une dignité présupposée : cette dignité qui, chez Salgado, apparente les victimes aux héros et les enchaîne à leur image. Dans *An American Exodus,* il y a des individus, des statures, des attitudes, des territoires, une écoute et des énoncés politiques, et pas seulement les personnages d'une histoire édifiante posés dans un paysage légendaire. L'émotion est d'abord un mouvement interne aux images, plutôt que cette empathie démonstrative qui agit comme un fluide glacial et pétrifiant, qui fixe des figures, assigne des rôles. Chez Salgado, le mouvement est un phénomène global, inerte et massif comme un monument. Il est dit, célébré, invoqué, sursignifié. Mais rien ne bouge.

> Jamais peut-être, au nom de la conscience humanitaire, on n'avait poussé plus loin l'abus de confiance

Le besoin obsessionnel de capturer la vie, de fixer l'histoire des êtres vivants, dans une saisie instantanée de l'événement, a toujours caractérisé le photoreportage. Mais cette capture imaginaire touche ici à un point inquiétant : l'*« image inquiétante de notre monde »* annoncée dans l'introduction du livre résulte d'abord de cette compulsion, qui se vérifie dans chaque image. Page 199, par exemple — et il y a pis —, un groupe hiératique de quatre personnages apparaît sur le fond d'un paysage traité comme un décor peint de studio. Ce sont des réfugiés du Rwanda, au Zaïre en 1994. L'image a été prise au petit jour, *« avant l'aube »* (!), précise la légende : *« Les malades font la queue à l'extérieur des hôpitaux bondés. Cet hôpital du camp de Kibumba est dirigé par la branche belge de Médecins sans frontières. Bien que les médecins fassent tout ce qu'ils peuvent, ils sont rapidement submergés par les besoins des patients, dont certains sont déjà trop faibles pour pouvoir se tenir debout dans une file d'attente. »*

Cette légende dit ce qu'on ne voit pas dans l'image. Ce que l'on voit, c'est une composition de quatre figures, très formalisée, plutôt monumentale et parfaitement statique. L'attitude des deux hommes au premier plan dit la fatigue. L'un est replié sur lui-même, endormi, absent, mais l'autre exprime par contraste la tension du moment de la prise de vue. Un autre contraste associe l'homme affaissé et la femme debout, bien droite, derrière lui, dans l'axe de la longue canne bien blanche. Cette femme est un modèle de rigueur et de dignité, auquel se conforme la rigueur de l'image. A moins que le rapport ne joue dans l'autre sens, chaque personnage se conformant aux besoins de la composition, chacun dans son rôle et à sa place. La petite fille qui s'abrite derrière la femme n'a pas échappé à la composition, elle apporte sa touche au tableau, avec son petit visage noir bien découpé sur la déchirure lumineuse du rideau d'arbres.

« Ne bougez plus ! », a dit le photographe. Et rien ne viendra plus perturber cette noble image d'une humanité égarée qui a trouvé sa place dans le Récit, dans le monument de compassion élevé à la gloire de son auteur et du reportage.

Jean-François Chevrier *est professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris.*

FINANCE A l'issue d'une séance longtemps indécise, la Bourse américaine s'est finalement nettement reprise lundi 17 avril, surmontant la crainte d'un krach après le plongeon spectaculaire du vendredi 14 avril. ● À LA CLÔTURE, le Nasdaq, le marché des valeurs technologiques, affichait une hausse de 6,56 % et le Dow Jones récupérait, lui, 2,69 %. ● MARDI 18 AVRIL, les places asiatiques et européennes réagissaient de façon contradictoire et prudentes. Tokyo, qui a perdu près de 7 % lundi, cédait 0,21 % tandis que Paris et Londres regagnaient en début de séance un peu plus de 1 %. ● LE REBOND à Wall Street confirme la logique de correction enregistrée depuis trois semaines. Les investisseurs ont opéré une « fuite vers la qualité », préférant la solidité des grands noms de la high-tech aux jeunes stars des deux ou trois dernières années qui ont continué à baisser.

Les poids lourds de la technologie permettent à Wall Street de se ressaisir

Après son plongeon de vendredi 14 avril, la Bourse américaine n'a pas craqué, lundi, et a réussi à regagner, dans les dernières minutes de cotation, une partie du terrain perdu. Face à ce rebond, les places asiatiques et européennes faisaient preuve, mardi, de prudence

NEW YORK
de notre correspondante

L'annonce de la mort de la nouvelle économie était prématurée. Après le plongeon de vendredi 14 avril, qui avait vu l'indice des valeurs industrielles Dow Jones abandonner 5,6 % et celui des valeurs technologiques, le Nasdaq, chuter de 9,7 %, tout était possible lundi 17 avril sur les marchés financiers américains : l'hécatombe, le bain de sang, bref le krach tant conjuré, ou au contraire le redémarrage en trombe, la reprise qui, par une irrésistible ascension, effacerait les pertes de la semaine dernière. Toute la journée, Wall Street a paru hésiter, partant timidement dans un sens puis dans l'autre pour finalement, dans la dernière heure de séance, remettre triomphalement les gaz avec un retour en force des ordres d'achat dans le secteur technologique.

A la clôture, le Nasdaq affichait une hausse de 6,56 %, avec la plus forte progression en points de son histoire en une journée (+ 218 points) et le Dow Jones récupérait, lui, 2,69 % (+ 276 points). L'indice Standard & Poor's 500 reprenait lui aussi 3,31 % après être passé dans le rouge vendredi.

Rassurant, car il peut incliner à penser que les marchés ont touché le fond vendredi et ne descendront pas plus bas, le rebond de lundi confirme néanmoins la dynamique de correction enregistrée ces trois dernières semaines, du moins sur le plan qualitatif : ce sont en effet les valeurs sûres de la high-tech qui ont servi de locomotive au redémarrage de lundi, celles qui ont fait leurs preuves depuis longtemps, les poids lourds de la technologie, ceux que l'on surnomme volontiers les *« old tech »* dans un univers où le « vieux » n'a parfois même pas vingt ans. En se précipitant sur des titres comme Intel, Cisco, IBM, Oracle, Microsoft, Apple, Sun Microsystems ou Hewlett-Packard, dont la plupart avaient pourtant été malmenés ces dernières semaines, les investisseurs ont opéré une *« fuite vers la qualité »*, préférant la solidité des grands noms de la high-tech aux jeunes stars des deux ou trois dernières années, les start-up de l'Internet aux introductions en Bourse glamour et mirifiques mais incapables de rapporter un sou.

La belle performance, par exemple, des semi-conducteurs lundi confirme le jugement de nombreux analystes, qui recommandaient aux investisseurs de se porter sur les sociétés dont l'activité participe à l'infrastructure de l'Internet ou sur les entreprises de la vieille économie qui se transforment grâce à Internet, tel UPS. L'étoile des *« dream dot-coms »*, elle, pâlit. Une société comme Red Hat qui, cet hiver, était l'une des grandes stars des dot-coms a, par exemple, perdu 80 % de sa valeur depuis décembre.

INTRODUCTIONS AJOURNÉES

La correction subie par le Nasdaq, qui a perdu le quart de sa valeur depuis son pic du 10 mars, a déjà eu pour effet l'ajournement de quelques introductions en Bourse, comme celle d'AltaVista, en attendant des jours meilleurs. On peut imaginer sans peine qu'autant de fusions préparées à grands coups d'échanges d'actions auront aussi été suspendues. Et puis, bien sûr, il y a des gens qui ont perdu beaucoup d'argent. Mais dans l'ensemble, les Américains (dont 50 % des foyers ont aujourd'hui des placements en Bourse) ont pris la récente correction du Nasdaq avec une remarquable philosophie, encouragés par la grande majorité des analystes et économistes qui ont voulu voir une évolution résolument positive, voire salutaire, dans les événements de ces dernières semaines. Pour Maurice Werdegar, de MetaMarkets.com, cité lundi par la publication spécialisée *Red Herring*, il s'agit tout au plus d'*« un feu de forêt qui prépare le terrain pour la repousse d'une deuxième forêt »*. Pour Gail Fosler, économiste du Conference Board, il y avait *« trop de capital qui chassait trop de titres »*. Pour Sandy Weill, patron du numéro un américain des services financiers, Citigroup, *« cette correction peut vraiment signaler le retour d'un certain bon sens, du réalisme, à une bonne partie des marchés »*. En écho, le président du New York Stock Exchange, Richard Grasso, se félicitait, lundi après-midi sur la chaîne financière CNBC, du retour de la *« rationalité »*.

Bruce Steinberg, économiste en chef à Merrill Lynch, souligne que *« les fondamentaux économiques américains restent superbes, notamment dans les secteurs des valeurs technologiques »*. Quant à la « gourou » Abby Joseph Cohen, de Goldman Sachs, elle a conseillé aux investisseurs, dans une note envoyée à ses clients lundi, de ne pas se laisser décourager par la volatilité et de s'accrocher à leurs titres car la croissance restera forte *(lire ci-contre)*. Les premiers résultats trimestriels des sociétés, que l'on a commencé à rendre publics, et qui sont pour une bonne part supérieurs aux prévisions, pourraient bien lui donner raison.

Sylvie Kauffmann

L'optimisme retrouvé de la « gourou » Abby Cohen

Après avoir conseillé aux investisseurs de réduire leurs placements sur les valeurs technologiques peu avant la chute de Wall Street, Abby Joseph Cohen, la stratège de Goldman Sachs, redevient optimiste. Elle a réaffirmé, lundi 17 avril, que l'indice Standard & Poor's 500 devrait se situer à 1 575 points à la fin de l'année et à 1 625 points au printemps 2001. *« La volatilité qu'a récemment connue le marché nous a incité à revoir nos trois outils d'analyse : les résultats d'entreprise, l'inflation et l'évolution des taux d'intérêt. Il n'y a aucun changement en ce qui concerne notre valorisation des actions, donc aucune modification de notre objectif en ce qui concerne le S & P 500. »*

Pour le Dow Jones, Mme Cohen prévoit une augmentation de 10 % en 2000 (12 600 points à la fin de l'année). Elle souligne que le plongeon de Wall Street n'a pas été provoqué par des problèmes structurels de l'économie mais par ce qu'elle appelle des *« facteurs de marché »*, qui tiennent davantage à la psychologie et à la dynamique.

Plus-values records pour les dirigeants de Cisco

Les principaux dirigeants de Cisco, numéro un mondial des équipements de réseaux Internet, ont profité de l'excellente santé boursière de Cisco pour exercer une partie de leurs stock-options. John Chambers, son PDG, a ainsi réalisé un profit de 279 millions de dollars (1,9 milliard de francs) le 11 février. Il lui a suffi pour cela d'exercer ses droits d'options sur 1,15 million d'actions acquises à 6,90 dollars pour les revendre à 131 dollars sur le marché. Chaque année, M. Chambers compense un salaire *« modeste »* (300 000 dollars) par la vente d'une infime partie des actions qu'il détient. D'autres dirigeants du groupe ont également empoché des plus-values comprises entre 9 et 35 millions de dollars.

Cisco, dont le cours de l'action a été multiplié par deux au cours des douze derniers mois, est devenu la seconde entreprise mondiale, devant Microsoft et légèrement derrière General Electric.

Une reprise sélective en Asie et en Europe

LE REBOND restait fragile, mardi matin 18 avril, sur les marchés asiatiques et européens. Après un plongeon de 7 % lundi, la Bourse de Tokyo a terminé une nouvelle fois en baisse, l'indice Nikkei reculant de 0,21 % à 18 969,52 points. Le baromètre du marché japonais a été affecté par des ventes massives d'investisseurs étrangers. Signe que la tempête n'est pas tout à fait levée, le ministre des finances, Kiichi Miyazawa, s'est dit prêt à injecter des fonds publics à hauteur de 1 000 milliards de yens (environ 10 milliards d'euros) pour soutenir la Bourse en cas de nouveau recul. Les trois partis de la majorité de centre-droit, qui se préparent à des élections anticipées en juin, avaient demandé avec insistance au gouvernement, lundi, de venir en aide au marché boursier.

Dans le reste de l'Asie, les places financières ont remonté la pente mardi matin après leur chute de lundi. La Bourse de Hongkong a ouvert en hausse de 2,8 % à 15 182,66 points. Celle de Séoul grimpait de 7,9 % lors des premières cotations. Les dirigeants sud-coréens ont toutefois prévu le pire. Ils ont décidé, au cours d'une réunion d'urgence, mardi, que le gouvernement interviendrait sur le marché en cas de nouvelle chute *(lire ci-contre)*.

« COMPORTEMENT MOUTONNIER »

En Europe, la réaction des boursiers avait été mitigée lundi. En chute à l'ouverture, les marchés s'étaient rassérénés avec l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice CAC 40 a terminé quasiment stable, en baisse de 0,09 %, alors qu'il plongeait de près de 5 % en début de séance. Mais les titres des jeunes sociétés technologiques n'ont pas été rachetés massivement après leur chute de la fin de semaine. A Londres, l'indice techMARK des cent principales valeurs technologiques reculait de 3,89 % après avoir chuté de plus de 8 % dans le courant de la séance. A Paris, le Nouveau Marché finissait sur un recul de 4,83 % contre 11 % en début de journée. L'indice des 50 valeurs vedettes du Neuer Markt allemand, le Nemax 50, a clôturé en baisse de 1,24 % après avoir chuté de 8,24 % à l'ouverture. L'introduction réussie de T-Online a redonné des couleurs à ce marché. Le premier fournisseur européen d'accès à Internet a terminé en hausse de 38,8 %.

Mardi matin, la reprise restait modeste. Si l'indice CAC 40 progressait de 1,53 % à 6 153,16 points, l'indice Footsie affichait un gain de seulement 0,80 % tout comme l'indice DAX des valeurs vedettes allemandes. Lors d'un forum organisé par Paris Europlace à New York, Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, a affirmé, lundi soir, que les éléments fondamentaux mondiaux sont très encourageants. *« C'est une raison supplémentaire pour que les investisseurs évaluent les mérites, les chances et les risques de leurs investissements après une analyse en profondeur de l'entité particulière concernée et non pas sur la base d'un comportement moutonnier irrationnel »*, a-t-il cependant averti.

Joël Morio

Lundi de panique à Séoul

TOKYO
de notre correspondant

Bien qu'elle se soit reprise, mardi 18 avril, en regrimpant de 5,6 %, la Bourse de Séoul a connu la veille un vrai « lundi noir ». Plus encore que le recul de 11,7 % de l'indice – le plus fort depuis sa création –, l'affolement des opérateurs a dénoté le sentiment diffus que la reprise reste fragile. Pour la première fois dans l'histoire de la place financière coréenne, les autorités ont suspendu, lundi, pendant vingt minutes, les transactions afin de mettre un terme à la panique.

Le ministre des finances, Lee Hun-jai, qui a appelé les investisseurs institutionnels à faire preuve d'*« une attitude plus responsable »*, a annoncé, mardi, à l'issue d'une réunion d'urgence du cabinet que le gouvernement était prêt à utiliser les fonds de retraite publics pour enrayer toute nouvelle chute des cours.

MAINTENIR LA CONFIANCE

Maintenir la stabilité du marché est essentiel pour les autorités coréennes afin de conserver la confiance des investisseurs étrangers qui, mardi, semblaient revenir prudemment sur le marché de Séoul. La chute de Wall Street s'est en fait greffée sur les incertitudes que font planer sur la reprise économique les résultats des élections du 13 avril, qui n'ont pas donné la majorité au parti gouvernemental et risquent de ralentir la politique de réformes du président Kim Dae-jung. Moins que le contrecoup de Wall Street, ce sont les implications à moyen terme d'un repli du marché boursier qui inquiètent les analystes. L'indice coréen, Kospi, a perdu plus de 27 % depuis le début de l'année. Or les entreprises soumises à de pénibles restructurations ont recours massivement au marché pour se financer. C'est notamment le cas des banques, qui ont pris des droits de souscription sur de nouvelles émissions d'action à leur prix nominal. En 1999, ont été émis 42 milliards de dollars de droits de souscription – le montant le plus élevé de l'histoire coréenne.

Une chute des cours pourrait affecter en particulier les banques, en entamant leur capital qu'elles s'emploient à reconstituer. Le gouvernement, qui détient une large part de celui-ci à la suite de leur recapitalisation sur des fonds publics, devra attendre que le marché se redresse pour vendre ces actions.

La chute du Kosdaq, version coréenne du Nasdaq, qui a perdu lundi 11,4 %, pourrait prendre à la gorge les entreprises de capital-risque « surfant » sur la vague Internet qui se financent sur ce marché en plein essor. Pour les analystes, la chute du marché pourrait être un coup de semonce positif encourageant les investisseurs à être plus circonspects. A terme, les entreprises réellement prometteuses ne peuvent que bénéficier de cette épuration.

Philippe Pons

Les deux fautes majeures des banques centrales

QUELLES LEÇONS tirer des événements qui secouent depuis plusieurs jours les Bourses mondiales ? Que penser de la chute du Nasdaq et du « e.krach » ? Bien que la fin de l'histoire ne soit pas encore connue, chacun en donne déjà sa propre lecture. Les adversaires de la mondialisation voient un symbole dans le fait que cet accident boursier se soit produit au moment où le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale réunissaient, à Washington, leurs assemblées générales. Ils l'interprètent comme une nouvelle preuve de la dictature des marchés financiers, de la folie des spéculateurs et de la menace que celles-ci représentent pour l'économie mondiale.

ANALYSE

Incapables de contenir tant l'inflation réelle que l'inflation financière

Un moment déstabilisés par le plongeon des valeurs high tech, les défenseurs de la nouvelle économie, de leur côté, ont vite retrouvé leurs esprits. Ils affirment qu'il ne s'agit là que d'un simple incident de parcours qui ne remet nullement en cause les vertus de leur modèle, ses atouts pour la productivité et la croissance économique. Au contraire, affirment-ils, cet épisode, si douloureux soit-il, est une chance dans la mesure où il permettra de s'apercevoir que la nouvelle économie ne se résumait pas à des prouesses boursières. Et où il aidera les investisseurs à faire preuve de plus de discernement et de sélectivité entre les entreprises « .com » porteuses d'avenir et de bénéfices et celles qui se sont contentées de surfer sur la vague et la mode d'Internet. D'autres, au contraire, espèrent que le recul du Nasdaq va s'accentuer, ce qui permettra la revanche des sociétés traditionnelles injustement délaissées – celles qui fabriquent des produits et des biens réels – sur les groupes à valeur ajoutée virtuelle.

Curieusement, la communauté financière internationale ne semble guère s'interroger pour l'instant sur la responsabilité des autorités monétaires dans cet épisode. Elle semble au contraire leur faire confiance pour remettre de l'ordre dans la maison et compter fermement sur le génie du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, pour ramener le calme sur les marchés. Pourtant, les banques centrales apparaissent doublement coupables : d'abord d'avoir, par des politiques monétaires trop souples, autorisé le retour d'une inflation que la nouvelle donne économique, avec la mondialisation des échanges et la concurrence accrue entre les entreprises internationales, rendait pourtant improbable ; ensuite de s'être montrées, vis-à-vis de l'envolée des prix des actifs financiers, d'une grande passivité.

Au cours des dernières années, les instituts d'émission des grands pays industrialisés ont inondé de liquidités le système financier mondial. Au Japon, le taux d'escompte est fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995. En Europe, le principal taux directeur oscille autour de 3 % depuis près de deux ans. Aux Etats-Unis, enfin, en dépit de la longévité exceptionnelle du cycle d'expansion, le loyer de l'argent s'inscrit aujourd'hui à 6 %, au même niveau qu'au début de l'année 1995.

En laissant grandes ouvertes les vannes du crédit, les banques centrales ont pris le risque d'alimenter tôt ou tard une reprise de l'inflation, c'est-à-dire une dépréciation de la valeur de la monnaie. Celle-ci commence à se matérialiser. En Europe, le rythme de hausse des prix à la consommation a atteint la limite supérieure de 2 % que s'était fixé la Banque centrale européenne (BCE). Outre-Atlantique, l'inflation accélère vivement : l'indice des prix de détail a progressé de 0,7 % en mars et de 3,7 % sur un an. Au premier trimestre, la hausse s'est inscrite à 5,8 % en rythme annuel, à comparer à une augmentation de 2,7 % durant les trois premiers mois de 1999.

LE PRIX DE LA FRILOSITÉ

Ce dérapage des prix n'a pas dû surprendre M. Greenspan. Depuis longtemps, il ne cesse de répéter que les tensions sur le marché du travail, la pénurie de main d'œuvre, mais aussi le déséquilibre entre l'offre et la demande se traduiront par l'apparition de tensions inflationnistes. Mais s'il n'a pas ménagé ses efforts pour réclamer une révision des lois sur l'immigration et une plus grande ouverture des frontières, M. Greenspan s'est en revanche montré très timoré lorsqu'il s'est agi de relever ses taux pour ralentir la machine économique. Par crainte d'irriter la Maison Blanche ou de déplaire à une opinion publique américaine qui l'admire, il n'a pas souhaité freiner la demande et la croissance en utilisant l'arme monétaire. Il risque aujourd'hui de payer le prix de cette frilosité. La situation sur le front de l'inflation pourrait même rapidement se détériorer aux Etats-Unis si le dollar, dont la vigueur avait constitué jusqu'à présent un excellent garde-fou contre les risques d'inflation importée, entame un mouvement de recul. La stratégie de la Fed de frappes préventives destinées à empêcher un retour de l'inflation – doctrine reprise à son compte par la BCE – est aujourd'hui sérieusement mise à mal. L'accélération des prix démontre que les banques centrales, au lieu, comme elles le prétendent, de prendre des décisions savamment pesées pour assurer longtemps à l'avance l'équilibre économique, se contentent plutôt d'improviser. Et de s'adapter, comme elles le peuvent, avec retard, à la réalité des indices.

Les autorités monétaires n'ont guère été plus convaincantes dans leur combat contre l'inflation des actifs financiers à laquelle elles ont pourtant, par leur politique de taux d'intérêt bas, largement contribué. Après avoir donné l'impression de s'en inquiéter – ce fut la fameuse exubérance irrationnelle dénoncée par M. Greenspan en décembre 1996 –, elles ont ensuite donné le sentiment de s'en désintéresser. Avant de finir par avouer leur impuissance. *« Les banques centrales ne disposent en général pas de compétences particulières dans l'appréciation d'actions sur ou sous-cotées,* vient récemment de confier le chef économiste de la BCE, Otmar Issing. *Pourquoi serions-nous meilleurs dans ce domaine que les acteurs des marchés boursiers et les analystes ? »*

A force de montrer leur incapacité à contenir tant l'inflation réelle que l'inflation financière, les banques centrales vont finir par donner raison au petit clan des ultra-monétaristes qui réclament, purement et simplement, leur suppression.

Pierre-Antoine Delhommais

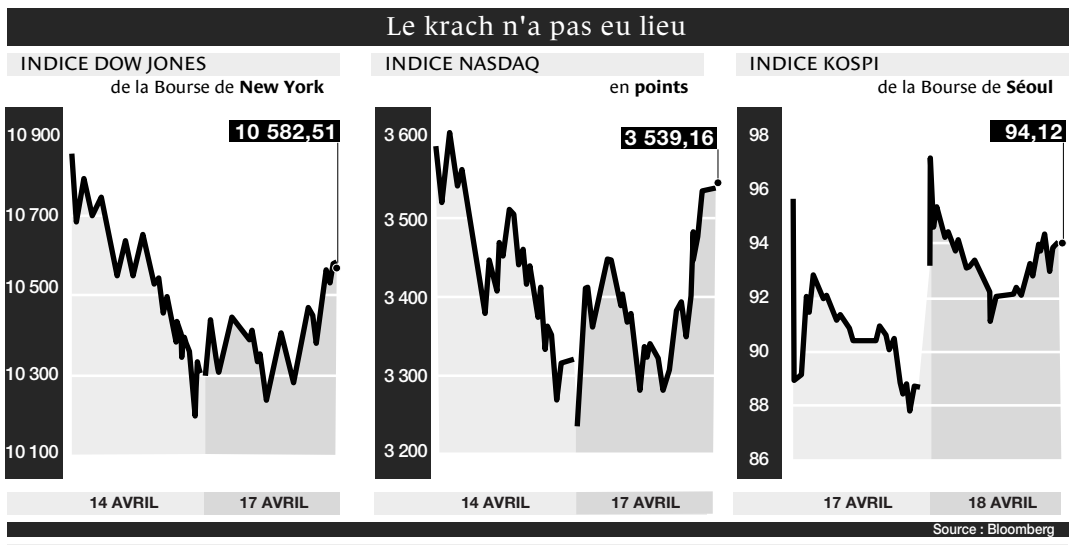

Après avoir hésité une bonne partie de la journée, Wall Street et les indices Dow Jones et du Nasdaq se sont repris lundi 17 avril. Séoul s'est redressé à son tour, mardi 18 avril, mais reste fragile.

Régis Khaber, responsable des études économiques chez Aurel-Leven

« Il ne faut pas exagérer le risque lié à la correction boursière »

« Comment expliquez-vous la correction brutale des places boursières ?

– Depuis le mois de novembre 1999, les valeurs technologiques ont concentré une large part de la croissance des marchés d'actions. Aux Etats-Unis, la progression des indices boursiers leur est entièrement imputable, tandis que dans la zone euro, elles expliquent près de 64 % de la hausse. Durant les neuf mois qui ont précédé la correction, la part de ce secteur dans la capitalisation boursière totale américaine avait progressé de près de 10 %, et de 15 % dans l'Euroland. Clairement, les anticipations étaient excessives ; sauf à envisager que les valeurs technologiques créent seules au cours des prochaines années l'essentiel de la valeur ajoutée. De plus, comme il est difficile de prévoir les technologies qui l'emporteront sur tel ou tel marché, les investisseurs ne différencient pas ces valeurs.

– La reprise de lundi sur les marchés américains est-elle temporaire ?

– Il convient de séparer l'analyse des marchés américain et européen. Aux Etats-Unis, au niveau macroéconomique, nous sommes en période de repli des marges unitaires des entreprises sous l'effet des hausses des coûts salariaux et des prix des produits intermédiaires et, demain, d'un ralentissement notable de la productivité. Si l'économie américaine connaît aujourd'hui ses plus forts gains de productivité depuis le quatrième trimestre 1992, la hausse de la durée moyenne du travail et la fin d'année influencée par la crainte du bogue de l'an 2000 ont contribué à cette performance. Ces prochains trimestres, le pincement de marge sera de plus en plus visible aux Etats-Unis sur les profits des entreprises.

» Un tel mouvement n'est pas d'actualité en Euroland. La modération salariale est à l'œuvre dans les principaux pays de la zone (accords salariaux en Allemagne, 35 heures en France). De plus, la productivité devrait pouvoir s'accélérer avec le décollage en cours de l'investissement en hautes technologies perceptible dans les enquêtes. Enfin, la faiblesse de l'euro contribue à la bonne santé des marges. Ainsi, pour ces prochains mois, le contexte est plus favorable aux Bourses européennes qu'à Wall Street.

– Quelles sont les conséquences économiques d'un tel recul de la Bourse, notamment aux Etats-Unis, où les ménages utilisent leurs gains sur les actions pour alimenter leur consommation. Existe-t-il des risques de ralentissement sensible de la croissance américaine ? – Aux Etats-Unis, au cours des dernières années, l'endettement des agents privés a fortement augmenté et représente près

RÉGIS KHABER

de 300 % du produit intérieur brut ! Deux risques sont issus de ce dérapage des crédits. Primo, une grande partie d'entre eux ne sont pas investis dans l'appareil de production. Les entreprises américaines s'endettent pour racheter leurs propres actions ! Secundo, la forte valorisation des cours des actifs financiers a épongé au cours des dernières années une grande partie des excès de liquidité générés par l'économie et a contribué à maintenir un bas niveau des taux d'intérêt, stimulant l'endettement des ménages. Cet effet de richesse se répercute aujourd'hui sur la consommation des ménages. Mais, surtout, il limite l'impact de la politique monétaire sur l'activité.

» Cependant, il ne faut pas exagérer le risque lié à la correction boursière. Une part importante des actions détenues dans le patrimoine des ménages l'est *via* des parts de fonds d'investissement ou des plans de retraite. Sur les 6 600 milliards de dollars d'actions qu'ils détiennent en direct, les ménages possèdent encore des plus-values latentes importantes et la mauvaise performance des indices phares de Wall Street n'aurait qu'un effet marginal sur la consommation.

– Les dernières statistiques économiques américaines laissent entrevoir un retour de l'inflation aux Etats-Unis ; vous semble-t-il durable ?

– La période de très faible inflation, issue de la faiblesse des prix de l'énergie suite à la crise de 1998, est finie. Toutefois, les dernières statistiques de prix à la consommation sont très trompeuses puisque la hausse des prix demeure encore très concentrée sur quelques secteurs. La forte hausse des prix énergétiques explique 50 % de la hausse de l'ensemble de l'indice. Hors effet énergétique direct, la hausse est largement concentrée sur un seul secteur : les tarifs aériens, qui souffraient depuis plusieurs mois de la hausse des cours du pétrole, expliquent environ 23 % de la hausse des prix hors énergie et produits alimentaires.

– Entre la hausse de l'inflation et la chute des marchés boursiers, quelle sera la réaction de la Banque centrale américaine ?

– Il est clair que si les mouvements sur la Bourse perdurent, la banque centrale pourrait opter pour un statu quo à court terme. Durant ces derniers discours, le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, s'est clairement prononcé pour un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine. L'argument justifiant une nouvelle remontée du taux au jour le jour, malgré un niveau en termes réels déjà très élevé, trouve son origine dans l'"effet richesse" induit par la Bourse dont bénéficient les ménages. »

Propos recueillis par Cécile Prudhomme

Air France : les « héritiers de Saint-Ex » imposent leur stratégie

À AIR FRANCE, la paix sociale n'a pas de prix. Il aura suffi d'un préavis de grève lancé par le syndicat national des pilotes de lignes (SNPL) pour le week-end de Pâques pour que la compagnie revoie de fond en comble sa stratégie à l'égard d'une de ses filiales au passé prestigieux : l'Aéropostale. Celle-ci était jusqu'à présent détenue à parité par Air France et La Poste. Disposant d'une vingtaine d'avions (des Boeing 737, des Airbus A-300, des ATR et des Fokker), l'Aéropostale avait deux fonctions : le transport du courrier la nuit pour le compte de La Poste et de passagers la journée pour celui d'Air France. Grâce à la technique du *quick change*, il suffisait de quelques dizaines de minutes pour transformer un avion-cargo en avion-passagers.

Mais Air France ne trouvait plus la formule satisfaisante car elle supprimait la dernière rotation de passagers. Elle avait donc fait savoir qu'elle souhaitait se désengager de l'Aéropostale (*Le Monde* du 17 novembre 1999). Un accord avait été trouvé. La Poste devait reprendre 65 % du capital en 2000 et 100 % en 2001. Dans n'importe quelle entreprise, le personnel serait devenu salarié de l'acquéreur, en fonction du fameux article L 122-12 du code du travail. Mais c'était compter sans le tout-puissant syndicat des pilotes qui n'envisageait, ni de travailler pour La Poste ni même de lui laisser la marque rendue légendaire par Saint-Exupéry et Mermoz.

Pour le SNPL, l'activité postale appartient au patrimoine des pilotes de la compagnie. Pour afficher sa détermination, il n'a pas hésité à déposer un préavis de grève, une première depuis l'accord historique du 28 octobre 1998 qui permettait aux pilotes d'entrer dans le capital d'Air France dans des conditions privilégiées. La menace a payé. Les deux entreprises ont renégocié leur accord et ont trouvé une solution le 13 avril... à dix jours du fatidique week-end de Pâques. Le virage sur l'aile est brutal. Au lieu de se retirer comme prévu, Air France va acquérir la totalité du capital de la société financière Aéropostale ainsi que cinq Boeing. Cinq Airbus seront par ailleurs affrétés à Air France, qui fera de la prestation de service pour La Poste. Si le personnel au sol de l'Aéropostale (170 personnes) va intégrer le giron de La Poste, il va de soi que les 180 navigants vont, eux, réintégrer Air France.

PILOTES EN LOCATION

La Poste va devoir créer une compagnie aérienne... et passer un contrat commercial avec Air France qui va lui louer ses pilotes et une partie de sa flotte ! *« Mais l'accord prévoit que La Poste les paie au prix du marché. Or un commandant de bord d'Air France gagne en brut environ 1,2 million de francs par an et un copilote 800 000 francs, soit le double des navigants des autres compagnies, et donc le double de ce que paiera La Poste »*, affirme un proche du dossier. Air France va donc louer ses navigants à perte. De plus, bien que le contrat prévoie que La Poste ne concurrence pas Air France, sa nouvelle compagnie s'annonce, malgré tout, comme une rivale potentielle sur le trafic du courrier et du colis. La Poste est, dit-on, en train de boucler ses négociations commerciales avec un grand transporteur américain, Fedex : une alliance qui ne laisse rien présager de bon pour Air France. Mais peu importe, le SNPL ne fera pas grève durant le week-end de Pâques.

Frédéric Lemaître

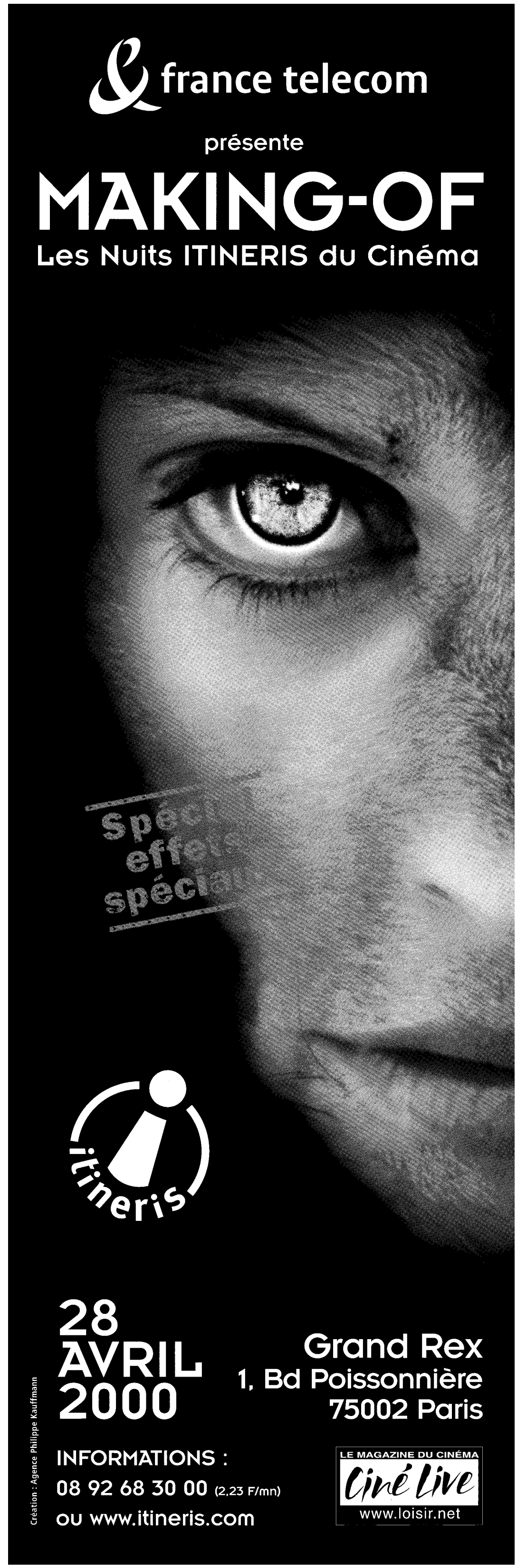

L'Europe de l'électricité se dessine peu à peu malgré des résistances au principe de concurrence

Suez Lyonnaise et Air liquide multiplient les initiatives

Après les Pays-Bas, Tractebel (groupe Suez Lyonnaise) s'implante en Pologne, tandis qu'Air liquide se pose de plus en plus clairement en concurrent des producteurs d'électricité. Malgré les résistances de certains acteurs traditionnels tels qu'EDF, le marché européen se met progressivement en place. Mais les opérateurs hésitent encore entre de simples coopérations ou de véritables fusions, difficiles à réaliser.

QUATRE MOIS après s'être implanté aux Pays-Bas, en rachetant le producteur Epon, Tractebel, la filiale énergie de Suez Lyonnaise s'attaque au marché polonais. Le groupe d'électricité a reçu l'autorisation, le 6 avril, d'acquérir pour 70 millions de dollars (72,6 millions d'euros) 25 % du capital de la quatrième centrale électrique polonaise, Polaniec. Cette transaction n'est qu'un premier pas dans ce pays. En vertu d'un accord avec le ministère polonais, Tractebel aura la possibilité de prendre la majorité de cette centrale qui fournit 5,5 % de l'électricité dans le pays.

De tous les producteurs d'énergie, la filiale énergie de Suez Lyonnaise est l'une des plus entreprenantes. Depuis la déréglementation du marché de l'électricité en Europe, il est un des rares, avec EDF, à avoir osé s'aventurer sur des terres étrangères. Affichant comme ambition de doubler son chiffre d'affaires en cinq ans, il se retrouve au centre de toutes les rumeurs. Un jour, on annonce le prochain mariage de Suez Lyonnaise avec l'allemand E.On, le groupe qui doit naître de la fusion Viag-Veba ; une autre fois, un rapprochement avec l'autre grand producteur germanique, RWE, ou avec l'espagnol Endesa. Personne ne dément ni ne confirme. Sobrement, chacun déclare que *« tout le monde discute avec tout le monde »*. Dans le petit monde de l'électricité, tous les acteurs se connaissent de longue date.

Depuis cinquante ans, ils ont bâti ensemble le réseau européen. Des parties de chasse en Bavière aux coups de main dans les moments durs, comme cela s'est encore vérifié lors de la tempête de décembre 1999 en France, il s'est forgé des amitiés solides. Les présidents s'appellent par leur petit nom, se donnent des nouvelles de famille. L'effervescence, cependant, règne ces derniers temps. Chaque intervenant essaie de comprendre comment vont se redistribuer les cartes avec la déréglementation du marché. Quel sera le jeu des autres producteurs ? Faut-il des alliances ou de simples coopérations ?

Pour tous, le scénario de la fusion, comme essaient de le mettre en œuvre Viag et Veba, est une approche séduisante. Avec la mise en concurrence, leur métier est appelé à réduire ses tarifs tout en conservant des coûts fixes importants. Un rapprochement entre plusieurs producteurs peut permettre de réaliser des économies d'échelle, de fermer les centrales les moins productives et de préserver des parts de marché. Ces beaux schémas, toutefois, pourraient être mis à mal par l'arrivée de nouveaux intervenants. Le marché de l'électricité n'est plus un empire que se partagent quelques acteurs traditionnels. L'arrivée de nouvelles technologies à bas coût, comme les turbines à gaz ou la cogénération, a ouvert la production d'énergie à d'autres groupes. Air Liquide est ainsi en train de multiplier les unités de production d'électricité dans les très gros centres industriels, chimiques ou sidérurgiques par exemple. En parallèle, des centres de trading apparaissent un peu partout, capables de vendre et d'acheter de l'électricité dans n'importe quel coin d'Europe, à prix cassé, et de la faire acheminer jusqu'au client final par l'intermédiaire des réseaux existants. L'américain Enron, qui s'est spécialisé dans le trading de gaz, ne cache pas son ambition de devenir un acteur important en Europe par ce biais.

LIBÉRALISATION MINIMALE

Face à la multiplication de ces concurrents indépendants, les producteurs traditionnels redoutent de se voir privés de la clientèle la plus intéressante, celle des industriels, tout en devant assumer l'entretien d'un parc de production important. Acheter ou construire des centrales supplémentaires peut donc se révéler dangereux, sauf dans certaines parties de l'Europe comme l'Espagne, reliée au reste du réseau électrique européen seulement par deux lignes haute tension qui traversent les Pyrénées, ce qui limite singulièrement les capacités de transport et de distribution, donc les possibilités d'acquérir ou de vendre du courant à l'extérieur. Pour le reste de l'Europe, c'est avec une carte à la main détaillant les capacités de production et les centres de consommation que les électriciens vont devoir se déterminer, et choisir où produire et où exporter.

Tous les montages d'alliance ou de concurrence restent toutefois suspendus… au bon vouloir d'EDF. Premier producteur européen, placé au centre du marché de l'électricité, le groupe public dispose d'un poids déterminant sur les futures évolutions. Pour l'instant, il a opté pour la version minimale de la libéralisation du marché. Mais tous ses concurrents, de même que certains gouvernements, commencent à trouver pesant son immobilisme. Lors du conseil européen de Lisbonne, le 24 mars, Lionel Jospin a soutenu la position d'EDF, au nom du service public *« à la française »*. Massimo D'Alema, le premier ministre italien, soutenu par le chancelier allemand Schröder, a fait part de son désaccord, indiquant que le temps de la libéralisation effective du marché de l'électricité est venu. La France et EDF, selon eux, ne peuvent retarder plus longtemps l'ouverture réelle du marché.

Martine Orange

En Allemagne, deux poids lourds manifestent leurs ambitions

FRANCFORT
de notre correspondant

Après deux ans de libéralisation sur leur marché domestique, les producteurs allemands d'énergie vont-ils bientôt pousser les portes du continent européen ? On prête à Veba et Viag, bientôt réunis au sein d'E.On, un projet de rapprochement avec Suez-Lyonnaise des eaux *(lire ci-dessus),* tandis que RWE, en cours de fusion avec son modeste voisin VEW, pourrait s'allier à Vivendi. Pour le moment, toutefois, les deux ensembles en cours de constitution ont d'autres sujets de préoccupation. Pour boucler leurs fusions, ils vont devoir obtenir l'aval des gardiens de la concurrence, qui ne font pas mystère de leur méfiance.

La Commission européenne, qui étudie le dossier Veba-Viag, et l'Office des cartels allemand, qui examine l'alliance RWE-VEW, ont accru la pression, vendredi 14 avril, pour que les deux nouveaux groupes s'astreignent à ne pas étouffer la concurrence. Les fusions ne seraient pas autorisées dans leur forme actuelle, ont indiqué les deux instances, qui craignent la mise en place d'un duopole sur le marché allemand. Selon Bruxelles, les deux entités contrôleraient ensemble 80 % des moyens de production et 80 % des réseaux de distribution. *« La fusion projetée rendrait beaucoup plus difficiles les conditions de la concurrence sur le marché allemand de l'électricité, et remettrait en cause le succès de la libéralisation de ce marché »*, a dit Mario Monti, le commissaire européen à la concurrence.

« Nous n'avons pas exprimé d'exigences concrètes, mais nous attendons des propositions sur les points qui nous semblent poser problème afin de garantir la concurrence et autoriser le rapprochement », indique-t-on auprès de l'Office des cartels, à Bonn. Avec leurs participations dans une centaine de producteurs régionaux et communaux, E.On et RWE-VEW contrôleraient 70 % du marché des clients industriels et 55 % de celui des particuliers. Ils disposeraient de l'essentiel des lignes entre l'Allemagne et les voisins européens. Les autorités entendent en particulier se montrer intraitables sur trois éléments : l'accès des tiers au réseau de distribution, l'ouverture vers l'extérieur du marché allemand, et le dénouement des liens indirects entre les deux pôles, qui sont assez souvent au tour de table des mêmes entreprises. La Commission européenne et l'Office des cartels, en contact étroit, doivent trancher d'ici au 19 juin.

MISE EN PLACE DES FUSIONS

Au-delà de l'aspect concurrentiel, la mise en place des deux fusions semble concentrer toutes les énergies. *« C'est la priorité ; au sein de ces deux pôles, il est difficile de trouver des personnes susceptibles de s'intéresser tout de suite au développement international »*, indique un connaisseur. Les efforts d'intégration seraient, de l'avis général, beaucoup moins compliqués du côté de RWE-VEW, que pour la fusion *« entre égaux »* annoncée par Veba et Viag. Ces derniers mettent en œuvre un vaste recentrage de leurs activités sur l'énergie et la chimie de spécialité, qui prévoit la cession de plus de 28 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Sur le fond, les deux principaux industriels allemands de l'énergie sont néanmoins convaincus que la prochaine étape de leur développement se fera au niveau européen. Ni RWE, numéro trois européen, ni E.On, numéro quatre, ne font mystère de leurs ambitions. Tous deux sont encore très dépendants de leurs régions d'origine, mais sont ouverts à toutes les opportunités de croissance hors de leur frontière. *« Les opérateurs allemands estiment que le marché européen nécessite une certaine taille ; il y a entre 15 et 20 entreprises qui sont en pourparlers pour étudier comment se renforcer sur le continent »*, explique Konstantin von Klitzing, spécialiste du secteur à la banque d'investissement Dresdner Kleinwort Benson.

Ainsi, RWE ambitionne d'investir entre 25 milliards et 30 milliards d'euros pour devenir en dix ans un groupe de dimension européenne. Le président de son directoire, Dietmar Kuhnt, sait qu'il va devoir réaliser des acquisitions pour atteindre ses objectifs.

Dans ce contexte, les Allemands ont besoin de temps pour digérer leur fusion. Mais ils seront sans doute prêts à saisir une opportunité, surtout après le mois de juin, si les deux fusions sont autorisées. Selon un banquier d'affaires averti, *« il est probable que l'on assiste à un rapprochement d'envergure européenne dès cette année »*. Une chose est sûre : malgré la pression sur leurs bénéfices depuis la libéralisation du marché, RWE-VEW et E.On auront les moyens financiers de leurs ambitions.

Philippe Ricard

Hidrocantabrico, symbole de la fierté espagnole

MADRID
de notre correspondante

Depuis la loi nationale sur l'électricité de 1997, en Espagne, la libéralisation a été plus rapide que ne le prévoyaient les directives communautaires. En juillet, le marché sera libéralisé à 54 % – il s'agit des ventes de courant aux entreprises –, ce qui n'était initialement prévu que pour 2004.

Pourtant, jusqu'ici, les choses ont bougé plutôt lentement : les deux plus importantes compagnies se partagent toujours environ 80 % du marché, avec 49,7 % pour le géant Endesa et 28,1 % pour Iberdrola. Les 20 % restants sont divisés entre Union Fenosa et Hidrocantabrico. Dans ce statu quo, une douzaine de compagnies étrangères a timidement commencé à opérer surtout au niveau commercial. Les plus actives sont quatre sociétés américaines, dont Enron (autorisée à ouvrir une centrale) et Entergy, la portugaise EDPC, la belge Electrabel (groupe Suez Lyonnaise), la norvégienne Hafslund et l'irlandaise ISV. Pour sa part, le groupe public français EDF a obtenu une licence d'opérateur externe.

Ces dernières semaines, pourtant, la bataille de l'électricité s'est véritablement engagée. La firme américaine Texas Utilities a ouvert le feu à la mi-mars en lançant une OPA pour 2,4 milliards d'euros sur la plus petite des quatre compagnies électriques espagnoles, Hidrocantabrico, dont elle possédait déjà 6 % environ.

PRISE DE CONTRÔLE ÉTRANGÈRE

De petite taille (5 % du marché), mais agressive et innovatrice, Hidrocantabrico, contrôlée par la Caixa (la plus importante caisse d'épargne espagnole) ainsi qu'un consortium de banques régionales, était devenue une des compagnies les plus compétitives. Sa politique de prix avantageux avait conduit certains gros clients, comme les chemins de fer – la Renfe – à faire appel à ses services à la place d'anciens fournisseurs. Mais Hidrocantabrico est aussi un partenaire local important, et sans que cela ait été dit officiellement, il n'est pas exclu que le gouvernement régional ait considéré d'un mauvais œil l'arrivée potentielle d'un opérateur étranger.

Faut-il voir un réflexe nationaliste dans la riposte à la tentative de prise de contrôle étrangère de l'entreprenante Hidrocantabrico ? Toujours est-il qu'une contre-OPA était annoncée par la troisième compagnie d'électricité espagnole, Union Fenosa, au prix de 2,7 milliards d'euros (17,7 milliards de francs). Un prix « politique », en quelque sorte, car les analystes qui trouvaient déjà plutôt surévaluée l'offre américaine, ont estimé, cette fois, la somme offerte démesurée.

La conséquence la plus immédiate était une marche arrière obligée de Texas Utilities. Pour le moment, car selon certaines sources, l'opérateur texan n'écarterait pas tout à fait l'hypothèse d'une nouvelle contre-OPA sur Hidrocantabrico, mais avec d'autres partenaires. L'autre conséquence directe de l'action d'Union Fenosa, qui se solderait par la réduction à trois au lieu de quatre des compagnies existantes, était une demande d'examen immédiat par le tribunal de défense de la concurrence, déposée par le ministre de l'économie, Rodrigo Rato.

Rien n'est encore joué, et les rumeurs sont nombreuses dans la presse espagnole, dont celle d'une possible OPA à l'initiative d'EDF par le biais d'une de ses filiales, l'allemande EnBW, ce qui a été aussitôt démenti par l'opérateur français.

En attendant, les grands groupes bancaires viennent d'achever de se positionner dans cette bataille – BBVA dans le capital d'Iberdrola, BSCH dans celui d'Union Fenosa et les Caisses d'épargne dans Endesa –, avant d'affronter le prochain épisode : celui de la libéralisation du gaz, contrôlé à plus de 90 % par Gas Natural. Un enjeu d'autant plus important que l'avenir est au développement des centrales à cycle combiné.

Marie-Claude Decamps

Merrill Lynch et HSBC lancent une banque en ligne mondiale

LA BANQUE d'investissement et courtier Merrill Lynch et le groupe bancaire britannique HSBC s'allient pour créer une banque en ligne, qui a vocation à opérer dans le monde entier, à l'exception des Etats-Unis. Ils vont créer une nouvelle société, qu'ils détiendront à parité. Cette nouvelle banque sera dotée d'un capital initial de 1 milliard de dollars et aura la double marque Merrill Lynch HSBC. Son nom n'a pas été annoncé. Elle proposera à la fois des services bancaires et du courtage d'actions et de produits financiers en ligne.

Son siège sera situé à Londres et elle devrait démarrer ses opérations au Royaume-Uni en 2000, puis en Australie, au Canada, en Allemagne, à Hongkong et au Japon. Elle sera dirigée par Edward Goldberg qui a passé trente-neuf ans chez Merrill Lynch. Un autre dirigeant issu de HSBC doit être nommé dans les prochains jours. Cette nouvelle banque en ligne s'inspirera des services développés par Merrill Lynch aux Etats-Unis et permettra notamment à ses clients d'associer un compte rémunéré et des investissements financiers.

Fnac : dissensions à la CFDT sur les 35 heures

SEPT DÉLÉGUÉS CFDT de magasins Fnac de province ont demandé, lundi 17 avril, à la fédération CFDT Commerce et services la dénonciation d'un accord sur les 35 heures signé vendredi et la désignation d'un nouveau délégué syndical central CFDT dans la filiale Fnac SAS Relais (province). Dans un communiqué, les signataires *« demandent à la fédération la dénonciation immédiate de cet accord et le respect de la règle majoritaire pour la désignation d'un nouveau délégué central »*.

La direction de la Fnac a annoncé samedi la signature d'un protocole d'accord sur les 35 heures avec la CFDT et la CFE-CGC, dans sa filiale Relais, après plusieurs mouvements de grève dans ces magasins depuis mars. L'accord qui concerne les 3 500 salariés des 38 magasins de province de la Fnac, doit faire l'objet d'une *« consultation du personnel par référendum le 12 mai, comme le prévoit la loi sur les 35 heures »*, a précisé la direction. La signature de l'accord avait été vivement critiquée, dès samedi, par une intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO et SUD des principales filiales de la Fnac : Fnac SA (siège), Fnac Relais, Codirep (magasins de banlieue et monoproduits de Paris), Fnac Paris (principaux magasins parisiens) et Fnac logistique (AFP). Les opposants contestent la modulation des horaires.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Jean-Claude Jolain

***À LA SUITE** de notre article intitulé « Information judiciaire contre l'ex-direction des Mutuelles du Mans »* (Le Monde *du 23 mars), nous avons reçu de l'ancien président de l'entreprise, Jean-Claude Jolain, les précisions suivantes :*

Votre article laisse entendre que la nouvelle direction des Mutuelles du Mans assurances [MMA] soupçonnerait des irrégularités dans la gestion de cette compagnie d'assurances, entre 1988 et 1998 sous ma présidence.

J'affirme être totalement étranger aux faits qui sont présentés dans votre article. L'audit qui a été commandé par mon successeur, Monsieur le président Jean-Claude Seys, n'a mis en lumière aucun fait qui serait susceptible – et pour cause – de m'être imputé. Bien au contraire, ma gestion pendant plus de dix ans de cette compagnie a été parfaitement claire. J'ai eu confirmation que deux plaintes avaient été déposées en octobre dernier.

La première concerne un tiers, nommément désigné, qui se serait attribué, sans autorisation de son conseil de la DAS (défense automobile et sportive), un très important contrat d'assurance, dont les capitaux ont été versés entre son départ des MMA et son départ de la DAS un mois après.

La seconde, déposée contre X..., ne me concerne pas davantage ; elle concerne un fournisseur qui aurait trompé les Mutuelles du Mans lors de la réfection de la tour Emeraude et qui aurait bénéficié de l'indulgence de deux membres successifs de la direction. Aucune plainte n'a été déposée sur l'un quelconque des sujets évoqués par votre journal ou par la presse en général.

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75
Vente au Tribunal de Grande Instance de PARIS,
Jeudi 27 Avril 2000 à 14h30
BOUTIQUE (50,80 m²) à PARIS 17ème
190, Boulevard Pereire
Cave au sous-sol
MISE A PRIX : 250.000 F - Louées
S'adr. à **Maître CHEVROT**, Avocat, 8, Rue Tronchet à PARIS 8ème
Tél : 01.47.42.31.15 - Maître FRECHOU, Mandataire Judiciaire
Internet : **www.licitor.com**
Visite le 20 Avril 2000 de 10h à 12h

78
Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de VERSAILLES, 3, Pl. André-Mignot,
le Mercredi 3 Mai 2000 à 9h
MAISON PARTICULIERE à VERSAILLES
63, Avenue de Paris
Sur un terrain de 608 m², composée d'un rez-de-chaussée d'un 1er étage et d'un 2ème étage
MISE A PRIX : 1.000.000 F
S'adr. à 1°) **Maître Emmanuel GUEILHERS**, Avocat, 21, Rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES - **Tél : 01.39.50.02.62**
2°) **ET POUR LES VISITES** : à l'étude de **Maître Max ABRAMI**, Huissier de Justice, 38, Avenue de Saint-Cloud 78000 VERSAILLES - **Tél : 01.30.84.00.11**

78
VENTE PAR ADJUDICATION au Palais de Justice de Versailles, 3, pl. André Mignot, **le mercredi 3 mai 2000 à 9h00**
Au VESINET - 23, Route de la Plaine
MAGNIFIQUE PROPRIETE
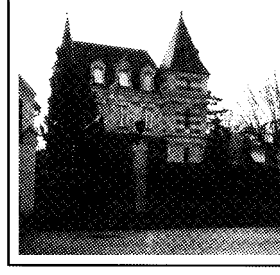
dans **PARC paysagé de 3 080 m²** comprenant **MAISON PRINCIPALE & 2 MAISONS de GARDIEN**
MISE A PRIX : 4 500 000 Frs
Pour renseignements : s'adresser à la **SCP SILLARD & Associés,** inscrite au Barreau de VERSAILLES, domiciliée dite ville 73 bis rue du Mal Foch.
Tél. : 01.39.20.15.75

Les diffuseurs américains résistent aux nouvelles technologies

La récente convention de la National Association of Broadcasters (NAB) à Las Vegas a été l'occasion d'affirmer la primauté de la télévision traditionnelle sur la distribution par Internet ou sur le numérique, dont la percée tarde

LAS VEGAS
de notre envoyée spéciale

Réunie à Las Vegas (Nevada) du 8 au 13 avril, la National Association of Broadcasters (NAB) – l'organisme qui représente l'industrie de la télévision et de la radio –, a intitulé son édition 2000 « Le marché de la convergence ». Ce terme à la mode évoque la rencontre entre les médias traditionnels et leurs petits cousins de la nouvelle économie. Etait-ce pour exorciser une grande peur ? Car l'arrivée des technologies de distribution par l'Internet menace sérieusement de bousculer les modèles établis du « broadcasting », à savoir de la diffusion « large » que sont la télévision hertzienne et le câble.

Au rythme des ventes actuelles de téléviseurs haute définition, il faudrait plus de 800 années pour remplacer le parc des 220 millions de postes analogiques aux Etats-Unis

John Cage, chef des recherches de la société informatique Sun Microsystems, prévoyait carrément que, dans dix ans, la NAB devrait être rebaptisée « National Association of Casters », laissant tomber le préfixe *broad* (large). Pourtant, l'industrie de la télévision n'est nullement résignée à laisser son audience se fragmenter. Et même si la convergence est dans l'air, les experts sont divisés quant au résultat de l'hybride final : est-ce que les programmes seront distribués par les connexions à haut débit du réseau sur un écran d'ordinateur, ou resteront-ils l'exclusivité du poste de télévision, amélioré et personnalisé ? A la NAB 2000, qui avec 100 000 inscrits a battu son record de participation, l'avantage était encore... à la télévision.

C'était le message transmis avec force par Sumner Redstone, président-directeur général du groupe Viacom (qui inclut le studio Paramount), lui-même propriétaire de chaînes de télévision et bientôt du network CBS, et qui a tenu un langage rassurant aux membres de la NAB : *« Le broadcasting n'est pas en train de s'écrouler ou de mourir et n'est pas en danger*, a-t-il affirmé dans son discours d'ouverture. *En ce moment, l'Internet et les technologies numériques menacent de niveler tous les systèmes de distribution, mais l'avantage appartient encore aux broadcasters. »*

M. Redstone est prêt à affronter l'assaut des *« dot commandos »*, le surnom dont il affuble les acteurs du Web. *« La fragmentation, qu'on nous l'amène ! La révolution du broadband, loin de sonner la mort des médias traditionnels, signifie que les diffuseurs avec des marques bien établies vont pouvoir tirer des profits considérables. Même les nouvelles technologies, comme l'enregistreur vidéo personnel, vont changer notre façon d'atteindre les téléspectateurs, mais pas leur grand nombre. »*

Le danger viendrait-il à plus long terme de concepteurs comme cette société de Los Angeles, Loadtv.com, qui présentait à Las Vegas de la vidéo sur Internet *« avec la qualité de la télévision »*. A la place du « streaming » où le signal vidéo et audio est envoyé en temps réel par un serveur central, Loadtv offre la possibilité de télécharger directement un fichier vers un « serveur domestique ».

La qualité d'image et de son est étonnante, surtout si l'on compare à ce qu'on peut voir aujourd'hui sur le Net. Mais en raison des limites de mémoire propres à cette technologie naissante, il faut près de trois minutes pour télécharger une bande-annonce de film de cinq minutes ! Il n'y a pas encore de quoi inquiéter les broadcasters aujourd'hui, mais demain ?

La NAB a aussi confirmé la lenteur de la percée de la télévision numérique (DTV), ainsi que de la télévision haute définition (HDTV). Au rythme des ventes actuelles de téléviseurs haute définition, il faudrait plus de huit cents années pour remplacer le parc des 220 millions de postes analogiques en fonctionnement aujourd'hui aux Etats-Unis.

Et à la date butoir de 2005, imposée par l'organisme de régulation des télécommunications (FCC) pour l'adoption du standard numérique, les études de marché indiquent que seulement 5 % des foyers américains regardant la télévision par voie hertzienne seront équipés en numérique ou haute définition.

Peut-on expliquer cette résistance du public et des professionnels ? Pour les téléspectateurs, les téléviseurs sont encore chers et les avantages incertains, d'autant que les chaînes de télévision américaines produisent à peine une dizaine d'émissions en numérique.

Pour les diffuseurs, la conversion des systèmes vers le numérique est extrêmement coûteuse (du matériel de tournage à l'équipement des studios, en passant par les antennes et tours de transmission), alors que cette nouvelle technologie n'offre pour l'instant aucune source de revenus supplémentaires.

Claudine Mulard

Le numérique ignoré

Un Américain sur cinq ne sait pas ce qu'est la télévision numérique, 51 % en ont entendu parler mais sans plus, tandis que 24 % connaissent *« un peu »*, et seulement 5 % s'avouent vraiment informés, selon PricewaterhouseCoopers. Un téléviseur numérique équipé pour la haute définition coûte environ 4 000 dollars (quatre fois plus qu'un poste conventionnel), et seulement 14 % des consommateurs envisageaient cet achat en 1999.

Pour les industriels de la télévision, les coûts seront encore plus exorbitants : de 1 à 4 millions de dollars pour une nouvelle tour, et de 3 à 5 millions pour une chaîne qui veut produire en numérique (caméras, studios, etc). Et les stations locales, à qui le numérique offre la possibilité de multiplier le nombre de leurs chaînes, redoutent d'avoir un problème d'identité. *« C'est sur la 3 »*, disait-on. Devra-t-on désormais annoncer : *« C'est sur la 3 bis ou sur la 3 ter »* ?

TF 1 jette les bases de sa « Major »

TF 1 A ACQUIS 49 % du capital de la société de production Téléma S. A, par le biais de sa filiale TF 1 international, a annoncé la chaîne privée, mardi 18 avril dans un communiqué. Téléma S. A, animée par Charles Gassot, produit des longs métrages, notamment *Le Goût des autres*, le film d'Agnès Jaoui actuellement à l'affiche, qui a dépassé 3,2 millions d'entrées en France.

Charles Gassot entre comme conseiller au sein de la direction générale de TF 1, afin, nous a précisé Patrick Le Lay, PDG de la Une, *« d'aider à la création de la Major que TF 1 va mettre en place »*. Cette structure aura comme mission la production de films de cinéma et de variétés.

■ **TÉLÉVISION : Jean-Claude Allanic sera le nouveau médiateur** de la rédaction de France 2 à partir du 1er juillet. Il succédera à Didier Epelbaum dont le mandat arrive à expiration.

■ **Olivier-René Veillon quitte son poste** de délégué général de TV France International (TVFI) pour rejoindre le groupe Télé Images International où il occupera le poste de directeur international.

Vers une réduction des délais de sortie des films en vidéo

LA CHRONOLOGIE des médias, ce calendrier de la diffusion des films sur tous les supports, de la salle à la télévision, va-t-elle résister à l'évolution des technologies ? En sus de la bataille pour la deuxième fenêtre de retransmission des films sur une chaîne à péage qui oppose le bouquet Télévision par satellite (TPS) à Canal+ (*Le Monde* du 6 avril), vient désormais s'ajouter le combat des éditeurs de vidéos.

Fin janvier, le Syndicat de l'édition vidéo (SEV) a déposé un recours auprès du premier ministre, Lionel Jospin, pour obtenir, selon Jean-Yves Mirski, délégué général du SEV, l'*« abrogation du décret du 4 juillet 1983 qui fixe la chronologie des sorties en vidéo des films »*. Les éditeurs souhaitent une réduction de trois mois du délai réglementant la commercialisation des films en vidéo K7 ou DVD. Aujourd'hui, au-delà de 1,3 million d'entrées en salles, un long métrage doit attendre neuf mois pour sortir en vidéo. Les éditeurs veulent ramener cette attente à six mois, *« comme c'est le cas dans les autres pays d'Europe »*, précise M. Mirski. Il estime que cet alignement sur les standards européens ne devrait pas nuire à l'exploitation en salles, car *« tous les films réalisent 95 % de leurs entrées en salles en trois mois »*.

LE RETARD FRANÇAIS

Cette offensive des éditeurs de vidéos n'est pas le fruit du hasard. *« En termes d'achat moyen de vidéo K7 par consommateur, le marché français se situe seulement au milieu de la fourchette européenne »*, précise M. Mirski. Selon lui, *« cela démontre qu'il existe un potentiel »* commercial et qu'une réduction du délai pourrait être profitable aux ayants droit. Pour l'heure, se plaint le délégué général, *« le trop long délai entre la sortie en salles et la vente des K7 empêche les films les plus appréciés du public de trouver leur marché en vidéo »*. En retard sur les ventes de K7, avec environ *« trois achats par an et par magnétoscope »*, la France est encore plus à la traîne, par rapport à ses voisins européens, sur le marché de la location. Selon le SEV, il se louerait seulement *« trois K7 par an et par magnétoscope, soit 50 à 60 millions de locations en 1999 »*.

Dans leur combat, les éditeurs pourraient recevoir le renfort des producteurs de films. Selon l'un d'eux, *« la grande majorité des producteurs est favorable à la réduction »* réclamée par le SEV. Toutefois, plus qu'une réduction du délai, c'est une réforme de la grille des dérogations des sorties des vidéos K7 qui est souhaitée. Cette grille, qui permet de réduire les délais de sortie en fonction des entrées en salles, est jugée *« trop rigide »*. Pis, sa mise en œuvre entraînerait parfois *« des non-sens commerciaux »*. Ainsi, regrette M. Mirski, *« la sortie mondiale en vidéo du film* Star Wars, épisode 1, *prévue le 13 avril, aura lieu partout sauf en France »*.

Pourtant, plaide le délégué général du SEV, *« une réduction de trois mois pourrait augmenter le poids du cinéma français sur le marché de la vidéo »*. Selon lui, *« les films américains réalisent 80 % du marché de la vidéo contre 20 % aux longs métrages français, car la vidéo favorise les films d'action, majoritairement produits outre-Atlantique »*. L'offensive du SEV a aussi pour origine l'émergence du DVD et d'Internet, qui viennent bouleverser les traditionnels circuits de distribution. En 1999, 4,2 millions de DVD zone 2, réservés à l'Europe, ont été vendus. Dans le même temps, 500 000 à 800 000 DVD zone 1, normalement réservés aux Etats-Unis, ont été commercialisés sur le marché français, soit 15 % à 20 % du marché. Vendus par de très grandes enseignes, ces DVD normalement interdits de commercialisation sur le territoire français sont aussi disponibles via Internet. Des éditeurs auraient intenté des actions en justice contre des distributeurs et des importateurs de DVD, mais sans s'attaquer encore à la Toile. Pour M. Mirski, la parade est toute trouvée : *« Pour éradiquer ces importations, il faut des sorties de films en vidéos plus nombreuses et plus rapides. »*

Guy Dutheil

XEROX REPREND 10 000 F* VOTRE COPIEUR OU VOTRE IMPRIMANTE POUR L'ACHAT D'UN XEROX DOCUMENT CENTRE 332 ST :

Offre valable jusqu'au 30.06.2000

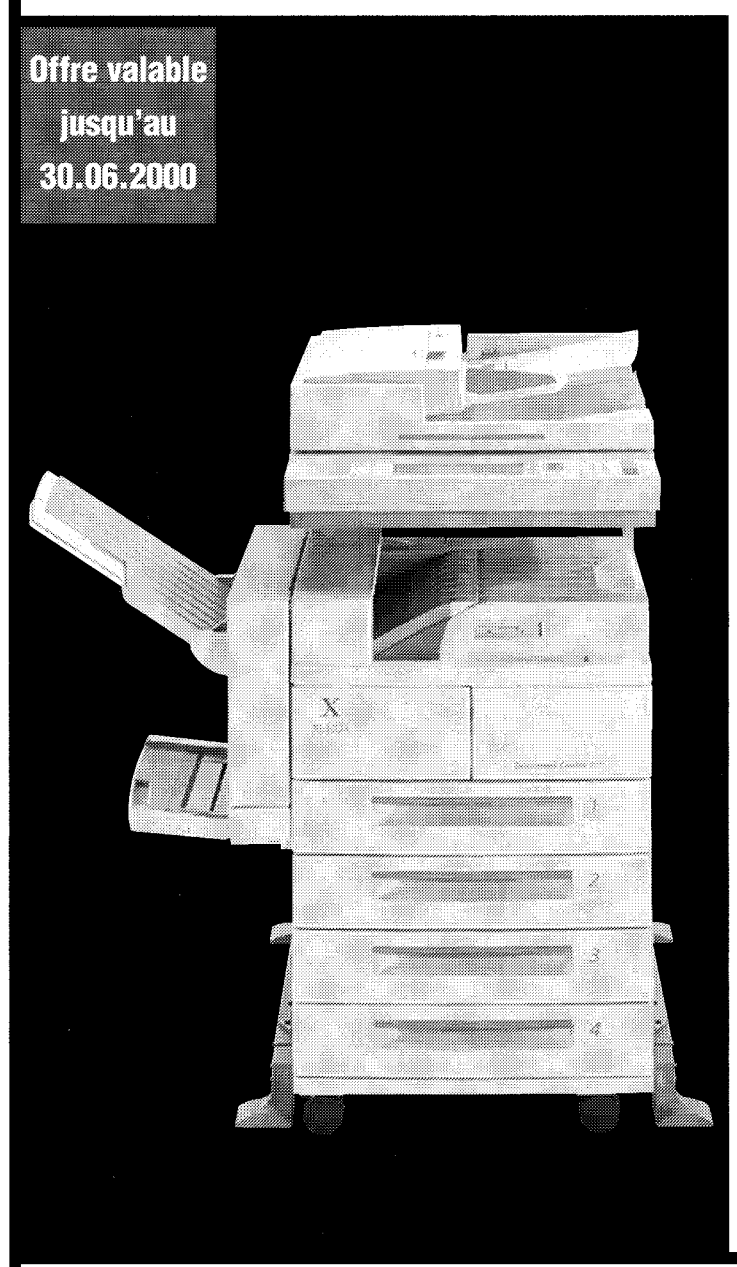

- Copieur/imprimante 32 pages/minute
- Qualité d'impression numérique
- Chargeur automatique de documents
- 5 sources d'alimentation papier
- Recto/verso automatique
- Directement connectable au réseau
- Evolutif (scanner, fax, etc.)

* Chez les concessionnaires Xerox participant à l'opération.
Offre non cumulable avec d'autres promotions Xerox ou contrats flotte.
Ne s'applique pas à la reprise d'imprimantes Xerox ou Tektronix.

APPELEZ LE 0 800 10 11 12 (N° VERT, APPEL GRATUIT)
OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET www.xerox.fr

XEROX ®, The Document Company, X ® digitalisé et tous les noms de produits mentionnés sont des marques déposées de XEROX Corporation.

THE DOCUMENT COMPANY
XEROX

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MANNESMANN : Atecs, la filiale du conglomérat allemand** spécialisée dans l'équipement automobile et la machine-outil, sera cédée à Siemens et Bosch pour 9,6 milliards d'euros. Le conseil de surveillance de Mannesmann a accepté, lundi 17 avril, l'offre conjointe des deux acteurs au détriment de celle de ThyssenKrupp.

● **PNEUMATIQUES : Continental, Michelin, Goodyear, Cooper, Pirelli et Sumitomo Rubber** vont créer sur Internet une plate-forme de commerce entre entreprises *(B to B)*. La nouvelle entreprise baptisée RubberNetwork. com sera indépendante et ouverte à tous les fabricants du secteur pour effectuer leurs achats, évalués à 50 milliards de dollars par an.

● **L'ORÉAL : Cosmair, la filiale américaine** de L'Oréal a annoncé, lundi, avoir fait l'acquisition de la société américaine de cosmétiques de luxe Kiehl's. Elle a également annoncé, mardi, la prochaine acquisition de Matrix Essentials, leader des produits capilaires professionnels sur le marché nord-américain, détenu jusqu'à présent par Bristol-Myers Squibb.

● **ROVER : la société de capital-risque Alchemy, repreneur présumé du constructeur automobile** auprès de l'allemand BMW, envisage de développer une nouvelle voiture de sport en partenariat avec Lotus. Le modèle pourrait être lancé sur le marché d'ici fin 2002.

● **AVENTIS : le groupe franco-allemand va vendre aux Etats-Unis** un médicament de nouvelle génération contre l'ostéoporose, l'Actonel, en partenariat avec l'américain Procter & Gamble qui en est l'inventeur.

SERVICES

● **AIR LIBERTÉ : l'ensemble des syndicats de la filiale française de British Airways**, en cours de cession, ont déposé, lundi, un préavis de grève pour une durée indeterminée en vue d'*« une action collective imminente »*. Les syndicats regrettent *« l'absence d'information et de consultation du personnel concernant la vente de la compagnie »*.

● **LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande et la Deutsche Post** ont annoncé, lundi, une alliance stratégique avec le numéro un du marché des livraisons express DHL International. Lufthansa et Deutsche Post formeront une entreprise commune, Aerologic, pour coordonner leurs intérêts et leurs droits de vote dans DHL.

● **LA POSTE : les agents du bureau de Nice-Thiers, en grève depuis le 13 mars** sur la mise en œuvre des 35 heures, ont voté mardi matin à bulletins secrets la reconduction de leur mouvement lors d'une assemblée générale à huis clos.

FINANCE

● **BNP PARIBAS : la banque française et Avis Group** ont conclu une alliance dans le domaine de la location de véhicules et le crédit-bail automobile. Cette alliance réunira Arval, filiale de BNP Paribas et PHH Vehicle Management Services, filiale d'Avis.

● **BBVA : l'assemblée générale des actionnaires** du deuxième groupe bancaire espagnol a approuvé, lundi, une augmentation de 7,5 % de son capital (soit entre 3 et 3,6 milliards d'euros), pour financer son développement en Amérique latine et dans Internet.

●**AXA : l'assureur français va demander à l'assemblée générale** des actionnaires du mercredi 3 mai d'approuver un projet de fusion-absorption de sa filiale Axa Participations, destiné à simplifier les structures du groupe.

● **BANQUES JAPONAISES** : les banques japonaises Bank of Tokyo Mitsubishi et Mitsubishi Trust and Banking négocient un regroupement de leurs activités, a annoncé, mardi, l'agence de presse Jiji.

● **NOTATION : l'agence d'évaluation financière américaine Standard and Poor's** a annoncé mardi une amélioration de son opinion sur les perspectives d'endettement à long terme de cinq des plus grandes banques japonaises.

RÉSULTATS

■ **GROUPE FLO : le groupe de restauration** (Flo, Hippopotamus...) a réalisé en 1999 un résultat net part du groupe en hausse de 17,9 % à 7,9 millions d'euros. Son chiffre d'affaires atteint 278,7 millions d'euros (+ 15,5 %).

EUROPE

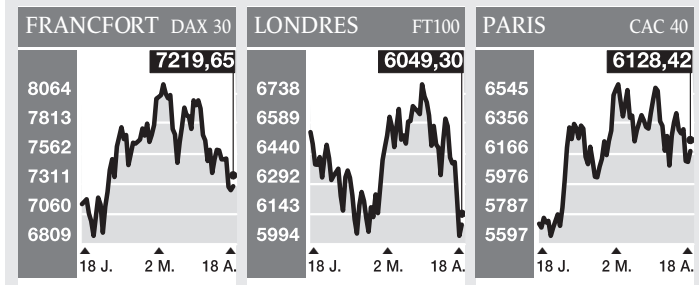

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5097,39	2,36	3,93
EUROPE	STOXX 50	4831,72	2,03	1,88
EUROPE	EURO STOXX 324	423,36	2,10	1,71
EUROPE	STOXX 653	374,64	1,76	– 1,28
PARIS	CAC 40	6128,42	1,12	2,85
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	4127,16	1,27	1,84
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	647,69	1,54	– 3,53
BRUXELLES	BEL 20	2933,73	1,26	– 12,18
FRANCFORT	DAX 30	7219,65	0,45	3,76
LONDRES	FTSE 100	6049,30	0,91	– 12,71
MADRID	STOCK EXCHANGE	11378,40	1,44	– 2,26
MILAN	MIBTEL 30	43756,00	0,60	1,78
ZURICH	SPI	7349,70	0,27	– 2,91

AMÉRIQUES

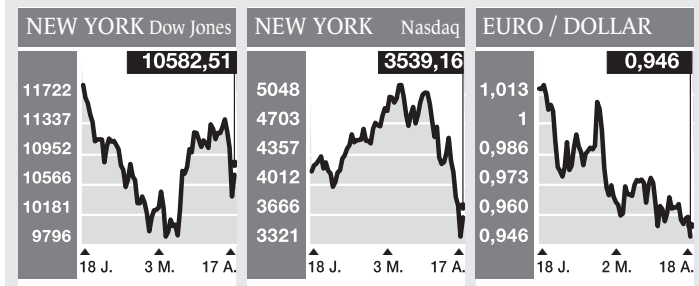

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 17/04	Var. % 14/04	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10582,51	2,69	– 7,96
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1401,44	3,31	– 4,62
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3539,16	6,56	– 13,03
TORONTO	TSE INDEX	8769,56	3,49	4,23
SAO PAULO	BOVESPA	14815,68	0,14	– 13,32
MEXICO	BOLSA	335,62	– 0,86	– 16,43
BUENOS AIRES	MERVAL	508,93	– 0,06	– 7,55
SANTIAGO	IPSA GENERAL	96,03	– 1,02	– 32,85
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5451,35	– 2,63	0,62

ASIE - PACIFIQUE

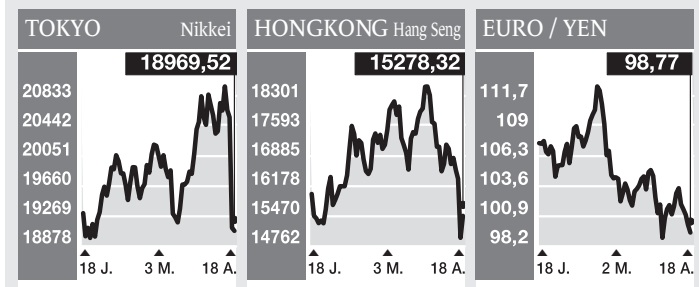

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 18/04	Var. % 17/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18969,52	– 0,21	0,19
HONGKONG	HANG SENG	15278,32	3,50	– 9,93
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2014,39	0,75	– 18,76
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	94,12	5,81	– 27,61
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2986,50	2,28	– 5,27
BANGKOK	SET	28,43	0,82	– 18,16
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4760,38	– 2,47	– 4,90
WELLINGTON	NZSE-40	1995,01	1,08	– 9,59

ÉCONOMIE

La croissance en Europe révisée en baisse

Les six principaux instituts allemands de conjoncture ont révisé à la baisse leur prévision de croissance cette année dans la zone euro à 2,9 % contre 3,2 % précédemment, selon le *Financial Times Deutschland* du 18 avril. Les instituts justifient cette révision par le ralentissement prévisible de l'économie aux Etats-Unis. Cette baisse, selon eux, va se répercuter sur la croissance dans la zone euro. La Commission européenne a publié, la semaine dernière, ses prévisions, tablant sur une croissance dans la zone euro de 3,4 % en 2000 et 3,1 % en 2001.

■ **BANQUE MONDIALE : le secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a critiqué** lundi l'action de la Banque mondiale. *« Les cas sont trop fréquents où l'on voit un fossé entre la politique de la Banque et ses aspirations pour le développement et les résultats réels sur le terrain »*, a-t-il déclaré devant le Comité de développement représentant l'ensemble des pays membres de l'institution.

■ **EURO : Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne (BCE)**, ne doute pas que le *« potentiel d'appréciation de l'euro va se matérialiser »*, a-t-il indiqué lundi dans un discours prononcé devant la commission monétaire du Parlement européen. *« La valeur actuelle de l'euro*, a-t-il estimé, *ne reflète pas la bonne tenue des fondamentaux économiques dans la zone euro. »*

■ **ALLEMAGNE : le climat des affaires s'est dégradé en Allemagne de l'Ouest en mars, le baromètre Ifo publié mardi s'élevant à 100,5 points contre 100,9 points en février.** Les analystes misaient généralement sur un indice de 101,5 points. Le baromètre Ifo est fondé sur un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de chefs d'entreprise. Il mesure leur évaluation des activités présentes et leurs attentes pour les six mois à venir.

■ **FRANCE : les dépenses d'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale** ont connu *« une accélération sensible »*, avec une progression cumulée de 3,1 % en janvier-février 2000 par rapport à la même période de 1999, a indiqué lundi la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). Les soins de ville (hors hospitalisation) progressent de 6,1 %.

■ **L'emploi intérimaire occupait fin février 536 000 personnes,** soit une légère augmentation (+ 0,7 %) par rapport à fin janvier. Sur un an, la hausse est de plus 18,9 %, (85 000 emplois), selon l'indicateur publié lundi par le régime d'assurance-chômage Unedic.

■ **HONGRIE : la production industrielle hongroise a progressé de 18,9 %** en février par rapport au même mois de 1999, mais baissé de 1,7 % par rapport à janvier 2000, selon le bureau national de statistiques. La production industrielle est entraînée par les exportations, en hausse de 30,5 % sur un an.

■ **ROUMANIE : les exportations roumaines ont enregistré en février leur plus haut niveau depuis dix ans,** s'élevant à 837 millions de dollars (872 millions d'euros), a annoncé la commission nationale des statistiques. Elles ont progressé de 20,6 % par rapport à janvier et de 34 % par rapport à février 1999. Les principales destinations des exportations sont l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France.

■ **CORÉE : les conglomérats sud-coréens ont accru leur domination sur l'économie du pays** en dépit de la volonté du gouvernement de réduire leur pouvoir, selon une étude de la commission antitrust sud-coréenne. Les avoirs combinés des quatre plus grands groupes – Hyundai, Samsung, LG Group et SK Group – ont augmenté de 4,7 % d'une année sur l'autre pour atteindre 243 000 milliards de wons (228 milliards d'euros) en 1999.

■ **CHINE : les exportations chinoises** ont progressé de 39,1 % au premier trimestre 2000 par rapport à la même période de l'an dernier, a annoncé mardi l'administration générale des douanes. La Chine a ainsi dégagé un excédent commercial de 5,22 milliards de dollars, en hausse de 30,5 %.

■ **JAPON : l'agence d'évaluation financière américaine Standard and Poor's** a annoncé mardi 18 avril une amélioration de son opinion pour cinq des plus grandes banques japonaises. L'agence, cependant, estime que leur redressement sera lent.

■ **Le ministre japonais des finances, Kiichi Miyazawa,** a indiqué que le gouvernement prend au sérieux une proposition de la coalition au pouvoir d'injecter 1 000 milliards de yens (environ 10 milliards d'euros) pour soutenir la Bourse en cas de nouveau plongeon de l'indice Nikkei.

VALEUR DU JOUR

Merrill Lynch rebondit moins vite que le marché

LE PREMIER trimestre de l'année 2 000 aura été le plus flamboyant de l'ère de la nouvelle économie pour les établissements financiers américains actifs sur les marchés. Banque d'investissement et courtier, Merrill Lynch a publié ses résultats lundi 17 avril : son bénéfice net - 1,04 milliard de dollars -progresse de 70,3 % pour les trois premiers mois par rapport à un premier trimestre de 1999 qui était déjà considéré comme une bonne référence. Ses concurrents Morgan Stanley Dean Witter et Goldman Sachs, qui ont donné leurs chiffres en mars, avaient aussi battu des records.

Le même jour, le plus grand groupe financier américan Citigroup, qui regroupe la Citibank, l'assureur Travelers et la banque d'investissement et courtier Salomon Smith Barney (SSB), a également annoncé un bénéfice net record en hausse de 49 % à 3,59 milliards de dollars. SSB, à elle seule, affiche un résultat net de 957 millions de dollars (+48 %).

Ces performances fantastiques pourront difficilement être rééditées. Elles figureront vraisemblablement comme un point haut dans l'histoire de ces établissements. Elles ont été largement tirées par les revenus venant des nombreuses introductions en Bourse de sociétés, qui risquent de se tarir ou au moins de diminuer compte tenu de la passe difficile et

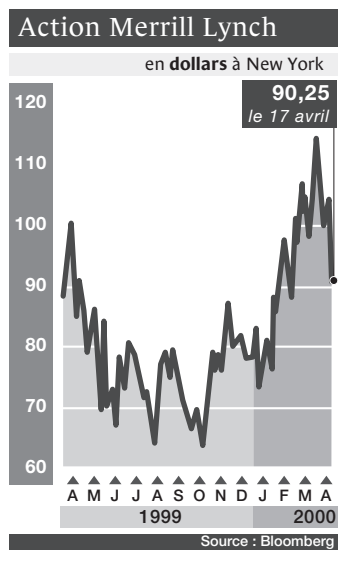

incertaine que traversent les marchés. La hausse des taux d'intérêt risque aussi de peser sur leur activité et sur leur rentabilité.

Les investisseurs ne semblent toutefois pas redouter que les perturbations subies par les Bourses américaines la semaine dernière ne destabilisent les ménages américains au point de mettre en cause leur solvabilité et de menacer fortement ces établissements financiers. Lundi, l'action Citigroup a gagné 2,16 % à 59,25 dollars. Le titre Merrill Lynch n'a, lui, rebondi que de 0,25 % à 90,25 dollars, alors que le Dow Jones gagnait 2,69 %. Sur une année, sa performance est étale. Merrill Lynch a été longtemps boudée par les investisseurs pour avoir tardé à développer son offre de courtage sur Internet.

Sophie Fay

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a débuté la séance du mardi 18 avril, sur une hausse de 1,71 %, à 6 163,91 points. La Bourse de Paris avait retrouvé un quasi-équilibre, lundi, après le redressement des marchés américains en cours de séance. L'indice CAC 40 avait terminé la séance sur une légère baisse, de 0,09 %, à 6 060,54 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes a ouvert sur une note stable mardi, cédant 0,01 % dans les premiers échanges, pour s'établir à 7 186,18 points. Lundi, la Bourse de Francfort avait limité ses pertes (– 0,38 % à 7 187,14 points), notamment grâce au succès de l'entrée en Bourse de T-Online, la filiale de Deutsche Telekom.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert, mardi, en hausse de 0,64 %, à 6 033,40 points. La veille, la Bourse de Londres avait terminé en forte baisse. A la fermeture du marché, le Footsie avait perdu 2,97 %, à 5 994,6 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en léger repli de 0,2 %, mardi, la réorganisation de l'indice Nikkei, prévue lundi 24 avril, ayant provoqué des ajustements de portefeuille. L'indice Nikkei a cédé 39,12 points, pour clôturer à 18 969,52 points.

NEW YORK

WALL STREET a rebondi, lundi 17 avril, après avoir violemment chuté à la veille du week-end. L'indice des 30 valeurs vedettes, le Dow Jones a clôturé en hausse de 276,74 points (soit un gain de 2,68 %), à 10 582,51 points.

L'indice de la Bourse électronique Nasdaq, symbole de la *« nouvelle économie »*, a bondi de son côté de 217,87 points (soit une hausse de 6,56 %), à 3 539,16 points. *« Nous assistons à un retour à la rationalité, c'est positif »*, s'est félicité le président de la Bourse de New York, Richard Grasso, sur la chaîne d'informations financières CNBC.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires américains ont terminé en baisse, à l'issue de la séance de lundi. Evoluant à l'inverse du prix, le rendement de l'obligation d'Etat à trente ans s'est nettement tendu à 5,90 % contre 5,77 % vendredi, de même que celui sur les emprunts à dix ans qui a terminé à 5,99 % contre 5,88 %.

MONNAIES

LE DOLLAR retrouvait une certaine fermeté face au yen et l'euro oscillait autour de 0,95 dollar, mardi 18 avril, dans les premières transactions, grâce à la réaction positive de la Bourse de New York lundi. Contre la devise nippone, le billet vert s'échangeait, en début de séance, à 104,73 yens, contre 104,49 yens lundi en fin de journée.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	17/04
COURONNE DANOISE	7,4500
COUR. NORVÉGIENNE	8,2075
COUR. SUÉDOISE	8,3295
COURONNE TCHÈQUE	36,5050
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6168
DOLLAR CANADIEN	1,4184
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9297
DRACHME GRECQUE	335,3000
FLORINT HONGROIS	258,9500
ZLOTY POLONAIS	4,0918

Cours de change croisés

18/04 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,95845	0,94665	0,14431	1,57725	0,60259
YEN	104,33500	.....	98,77000	15,05500	164,56000	62,87500
EURO	1,05636	1,01245	.....	0,15245	1,66580	0,63655
FRANC	6,92960	6,64135	6,55957	.....	10,92970	4,17570
LIVRE	0,63401	0,60770	0,60030	0,09150	.....	0,38210
FRANC SUISSE	1,65950	1,59055	1,57100	0,23945	2,61745	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/04	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,61	3,66	5,34	5,67
ALLEMAGNE	3,71	3,92	5,23	5,59
GDE-BRETAG.	5,63	6,08	5,29	4,59
ITALIE	3,71	3,89	5,50	5,91
JAPON	0,06	0,06	1,71	2,05
ÉTATS-UNIS	6,19	5,80	5,93	5,84
SUISSE	2,25	2,75	3,84	4,30
PAYS-BAS	3,66	3,89	5,38	5,78

Matières premières

En dollars	Cours 17/04	Var. % 14/04
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1668	+ 0,97
ALUMINIUM 3 MOIS	1459	+ 0,48
PLOMB 3 MOIS	438,50	– 0,34
ETAIN 3 MOIS	5465	– 0,09
ZINC 3 MOIS	1138,50	– 0,04
NICKEL 3 MOIS	9590	+ 1,16
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,18	– 0,10
PLATINE A TERME	122260,50	+ 0,56
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	253,75	+ 0,20
MAIS (CHICAGO)	225	+ 0,45
SOJA TOURTEAU (CHG.)	168,30	+ 0,30
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	824	+ 2,11
CAFÉ (LONDRES)	915	+ 0,33
SUCRE BLANC (PARIS)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 18/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 2000	41795,00	86,59	85,77
Euribor 3 mois			
MAI 2000	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 17/04	Var. % 14/04
BRENT (LONDRES)	22,74	....
WTI (NEW YORK)	26,12	+ 0,89
LIGHT SWEET CRUDE	26,06	+ 1,13

Or

En euros	Cours 17/04	Var % 14/04
OR FIN KILO BARRE	9400	....
OR FIN LINGOT	9500	+ 0,32
ONCE D'OR (LO) $	281,75	– 8,22
PIÈCE FRANCE 20 F	54	+ 1,50
PIÈCE SUISSE 20 F	53,60	+ 0,19
PIÈCE UNION LAT. 20	53,60	+ 0,19
PIÈCE 10 DOLLARS US	209	– 0,48
PIÈCE 20 DOLLARS US	401,50	....
PIÈCE 50 PESOS MEX	347,75	+ 0,64

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le premier fournisseur européen d'accès à Internet, **T-Online**, filiale de l'allemand Deutsche Telekom, a réussi son entrée à la Bourse de Francfort lundi 17 avril, malgré la chute de l'indice Nasdaq vendredi. Il a terminé la journée en hausse de 38,8 %, à 37,50 euros par rapport à son prix d'émission (27 euros) et après avoir été 20 fois sursouscrit. La performance de T-Online est toutefois certes modeste comparée à celle du fabricant de semi-conducteurs Infineon à la mi-mars. Le titre de la filiale de l'allemand Siemens, 33 fois sursouscrit, avait doublé dès l'ouverture de la Bourse.

● Les financières ont pour la plupart fini en baisse lundi. **HypoVereinsbank** a abandonné 7,13 %. La **Barclays** a cédé 4,7 % et **Lloyds TSB** 4,3 %. Le **BBVA** a perdu 2,85 % et le **BSCH** 1,50 %.

● Les actions des poids lourds des télécoms ont connu un sort contrasté lundi, **Vodafone AirTouch** a cédé 4,4 %, tandis que son concurrent **British Telecom** réussissait à terminer en hausse de 2,40 %. Le néerlandais **KPN** a perdu 0,5 %, **Telefonica** 2,06 %.

● L'annonce par **Zurich Allied** de la création d'une action unique a entraîné la baisse de l'action suisse, celle-ci se traitant avec une prime par rapport au titre britannique. L'assureur Zurich Allied a ainsi perdu 6,53 % à 773 francs suisses.

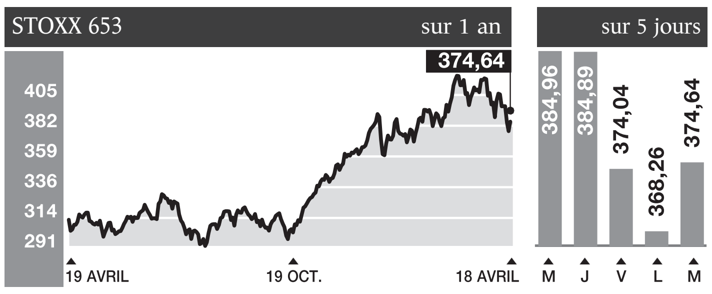

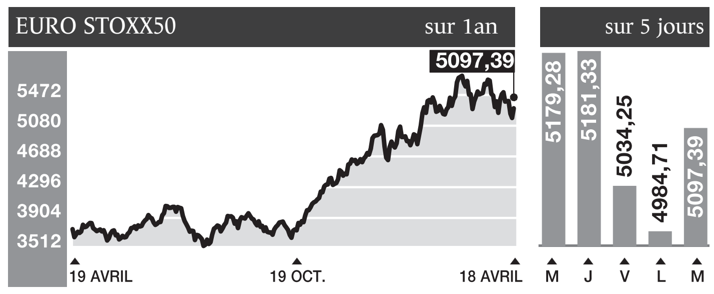

AUTOMOBILE

18/04 10 h 07	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AUTOLIV SDR	SE	28,09	+ 1,74
BASF AG	BE ★	47,60	− 0,63
BMW	DE ★	30,70	+ 1,32
CONTINENTAL AG	DE ★	19,55	+ 1,56
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	68,15	− 0,15
FIAT	IT ★	27,05	+ 0,71
FIAT PRIV.	IT ★	15,60	+ 1,30
MICHELIN /RM	FR ★	37,55	+ 1,49
PEUGEOT	FR ★	224,10	− 0,31
PIRELLI	IT ★	2,59	+ 1,17
RENAULT	FR ★	44,41	− 1,09
VALEO /RM	FR ★	60,85	− 0,25
VOLKSWAGEN	DE ★	41,20	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		236,35	− 0,32

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ABBEY NATIONAL	GB	12,30	+ 0,95
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	22,69	+ 0,71
ALL & LEICS	GB	10,45	+ 4,13
ALLIED IRISH BA	GB	18,09	....
ALPHA CREDIT BA	GR	62,03	+ 5,85
B PINTO MAYOR R	PT ★	23,10	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	49	....
BANK OF IRELAND	GB	12,78	....
BANK OF PIRAEUS	GR	19,50	+ 6,86
BK OF SCOTLAND	GB	10,26	+ 3
BANKINTER R	ES ★	57,30	+ 3,90
BARCLAYS PLC	GB	26,67	+ 0,12
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	64,30	− 0,92
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	7,99	+ 0,13
BCA FIDEURAM	IT ★	15,33	− 1,10
BCA INTESA	IT ★	3,91	+ 0,51
BCA LOMBARDA	IT ★	9,21	+ 0,55
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,35	− 0,59
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	19,45	+ 1,57
BCA P.MILANO	IT ★	6,55	+ 2,34
B.P.VERONA E S.	IT ★	10,50	+ 0,96
BCA ROMA	IT ★	1,13	....
BBVA R	ES ★	15,24	+ 1,60
ESPIRITO SANTO	PT ★	25,60	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	30,53	− 1,83
BCO PORT ATLANT	PT ★	4,04	....
BCP R	PT ★	5,13	....
BIPOP CARIRE	IT ★	100,60	+ 3,50
BNL	IT ★	3,57	+ 1,13
BNP /RM	FR ★	88,50	+ 0,51
BSCH R	ES ★	11,21	+ 0,72
CCF /RM	FR ★	153,40	+ 0,39
CHRISTIANIA BK	NO	4,89	....
COMIT	IT ★	5,09	− 1,74
COMM.BANK OF GR	GR	58,43	+ 3,24
COMMERZBANK	DE ★	40	− 0,50
CREDIT LYONNAIS	FR ★	38,46	− 0,49
DEN DANSKE BK	DK	107,38	+ 0,25
DNB HOLDING -A-	NO	3,94	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	74,15	+ 0,34
DEXIA	BE ★	142,90	....
DRESDNER BANK N	DE ★	43,20	− 0,69
EFG EUROBANK	GR	30,87	+ 5,61
ERGO BANK	GR	22,96	+ 9,22
ERSTE BANK	AT ★	45,52	+ 0,60
FOERENINGSSB A	SE	15,25	+ 0,79
HALIFAX GROUP	GB	9,92	+ 0,50
HSBC HLDG	GB	11,65	+ 1,89
IONIAN BK REG.S	GR	40,69	+ 3,96
KBC BANCASSURAN	BE ★	43,44	+ 2,94
LLOYDS TSB	GB	10,49	+ 1,44
MERITA	FI ★	5,72	....
NAT BANK GREECE	GR	62,93	+ 3,84
NATEXIS BQ POP.	FR ★	73,45	+ 4,93
NATL WESTM BK	GB	22,17	....
NORDIC BALTIC H	SE	6,72	− 0,88
ROLO BANCA 1473	IT ★	16,44	+ 0,24
ROYAL BK SCOTL	GB	15,35	− 0,22
SAN PAOLO IMI	IT ★	14,86	+ 3,84
S-E-BANKEN -A-	SE	12,13	+ 1
STANDARD CHARTE	GB	13,72	− 2,01
STE GENERAL-A-/	FR ★	221	− 1,52
SV HANDBK -A-	SE	14,41	+ 1,69
SWEDISH MATCH	SE	3,24	+ 0,75
UBS REG	CH	272,54	− 0,58
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,09	+ 0,74
UNIDANMARK -A-	DK	79,87	− 1,65
XIOSBANK	GR	17,33	− 8,93
▶ DJ E STOXX BANK P		307,98	+ 0,48

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ACERINOX R	ES ★	43,10	− 4,22
ALUMINIUM GREEC	GR	35,19	+ 6,59
ANGLO AMERICAN	GB	39,06	− 0,80
ARJO WIGGINS AP	GB	3,14	....
ASSIDOMAEN AB	SE	17,29	− 2,37
BEKAERT	BE ★	52,05	+ 4,10
BILLITON	GB	4,05	+ 2,09
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	45,29	+ 1,73
BUNZL PLC	GB	4,65	− 0,71
CORUS GROUP	GB	1,61	+ 1,04
ELVAL	GR	7,75	+ 6,12
ISPAT INTERNATI	NL ★	13	....
JOHNSON MATTHEY	GB	12,50	− 0,66
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	54,20	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	9,05	− 0,55
HOLMEN -B-	SE	26,29	+ 2,34
OUTOKUMPU	FI ★	12,50	+ 2,46
PECHINEY-A-	FR ★	48,90	+ 1,87
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,20	....
RIO TINTO	GB	15,73	+ 1,72
SIDENOR	GR	9,69	+ 4,84
SILVER & BARYTE	GR	31,32	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,37	....
STORA ENSO -A-	FI ★	10,70	+ 4,39
STORA ENSO -R-	FI ★	10,30	+ 2,49
SVENSKA CELLULO	SE	21,97	+ 2,52
THYSSEN KRUPP	DE ★	22,75	+ 1,11
UNION MINIERE	BE ★	36,58	+ 3,04
UPM-KYMMENE COR	FI ★	27,20	+ 1,12
USINOR	FR ★	15,44	− 0,19
VIOHALCO	GR	13,87	+ 3,79
VOEST-ALPINE ST	AT ★	31	+ 0,62
▶ DJ E STOXX BASI P		187,82	− 0,11

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AIR LIQUIDE /RM	FR ★	148,40	− 0,93
AKZO NOBEL NV	NL ★	47,60	+ 1,45
BASF AG	DE ★	47,60	− 0,63
BAYER AG	DE ★	43,40	− 0,69
BOC GROUP PLC	GB	17,89	+ 0,75
CELANESE N	DE ★	21,97	− 0,14
CIBA SPEC CHEM	CH	66,14	− 0,48
CLARIANT N	CH	412,47	+ 1,09
DEGUSSA-HUELS	DE ★	31,70	+ 1,28
DSM	NL ★	36,95	+ 0,19
EMS-CHEM HOLD A	CH	4637,89	....
ICI	GB	9,09	− 2,49
KEMIRA	FI ★	5,30	+ 0,95
LAPORTE	GB	9,01	....
LONZA GRP N	CH	548,26	+ 0,23
RHODIA	FR ★	19,02	+ 1,49
SOLVAY	BE ★	77,75	+ 1,24
TESSENDERLO CHE	BE ★	42,30	+ 0,64
▶ DJ E STOXX CHEM P		367,12	− 0,60

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
CGIP /RM	FR ★	48	+ 4,46
CHRISTIAN DIOR	FR ★	238,70	− 2,25
D'IETEREN SA	BE ★	284,40	+ 0,78
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	61,80	+ 2,49
GBL	BE ★	258,90	+ 1,17
GEVAERT	BE ★	41,69	+ 0,99
HAGEMEYER NV	NL ★	19,95	− 1,04
INCHCAPE	GB	4,88	+ 2,44
INVESTOR -A-	SE	15,07	+ 4,58
INVESTOR -B-	SE	15,25	+ 2,83
MYTILINEOS	GR	9,72	+ 4,99
NORSK HYDRO	NO	40,45	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	229,50	+ 3,75
ORKLA -A-	NO	14,50	....
SONAE SGPS	PT ★	46,65	....
TOMKINS	GB	3,27	+ 3,14
VEBA AG	DE ★	53,10	− 0,56
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
EIRCOM	IR ★	4,05	+ 3,85
BRITISH TELECOM	GB	19,50	+ 6,33
CABLE & WIRELES	GB	16,41	+ 4,11
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	75,50	+ 7,09
ENERGIS	GB	43,11	+ 4,51
EQUANT NV	DE ★	74	....
EUROPOLITAN HLD	SE	16,63	....
FRANCE TELECOM	FR ★	165,30	+ 5,96
HELLENIC TELE (	GR	24,75	+ 0,42
KONINKLIJKE KPN	NL ★	111,20	+ 3,06
MANNESMANN N	DE ★	288	+ 5,49
PANAFON HELLENI	GR	12,53	+ 4,87
PORTUGAL TELECO	PT ★	11,21	....
SONERA	FI ★	56,45	+ 6,91
SWISSCOM N	CH	383,78	+ 4,33
TELE DANMARK -B	DK	73,15	+ 4,81
TELECEL	PT ★	19	....
TELECOM ITALIA	IT ★	14,70	+ 3,23
TELECOM ITALIA	IT ★	6,87	+ 1,03
TELEFONICA	ES ★	24,52	+ 3,03
TIM	IT ★	10,70	+ 0,75
VODAFONE AIRTOU	GB	4,95	+ 5,67
▶ DJ E STOXX TCOM P		1231,94	+ 4,53

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ACCIONA	ES ★	44,06	− 1,21
AKTOR SA	GR	14,76	+ 7,26
UPONOR -A-	FI ★	16,20	....
AUMAR R	ES ★	15,61	− 0,64
ACESA R	ES ★	9,10	− 2,05
BLUE CIRCLE IND	GB	7,17	+ 0,23
BOUYGUES /RM	FR ★	669	− 0,89
BPB	GB	4,98	− 2,91
BUZZI UNICEM	IT ★	9,33	− 0,53
CIMPOR R	PT ★	16,02	....
COLAS /RM	FR ★	180	+ 2,56
GRUPO DRAGADOS	ES ★	8,49	− 0,12
FCC	ES ★	22,21	+ 0,05
GROUPE GTM	FR ★	78,80	+ 1,16
HANSON PLC	GB	7,47	....
HEIDELBERGER ZE	DE ★	62,90	+ 0,64
HELL.TECHNODO.R	GR	19,49	− 9,24
HERACLES GENL R	GR	25,62	+ 3,18
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	28,50	− 0,70
HOLDERBANK FINA	CH	1227,21	+ 0,16
IMERYS /RM	FR ★	125	+ 2,46
ITALCEMENTI	IT ★	9,67	+ 2
LAFARGE /RM	FR ★	88,75	+ 3,20
MICHANIKI REG.	GR	8,95	+ 6,01
PILKINGTON PLC	GB	1,13	+ 3,03
RMC GROUP PLC	GB	12,35	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	147,80	+ 0,75
SKANSKA -B-	SE	36,62	+ 1,33
TAYLOR WOODROW	GB	2,59	+ 1,30
TECHNIP /RM	FR ★	122,40	+ 2
TITAN CEMENT RE	GR	41,46	+ 6,51
WIENERB BAUSTOF	AT ★	25,15	− 0,79
WILLIAMS	GB	5,59	+ 3,69
▶ DJ E STOXX CNST P		223,78	+ 0,50

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ACCOR /RM	FR ★	42,50	+ 1,29
ADIDAS-SALOMON	DE ★	64	− 0,23
AIR FCE	FR ★	17,30	+ 1,35
AIRTOURS PLC	GB	5,82	....
ALITALIA	IT ★	2,19	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	16,40	+ 2,50
AUTOGRILL	IT ★	10,09	+ 2,44
BANG & OLUFSEN	DK	33,56	− 3,85
BENETTON GROUP	IT ★	2,07	+ 2,48
BRITISH AIRWAYS	GB	5,13	+ 0,65
BULGARI	IT ★	10,60	− 0,93
CLUB MED. /RM	FR ★	132,80	+ 0,61
COMPASS GRP	GB	14,16	− 0,93
DT.LUFTHANSA N	DE ★	23,50	+ 1,73
ELECTROLUX -B-	SE	18,73	+ 1,96
EM.TV & MERCHAN	DE ★	76,89	+ 5,33
EMI GROUP	GB	9,76	− 0,34
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,85	+ 2,41
GRANADA GROUP	GB	10,31	+ 0,32
HERMES INTL	FR ★	148	+ 1,44
HPI	IT ★	1,27	+ 4,10
KLM	NL ★	21,25	+ 0,47
HILTON GROUP	GB	4,10	....
LVMH / RM	FR ★	429	− 0,19
MOULINEX /RM	FR ★	6,80	....
PERSIMMON PLC	GB	3,04	+ 0,55
PREUSSAG AG	DE ★	42,80	− 3,39
RANK GROUP	GB	2,37	+ 0,70
SAIRGROUP N	CH	191,57	+ 0,50
SAS DANMARK A/S	DK	10,34	+ 4,05
SEB /RM	FR ★	66,90	+ 0,07
SODEXHO ALLIANC	FR ★	153,10	− 0,46
THE SWATCH GRP	CH	1180,03	+ 0,33
THE SWATCH GRP	CH	242,25	....
VOLVO -A-	SE	24,55	+ 2,51
VOLVO -B-	SE	25,63	+ 1,67
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,96	....
WILSON BOWDEN	GB	8,80	....
WOLFORD AG	AT ★	33,51	− 1,73
▶ DJ E STOXX CYC GO P		176,99	+ 2,75

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ASTRAZENECA	GB	44,81	+ 0,26
AVENTIS /RM	FR ★	59,90	− 0,91
GLAXO WELLCOME	GB	29,69	− 1,21
NOVARTIS N	CH	1494,33	+ 0,17
NOVO NORDISK B	DK	142,28	+ 2,91
ORION B	FI ★	24,60	+ 2,50
ROCHE HOLDING	CH	13068,98	+ 1,99
ROCHE HOLDING G	CH	11379,57	− 0,28
SANOFI SYNTHELA	FR ★	41	− 1,68
SCHERING AG	DE ★	149,70	+ 0,94
SMITHKLINE BEEC	GB	13,31	− 1,72
UCB	BE ★	38,10	+ 2,95
▶ DJ E STOXX HEAL		405,54	− 0,50

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
BG	GB	5,56	....
BP AMOCO	GB	8,40	− 4,17
BURMAH CASTROL	GB	25,89	− 0,19
CEPSA	ES ★	9,53	+ 1,38
DORDTSCHE PETRO	NL ★	54,10	+ 0,19
ENI	IT ★	5,15	+ 1,18
ENTERPRISE OIL	GB	6,75	+ 1,75
LASMO	GB	1,78	+ 1,90
OMV AG	AT ★	83,65	+ 0,54
PETROLEUM GEO-S	NO	15,47	....
REPSOL	ES ★	22,04	− 1,12
ROYAL DUTCH CO	NL ★	59,30	+ 0,10
SAIPEM	IT ★	5,15	+ 3
SHELL TRANSP	GB	7,92	− 0,63
TOTAL FINA ELF/	FR ★	158,30	+ 3,19
▶ DJ E STOXX ENGY P		326,71	+ 1,29

(Publicité)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
3I	GB	18,01	+ 0,46
ALMANIJ	BE ★	43,85	+ 1,98
ALPHA FINANCE	GR	58,10	+ 8,77
AMVESCAP	GB	12,20	− 0,54
BPI R	PT ★	3,54	....
BRITISH LAND CO	GB	6,54	+ 1,03
CANARY WHARF GR	GB	5,79	+ 0,58
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,26	....
CLOSE BROS GRP	GB	15,55	+ 5,28
COBEPA	BE ★	57,60	+ 0,52
COMPART	IT ★	1,23	+ 1,65
CONSORS DISC-BR	DE ★	123,50	+ 2,92
CORP FIN ALBA	ES ★	28,21	− 1,02
CS GROUP N	CH	196,99	+ 0,32
EURAFRANCE /RM	FR ★	462,60	− 2,61
FORTIS (B)	BE ★	29,70	+ 0,68
FORTIS (NL)	NL ★	29,74	− 0,03
GECINA /RM	FR ★	101,30	+ 0,20
HAMMERSON	GB	6,60	+ 0,76
ING GROEP	NL ★	59,52	+ 0,76
REALDANMARK	DK	38,93	+ 2,11
LAND SECURITIES	GB	12,20	− 1,08
LIBERTY INTL	GB	6,84	....
MEDIOBANCA	IT ★	8,71	+ 0,58
MEPC PLC	GB	6,77	− 1,45
METROVACESA	ES ★	17,40	− 3,33
PROVIDENT FIN	GB	9,36	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	34,90	+ 0,72
RODAMCO NORTH A	NL ★	36,10	− 0,55
SCHRODERS PLC	GB	20,33	....
SIMCO N /RM	FR ★	75,75	+ 1,68
SLOUGH ESTATES	GB	5,79	+ 1,75
UNIBAIL /RM	FR ★	138	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,09	+ 0,42
WCM BETEILIGUNG	DE ★	29,40	− 0,68
WOOLWICH PLC	GB	5	+ 7,89
▶ DJ E STOXX FINS P		254,61	+ 0,51

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ALLIED DOMECQ	GB	5,13	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,47	− 0,51
BASS	GB	12,78	− 0,52
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,99	....
BRAU-UNION	AT ★	49,28	....
CADBURY SCHWEPP	GB	6,89	− 3,71
CARLSBERG -B-	DK	31,81	+ 5,33
CARLSBERG AS -A	DK	29,53	+ 3,77
DANISCO	DK	33,56	+ 7,30
DANONE /RM	FR ★	249	....
DELTA DAIRY	GR	15,63	+ 5,33
DIAGEO	GB	8,71	− 1,13
ELAIS OLEAGINOU	GR	23,58	+ 2,40
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	87,55	− 1,13
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	35,75	− 0,14
HELLENIC BOTTLI	GR	17,66	+ 3,50
HELLENIC SUGAR	GR	18,61	+ 3,31
KERRY GRP-A-	GB	22,40	....
MONTEDISON	IT ★	1,85	....
NESTLE N	CH	1907,43	+ 0,07
KONINKLIJKE NUM	NL ★	41,20	+ 2,67
PARMALAT	IT ★	1,12	....
PERNOD RICARD /	FR ★	49,80	+ 0,89
RAISIO GRP -V-	FI ★	2,90	+ 2,47
SCOTT & NEWCAST	GB	7,85	+ 3,50
SOUTH AFRICAN B	GB	6,94	+ 1,95
TATE & LYLE	GB	3,77	− 1,73
UNIGATE PLC	GB	5,04	+ 4,83
UNILEVER	NL ★	53,85	+ 2,09
UNILEVER	GB	6,92	+ 0,97
WHITBREAD	GB	9,41	+ 1,07
COCA-COLA BEVER	GB	1,91	− 1,71
▶ DJ E STOXX F & BV P		216,41	+ 1,01

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
ABB N	CH	118,26	+ 2,91
ADECCO N	CH	860,64	+ 2,27
ALSTOM	FR ★	27,33	− 0,73
ALUSUISSE LON G	CH	670,02	− 1,22
ASSA ABLOY-B-	SE	18,49	+ 1,32
ASSOC BR PORTS	GB	3,85	....
ATLAS COPCO -A-	SE	25,03	+ 0,24
ATLAS COPCO -B-	SE	24,43	+ 1,24
ATTICA ENTR SA	GR	11,63	+ 5,69
BAA	GB	6,54	+ 1,03
BBA GROUP PLC	GB	6,82	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	7,69	....
CAPITA GRP	GB	23,85	+ 19,75
CMG	GB	65,05	+ 5,04
COOKSON GROUP P	GB	2,82	+ 3,03
DAMPSKIBS -A-	DK	9932,89	....
DAMPSKIBS -B-	DK	10926,17	+ 2,39
DAMSKIBS SVEND	DK	15420,81	− 0,96
ELECTROCOMPONEN	GB	10,04	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,14	+ 0,88
FINNLINES	FI ★	19,40	....
FKI	GB	3,77	+ 3,18
FLS IND.B	DK	18,12	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	36,15	+ 0,81
GKN	GB	14,69	− 0,23
HALKOR	GR	5,92	+ 7,01
HAYS	GB	6,36	− 2,30
HEIDELBERGER DR	DE ★	60	+ 4,35
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	32,20	− 2,42
IFIL	IT ★	7,50	+ 2,60
IMI PLC	GB	4,50	+ 13,87
IND.VAERDEN -A-	SE	25,81	+ 0,94
ISS INTL SERV-B	DK	68,46	+ 2
KOEBENHAVN LUFT	DK	72,48	+ 1,31
KONE B	FI ★	57,99	....
LEGRAND /RM	FR ★	192,40	− 3,02
LINDE AG	DE ★	42,50	+ 0,47
MAN AG	DE ★	34,90	+ 1,16
METALLGESELLSCH	DE ★	18,25	+ 4,29
METRA A	FI ★	17,50	....
METSO	FI ★	15,05	+ 0,33
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,90	+ 1,29
NETCOM -B-	SE	68,55	....
EXEL	GB	5,48	....
NKT HOLDING	DK	146,31	+ 3,81
OCEAN GROUP	GB	20,35	+ 0,91
PARTEK	FI ★	12,30	+ 0,41
PENINS.ORIENT.S	GB	10,67	+ 0,47
PREMIER FARNELL	GB	6,80	....
RAILTRACK	GB	13,41	+ 2,93
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	40,75	+ 2,52
RATIN -A-	DK	93,96	....
RATIN -B-	DK	100,40	+ 3,74
RENTOKIL INITIA	GB	2,80	+ 3,05
REXAM	GB	3,78	− 2,15
REXEL /RM	FR ★	70,50	+ 0,71
RHI AG	AT ★	26	+ 1,96
RIETER HLDG N	CH	624,76	+ 1,03
SANDVIK -A-	SE	25,69	+ 1,42
SANDVIK -B-	SE	26,11	+ 1,64
SAURER ARBON N	CH	545,07	+ 1,79
SCHNEIDER ELECT	FR ★	69,60	+ 0,87
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,34	....
SECURICOR	GB	2,14	+ 3,20
SECURITAS -B-	SE	24,25	− 0,25
SHANKS GROUP	GB	2,54	....
SIDEL /RM	FR ★	69	+ 5,02
INVENSYS	GB	4,70	− 3,41
SKF -B-	SE	22,09	....
SOPHUS BEREND -	DK	20,67	+ 0,65
SULZER FRAT.SA1	CH	698,71	− 0,09
T.I.GROUP PLC	GB	5,46	....
TOMRA SYSTEMS	NO	19,49	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	64	+ 1,35
VEDIOR NV	NL ★	11,10	+ 2,30
▶ DJ E STOXX IND GO P		563,18	+ 0,85

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AEGON NV	NL ★	84,50	+ 0,96
AEGIS GROUP	GB	2,46	+ 2,07
AGF /RM	FR ★	54,65	− 0,64
ALLEANZA ASS	IT ★	11,15	− 1,33
ALLIANZ N	DE ★	398	+ 0,25
ALLIED ZURICH	GB	11,42	+ 1,78
ASR VERZEKERING	NL ★	54,30	+ 0,28
AXA /RM	FR ★	154,30	+ 1,65
BALOISE HLDG N	CH	929,49	+ 0,90
BRITANNIC	GB	14,11	....
CGU	GB	14,75	+ 0,23
CNP ASSURANCES	FR ★	31,10	− 1,74
CORP MAPFRE R	ES ★	15,29	− 1,04
ERGO VERSICHERU	DE ★	116,50	+ 1,30
ETHNIKI GEN INS	GR	34,22	+ 1,68
CODAN	DK	79,60	+ 1,72
FORTIS (B)	BE ★	29,70	+ 0,68
GENERALI ASS	IT ★	30,50	− 0,49
GENERALI HLD VI	AT ★	154	+ 2,33
INTERAM HELLEN	GR	21,50	+ 3
IRISH LIFE & PE	GB	9,34	....
FONDIARIA ASS	IT ★	4,66	− 0,85
LEGAL & GENERAL	GB	2,52	− 0,65
MEDIOLANUM	IT ★	15,58	+ 2,50
MUENCH RUECKVER	DE ★	323	− 1,97
NORWICH UNION	GB	6,99	+ 0,48
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	51	+ 2
PRUDENTIAL	GB	15,12	+ 1,90
RAS	IT ★	10,51	+ 0,10
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,94	+ 2,87
SAMPO -A-	FI ★	38,50	+ 1,32
SWISS RE N	CH	1801,61	+ 0,53
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	57,61	....
SKANDIA INSURAN	SE	45,26	+ 2,72
STOREBRAND	NO	6,21	....
SUN LF & PROV H	GB	7,10	− 1,15
SWISS LIFE REG	CH	589,06	....
TOPDANMARK	DK	17,28	+ 0,58
ZURICH ALLIED N	CH	501,72	+ 1,81
▶ DJ E STOXX INSU P		412,53	+ 0,07

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
B SKY B GROUP	GB	24,76	+ 4,41
CANAL PLUS /RM	FR ★	200	+ 3,09
CARLTON COMMUNI	GB	11,52	+ 3,27
ELSEVIER	NL ★	10,76	+ 2,97
EMAP PLC	GB	18,60	+ 17,38
DAILY MAIL & GE	GB	34,85	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	16,36	− 0,85
HAVAS ADVERTISI	FR ★	438	+ 5,64
INDP NEWS AND M	IR ★	8,80	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	75,30	+ 5,31
MEDIASET	IT ★	16,65	+ 4,06
PEARSON	GB	31,48	+ 0,16
REED INTERNATIO	GB	7,48	+ 2,97
REUTERS GROUP	GB	17,52	+ 10,58
TELEWEST COMM.	GB	6,42	+ 6,32
TF1	FR ★	640,50	+ 6,75
UNITED NEWS & M	GB	12,81	+ 3,62
UNITED PAN-EURO	NL ★	236	....
VNU	NL ★	57,10	+ 4,77
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,60	− 0,19
WPP GROUP	GB	14,16	+ 4,02
▶ DJ E STOXX MEDIA P		551,38	+ 3,68

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AHOLD	NL ★	25,66	+ 0,04
ALTADIS -A-	ES ★	13,53	− 1,89
ATHENS MEDICAL	GR	11,78	+ 5,76
AVIS EUROPE	GB	3,12	+ 10,59
AUSTRIA TABAK A	AT ★	39	....
BEIERSDORF AG	DE ★	68,60	+ 1,63
BIC /RM	FR ★	43	− 1,15
BRIT AMER TOBAC	GB	5,54	+ 0,60
CASINO GP /RM	FR ★	96	− 1,03
CFR UNITS -A-	CH	2553,23	− 0,62
DELHAIZE	BE ★	55,05	+ 0,55
ESSILOR INTL /R	FR ★	277,80	+ 5,59
COLRUYT	BE ★	43,08	+ 2,45
FREESERVE	GB	6,29	+ 8,91
FRESENIUS MED C	DE ★	75	− 1,83
GALLAHER GRP	GB	5,16	+ 0,65
GIB	BE ★	28,03	− 1,06
IMPERIAL TOBACC	GB	8,33	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	19,09	....
KESKO -B-	FI ★	11,25	+ 0,90
L'OREAL /RM	FR ★	717	+ 0,99
MORRISON SUPERM	GB	2,37	+ 0,70
HENKEL KGAA VZ	DE ★	61,20	− 2,39
RECKITT BENCKIS	GB	10,70	+ 1,57
SAFEWAY	GB	3,50	− 2,31
SAINSBURY J. PL	GB	5,34	− 0,62
SMITH & NEPHEW	GB	3,05	+ 0,55
STAGECOACH HLDG	GB	1,06	+ 1,59
TERRA NETWORKS	ES ★	71,05	+ 6,84
TESCO PLC	GB	3,53	....
TNT POST GROEP	NL ★	24,13	− 0,04
▶ DJ E STOXX N CY G P		464,08	+ 1,19

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
BOOTS CO PLC	GB	8,63	+ 0,39
BUHRMANN NV	NL ★	26,80	+ 1,71
CARREFOUR /RM	FR ★	68,70	− 1,01
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	240	....
CENTROS COMER P	ES ★	12,83	+ 0,71
CONTINENTE	ES ★	16,58	+ 0,12
DIXONS GROUP PL	GB	20,49	....
GEHE AG	DE ★	35	+ 4,17
GREAT UNIV STOR	GB	6,24	+ 0,53
GUCCI GROUP	NL ★	86,65	+ 4,40
HENNES & MAURIT	SE	26,77	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	32,50	+ 3,01
KINGFISHER	GB	8,81	+ 2,51
MARKS & SPENCER	GB	4,22	+ 3,67
METRO	DE ★	41,80	+ 0,72
NEXT PLC	GB	7,85	− 9,56
PINAULT PRINT./	FR ★	200,40	− 0,30
VALORA HLDG N	CH	300,91	+ 2,39
VENDEX KBB NV	NL ★	17,79	+ 4,34
W.H SMITH	GB	6,21	− 0,27
WOLSELEY PLC	GB	5,92	− 1,38
▶ DJ E STOXX RETL P		351,05	− 0,33

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AEROSPATIALE MA	FR ★	20,76	+ 0,29
ALCATEL /RM	FR ★	222,80	+ 3,34
ALTEC SA REG.	GR	15,28	+ 5,67
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	106	....
BAAN COMPANY	NL ★	4,99	+ 2,89
BARCO	BE ★	127,50	+ 3,57
BOWTHORPE	GB	17,59	+ 4,23
BRITISH AEROSPA	GB	5,82	− 1,96
CAB & WIRE COMM	GB	15,07	+ 4,25
CAP GEMINI /RM	FR ★	211,90	+ 5,42
COLT TELECOM NE	GB	41,52	− 7,06
DASSAULT SYST./	FR ★	74,70	+ 5,21
ERICSSON -B-	SE	84,88	+ 3,82
FINMECCANICA	IT ★	1,14	....
GAMBRO -A-	SE	6,30	....
GETRONICS	NL ★	67,45	+ 4,90
GN GREAT NORDIC	DK	82,55	+ 9,82
INTRACOM R	GR	38,32	+ 5,03
LOGICA	GB	29,79	+ 15,36
MISYS	GB	12,03	+ 2,98
NOKIA	FI ★	52,70	+ 9,20
NYCOMED AMERSHA	GB	7,97	+ 1,91
OCE	NL ★	14,55	+ 1,04
OLIVETTI	IT ★	3,35	+ 2,76
PHILIPS	NL ★	162,90	....
ROLLS ROYCE	GB	3,62	− 0,46
SAGE GRP	GB	10,45	+ 6,42
SAGEM	FR ★	2900	....
SAP AG	DE ★	528	+ 2,72
SAP VZ	DE ★	663	+ 2,79
SEMA GROUP	GB	17,14	+ 5,09
SIEMENS AG N	DE ★	146	+ 4,29
SMITHS IND PLC	GB	12,86	+ 2,24
STMICROELEC SIC	FR ★	192,50	+ 4,68
TECNOST	IT ★	3,64	− 1,62
THOMSON CSF /RM	FR ★	40,13	− 2,60
TIETOENATOR	FI ★	50	+ 11,11
WILLIAM DEMANT	DK	140,94	....
▶ DJ E STOXX TECH P		935,74	+ 5,60

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/04
AEM	IT ★	4,76	+ 3,25
ANGLIAN WATER	GB	8,65	+ 0,19
BRITISH ENERGY	GB	3	+ 2,26
CENTRICA	GB	3,63	....
EDISON	IT ★	9,36	....
ELECTRABEL	BE ★	296,90	+ 3,63
ELECTRIC PORTUG	PT ★	18,50	....
ENDESA	ES ★	23,78	− 0,50
ENEL	IT ★	4,42	+ 1,61
EVN	AT ★	116,55	− 0,54
FORTUM	FI ★	4,12	− 1,90
GAS NATURAL SDG	ES ★	18,83	− 0,89
IBERDROLA	ES ★	13,37	− 0,15
ITALGAS	IT ★	4,62	+ 3,36
NATIONAL GRID G	GB	8,10	− 1,01
NATIONAL POWER	GB	5,06	+ 0,99
OESTERR ELEKTR	AT ★	113,62	+ 2,35
POWERGEN	GB	7,30	+ 4,51
SCOTTISH POWER	GB	8,35	− 1,37
SEVERN TRENT	GB	12	+ 2,55
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	175,50	− 0,57
SYDKRAFT -A-	SE	19,57	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,33	....
THAMES WATER	GB	13,74	+ 0,24
FENOSA	ES ★	21	− 1,18
UNITED UTILITIE	GB	11,37	− 0,72
VIAG	DE ★	20,75	− 0,72
VIVENDI/RM	FR ★	107,90	+ 1,79
▶ DJ E STOXX PO SUP P		349,61	+ 0,77

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

18/04 10 h 07	Cours en euros	% Var. 17/04
AIRSPRAY NV	17,25	+ 2,68
ANTONOV	1,05	+ 5
C/TAC	10	+ 3,09
CARDIO CONTROL	5,95	+ 6,25
CSS	23,90	....
HITT NV	6,45	+ 2,38
INNOCONCEPTS NV	21,50	....
NEDGRAPHICS HOLD	28,65	− 6,07
SOPHEON	15,45	+ 7,29
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	4,05	+ 2,79
RING ROSA WT	0,17	....
UCC GROEP NV	23,25	+ 10,71

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 17/04
ARTHUR	11,50	....
ENVIPCO HLD CT	1,01	....
FARDEM BELGIUM B	24	+ 3
INTERNOC HLD	2,40	− 2,04
INTL BRACHYTHER B	13,01	+ 2,85
LINK SOFTWARE B	10	....
PAYTON PLANAR	1,35	....
ACCENTIS	7,60	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 17/04
UNITED INTERNET	237	+ 8,52
AIXTRON	245,50	+ 8,63
AUGUSTA TECHNOLOGIE	101	+ 2,54
BB BIOTECH ZT-D	95,50	+ 1,60
BB MEDTECH ZT-D	13,90	+ 0,72
BERTRANDT AG	67	+ 3,08
BETA SYSTEMS SOFTWA	11,20	− 0,88
CE COMPUTER EQUIPME	123	+ 2,59
CE CONSUMER ELECTRO	144	+ 5,88
CENIT SYSTEMHAUS	37	+ 5,71
DRILLISCH	10,45	+ 17,42
EDEL MUSIC	29	+ 4,69
ELSA	61,20	+ 1,16
EM.TV & MERCHANDI	76,75	+ 5,14
EUROMICRON	22,50	+ 2,27
GRAPHISOFT NV	19,26	+ 3,27
HOEFT & WESSEL	21,50	+ 10,26
HUNZINGER INFORMAT	10	+ 4,17
INFOMATEC	22,80	+ 7,80
INTERSHOP COMMUNICA	424,50	+ 3,66
KINOWELT MEDIEN	59,95	+ 1,61
LHS GROUP	40,60	+ 2,78
LINTEC COMPUTER	137	+ 3,01
LOESCH UMWELTSCHUTZ	6,60	....
MENSCH UND MASCHINE	22,65	− 1,52
MOBILCOM	143,50	+ 0,35
MUEHL PRODUCT & SERV	15,80	+ 5,33
MUEHLBAUER HOLDING	72,50	+ 3,57
PFEIFFER VACU TECH	43	+ 2,58
PLENUM	16,30	+ 1,62
PSI	37	+ 2,78
QIAGEN NV	140	+ 3,40
REFUGIUM HOLDING AG	9,20	+ 3,37
SACHSENRING AUTO	11,80	+ 1,64
SALTUS TECHNOLOGY	12,90	+ 6,61
SCM MICROSYSTEMS	90	− 0,54
SER SYSTEME	45,25	+ 5,23
SERO ENTSORGUNG	5,80	....
SINGULUS TECHNOLOGI	108,35	+ 3,19
SOFTM SOFTWARE BERA	33,50	....
TDS	22,50	+ 5,63
TECHNOTRANS	70,40	+ 0,57
TELDAFAX	15,73	+ 1,48
TELES AG	18,80	+ 10,59
TIPTEL	6,15	+ 4,06
TRANSTEC	43	− 2,27
W.E.T. AUTOMOTIVE S	38,84	+ 2,21
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● L'action **Cap Gemini** gagnait 5,42 %, à 211,9 euros, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris, mardi 18 avril. Le groupe a étendu aux Etats-Unis son partenariat avec Oracle dans le commerce électronique.

● Le cours de Bourse de **L'Oréal** cédait 0,85 %, à 704 euros, mardi matin, après que le groupe eut annoncé avoir acquis l'américain Kiehl's par le biais de sa filiale Cosmair.

● Le titre **STMicroelectronics** bondissait de 6,04 %, à 195 euros, mardi, à la suite de l'annonce d'une hausse de ses ventes de 126,8% au premier trimestre, à 238,4 millions de dollars (250,96 millions d'euros).

● Le titre **Valeo** était stable à 61 euros, mardi en début de séance. Le groupe a annoncé qu'il conclurait une autre alliance au Japon (après son entrée dans l'équipementier japonais Ichikoh Industries) avant de se concentrer sur des investissements technologiques pour renforcer ses activités à forte croissance.

● Mardi matin, **TF1** gagnait 9,33 %, à 656 euros, après son entrée à hauteur de 49 % dans le capital de la société française de production cinématographique Téléma S.A.

● **BNP PARIBAS**, dont le titre gagnait 0,28 %, à 88,3 euros, mardi matin, s'est allié avec Avis pour créer la 1re marque mondiale de gestion de flottes et de leasing.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 18 AVRIL — **Cours relevés à 9 h 57**

Liquidation : 19 avril

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	145,90	146,20	959,01	+ 0,21	5,25
CR.LYONNAIS(TP) L	142,50	142	931,46	− 0,35	5,22
RENAULT (T.P.)	315,50	317	2079,38	+ 0,48	16,10
SAINT GOBAIN(T.P.	170,50	173,70	1139,40	+ 1,88	8,24
THOMSON S.A (T.P)	156	....	....	....	4,99
ACCOR	41,96	42,66	279,83	+ 1,67	4
AEROSPATIALE MATR	20,70	20,65	135,46	− 0,24	....
AGF	55	54,40	356,84	− 1,09	1,14
AIR FRANCE GPE NO	17,07	17,25	113,15	+ 1,05	2,74
AIR LIQUIDE	149,80	147,50	967,54	− 1,54	2,40
ALCATEL	215,60	222,90	1462,13	+ 3,39	2
ALSTOM	27,53	27,31	179,14	− 0,80	0,50
ALTRAN TECHNO. #	197	211	1384,07	+ 7,11	0,69
ATOS CA	103,30	107	701,87	+ 3,58	....
AVENTIS	60,45	59,75	391,93	− 1,16	0,61
AXA	151,80	154,40	1012,80	+ 1,71	1,70
BAIL INVESTIS	118,90	121	793,71	+ 1,77	9,45
BAZAR HOT. VILLE	98	96,60	633,65	− 1,43	2,75
BIC	43,50	43	282,06	− 1,15	0,24
BIS	93,20	93,20	611,35	....	1,22
B.N.P.	88,05	88,65	581,51	+ 0,68	1,50
BOLLORE	167	169,90	1114,47	+ 1,74	4,12
BONGRAIN	320	315	2066,26	− 1,56	9,76
BOUYGUES	675	665,50	4365,39	− 1,41	2,59
BOUYGUES OFFS.	43	44	288,62	+ 2,33	0,90
BULL#	11,25	11,75	77,07	+ 4,44	....
BUSINESS OBJECTS	85,50	88,40	579,87	+ 3,39	....
CANAL +	194	200,60	1315,85	+ 3,40	3,20
CAP GEMINI	201	212,20	1391,94	+ 5,57	0,84
CARBONE LORRAINE	49,90	49,30	323,39	− 1,20	0,88
CARREFOUR	69,40	68,60	449,99	− 1,15	0,90
CASINO GUICHARD	97	96,10	630,37	− 0,93	1,27
CASINO GUICH.ADP	64	65,45	429,32	+ 2,27	1,31
CASTORAMA DUB.(LI	240	239	1567,74	− 0,42	1,90
C.C.F.	152,80	153,30	1005,58	+ 0,33	1,40
CEGID (LY)	201	205	1344,71	+ 1,99	3,81
CGIP	45,95	48	314,86	+ 4,46	0,80
CHARGEURS	58,70	59,40	389,64	+ 1,19	1,45
CHRISTIAN DALLOZ	60	59,70	391,61	− 0,50	0,76
CHRISTIAN DIOR	244,20	238,70	1565,77	− 2,25	1
CIC -ACTIONS A.	96,80	100	655,96	+ 3,31	....
CIMENTS FRANCAIS	50,40	51,80	339,79	+ 2,78	1,15
CLARINS	96	96	629,72	....	1
CLUB MEDITERRANEE	132	132,80	871,11	+ 0,61	0,69
CNP ASSURANCES	31,65	31,37	205,77	− 0,88	0,64
COFACE	106,90	107	701,87	+ 0,09	....
COFLEXIP	99,90	96,30	631,69	− 3,60	1,16
COLAS	175,50	180	1180,72	+ 2,56	4,88
CDE PROV. REGPT.	34,50	35,10	230,24	+ 1,74	....
CPR	39,95	40,90	268,29	+ 2,38	1
CRED.FON.FRANCE	13,84	13,50	88,55	− 2,46	....
CFF.RECYCLING	48	46,51	305,09	− 3,10	0,57
CREDIT LYONNAIS	38,65	38,44	252,15	− 0,54	....
CS SIGNAUX(CSEE)	66,10	68	446,05	+ 2,87	0,84
DAMART	69,05	70	459,17	+ 1,38	2,90
DANONE	249	248,40	1629,40	− 0,24	3
DASSAULT-AVIATION	168,50	170	1115,13	+ 0,89	6
DASSAULT SYSTEMES	71	74	485,41	+ 4,23	0,22
DE DIETRICH	54,50	54,50	357,50	....	1,20
DEVEAUX(LY)#	67	67,50	442,77	+ 0,75	4,95
DEV.R.N-P.CAL LI	14,06	14,31	93,87	+ 1,78	0,20
DMC (DOLLFUS MI)	4,29	4,45	29,19	+ 3,73	0,61
DYNACTION	23,70	23,35	153,17	− 1,48	0,50
EIFFAGE	53	54,70	358,81	+ 3,21	1,54
ELIOR	11,35	11,22	73,60	− 1,15	....
ERAMET	53,70	51,85	340,11	− 3,45	1,14
ERIDANIA BEGHIN	88,55	88,30	579,21	− 0,28	5,34
ESSILOR INTL	263,10	275	1803,88	+ 4,52	3,20
ESSILOR INTL.ADP	309,80	....	....	....	3,32
ESSO	57,50	57,75	378,82	+ 0,43	1,52
EURAFRANCE	475	475	3115,80	....	8,54
EURO DISNEY	0,83	0,84	5,51	+ 1,20	....
EUROTUNNEL	1,13	1,14	7,48	+ 0,88	....
FACOM SA	72,80	....	....	....	1,50
FAURECIA	44,73	44,44	291,51	− 0,65	0,61
FIMALAC SA	146	144	944,58	− 1,37	2,75
FIVES-LILLE	74,90	73,50	482,13	− 1,87	1,10
FONC.LYON.#	112	111,90	734,02	− 0,09	3
FRANCE TELECOM	156	164,40	1078,39	+ 5,38	1
FROMAGERIES BEL	635	650	4263,72	+ 2,36	9,15
GALERIES LAFAYETT	192	191,90	1258,78	− 0,05	2
GAUMONT #	73,20	71,20	467,04	− 2,73	0,57
GAZ ET EAUX	60,30	61,80	405,38	+ 2,49	0,84
GECINA	101,10	101,30	664,48	+ 0,20	3,06
GEOPHYSIQUE	64,75	63,10	413,91	− 2,55	1,22
GFI INFORMATIQUE	160	159	1042,97	− 0,63	0,61
GRANDVISION	30	30,10	197,44	+ 0,33	0,20
GROUPE ANDRE S.A.	161	155,10	1017,39	− 3,66	0,99
GROUPE GASCOGNE	76	75,10	492,62	− 1,18	2,50
GR.ZANNIER (LY) #	47,90	47	308,30	− 1,88	0,50
GROUPE GTM	77,90	78	511,65	+ 0,13	1,50
GROUPE PARTOUCHE ■	70,40	73	478,85	+ 3,69	1,68
GUILBERT	113	111,50	731,39	− 1,33	2,52
GUYENNE GASCOGNE	390,10	395	2591,03	+ 1,26	5,50
HACHETTE FILI.MED	72,90	75,60	495,90	+ 3,70	2,52
HAVAS ADVERTISING	414,60	438	2873,09	+ 5,64	2,60
IMERYS(EX.IMETAL)	122	125	819,95	+ 2,46	2,82
IMMEUBLES DE FCE	16,75	17,10	112,17	+ 2,09	0,27
INFOGRAMES ENTER.	34,50	36,97	242,51	+ 7,16	....
INGENICO	109,80	114	747,79	+ 3,83	0,16
ISIS	57,95	58,75	385,37	+ 1,38	2,16
KAUFMAN ET BROAD	18,89	18,70	122,66	− 1,01	....
KLEPIERRE COMP.FI	90,50	91	596,92	+ 0,55	2,29
LABINAL	105	103,50	678,92	− 1,43	4,70
LAFARGE	86	88,55	580,85	+ 2,97	1,83
LAGARDERE	71,50	73,65	483,11	+ 3,01	0,78
LAPEYRE	49,94	50,80	333,23	+ 1,72	0,96
LEBON (CIE)	59,40	56,50	370,62	− 4,88	1,22
LEGRAND	198,40	192,60	1263,37	− 2,92	0,78
LEGRAND ADP	113,10	110,60	725,49	− 2,21	1,24
LEGRIS INDUST.	39,90	41,75	273,86	+ 4,64	1
LIBERTY SURF	44,30	46,25	303,38	+ 4,40	....
LOCINDUS	117	117,50	770,75	+ 0,43	7,50
L'OREAL	710	710	4657,29	....	2,82
LVMH MOET HEN.	429,80	426,10	2795,03	− 0,86	1
MARINE WENDEL	77,10	80	524,77	+ 3,76	3,60
METALEUROP	6,87	6,94	45,52	+ 1,02	0,61
MICHELIN	37	37,67	247,10	+ 1,81	0,64
MONTUPET SA	26,94	27,11	177,83	+ 0,63	0,46
MOULINEX	6,80	6,72	44,08	− 1,18	0,61
NATEXIS BQ POP.	70	73,35	481,14	+ 4,79	1,68
NEOPOST	27,10	28,60	187,60	+ 5,54	....
NORBERT DENTRES.#	17,90	17,60	115,45	− 1,68	0,36
NORD-EST	26,20	26,25	172,19	+ 0,19	0,84
NORDON (NY)	62	61	400,13	− 1,61	....
NRJ #	635	654	4289,96	+ 2,99	2,16
OLIPAR	8,19	8,47	55,56	+ 3,42	....
PECHINEY ACT ORD	48	48,70	319,45	+ 1,46	0,80
PENAUILLE POLY.CB	564	590	3870,15	+ 4,61	1,45
PERNOD-RICARD	49,36	49,80	326,67	+ 0,89	0,75
PEUGEOT	224,80	222,70	1460,82	− 0,93	1,50
PINAULT-PRINT.RED	201	199,30	1307,32	− 0,85	1,44
PLASTIC OMN.(LY)	130	130	852,74	....	1,52
PUBLICIS #	421,90	443,40	2908,51	+ 5,10	1,22
REMY COINTREAU	20,45	21,20	139,06	+ 3,67	0,70
RENAULT	44,90	44,84	294,13	− 0,13	0,76
REXEL	70	70,50	462,45	+ 0,71	1,14
RHODIA	18,74	19,10	125,29	+ 1,92	0,20
ROCHETTE (LA)	6	6,11	40,08	+ 1,83	0,18
ROYAL CANIN	93,25	95,50	626,44	+ 2,41	0,66
RUE IMPERIALE (LY	2000	2000	13119,14	....	20,28
SADE (NY)	40,09	....	....	....	1,91
SAGEM S.A.	1265	1318	8645,51	+ 4,19	....
SAINT-GOBAIN	146,70	148,10	971,47	+ 0,95	3,20
SALVEPAR (NY)	69	68,05	446,38	− 1,38	2,82
SANOFI SYNTHELABO	41,70	40,39	264,94	− 3,14	....
SAUPIQUET (NS)	90	....	....	....	1,52
SCHNEIDER ELECTRI	69	69,55	456,22	+ 0,80	1,15
SCOR	44,80	45,98	301,61	+ 2,63	1,70
S.E.B.	66,85	67	439,49	+ 0,22	1,90
SEITA	33,60	33,60	220,40	....	5
SELECTIBANQUE	16,45	16,10	105,61	− 2,13	0,91
SGE	40,47	41,35	271,24	+ 2,17	1,40
SIDEL	65,70	68,55	449,66	+ 4,34	0,92
SILIC CA	143	144	944,58	+ 0,70	6
SIMCO	74,50	75,75	496,89	+ 1,68	2,36
SKIS ROSSIGNOL	14,50	14,45	94,79	− 0,34	0,15
SOCIETE GENERALE	224,40	219,90	1442,45	− 2,01	....
SODEXHO ALLIANCE	153,80	153,20	1004,93	− 0,39	1,78
SOGEPARC (FIN)	76,65	....	....	....	2,60
SOMMER-ALLIBERT	23	23,15	151,85	+ 0,65	0,70
SOPHIA	24,60	24,98	163,86	+ 1,54	2,61
SOPRA #	90	95,05	623,49	+ 5,61	0,53
SPIR COMMUNIC. #	91,05	95,50	626,44	+ 4,89	2,60
SR TELEPERFORMANC	284	290	1902,28	+ 2,11	0,88
SUEZ LYON.DES EAU	176,50	174	1141,37	− 1,42	....
TF1	600	640	4198,12	+ 6,67	3,35
TECHNIP	120	123	806,83	+ 2,50	2,45
THOMSON-CSF	41,20	40,12	263,17	− 2,62	0,55
THOMSON MULTIMEDI	103,10	106	695,31	+ 2,81	....
TOTAL FINA ELF	153,40	158,50	1039,69	+ 3,32	2
TRANSICIEL #	138,60	146,90	963,60	+ 5,99	0,91
UBI SOFT ENTERTAI	48	52,25	342,74	+ 8,85	....
UNIBAIL	138	138	905,22	....	4,73
UNILOG CA	124,30	135	885,54	+ 8,61	2,20
UNION ASSUR.FDAL	138,80	135,50	888,82	− 2,38	3,35
USINOR	15,47	15,51	101,74	+ 0,26	0,48
VALEO	61	60,75	398,49	− 0,41	1
VALLOUREC	37,70	37,56	246,38	− 0,37	1,14
VIA BANQUE	27,60	28,30	185,64	+ 2,54	0,61
VIVENDI	106	107,90	707,78	+ 1,79	2,75
WORMS (EX.SOMEAL)	15,12	15,31	100,43	+ 1,26	0,40
ZODIAC	185,50	185,80	1218,77	+ 0,16	2,60
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....
....	....	....	....	....	....

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	140,40	141	924,90	+ 0,43	0,19
A.T.T. #	52,45	49,95	327,65	− 4,77	0,20
BARRICK GOLD #	17,40	17,60	115,45	+ 1,15	0,07
CROWN CORK ORD. #	17	17	111,51	....	0,21
DE BEERS #	20,75	20,35	133,49	− 1,93	0,11
DU PONT NEMOURS #	57,20	59	387,01	+ 3,15	0,30
ERICSSON #	84	85,40	560,19	+ 1,67	0,17
FORD MOTOR #	56,80	59,70	391,61	+ 5,11	0,42
GENERAL ELECTR. #	153,20	159,70	1047,56	+ 4,24	0,36
GENERAL MOTORS #	86,90	89,80	589,05	+ 3,34	0,44
HITACHI #	12,43	12,79	83,90	+ 2,90	0,02
I.B.M.	115,80	118	774,03	+ 1,90	0,10
ITO YOKADO #	66,60	71,55	469,34	+ 7,43	0,09
MATSUSHITA	27,30	27,07	177,57	− 0,84	0,03
MC DONALD'S	35,53	35,90	235,49	+ 1,04	0,04
MERK AND CO	64,05	67,40	442,12	+ 5,23	0,26
MITSUBISHI CORP.#	9,10	....	....	....	0,02
MORGAN J.P.#	129,50	131,60	863,24	+ 1,62	0,88
NIPP. MEATPACKER#	10,66	....	....	....	0,09
PHILIP MORRIS#	22,45	21,93	143,85	− 2,32	0,42
PROCTER GAMBLE	68,15	72,20	473,60	+ 5,94	0,27
SEGA ENTERPRISES	17,30	16,90	110,86	− 2,31	0,08
SCHLUMBERGER#	70,20	71,65	469,99	+ 2,07	0,19
SONY CORP.#RGA	121,90	127,90	838,97	+ 4,92	0,13
SUMITOMO BANK #	14,81	14,90	97,74	+ 0,61	0,02

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 17 AVRIL

Cours relevés à 18 h 32

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM.	31	203,35	− 6,49
AB SOFT	12,60	82,65	− 16,22
ACCESS COMME	78,70	516,24	− 0,51
ADL PARTNER	23,90	156,77	− 4,78
ALGORIEL#	45	295,18	− 8,14
ALPHAMEDIA	13,60	89,21	− 17,38
ALPHA MOS #	8,60	56,41	− 13,57
ALTAMIR & CI	276	1810,44	− 0,72
ALTAMIR ACT. ♦	318	2085,94	....
ALTAMIR BS 9 ♦	10	65,60	....
ALDETA	4,50	29,52	− 25
ALTI #	50	327,98	− 9,83
A NOVO	230	1508,70	− 10,16
ARTPRICE COM	25	163,99	− 5,66
ASTRA	2,21	14,50	− 5,96
ATN	4,50	29,52	− 15,89
AUTOMA TECH	19,90	130,54	− 5,24
AVENIR TELEC	265	1738,29	....
AVENIR TELEC ♦	28	183,67	....
BARBARA BUI	9,45	61,99	+ 3,28
BELVEDERE	56	367,34	− 3,36
BIODOME #	26,68	175,01	....
BOURSE DIREC	29,50	193,51	− 10,63
BRIME TECHNO	47	308,30	− 1,05
BVRP EX DT S	116	760,91	− 3,73
CAC SYSTEMES	10	65,60	− 13,04
CAST	43	282,06	− 11,52
CEREP	66,30	434,90	− 5,96
CEREP ACT.NV ♦	110,10	722,21	....
CEREP ACT.NV ♦	15	98,39	....
CHEMUNEX #	2,12	13,91	+ 0,95
COHERIS ATIX	90	590,36	− 1,10
CMT MEDICAL	15	98,39	− 10,45
COIL	36	236,14	− 0,28
CONSODATA #	60	393,57	....
CONSORS FRAN	20,97	137,55	− 12,59
CROSS SYSTEM	260	1705,49	− 3,70
CRYO INTERAC	99	649,40	− 5,71
CYBER PRES.P	50	327,98	....
CYRANO #	9,20	60,35	− 5,15
DESK #	10	65,60	− 0,89
DESK BS 98 ♦	0,21	1,38	....
DEVOTEAM #	140,10	919	− 5,34
DIOSOS	41	268,94	− 1,91
DMS #	10	65,60	− 2,15
DURAND ALLIZ	4,78	31,35	− 2,45
DURAN DUBOI	140	918,34	− 4,76
DURAN BS 00	15	98,39	− 9,09
EFFIK #	17	111,51	− 5,56
EGIDE #	161,50	1059,37	+ 4,19
EDIT.MULTI M	15,20	99,71	+ 1,33
ESKER	39,50	259,10	− 0,75
EUROFINS SCI	183,90	1206,30	− 0,59
EURO.CARGO S.	8,90	58,38	....
EUROPSTAT #	57	373,90	− 3,63
FABMASTER #	17	111,51	....
FIMATEX	20,92	137,23	− 4,04
FI SYSTEM #	68,50	449,33	− 13,29
FLOREANE MED	9,20	60,35	− 5,15
GENERIX #	67,40	442,12	− 8,92
GENESYS #	45,80	300,43	− 6,34
GENESYS NV 0 ♦	52,20	342,41	....
GENSET	68	446,05	− 9,33
GENSET NV J0 ♦	89,60	587,74	....
GL TRADE #	50	327,98	− 5,48
GROUPE D #	103,90	681,54	− 12,69
GUILLEMOT #	50,50	331,26	− 7,34
GUYANOR ACTI	0,64	4,20	− 5,88
HF COMPANY	107,90	707,78	+ 2,37
HIGH CO.	129	846,18	− 0,39
HIMALAYA	25,10	164,65	− 7,04
HOLOGRAM IND	125	819,95	− 10,71
IDP	7,50	49,20	− 10,71
IDP BON 98 (♦	1,07	7,02	....
IGE + XAO	18,90	123,98	− 12,09
ILOG #	45,99	301,67	− 5,56
IMECOM GROUP .	8,50	55,76	− 11,46
INFOSOURCES	194	1272,56	+ 7,78
INFOSOURCE B ♦	78,90	517,55	....
INFOSOURCE A	160,60	1053,47	− 7,70
INFOTEL #	99,90	655,30	− 2,15
INTEGRA NET	23,50	154,15	− 12,77
INTEGRA ACT.	....	....	....
INTERCALL #	81	531,33	− 2,17
IPSOS #	100	655,96	− 15,97
IT LINK	72	472,29	+ 1,69
JOLIEZ-REGOL	3,90	25,58	+ 6,56
JOLIEZ-REGOL ♦	0,19	1,25	....
KALISTO ENTE	150	983,94	− 5,06
LACIE GROUP	6,30	41,33	− 3,08
LEXIBOOK #	25	163,99	+ 0,40
MEDIDEP #	32,25	211,55	− 5,01
MEDIDEP ACT. ♦	32,50	213,19	....
METROLOGIC G	34,85	228,60	− 5,56
MILLE AMIS # ♦	6,80	44,61	....
MONDIAL PECH	6,69	43,88	− 2,19
MULTIMANIA	32,51	213,25	− 9,69
NATUREX	9,30	61	− 11,85
NETGEM	16,10	105,61	− 5,85
NETVALUE #	31,95	209,58	+ 9,04
NICOX	77,80	510,33	+ 3,73
NICOX NOUV.0 ♦	75	491,97	....
OLITEC	65	426,37	− 7,14
OXIS INTL RG	3,80	24,93	+ 6,44
PERFECT TECH	113,70	745,82	− 3,64
PHONE SYS.NE	17,05	111,84	− 10,26
PICOGIGA	87	570,68	− 1,47
PROSODIE #	250	1639,89	+ 3,73
PROSODIE BS ♦	25	163,99	....
PROLOGUE SOF	130	852,74	+ 4,92
PROXIDIS	2,50	16,40	− 15,54
PROXIDIS ACT. ♦	4	26,24	....
QUANTEL	5,19	34,04	− 6,49
QUANTUM APPL.	4,26	27,94	− 13,94
R2I SANTE	49	321,42	− 2
RECIF #	44,50	291,90	− 7,29
REPONSE #	46	301,74	− 7,07
REGINA RUBEN	11,50	75,44	....
RIGIFLEX INT	32	209,91	− 1,48
SAVEURS DE F	14,65	96,10	− 8,72
GUILLEMOT BS ♦	23,05	151,20	....
SELF TRADE	11,50	75,44	− 4,56
SILICOMP #	67	439,49	− 6,94
SERP RECYCLA	10	65,60	....
SOI TEC SILI	248	1626,77	− 6,42
STACI #	150	983,94	− 9,42
STELAX	1,29	8,46	....
SYNELEC #	23	150,87	− 8,37
SYSTAR NOM	23,21	152,25	− 10,73
TEL.RES.SERV	33,20	217,78	+ 14,44
TELECOM CITY	17,48	114,66	....
TETE DS LES	3,50	22,96	− 2,78
THERMATECH I	28,50	186,95	− 1,72
TITUS INTERA	48,50	318,14	− 0,61
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TITUS INTER. ♦	82	537,88	....
TITUS INTER.	16,45	107,90	− 3,24
TRANSGENE #	62	406,69	− 6,06
UNION TECHNO	0,63	4,13	....

SECOND MARCHÉ

MARDI 18 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALES GPE EX.	23,10	151,53	+ 3,13
ALGECO #	66	432,93	+ 3,13
ALTEN #	161	1056,09	+ 5,71
APRIL S.A.#(	200	1311,91	+ 0,25
ARKOPHARMA #	66	432,93	+ 4,27
ASSUR.BQ.POP.	108,50	711,71	....
ASSYSTEM #	43	282,06	+ 0,70
AUBAY TECHNO	152	997,05	+ 6,59
BENETEAU CA#	100,40	658,58	+ 3,51
BOIRON (LY)#	54,05	354,54	− 3,40
BOIZEL CHANO	67	439,49	− 0,15
BONDUELLE	16,19	106,20	+ 0,25
BQUE TARNEAU ♦	78,90	517,55	....
BRICE	45,80	300,43	+ 1,78
BRICORAMA #	74	485,41	+ 4,96
BRIOCHE PASQ	92	603,48	+ 1,43
BUFFALO GRIL	19,06	125,03	− 3
C.A. MIDI CC ♦	67	439,49	....
C.A. PARIS I	144	944,58	....
C.A. SOMME C	61,70	404,73	....
C.A.LOIRE/H. ♦	47,50	311,58	....
C.A.PAS CAL	122	800,27	− 0,08
CEGEDIM # ♦	92,95	609,71	....
CERG-FINANCE	166	1088,89	+ 4,73
CIE FIN.ST-H ♦	85	557,56	....
CNIM CA#	56,50	370,62	+ 0,89
COFITEM-COFI ♦	54,05	354,54	....
CR.AG.SUD RH ♦	65	426,37	....
CROMETAL ♦	50,60	331,91	....
DECAN GROUPE	39,80	261,07	− 0,50
DU PAREIL AU	57	373,90	+ 6,15
ENTRELEC CB	55	360,78	+ 3,97
ENTREPRISE I ♦	98,15	643,82	....
ETAM DEVELOP	28	183,67	+ 1,27
EUROP.EXTINC	28,25	185,31	− 0,88
EUROPEENNE C	95,10	623,82	− 3,45
EXEL INDUSTR	44	288,62	....
EXPAND S.A	85	557,56	− 1,05
EXPLOIT.PARC ♦	140	918,34	....
FACTOREM ♦	165	1082,33	....
FINACOR	8,50	55,76	+ 3,66
FINATIS(EX.L ♦	100	655,96	....
FININFO	28	183,67	....
FLO (GROUPE)	34,20	224,34	+ 0,88
FOCAL (GROUP	99,50	652,68	+ 2,58
GAUTIER FRAN	53	347,66	....
GENERALE LOC	80	524,77	....
GEODIS	74	485,41	+ 1,93
GFI INDUSTRI	23	150,87	+ 0,04
GO SPORT	65,20	427,68	+ 0,31
GRAND MARNIE ♦	5340	35028,10	....
GROUPE BOURB ♦	62,20	408,01	....
GROUPE J.C.D	125	819,95	+ 0,08
GUY DEGRENNE	24,85	163,01	+ 2,01
GUYOMARC H N	44	288,62	− 2,22
HERMES INTL	146,80	962,94	+ 0,62
HUREL DUBOIS	106	695,31	− 1,85
HYPARLO #(LY	24,10	158,09	+ 0,42
I.C.C.# ♦	38,71	253,92	....
IMS(INT.META	8,30	54,44	+ 0,61
INFO REALITE	41	268,94	+ 3,02
INTER PARFUM	58,10	381,11	+ 1,04
IPO (NS) # ♦	62,50	409,97	....
JET MULTIMED	66,80	438,18	+ 4,29
L.D.C.	86,90	570,03	+ 2,24
LATECOERE #	92	603,48	− 0,86
LAURENT-PERR	31,65	207,61	....
LECTRA SYST.	16	104,95	+ 2,43
LOUIS DREYFU	12	78,71	....
LVL MEDICAL	40,81	267,70	− 9,31
M6-METROPOLE	619	4060,37	+ 6,54
MANITOU #	92,95	609,71	+ 5,63
MANUTAN INTE	100	655,96	− 15,61
MARC ORIAN	55	360,78	− 0,90
MARIONNAUD P	83,50	547,72	+ 3,09
MECATHERM #	39	255,82	+ 2,63
MICHEL THIER ♦	152,30	999,02	....
NAF-NAF #	13,60	89,21	+ 0,15
ONET # ♦	136,50	895,38	....
PETIT FOREST	44,97	294,98	....
PIERRE VACAN	57,90	379,80	+ 4,89
POCHET ♦	56	367,34	....
RADIALL #	108	708,43	+ 4,85
RALLYE(CATHI	58	380,46	− 0,85
RODRIGUEZ GR	189	1239,76	+ 1,07
RUBIS #	25,45	166,94	+ 0,87
S.T. DUPONT	9,80	64,28	+ 0,93
SABATE SA #	140	918,34	+ 2,94
SECHE ENVIRO	65	426,37	+ 4,84
SERVICES ET ♦	72	472,29	....
SIDERGIE	188	1233,20	+ 1,35

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 17 avril**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,17	191,34	17/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	30,67	201,18	17/04
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	161,08	1056,62	14/04
BNP ACTIONS FRANCE	197,51	1295,58	14/04
BNP ACT. MIDCAP EURO	214,12	1404,54	14/04
BNP ACT. MIDCAP FR.	65,18	427,55	14/04
BNP ACTIONS MONDE	214,11	1404,47	17/04
BNP ACTIONS PEA EURO	256,27	1681,02	14/04
BNP ÉP. PATRIMOINE	33,17	217,58	17/04
BNP ÉPARGNE RETRAITE	37,74	247,56	17/04
BNP MONÉ COURT TERME	2339,82	15348,21	17/04
BNP MONÉTAIRE C	883,12	5792,89	17/04
BNP MONÉTAIRE D	800,93	5253,76	17/04
BNP MONÉ PLACEMENT C	12882,96	84506,68	17/04
BNP MONÉ PLACEMENT D	11546,94	75742,96	17/04
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1771,95	11623,23	17/04
BNP MONÉ TRÉSORIE	146040,73	957964,39	17/04
BNP OBLIG. CT	167,03	1095,64	17/04
BNP OBLIG. LT	33,04	216,73	17/04
BNP OBLIG. MONDE	188,63	1237,33	17/04
BNP OBLIG. MT C	142,16	932,51	17/04
BNP OBLIG. MT D	132,97	872,23	17/04
BNP OBLIG. REVENUS	161,61	1060,09	17/04
BNP OBLIG. SPREADS	170,63	1119,26	13/04
BNP OBLIG. TRÉSOR	1833,16	12024,74	17/04
BNP SECT. IMMOBILIER	135,89	891,38	14/04
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	347,59	2280,04	16/04
BP OBLI HAUT REND.	108,49	711,65	16/04
BP MEDITERRANÉE DÉV.	148,12	971,60	16/04
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	346,71	2274,27	13/04
BP OBLIG. EUROPE	48,23	316,37	17/04
BP SÉCURITÉ	96222,78	631180,06	17/04
EUROACTION MIDCAP	207,95	1364,06	17/04
FRUCTI EURO 50	133,27	874,19	17/04
FRUCTIFRANCE C	108,29	710,34	16/04
FRUCTIFONDS FRANCE NM	603,47	3958,50	10/04
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	238,76	1566,16	16/04
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	478,21	3136,85	16/04
NORD SUD DÉVELOP. D	388,15	2546,10	16/04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	57,65	378,16	17/04
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	81,51	534,67	17/04
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	21,22	139,19	17/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,60	266,32	17/04
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	53,78	352,77	17/04
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	50,38	330,47	17/04
ÉCUR. EXPANSION C	13786,73	90435,02	17/04
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,60	259,76	17/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	62,94	412,86	17/04
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	211,66	1388,40	17/04
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,10	1220,74	17/04
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	165,27	1084,10	17/04
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	271,55	1781,25	17/04
ÉPARCOURT-SICAV D	27,44	179,99	17/04
GÉOPTIM C	2110,94	13846,86	17/04
HORIZON C	562,84	3691,99	17/04
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,46	94,85	17/04
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,52	246,12	17/04
ÉCUREUIL PRUDENCE C	32,61	213,91	17/04
ÉCUREUIL VITALITÉ C	45,28	297,02	17/04
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49,77	326,47	17/04
ATOUT ASIE	27,47	180,19	17/04
ATOUT CROISSANCE	584,66	3835,12	17/04
ATOUT FONCIER	309,86	2032,55	17/04
ATOUT FRANCE EUROPE	234,14	1535,86	17/04
ATOUT FRANCE MONDE	56,76	372,32	17/04
ATOUT FUTUR C	242,62	1591,48	17/04
ATOUT FUTUR D	224,68	1473,80	17/04
ATOUT SÉLECTION	123,19	808,07	17/04
COEXIS	321,14	2106,54	17/04
DIÈZE	487,07	3194,97	17/04
EURODYN	656,13	4303,93	17/04
INDICIA EUROLAND	146,95	963,93	14/04
INDICIA FRANCE	498,97	3273,03	14/04
INDOCAM EUR. NOUV.	2559,44	16788,83	14/04
INDOCAM MULTI OBLIG.	159,52	1046,38	17/04
INDOCAM ORIENT C	43,35	284,36	17/04
INDOCAM ORIENT D	38,66	253,59	17/04
INDOCAM UNIJAPON	230,05	1509,03	17/04
INDOCAM STR. 5-7 C	318,31	2087,98	17/04
INDOCAM STR. 5-7 D	209,35	1373,25	17/04
MONÉ ASSOCIATIONS	183,10	1201,06	18/04
OBLIFUTUR C	92,36	605,84	17/04
OBLIFUTUR D	79,49	521,42	17/04
REVENU-VERT	169,92	1114,60	17/04
UNIVERS ACTIONS	69,48	455,76	17/04
UNIVERS-OBLIGATIONS	38,74	254,12	17/04
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	326,20	2139,73	14/04
MASTER ACTIONS	59,14	387,93	13/04
MASTER OBLIGATIONS	29,34	192,46	13/04
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,43	147,13	14/04
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,84	143,26	14/04
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,36	133,55	14/04
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,42	127,39	14/04
OPTALIS EXPANSION C	19,55	128,24	14/04
OPTALIS EXPANSION D	19,47	127,71	14/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,67	115,91	14/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,51	108,30	14/04
PACTE SOL. LOGEM.	75,32	494,07	11/04
PACTE VERT T. MONDE	80,11	525,49	11/04
CIC — Crédit Industriel et Commercial			
AURECIC	84,49	554,22	17/04
CIC FRANCIC	44,19	289,87	14/04
CIC FINUNION	163,25	1070,85	12/04
CAPITAL AVENIR	326,94	2144,59	17/04
CICAMONDE	37,19	243,95	17/04
CONVERTICIC	91,77	601,97	17/04
EPARCIC	807,01	5293,64	17/04
EUROCIC LEADERS	559,98	3673,23	14/04
EUROPE RÉGIONS	74,68	489,87	17/04
FRANCIC PIERRE	31,56	207,02	17/04
MENSUELCIC	1436,51	9422,89	17/04
OBLICIC MONDIAL	685,62	4497,37	17/04
OBLICIC RÉGIONS	178,51	1170,95	17/04
RENTACIC	24,15	158,41	14/04
SECURICIC	369,34	2422,71	17/04
SECURICIC D	328,06	2151,93	17/04
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	214,87	1409,45	17/04
LION 20000 C/3 11/06/99	928,55	6090,89	17/04
LION 20000 D/3 11/06/99	828,44	5434,21	17/04
SICAV 5000	205,56	1348,39	17/04
SLIVAFRANCE	358,86	2353,97	17/04
SLIVARENTE	40,11	263,10	17/04
SLIVINTER	196,97	1292,04	17/04
TRILION	741,36	4863	17/04
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	233,52	1531,79	17/04
ACTILION DYNAMIQUE D *	229,80	1507,39	17/04
ACTILION ÉQUILIBRE C *	201,40	1321,10	17/04
ACTILION ÉQUILIBRE D *	197,53	1295,71	17/04
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	206,55	1354,88	17/04
ACTILION PRUDENCE C *	177,43	1163,86	17/04
ACTILION PRUDENCE D *	173,93	1140,91	17/04
INTERLION	214,57	1407,49	17/04
LION ACTION EURO	117,01	767,54	17/04
LION PEA EURO	114,97	754,15	17/04
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	27,05	177,44	17/04
CM FRANCE ACTIONS	43,29	283,96	17/04
CM MID. ACT. FRANCE	38,70	253,86	17/04
CM MONDE ACTIONS	411,24	2697,56	17/04
CM OBLIG. LONG TERME	100,99	662,45	17/04
CM OPTION DYNAM.	35,28	231,42	17/04
CM OPTION ÉQUIL.	53,76	352,64	17/04
CM OBLIG. COURT TERME	153,32	1005,71	17/04
CM OBLIG. MOYEN TERME	312,35	2048,88	17/04
CM OBLIG. QUATRE	161,72	1060,81	17/04
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,58	121,88	17/04
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	155,81	1022,05	17/04
ASIE 2000	99,07	649,86	17/04
NOUVELLE EUROPE	285,87	1875,18	14/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3303,27	21668,03	14/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3218,14	21109,61	14/04
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	337,14	2211,49	14/04
ST-HONORÉ FRANCE	66,52	436,34	14/04
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	75,96	498,26	17/04
ST-HONORÉ PACIFIQUE	148,78	975,93	17/04
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	222,72	1460,95	17/04
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	360,83	2366,89	14/04
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	121,67	798,10	14/04
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	297,49	1951,41	16/04
STRATÉGIE IND. EUROPE	267,26	1753,11	14/04
STRATÉGIE RENDEMENT	336,75	2208,94	14/04
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
ADDILYS C	....	....	
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	29,57	193,97	17/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	29,31	192,26	17/04
AMPLITUDE EUROPE C	43,89	287,90	17/04
AMPLITUDE EUROPE D	42,87	281,21	17/04
AMPLITUDE MONDE C	305,93	2006,77	17/04
AMPLITUDE MONDE D	276,89	1816,28	17/04
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,48	173,70	17/04
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,09	171,14	17/04
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	54,01	354,28	17/04
ÉLANCIEL EURO D PEA	135,11	886,26	17/04
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	42,32	277,60	17/04
GÉOBILYS C	108,23	709,94	17/04
GÉOBILYS D	100,69	660,48	17/04
INTENSYS C	19,38	127,12	17/04
INTENSYS D	16,83	110,40	17/04
KALEIS DYNAMISME C	264,47	1734,81	17/04
KALEIS DYNAMISME D	259,15	1699,91	17/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	212,85	1396,20	17/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	207,63	1361,96	17/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,69	1244,28	17/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,61	1210,96	17/04
LATITUDE C	24,22	158,87	17/04
LATITUDE D	20,71	135,85	17/04
OBLITYS D	103,13	676,49	17/04
PLÉNITUDE D PEA	49,39	323,98	17/04
POSTE GESTION C	2452,77	16089,12	17/04
POSTE GESTION D	2247,71	14744,01	17/04
POSTE PREMIÈRE SI	6675,51	43788,48	17/04
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39484,65	259002,33	17/04
POSTE PREMIÈRE 2-3	8410,73	55170,77	17/04
REVENUS TRIMESTR. D	777,15	5097,77	17/04
THÉSORA C	172,03	1128,44	17/04
THÉSORA D	145,68	955,60	17/04
TRÉSORYS C	44293,31	290545,07	17/04
SOLSTICE D	356,28	2337,04	17/04
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	84,25	552,64	17/04
POSTE EUROPE D	81,54	534,87	17/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	180,01	1180,79	17/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	168,78	1107,12	17/04
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,88	1015,95	17/04
CADENCE 2 D	155,03	1016,93	17/04
CADENCE 3 D	153,22	1005,06	17/04
INTEROBLIG C	54,02	354,35	17/04
INTERSÉLECTION FR. D	87,06	571,08	17/04
SÉLECT DÉFENSIF C	192,38	1261,93	17/04
SÉLECT DYNAMIQUE C	293,62	1926,02	17/04
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	187,07	1227,10	17/04
SÉLECT PEA 3	190,43	1249,14	17/04
SG FRANCE OPPORT. C	520,28	3412,81	17/04
SG FRANCE OPPORT. D	487,15	3195,49	17/04
SOGENFRANCE C	565,33	3708,32	17/04
SOGENFRANCE D	509,45	3341,77	17/04
SOGEOBLIG C	103,13	676,49	17/04
SOGÉPARGNE D	44,77	293,67	17/04
SOGEPEA EUROPE	270,34	1773,31	17/04
SOGINTER C	90,04	590,62	17/04
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	23,08	151,39	14/04
DÉCLIC ACTIONS FRANC	67,69	444,02	14/04
DÉCLIC ACTIONS INTER.	53,49	350,87	14/04
DÉCLIC BOURSE PEA	62,10	407,35	14/04
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,58	121,88	14/04
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,97	111,32	14/04
DÉCLIC PEA EUROPE	29,28	192,06	14/04
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	79,04	518,47	14/04
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Les découvertes les plus récentes amènent les chercheurs à réviser leurs théories concernant le peuplement de l'Europe. ● LES RESTES fossiles de deux crânes mis au jour en Géorgie prouvent que des *Homo erectus* archaïques, venus d'Afrique de l'Est par le « corridor du Levant », ont vécu à cet endroit il y a 1,7 million d'années. ● LES PLUS ANCIENS fossiles d'hominidés trouvés jusqu'alors en Europe ne dataient que de 800 000 ans au maximum, et les traces de colonisation durable apparaissent il y a 500 000 ans pour se développer avec l'invention du feu, voilà 400 000 ans. ● LES VAGUES MIGRATOIRES multiples issues du berceau africain de l'humanité pourraient donc bien avoir touché l'Europe en même temps que l'Asie (ou même avant) et non pas bien après, comme les données paléontologiques le laissaient croire jusqu'alors.**

Le premier Européen est deux fois plus vieux qu'on ne le croyait

Deux crânes datés de 1,7 million d'années ont été découverts en Géorgie. Ces restes d'« Homo erectus » archaïques sont peut-être ceux de représentants de la première vague d'hominidés ayant quitté le berceau africain de l'humanité pour coloniser le Vieux Continent

TAUTAVEL (Pyrénées-Orientales)
de notre envoyée spéciale

Il a été français, anglais ou allemand, puis espagnol et italien. Le premier Européen est désormais (pour l'instant ?) géorgien. La découverte de deux crânes d'hominidés vieux de 1,7 million d'années, retrouvés pendant l'été 1999 à Dmanissi, à 85 kilomètres au sud-ouest de Tbilissi, la capitale de la Géorgie, a en effet été annoncée officiellement lors du colloque international sur « Les premiers habitants de l'Europe, dernières découvertes », qui s'est tenu récemment à Tautavel (Pyrénées-Orientales).

Ces crânes, auxquels s'ajoutent une mandibule et un métatarsien trouvés précédemment dans la même couche sédimentaire, sont attribués à *Homo ergaster*, un *Homo erectus* archaïque de souche africaine. Ils ressemblent beaucoup aux ossements mis au jour à l'est et à l'ouest du lac Turkana, au Kenya, qui correspondent justement aux formes les plus anciennes d'*Homo erectus* (« l'homme debout »). Il s'agit des *« plus anciens témoignages de la présence de l'homme en Europe et en Eurasie et, peut-être, la première indication de la sortie d'*Homo erectus *hors d'Afrique, son lieu de naissance, à partir du couloir du Levant »*, estime David Lordkipanidze, le paléo-anthropologue du Musée d'Etat géorgien qui a dirigé les fouilles en compagnie de deux autres Géorgiens et d'une équipe internationale comprenant des Allemands, des Américains, des Français et des Espagnols.

Deux crânes des plus vieux habitants de l'Europe découverts en Géorgie en 1999

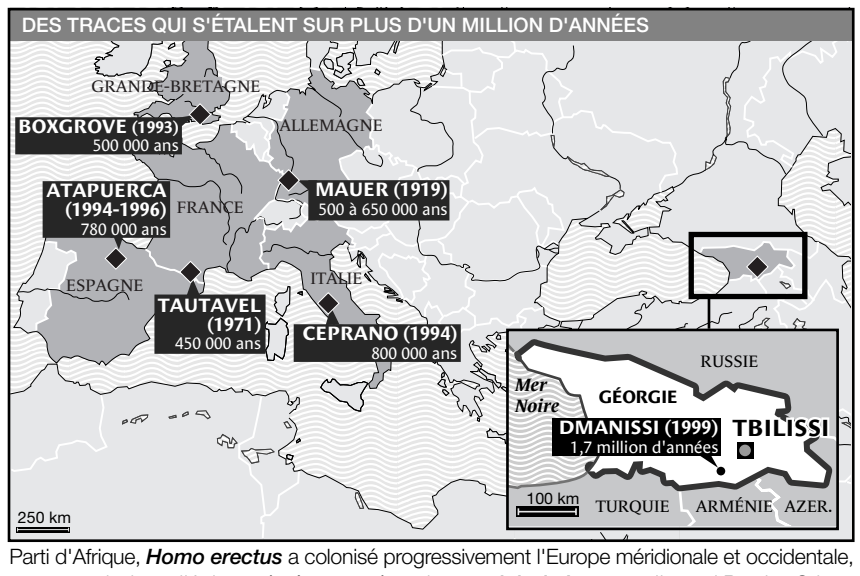

Parti d'Afrique, ***Homo erectus*** a colonisé progressivement l'Europe méridionale et occidentale, ainsi que l'Asie, après être passé par le ***« couloir du Levant »***, l'actuel Proche-Orient.

● Cette calotte crânienne appartient à un homme de plus de vingt ans. Le volume du cerveau est seulement de 780 cm³ (environ 1 500 cm³ pour l'homme moderne).

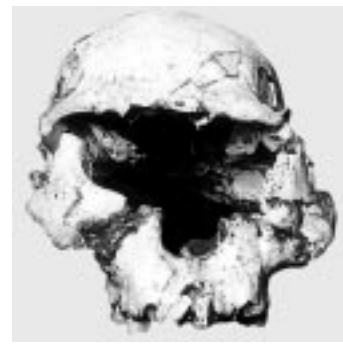

● Ce crâne entier, doté d'une face fracassée mais qui conserve quatre dents, appartient à une femme âgée de quinze à seize ans. Le volume du cerveau est de 625 cm³. Comme pour l'homme ci-dessus, le front est très fuyant et les yeux surmontés d'un mince bourrelet.

Infographie : Le Monde ; *photographe :* Gouram Tsibakhashvili/Musée d'Etat de Géorgie

PETITS CERVEAUX

Les fossiles géorgiens doublent largement l'ancienneté de la présence humaine en Europe. Jusqu'à présent, en effet, les plus anciens restes humains européens connus étaient ceux de 85 fragments d'os fossilisés appartenant à six individus découverts dans la grotte de Gran Dolina, dans la sierra d'Atapuerca, près de Burgos, en Espagne, datés de 780 000 ans ; et une calotte crânienne trouvée en morceaux et reconstituée à Ceprano, en Italie, à laquelle on attribue un âge de 800 000 ans. Ces Espagnols et cet Italien avaient eux-mêmes détrôné le Français de Tautavel (450 000 ans) et le Britannique de Boxgrove (500 000 ans) ; réglant ainsi un vieux litige pour le titre, qui était disputé par une mandibule d'un âge plus incertain (500 000 à 650 000 ans) trouvée en 1919 à Mauer (Allemagne).

L'un des crânes géorgiens, dont il ne subsiste que la calotte, appartient à un homme âgé d'un peu plus de vingt ans. Le second, dont la face a été fracassée, mais qui a cependant conservé deux dents, était celui d'une jeune femme de quinze à seize ans. Les deux crânes se caractérisent par un important rétrécissement post-orbitaire, des orbites surmontées d'un bourrelet mince et continu, et un front très fuyant. Le volume du cerveau est estimé, respectivement, à 780 et 625 cm³.

*« Par leurs dimensions, assez faibles, les crânes de Dmanissi se situent à la limite inférieure d'*Homo ergaster*. Ils sont dans une zone de transition entre* Homo ergaster *et* Homo habilis*, une lignée encore plus archaïque qu'*Homo erectus*. A l'heure actuelle, il est encore difficile de conclure définitivement. Une analyse plus précise est en cours »*, précise Marie-Antoinette de Lumley (CNRS, laboratoire de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle).

L'analyse de la mandibule et du métatarsien, qui avaient été découverts en 1991 et en 1997, a également fait apparaître un caractère très ancien. La mandibule, attribuée à un jeune adulte de vingt-deux à vingt-quatre ans, se caractérise par une absence de menton et un épaississement de l'émail dentaire à la base de la canine et de la prémolaire. Le métatarsien montre que son propriétaire, d'une taille estimée à 1,47 m, avait une voûte plantaire très peu marquée, compensée par des muscles puissants.

La comparaison de ces fossiles avec d'autres permettra d'affiner la datation, déjà réalisée par plusieurs méthodes indépendantes, ajoute David Lordkipanidze. *« L'étude paléomagnétique de la couche sédimentaire où ils ont été trouvés donne un âge correspondant à la fin de l'Olduvaï, période qui se situe entre 1,95 et 1,77 million d'années. Cette couche repose elle-même directement sur une coulée de lave volcanique, datée de 1,85 million d'années par la méthode potassium-argon. »*

OUTILS PRIMAIRES

La faune atteste également de l'âge des *Homo ergaster* géorgiens. Dans la couche sédimentaire, formée de dépôts fluvio-lacustres, l'équipe de chercheurs a mis au jour une quantité impressionnante d'ossements appartenant à une faune très riche, qui présente des caractères africains et asiatiques. Elle comprend des rongeurs, des autruches, des girafes, des tigres à dents de sabre, des mammouths méridionaux, des cervidés anciens et des rhinocéros étrusques. Une association qui indique un climat méditerranéen et la proximité de milieux ouverts avoisinant des territoires boisés. Ces restes attestent que *« la Géorgie était à cette époque située au carrefour de grandes routes migratoires »* et confirme l'hypothèse d'un passage d'*Homo erectus* vers l'Eurasie.

Enfin, le site de Dmanissi a permis de découvrir plus d'un millier d'outils de pierre. Il s'agit d'outils très archaïques, essentiellement des *choppers* et des *chopping-tools* (gros galets à peine travaillés), ainsi que des éclats de pierre retouchés. La matière première utilisée est du tuf silicifié que l'on trouvait en abondance dans le lit des rivières voisines, ainsi que des galets de quartz et de quartzite. Aucun biface, cet outil de pierre plus finement taillé et plus évolué, n'a été découvert. Comme de nombreux ossements animaux sont brisés et comportent des stries de découpage, tout semble indiquer que nos très lointains ancêtres pratiquaient le charognage.

Christiane Galus

« Homo erectus », un colonisateur infatigable mais finalement supplanté

HOMO ERECTUS fut un grand voyageur et colonisateur. Le nombre et la distribution géographique des traces fossiles ou lithiques (en pierre) qu'il a laissées de son passage en témoignent. On sait que l'« homme debout » est apparu en Afrique de l'Est il y a 2 à 1,6 millions d'années. Certains spécialistes estiment, à partir de l'étude des climats de l'époque, qu'il sortit du berceau de l'humanité en raison d'une aridité croissante qui aurait poussé les hominidés à chercher ailleurs une nourriture raréfiée. Par où ont-ils commencé leur long périple ? Les découvertes récentes battent en brèche les vieilles certitudes.

Les données paléontologiques ont longtemps conduit les chercheurs à estimer qu'il avait d'abord pris pied en Chine et en Indonésie. Mais *« des arguments solides »* laissent penser aujourd'hui que l'âge de « l'homme de Java » serait plus proche de 1 à 1,1 million d'années que de 1,7 million d'années, qu'on lui attribuait jusqu'à présent, a affirmé Marie-Antoinette de Lumley (CNRS et laboratoire de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle) lors du colloque de Tautavel. Par ailleurs, a précisé la chercheuse, *« la mandibule trouvée à Longgupo, dans la province de Sichuan, en Chine du Sud, vieille de 1,8 million d'années, n'appartiendrait pas à un être humain »*. Et, hormis cette pièce contestée, *« les fossiles d'hominidés les plus anciens connus de ce pays sont deux crânes vieux de 850 000 ans »*.

Erectus pourrait donc bien avoir jeté d'abord son dévolu sur l'Europe. Après être entré en Géorgie il y a 1,7 million d'années, il a laissé des traces dans tout le sud de l'Europe à partir de 1 million d'années. Plusieurs sites comportant des outils lithiques, mais pas des restes humains, attestent sa présence : le Vallonet, en France, près de Menton, Ca' Belvedere di Monte Boggiolo en Italie, ainsi que des sites andalou et croate.

LA CONQUÊTE DU FEU

Les sites témoignant d'une colonisation durable remontent à environ 500 000 ans. L'invention du feu vers 400 000 ans a évidemment été un grand atout pour la conquête des régions froides. Les fouilles réalisées sous la direction d'Henry de Lumley, directeur du laboratoire de préhistoire du Musée de l'homme, au Caune de l'Arago, à Tautavel, une grotte habitée périodiquement entre 90 000 et 690 000 ans, ne montrent aucune trace de feu avant 400 000 ans. Il y a eu, pourtant, des essais antérieurs, puisque les restes d'un foyer vieux de 450 000 ans ont été découverts en Bretagne.

Issu d'un ancien immigrant *Homo erectus*, l'homme de Neandertal au corps trapu et massif, bien adapté au climat froid, occupera l'Europe et le Proche-Orient entre 100 000 ans et 35 000 ans avant notre ère. *Homo neandertalensis* sera ensuite supplanté par l'homme de Cro-Magnon, un *Homo sapiens sapiens* doté de caractères modernes, plus grand et plus allongé. Notre ancêtre. Venu, lui aussi, d'Afrique, par le même chemin que ses prédécesseurs : le « couloir du Levant ».

C. Ga.

4 millions d'années d'évolution

● **Les australopithèques**, les plus anciens représentants des hominidés, sont apparus en Afrique de l'Est il y a sans doute un peu plus de 4 millions d'années. Le plus connu d'entre eux est Lucy, qui vécut il y a 3,3 millions d'années.

● ***Homo rudolfensis* et *Homo habilis,*** considérés comme les inventeurs de l'outil, seraient apparus en Afrique il y a environ 3 millions d'années pour le premier, 2 millions d'années pour le second.

● ***Homo erectus,*** dont la forme la plus archaïque est ***Homo ergaster,*** est présent en Afrique entre 2 et 1,6 millions d'années, puis part à la conquête de l'Europe et de l'Asie. Il est le premier à s'être vraiment redressé.

● ***Homo neandertalensis*** est le résultat d'une évolution locale d'*Homo erectus*. Il peuple l'Europe et le Proche-Orient entre 100 000 et 35 000 ans.

● ***Homo sapiens sapiens*** descend apparemment des *Homo erectus* africains. Le premier *sapiens sapiens* européen, ou homme de Cro-Magnon, venu probablement d'Afrique, supplante l'homme de Neandertal il y a 35 000 ans. C'est notre ancêtre direct.

Loire d'un soir

Balcon de luxe sur fleuve royal

DESSINS DESCLOZEAUX

LES FLEUVES, premiers perdants, premières victimes. De lavoirs, ils devenaient déversoirs, réservoirs, remplissoirs. Leurs locataires les jetaient à l'égout. Quand ce n'était pas le cas, les rectificateurs de méandres leur donnaient du muscle pour accélérer le rendement, amplifier leur tonus. Ou le contraire. Calamités multiples pour ces vieux frères de l'homme qui ne sauraient bientôt plus à qui se fier ; à qui se confier. Les fleuves, les pauvres fleuves. Alors la Loire ?

Pas trop mal en ce moment, possible retour vers le sauvage, moins de surdité en aval et en amont, regain et reprise en main assez largement souhaités. Il n'y a pas si longtemps, elle et son berceau étaient en bonne place sur le tableau d'avancement de l'Unesco pour son classement au patrimoine mondial, quand certains fâcheux lui reprochèrent de loger trop de bubons nucléaires. Recalée, de peu, mais recalée. Grosse déception dans la région. Malgré ses centrales encombrantes, elle se représentera. Patientons.

En attendant l'oscar, voyageons. Entre Blois et Tours, à la hauteur de Chaumont, se trouve un des plus vieux Relais et Châteaux inscrits sur la liste des établissements de cette corporation où s'ordonnent impérativement le luxe et le calme, à défaut d'y rencontrer la volupté à coup sûr. Domaine des Hauts de Loire, à Onzain, grosse propriété de style, édifiée entre 1845 et 1865, genre « si vous êtes dans la région, passez donc nous voir sur nos terres ». Du cossu promis à tous les aléas dès que l'on s'apercevrait que l'endroit était trop loin de tout et la bâtisse ruineuse à entretenir. Il lui fallait une vocation.

En bas, le village a déjà fermé ses volets à double tour, là-haut brillent les lumières de toutes les rassurances. Ruineuses de princes, les chandelles ont toujours su faire le juste partage entre le confort de l'éclat et les frileuses timidités de l'ombre. Lustres contre loupiotes. Rien ne change. Eclairons-nous, nous y verrons plus clair. Sur recommandation, les aventureux qui se hasardent jusqu'ici n'auront pas le droit d'être déçus, ni du reste troublés par une surenchère de bonnes manières, qui dénoncent quelquefois le côté résolument infréquentable de ce genre de repaires. Non, plutôt un refuge confortable de haute campagne, justement et doublement macaronné par le fameux guide que l'on sait.

CURE D'ÉPOQUE

Si l'espoir d'entrer jamais dans un palace peut largement déprimer le congé payé, la mince idée d'oser un jour dîner et dormir au château est une pensée plus respectueuse de ces coups de courage haletants que chaque voyageur a le droit d'emporter secrètement avec lui dans ses bagages. Rêver une fois dans un lit à baldaquin, se heurter à l'armure du connétable, lire *Madame Figaro* dans du Louis XIII. Tout de même, c'est autre chose... Et inutile de se moquer, ce genre de mésaventure arrive à des gens très bien.

Aux vadrouilleurs étrangers, notamment, qui forment la troupe d'élite de la clientèle et auxquels on ne saurait reprocher de se sentir à l'aise dans des meubles et des murs hautement français. Une sorte de cure d'époque au cœur d'un pays à l'architecture redoutablement flatteuse. Ils sont heureux, rassurés. Et ce monsieur Bonnigal aussi, qui fait office de châtelain modeste, *pater familias* à l'onction que l'on devine depuis longtemps naturelle car il convient d'en avoir en réserve pour gommer le cliché et rendre le séjour le moins parodique possible. Ici, l'affaire n'est pas si mal menée que ça.

Reste la table et ses réjouissances, qui, elles aussi, font partie du décor et qu'il est toujours délicat de faire concorder avec le cadre. Aux Hauts de Loire, c'est à un chef vendéen que la mission a été confiée de conclure l'assemblage et d'emballer le propos. On dira que l'affaire est souvent conclue d'avance et qu'il en faut peu pour ravir ces séduits venus de trop loin pour être déçus, mais Rémy Giraud semble tenir à ses deux étoiles Michelin et met une certaine application à en démontrer la valeur.

C'est une cuisine à l'âme pure, celle précisément de ces nouveaux chefs qui ont su calibrer leur ouvrage à la juste tessiture de leur talent. Dans le ton. Pas d'excès à craindre ni de loucheries à prévoir. C'est franc. De la salade d'anguille à la vinaigrette d'échalotes, aux côtelettes de cailles croustillantes au foie gras et cèpes caramélisés, jusqu'au très réussi « haricot » de homard, langoustines et saint-jacques, tout est honnête. Le service suivra. Bonne et recommandable maison.

Jean-Pierre Quélin

★ Les Hauts de Loire, 41150 Onzain, tél. : 02-54-20-83-41. Menus : déjeuner, 320 F (48,8 €), dîner, 450-700 F (68,6-106,7 €). Carte : 500-600 F (76,2-91,5 €). Chambres : 700-1 600 F (106,7-243,9 €).

BOUTEILLE

AOC premières-côtes-de-bordeaux

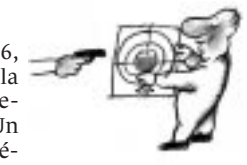

Château Barreyre rouge

■ On avait apprécié, avec le millésime 1996, l'élégante structure de ce vin représentatif de la nouvelle génération des premières-côtes-de-bordeaux, sur la rive droite de la Garonne. Un type de vin que les Bordelais apprécient généralement avec le rosbif ou l'aloyau grillé du dimanche. Colorés, parfois corsés, équilibrés et sachant rester dans une fourchette de prix raisonnables, ils ont la faveur d'amateurs fidèles. La récolte de 1977, peu homogène, a parfois entraîné des sélections impitoyables. Les propriétaires de Château Barreyre n'ont conservé que 20 % des meilleures parcelles dont la maturité était avérée et le potentiel fiable. Cette cuvée spéciale, élevée en fûts de chêne, a bénéficié de tous les soins dont est capable l'œnologie moderne. Un résultat surprenant : la concentration n'altère ni la rondeur du merlot ni le fruité, apanage de la jeunesse. Le millésime 1998, en revanche, a bénéficié de bien meilleures conditions climatiques. Le résultat est là, encore en devenir, mais homogène. Déjà, ce millésime s'annonce comme une belle réussite. Ajoutons que les prix sont restés stables.

★ Château Barreyre rouge. Cuvée spéciale 1997 : 45 F, 6,86 €. Cuvée Tradition 1998 : 35 F, 5,34 €.
Château Barreyre 33550 Langoiran. Tél. : 05-56-67-02-03.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

EN VILLE

■ Dans le volume inchangé, poutres apparentes et murs bruts, d'un restaurant qui connut plusieurs enseignes, une nouvelle équipe s'emploie à décliner le répertoire quelque peu conventionnel de la cuisine de saison. D'heureuses trouvailles au demeurant, comme la truite de mer marinée à la scandinave et sauce moutarde, la rouelle d'agneau à la crème d'ail ou bien le pain d'épices maison au lait d'amandes. Le patron, ancien publicitaire, a eu l'idée astucieuse de proposer à ses clients de laisser un message à l'intention de futurs visiteurs. Plus rapide que La Poste par temps de grève, le message peut être agrémenté d'une bouteille. La formule fait florès. La cave emprunte largement au catalogue de la Maison Patriarche avec les bonnes bouteilles du Château de Meursault et de Marsannay en Bourgogne. Service en rodage. Menu : 160 F, 24,4 €. A la carte, compter 200 F, 30,5 €.

★ 6, rue du Sabot, 75006 Paris. Tél. : 01-42-22-21-56. Fermé samedi midi, dimanche et lundi soir.

LE GALION

■ Le Vieux Galion, rebaptisé, qui accueillit des générations de clients plus soucieux du cadre que de l'assiette, est ancré désormais au pied du pont de Suresnes, face à l'hippodrome de Longchamp. Une nouveau capitaine, un gréement *ad hoc,* des salons, et un « coq », un vrai, Alain Raichon, vieux loup de mer que nous connûmes au Saint-Moritz, puis aux Jardins de Bagatelle. Dans une carte baladeuse, il emprunte aux saveurs des mers du Japon, avec les sushi et sashimi de thon et de saumon, ou de la baie d'Halong avec le panier de dim sum au crabe. Le travers de porc est sauté au wok, mais le merlan Colbert tient solidement son rang parmi ce vagabondage culinaire. Repas dépaysant dont l'addition ne donne pas le mal de mer. Brunch le dimanche. Formule : 160 F, 24,4 €. Menu-carte : 195 F, 29,7 €.

★ 10, allée du Bord-de-l'Eau, 75016 Paris (près du pont de Suresnes). Tél. : 01-40-67-08-20. Voiturier. Tous les jours.

Gastronomie

LE JARDIN DES SENS

■ Ce n'est pas la gastronomie, mais la médecine, qui fit la réputation de Montpellier, grand centre calviniste au XVIe siècle, même si le beurre de Montpellier s'inscrit encore dans les répertoires culinaires. Une histoire urbaine brutale, une ville bâtie de façon sporadique, tout incitait les frères Pourcel, le succès venant, à marquer leur territoire d'un geste puissant. Extérieurement, le restaurant et l'hôtel qui l'englobe ne font assaut ni de charme ni d'une excessive convivialité. Le jugement sera plus nuancé pour l'intérieur, dont le luxe principal est l'espace, largement compté, où règne une fantaisie policée. Une piscine devrait bientôt compléter l'équipement hôtelier. Carte abondante, éclectique – pas moins d'une trentaine de plats –, sans hiérarchie apparente, mais d'où se dégage, peu à peu, l'impression d'une certaine logique. Le cru mêlé au cuit, les assaisonnements – huile d'olive, vinaigrette et émulsions parfois juxtaposés – l'emploi de jus parfumés ou aromatisés, pourraient être autant de collages de saveurs. La logique s'impose à l'œil, puis au palais avec un plat intitulé « Autour d'une salade mêlée d'herbes, le carpaccio de petits artichauts crus marinés, poêlée de sot-l'y-laisse et huîtres de Bouzigues en tempura ». Une appellation qui relève de l'amphigouri, mais une technique imparable a fait de ce plat le sommet d'un repas composé d'un amusant carpaccio de tête de veau et d'un plus conventionnel rognon de veau et confit d'échalotes au porto. Cuisine impressionniste ? Cuisine à quatre mains, répondent Jacques et Laurent, les frères jumeaux. Olivier Château, sommelier et associé, bichonne une cave de vins encore méconnus, comme le Clos Marie de Christophe Peyrus (1998) ou l'imposant Domaine de Saint-Antonin 1997 de Frédéric Albaret. Menus : 240 F, 36,6 € (du mardi au vendredi au déjeuner) ; 450 F, 68,6 € ; 660 F, 100,6 €. A la carte, compter 650 F, 99,1 €.

★ 11, avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier. Tél. : 04-67-79-63-38. Fermé dimanche et lundi midi.

Jean-Claude Ribaut

Les nouveaux crus du café

Le café, ce *« torréfiant intérieur »*, comme le qualifiait Balzac dans son *Traité des excitants modernes*, réveille aujourd'hui les rayonnages des grandes surfaces. Les cafés chics, bien sûr. En vingt ans, la situation n'a apparemment pas bougé : les robustas sont encore cotés à Londres et les arabicas se négocient à New York.
Deuxième production mondiale, après le pétrole, le café voit donc toujours ses cours s'établir dans les mêmes places boursières, mais ce qui a profondément changé, c'est le goût des Français. Au début des années 80, moins de 20 % des ventes dans les supermarchés concernaient les arabicas. Ce sont eux qui sont aujourd'hui majoritaires. Le public est devenu connaisseur. Aux cafés robustas, charpentés, mais souvent un peu monolithiques, ils préfèrent aujourd'hui les arabicas, plus souples, plus nuancés.
Un certain nombre de consommateurs recherchent même désormais autre chose sur les étiquettes que la seule mention 100 % arabica, qui est aussi peu gage de qualité assurée que le fait de lire *« vierge extra, première pression à froid »* sur une bouteille d'huile d'olive – en fait le strict minimum qu'on est en droit d'attendre d'un tel produit. Pour ces initiés du café, les grandes surfaces jouent désormais la carte des crus. Préférez-vous le Supremo de Colombie, légèrement acidulé, le Malabar d'Inde aux arômes poivrés ou le très onctueux Antigua du Guatemala ? Afin de guider votre choix, certains distributeurs vont même jusqu'à s'immiscer dans votre menu. Carrefour propose ainsi, sous sa marque Escapades Gourmandes, trois cafés arabicas (17,70 F, 2,7 € les 250 g) dont le but est d'être à chaque fois le *« prolongement idéal d'un certain type de dessert »*. Pour suivre par exemple un dessert de fruits rouges, l'assemblage Kenya AA, Tachira du Venezuela et Guatemala SHB développe, selon le distributeur, *« des parfums de fruits rouges, de cerises sauvages, de myrtille et de raisins secs »* en parfaite adéquation avec les douceurs dégustées. D'autres mélanges tout aussi sophistiqués permettent de mettre un point d'orgue à un dessert chocolaté ou à un dessert de fruits jaunes.
Certains proposent presque des cafés de musée, comme la vieille maison niçoise Malongo, qui est allé dénicher en Guadeloupe Le Bonifieur, un arabica finement acidulé (28 F, 4,27 € environ les 125 g). Cette variété, issue des trois plants de caféiers transportés en 1726 du Jardin botanique de Paris jusqu'à la Guadeloupe par le capitaine de Clieu, avait pratiquement disparu et n'a été remise en culture qu'il y a une dizaine d'années par une poignée de planteurs. Enfin, pour que les petites exploitations de café, notamment en Amérique du Sud, ne soient pas la proie des spéculateurs internationaux, un label existe désormais en France : « Max Havelaar ». Ce n'est pas une marque, mais la garantie que ce café n'a pas été cultivé par un paysan exploité. Ce commerce équitable est particulièrement délectable dans un excellent assemblage, comme celui que propose Méo avec son café Max Havelaar (18 F, 2,74 €, environ les 250 g), un mélange d'arabicas en provenance du Guatemala, du Honduras et du Costa Rica.

Guillaume Crouzet

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6e
LE POLIDOR *depuis 1845*
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et
Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition. au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 7e
NEW JAWAD
HAUTE GASTRONOMIE
Spécialités Pakistanaises et Indiennes
A 100 m du Pont de l'Alma
Salle clim., insonorisée, cadre somptueux
Menu 99 et 140 F. Carte env. 200 F
12, av. Rapp 75007 Paris
Tlj - Tél. 01.47.05.91.37
NEW BALAL - 25 rue Taitbout
PARIS 9e - Tél. 01.42.46.53.67

PARIS 7e
Le VARENNE (Ferm. soir et Dim. sauf Jeudi soir)
"L'effort porte sur les produits" J-C RIBAUT
Tranche de gigot à l'ail et romarin avec purée maison... Excellent tartare servi copieusement...
Carte 140 F (vin et café compris). Vins de propriétés à prix sage, (Alsace, Beaujolais, Touraine)
36, rue de Varenne - Tél. 01.45.48.62.72

PARIS 8e
SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
«Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France»
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M° Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 12e
Le LYS D'OR *authentique cuisine chinoise*
"Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
Menus plaisirs 158 F (vin compris)
Menu 139 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14e
AU MOULIN VERT
Une note de frais sans surprise (déjeuners ou dîners d'affaires)
189 F Kir maison vin et café compris.
A deux pas de la rue d'Alésia et à 5mn de la Pte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un **Menu-Carte exceptionnel :** 12 entrées (terrine de foie gras) un grand choix de viandes et poissons (magret de canard au miel d'acacias...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse l'un des meilleurs rapports qualité/prix de Paris.
Ouvert T.L.J. - Salon de 20 à 80 personnes
34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

PARIS 13e
LES DÉCORS
Vous avez dit "MELTING-POT" ?
Dans ce sympathique restaurant de quartier (Menu 98/150 Frs), Carte env. 200/250 Frs, officie Christine SONNEFRAUD "20 ans de piano" dont douze en Suisse.
SA CUISINE : un "Melting-Pot" de cuisine de France et d'Europe.
SES PRODUITS "CLÉS" : Perches du Léman, Foie gras frais ou cuit, Morilles, Girolles, Truffes, Viandes sélectionnées à Rungis et Desserts maison.
L'AMBIANCE : Le soir, dîner aux chandelles dans un cadre cosy. (Jusqu'à 22h30. SF Dim. et Lundi).
18, rue Vulpian - M° Glacière.
Tél. : 01.45.87.37.00

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 16e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 96 F, Assortiment Sushis 128 F - Fer. Dim.

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63

Michel Platini, conseiller du président de la Fédération internationale de football (FIFA)

« Il faut trouver un système où ce n'est pas l'argent qui fait gagner »

Meilleur footballeur français de tous les temps, il réclame l'instauration de quotas de nationalités et l'harmonisation des calendriers

A quarante-cinq ans, Michel Platini, qui a rejoint la Fédération internationale de football (FIFA) par *« conviction »*, pour *« faire changer les choses »*, a du mal à se reconnaître dans le football de l'ère Bosman ouvert au tout-économique. *« Ce capitalisme dur, moi je n'en veux pas »*, confie-t-il dans un entretien au *Monde*, à l'occasion duquel il explique ses projets et formule ses craintes. De l'instauration de quotas de nationalités – selon la règle du « 6 + 5 » qui obligerait les clubs à aligner en permanence six joueurs sélectionnables dans l'équipe nationale du pays où a lieu le championnat – à l'adoption d'un calendrier harmonisé en passant par le maintien du système français de répartition des droits de télévision, l'ancien meneur de jeu de l'équipe de France et de la Juventus Turin se pose en défenseur d'un football respectueux de ses traditions mais conscient des enjeux et dont la maîtrise resterait aux instances internationales. *« Il y a aujourd'hui une osmose entre le milieu sportif et le milieu politique »*, affirme-t-il.

« La qualification de Calais pour la finale de la Coupe de France aura été l'un des grands moments de cette saison de football. Que cela vous inspire-t-il ?

– Ce résultat prouve qu'il y a beaucoup d'irrationnel dans le football même si je ne suis pas surpris outre mesure. Calais est certes une équipe de division 4, mais la plupart de ses joueurs ont le même cursus que ceux de Bordeaux, étant donné qu'ils sont passés par des centres de formation. Ils s'entraînent pratiquement tous les jours, et depuis quelques années, les petits clubs ont acquis de l'expérience en Coupe de France. Je garde à l'esprit, également, que la première division est moins performante qu'il y a quelques années car les meilleurs footballeurs français partent tous à l'étranger.

– Le formidable écho de la victoire de Calais ne s'inscrit-il pas dans un phénomène de rejet du football professionnel, symbolisé par les difficultés de Nicolas Anelka au Real Madrid ou par la bagarre qui a entaché le match Marseille-Monaco ?

– Je ne le pense pas. Il y a aussi des bagarres dans le milieu amateur, et même chez les plus jeunes. Il suffit d'aller faire un tour sur les terrains de banlieue pour l'observer. Depuis les origines du football, il y a toujours eu des bagarres dans les vestiaires. Cela a pris des proportions importantes parce que nous avons affaire à des footballeurs professionnels.

– Y a-t-il des excès dans le football aujourd'hui ?

– Oui. Aux institutions de les régler. A la FIFA, nous avons plusieurs dossiers en cours. Le dossier le plus « politique » concerne les discussions qui ont lieu actuellement avec la Commission européenne et le Parlement européen. Nous ne cherchons pas à changer les lois, seulement à expliquer la situation dans laquelle se trouve le football aujourd'hui afin d'apporter des réponses aux différents problèmes qui se posent depuis l'existence de l'arrêt Bosman. C'est pour cela que nous avons imaginé cette nouvelle règle du « 6 + 5 » qui obligerait les clubs à aligner en permanence six joueurs sélectionnables dans l'équipe nationale du pays où a lieu le championnat. Tout le débat est de savoir si l'on peut assimiler le sport à la culture. En France, les chaînes de radio et de télévision ont l'obligation de réaliser un certain pourcentage de production française. Il faudrait que le football soit soumis aux mêmes exigences.

– En tant qu'ancien footballeur, êtes-vous gêné de voir des clubs comme Chelsea ou le FC Barcelone évoluer avec davantage d'étrangers que de joueurs nationaux ?

– Oui. A quoi bon que Chelsea continue de s'appeler Chelsea et de jouer à Chelsea ? Chelsea pourrait parfaitement s'installer à Monaco, ou ailleurs. Au départ, l'arrêt Bosman était une bonne décision. Et puis c'est devenu un grand business international autour des joueurs. Mais ce qui me soucie le plus est de voir que ceux qui tirent profit de l'arrêt Bosman sont les clubs des pays où les droits télévisés sont les plus importants. Les clubs norvégiens et danois ne pourront plus jamais rien gagner. Pis : les pays qui font de la formation se font prendre leurs jeunes à la fin de leurs contrats d'aspirant ! Voilà pourquoi il faut trouver un système où ce n'est pas l'argent qui fait gagner. Sinon tous les pauvres vont crever et les riches vont se retrouver entre eux. Ce capitalisme dur, moi je n'en veux pas.

> « Il y a aujourd'hui une osmose entre le milieu sportif et le milieu politique, ce qui n'était pas le cas au moment de l'arrêt Bosman »

– Quelle est la légitimité de la FIFA dans ce débat ?

– C'est à elle de dire que le football, ce n'est pas cela. Les hommes politiques l'ont parfaitement compris : désormais, ils reconnaissent ouvertement aux fédérations internationales la légitimité d'organiser les compétitions sportives. C'est également ce qui est ressorti dans l'affaire de cette judoka belge qui attaquait sa Fédération parce que cette dernière ne l'avait pas sélectionnée aux Jeux olympiques. La Cour européenne de justice a donné raison à la Fédération. Il y a aujourd'hui une osmose entre le milieu sportif et le milieu politique, ce qui n'était pas le cas au moment de l'arrêt Bosman. Pour ce qui est du football, il ne se considère plus au-dessus des lois.

– L'autre dossier qui vous tient à cœur est ce projet de calendrier harmonisé qui concernerait tous les championnats nationaux. Vous voulez instaurer une période commune de vacance et de préparation, en décembre et janvier, et une période réservée aux grands événements comme la Coupe du monde et les épreuves de type Championnat d'Europe des nations qui auraient lieu tous les deux ans en alternance, en juin et juillet. Quel est le but recherché ?

– Un jour, les clubs ne voudront plus laisser partir leurs joueurs pour les matches internationaux. L'objectif de ce calendrier est de faire en sorte qu'ils ne se sentent pas lésés et qu'ils aient en permanence leurs joueurs à disposition pour les compétitions qui les concernent. Des dates incompressibles existeront toujours pour les équipes nationales. Elles seront au nombre de huit par an.

– Vous avez rencontré de nombreuses oppositions sur ce projet. Pelé, par exemple, estime qu'il ne sera pas possible de jouer le championnat brésilien en février car il y a le carnaval de Rio...

– Pelé est toujours contre moi. Si l'on tient compte du carnaval de Rio, du carnaval de Nice, du carnaval de Francfort et des vacances scolaires, on n'arrivera à rien ! Il faut que tout le monde fasse des concessions. J'en fais moi-même dans mon projet en supprimant la Coupe des confédérations ou en réclamant le retour des équipes nationales de moins de vingt ans pour les Jeux olympiques, mais le Comité international olympique s'y oppose.

– Les Anglais, eux, craignent de devoir passer de 20 à 18 clubs en division 1...

– Eh bien, s'ils ne veulent pas changer, ils joueront trois fois par semaine, tous les deux jours ! La finalité de ce calendrier n'est pas d'avoir moins de matches. Un joueur engagé dans toutes les compétitions nationales et internationales continuera de disputer un maximum de 70 rencontres par saison, ce qui est le cas actuellement. En 1974, Franz Beckenbauer, qui gagna la Coupe du monde, le championnat allemand et la Coupe d'Allemagne, a joué 114 matches.

– Ne craignez-vous pas un phénomène de saturation auprès des amateurs de football en raison du nombre croissant de matches retransmis à la télévision ?

– Non. En France, il y a 300 chaînes et seulement trois ou quatre qui diffusent des matches de football. On n'est pas obligé de tout regarder. Chacun fait ce qu'il veut.

– La question des droits télévisés a animé récemment le football français, certains présidents de clubs, comme Jean-Michel Aulas à Lyon, réclamant de répartir différemment la manne afin que ceux qui ont consenti des gros investissements puissent rivaliser en Coupe d'Europe. Qu'en pensez-vous ?

– C'est faire aller l'argent à l'argent. Je ne suis pas d'accord et j'estime que la politique menée par Noël Le Graët, président de la Ligue, est la bonne. Dommage que Jean-Michel Aulas n'habite pas Gueugnon, il aurait un raisonnement totalement différent. Ne songerait-il pas à faire le maximum de profit pour mieux revendre son club d'ici deux ans ?

– Deux ans après la Coupe du monde, les bénéfices réalisés n'ont toujours pas été distribués au sport amateur. Le Comité français d'organisation (CFO), dont vous étiez le coprésident, a fait voter des primes pour le personnel, ce qui ne semble pas du goût du ministère des finances. Qu'en est-il ?

– Ces primes, d'un montant de 12 millions de francs sur 300 millions de francs net de bénéfice, ont été votées très majoritairement par le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale du CFO. Le liquidateur du CFO doit donner ces primes aux anciens salariés, sinon il y aura 400 ou 500 plaintes devant les prud'hommes. Pour le moment, 150 millions de francs ont été débloqués par le CFO pour le fonds Sastre. Les autres 150 millions ne le seront pas tant que les primes ne seront pas distribuées. Ce n'est pas Bercy qui va commander au sein du CFO. Moralité : quand vous organisez un grand événement sportif, surtout ne faites pas de bénéfices !

– Après la Coupe du monde, qu'est-ce qui vous a poussé à rejoindre le président de la FIFA ?

– Un sentiment de conviction forte. J'aimerais bien faire changer les choses, tout simplement. J'aurais pu « prendre » un club et gagner beaucoup plus d'argent que ce que je gagne à la FIFA.

– Vous verra-t-on justement un jour à la tête d'un club ?

– Pour le moment, je suis engagé avec la FIFA. Il y a beaucoup de travaux commencés. Et ce n'est sans doute pas fini, car dans le football, il y a des problèmes différents tous les trois jours.

– Pourriez-vous un jour devenir président de la Juventus Turin ?

– Qui vous dit que je n'ai pas reçu des propositions d'autres clubs ? Retourner à Turin ? Non. On ne vit pas deux fois la même histoire d'amour.

– Paris-Saint-Germain ?

– Pourquoi pas ? Mais ce n'est pas d'actualité. »

Propos recueillis par
Elie Barth et Frédéric Potet

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le Danois Bjarne Riis**, trente-six ans, retiré de la compétition depuis le mois de mars, a été victime des affaires de dopage, en étant le seul parmi les grands sportifs de son pays à ne pas être anobli, dimanche 16 avril, par la reine Margrethe. La souveraine du Danemark, qui célébrait son soixantième anniversaire, a suivi les recommandations de la Fédération danoise des sports (DIF), dont le président, Kaj Holm, a déclaré que *« le sport cycliste dans la situation actuelle ne promeut pas les possibilités de recommander les coureurs »*.

■ **TENNIS : le comité directeur de la Fédération internationale (ITF)** a interdit, lundi 17 avril, au Chili de poursuivre la Coupe Davis 2000 après les graves incidents qui ont émaillé la rencontre Chili-Argentine du 8 avril, conduisant les Argentins à se retirer. Dans un premier temps, le juge-arbitre avait accordé la victoire au Chili sur le score de 5-0. Le comité de la Coupe Davis avait entériné cette décision, reprochant simplement à la fédération chilienne de ne pas avoir assuré le bon déroulement des matches.

■ **VOILE : Jérémie Beyou et Pascal Bidegorry (*Volkswagen Castrol*)** pointaient, lundi 17 avril, en fin de journée, en tête de la transat AG2R entre Lorient et Saint-Barth (Antilles françaises), devançant de 1 mille (1,850 km) les équipages Bruno Jourdren-Marc Guessard (*Pokemon*) et Karine Fauconnier-Lionel Lemonchois (*Sergio Tacchini-Itineris*). Les deux hommes, qui sont à 967 milles (1 790 km) de l'arrivée de la première étape à Madère, mènent une flotte regroupée en une trentaine de milles. Les concurrents, qui voguent plein sud, devaient affronter, mardi 18 avril, des vents de secteurs sud de force 7 à 8 (60 km/h environ), avec des creux pouvant dépasser 5 mètres.

Perturbation et douceur s'installent

MERCREDI. La perturbation qui a traversé la France mardi sera remplacée par une autre, qui traversera toutes les régions du Nord-Ouest. Les vents seront soutenus et la douceur persistera.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel se voilera et les pluies arriveront en fin de matinée. Le vent de sud se renforcera aux environs de 80 à 90 km/h. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La première perturbation s'évacuera en matinée, le ciel deviendra alors variable avec quelques éclaircies. La deuxième perturbation donnera quelques pluies en soirée sur la Haute-Normandie et l'Ile-de-France. La douceur persistera, avec des températures comprises entre 13 et 16 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Quelques petites pluies tomberont le matin, puis le ciel restera assez nuageux. Des brouillards pourront se former au petit matin en plaine d'Alsace. Il fera de 3 à 6 degrés au lever du jour et de 13 à 15 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera de plus en plus voilé, et des petites pluies se produiront à partir de la mi-journée. Le vent de sud à sud-ouest atteindra les 60 à 70 km/h sur les côtes charentaises. Les températures seront douces, entre 16 et 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Quelques averses se produiront sur les Alpes, puis le ciel sera nuageux sur l'ensemble des régions. Sur le Limousin, les nuages deviendront plus nombreux dans l'après-midi. Il fera doux, entre 12 et 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Quelques ondées se produiront en Corse le matin. Sur les autres régions, le ciel sera assez ensoleillé. La tramontane et le mistral souffleront entre 80 et 90 km/heure le matin, puis faibliront un peu l'après-midi.

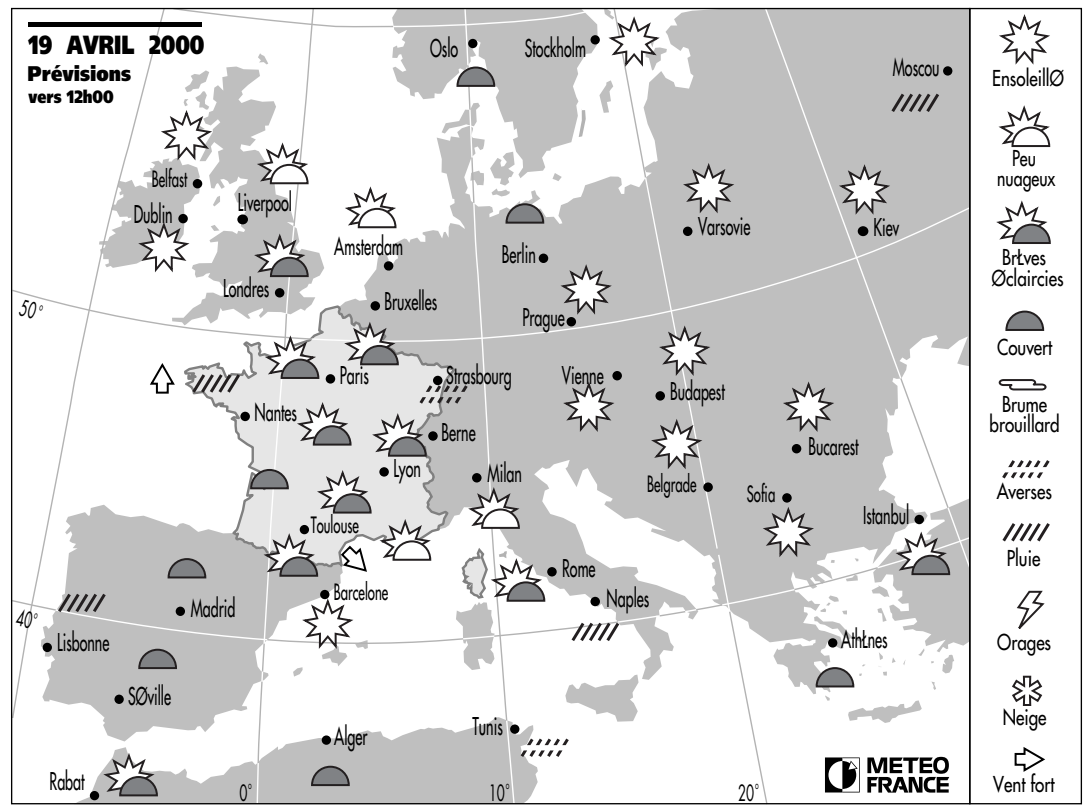

(Publicité)

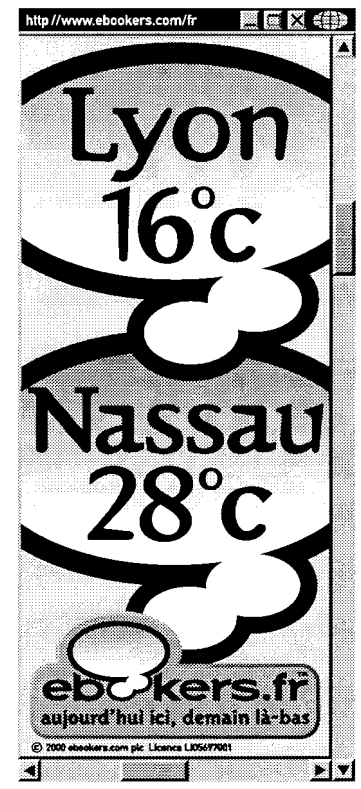

PRÉVISIONS POUR LE 19 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole								PAPEETE	25/29	S	KIEV	12/20	S	VENISE	13/19	N	LE CAIRE	16/26	N
AJACCIO	8/18	N	NANCY	4/16	N			POINTE-A-PIT.	23/29	S	LISBONNE	13/17	P	VIENNE	11/22	S	NAIROBI	15/29	S
BIARRITZ	8/17	P	NANTES	5/14	P			ST-DENIS-RÉ.	23/29	S	LIVERPOOL	6/12	S	**AMÉRIQUES**			PRETORIA	13/22	S
BORDEAUX	7/17	C	NICE	10/16	S			**EUROPE**			LONDRES	8/14	N	BRASILIA	20/28	C	RABAT	11/21	N
BOURGES	6/16	N	PARIS	9/16	N			AMSTERDAM	7/17	S	LUXEMBOURG	8/14	S	BUENOS AIR.	10/19	S	TUNIS	13/19	P
BREST	5/12	P	PAU	6/18	C			ATHENES	14/18	C	MADRID	7/15	C	CARACAS	24/31	S	**ASIE-OCÉANIE**		
CAEN	7/14	N	PERPIGNAN	10/19	N			BARCELONE	12/20	S	MILAN	11/21	S	CHICAGO	7/12	P	BANGKOK	26/32	C
CHERBOURG	7/13	P	RENNES	4/14	P			BELFAST	5/11	S	MOSCOU	10/16	P	LIMA	19/21	S	BEYROUTH	17/22	N
CLERMONT-F.	5/16	N	ST-ETIENNE	7/16	N			BELGRADE	14/25	S	MUNICH	6/14	N	LOS ANGELES	11/16	S	BOMBAY	26/33	S
DIJON	6/16	N	STRASBOURG	5/16	P			BERLIN	8/17	C	NAPLES	14/19	P	MEXICO	10/29	S	DJAKARTA	28/29	C
GRENOBLE	6/15	C	TOULOUSE	7/18	N			BERNE	5/15	N	OSLO	2/16	C	MONTREAL	3/12	S	DUBAI	23/36	C
LILLE	8/15	N	TOURS	5/16	N			BRUXELLES	8/16	S	PALMA DE M.	12/22	S	NEW YORK	8/10	P	HANOI	23/31	S
LIMOGES	5/14	N	**FRANCE outre-mer**					BUCAREST	10/23	S	PRAGUE	9/17	S	SAN FRANCIS.	10/15	C	HONGKONG	23/27	C
LYON	7/16	N	CAYENNE	25/28	P			BUDAPEST	12/23	S	ROME	10/18	N	SANTIAGO/CHI	6/21	S	JERUSALEM	17/25	S
MARSEILLE	11/20	S	FORT-DE-FR.	24/29	S			COPENHAGUE	7/14	C	SEVILLE	14/21	C	TORONTO	4/16	C	NEW DEHLI	25/41	S
			NOUMEA	22/27	S			DUBLIN	5/11	S	SOFIA	9/19	S	WASHINGTON	10/15	C	PEKIN	14/24	C
								FRANCFORT	9/16	N	ST-PETERSB.	9/18	C	**AFRIQUE**			SEOUL	10/14	P
								GENEVE	7/15	C	STOCKHOLM	5/16	S	ALGER	13/21	C	SINGAPOUR	26/29	C
								HELSINKI	5/18	N	TENERIFE	11/17	S	DAKAR	21/26	S	SYDNEY	15/20	S
								ISTANBUL	11/15	N	VARSOVIE	12/22	S	KINSHASA	23/27	P	TOKYO	13/20	C

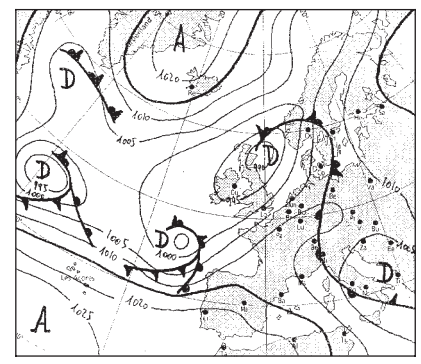

Situation le 18 avril à 0 heure TU

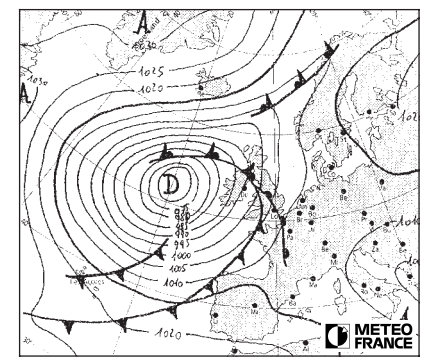

Prévisions pour le 20 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Installer des aires de jeux pour enfants dans les copropriétés

PARCE QU'ILS en avaient assez de voir les Tarzan et Robinson Crusoë en culottes courtes massacrer les espaces verts de la résidence en se suspendant aux branches ou en les cassant pour construire des cabanes, les membres d'un conseil syndical ont eu l'idée d'équiper leur copropriété de jeux appropriés. *« Il y a une trentaine d'enfants de trois à douze ans, qui n'ont pour jouer qu'un bac à sable, pollué par les déjections des chiens »*, explique Valérie, membre du conseil et mère de deux bambins. Cette initiative se heurte cependant aux réticences d'une partie des copropriétaires. Les uns invoquent *« les nuisances sonores »*, les autres refusent d'investir dans des équipements coûteux qui ne serviront plus dans quelques années. D'autres encore craignent d'être jugés responsables en cas d'accident.

« Certes, les enfants grandissent, mais il y a un renouvellement des habitants de la résidence. Quant aux accidents, les enfants courent moins de risques à utiliser un jeu spécialement conçu pour eux qu'à grimper aux arbres », répond Valérie. Le conseil syndical a sélectionné, dans les brochures des fabricants, les équipements susceptibles de convenir au plus grand nombre : un jeu sur ressort pour les tout-petits, une tour avec toboggan, mur d'escalade et petite maison sur le toit pour les 6-12 ans, une table de ping-pong scellée pour les plus grands et les adultes, le tout pour 150 000 F (22 867 €) incluant les dalles souples de sécurité, les panneaux d'information et la main-d'œuvre. *« Nous avons constaté d'importantes différences de prix, selon les fabricants : de 43 000 à 49 000 F (6 655 à 7 470 €) pour la structure modulaire, et de 6 700 à 10 000 F (1 021 à 1 524 €) pour la table de ping-pong avec, pour cette dernière, des frais d'installation allant de 1 100 à 2 800 F (167 à 427 €) »*, explique Valérie. Malgré l'attrait de ce classique, la copropriété a décidé de supprimer le bac à sable, *« véritable nid à microbes »*, et d'utiliser la surface libérée pour y installer la structure modulaire.

ESTHÉTIQUE ET SÉCURITÉ

La création d'un espace de jeux nécessite une étude préalable du terrain, pour l'esthétique et la sécurité. La législation (décret 96-1136 du 18 décembre 1996) impose en effet l'installation de panneaux signalant les tranches d'âge pour lesquelles le jeu a été conçu, les risques éventuels, la nécessité d'une surveillance active par les adultes et les coordonnées de la société chargée de la maintenance.

A partir du 18 juin 2000, les normes françaises feront place aux normes européennes. Ces dernières sont plus strictes, notamment en ce qui concerne la hauteur de protection, l'accès aux jeux (balustrade, main courante, périmètre de sécurité), la nature et l'épaisseur des sols. Par exemple, elles élargissent la zone d'amortissement prévue en cas de chute : celle-ci ne doit plus se limiter au pied du toboggan, mais déborder largement autour de ce dernier. Elles définissent les tranches d'âge auxquelles conviennent les équipements, et introduisent une distinction, jusqu'alors inexistante, entre les tout-petits et les enfants de plus de trois ans. Enfin, elles fixent des règles spécifiques pour chaque type de jeu. *« Il a fallu prévoir un dispositif pour empêcher tout départ debout sur la plate-forme d'un toboggan »*, explique un fabricant. Ces normes ne sont pas rétroactives, et les revendeurs disposeront de six mois, jusqu'en décembre 2000 pour écouler leurs stocks. Il appartient donc au consommateur de consulter les catalogues des fabricants pour s'assurer de la conformité du matériel commandé.

L'installation et l'entretien de l'aire de jeux sont importants. En cas de vice caché ou d'installation défectueuse, c'est le fabricant (ou l'installateur) qui sera jugé responsable. En cas de défaut d'entretien, les tribunaux incriminent généralement le propriétaire de l'équipement. Ainsi le tribunal administratif de Rennes a-t-il conclu le 4 novembre 1992 à la pleine responsabilité d'une commune pour un accident survenu sur un toboggan dangereux.

Certains tribunaux ont estimé que les responsabilités devaient être partagées entre des communes qui avaient négligé l'entretien du matériel et les parents des enfants accidentés, pour défaut de surveillance : jugement de la cour administrative d'appel de Lyon du 8 février 1996, pour le cas d'une fillette de trois ans et demi, tombée d'un toboggan alors que *« le sol alentour n'était pas revêtu d'un matériau susceptible d'amortir d'éventuelles chutes, tandis qu'aucun panneau ne limitait l'usage du toboggan, pourtant déconseillé par le fabricant aux enfants de moins de sept ans »*.

Au vu de certaines causes d'accidents (doigt arraché sur un toboggan auquel manquaient des rivets, fillette écrasée par une structure à grimper en bois qui s'était descellée de sa base), la meilleure garantie consiste à faire entretenir régulièrement l'aire de jeux, selon le cahier des charges du fabricant : surveillance des assemblages (vis, boulons), des fixations, de l'usure des pièces, nettoyage. On peut aussi s'adresser périodiquement à un laboratoire indépendant, dont les techniciens vérifieront l'état de l'installation.

Michaëla Bobasch

A savoir

● **Normes de sécurité.** Décrets 94-699 et 96-136. Normes européennes NF EN-1176-1 à 6 (équipements) et NF-EN 1177 (revêtements de surface).

● **Documents.** *La Sécurité des aires collectives de jeux,* deux bulletins d'information et de documentation (nos 7 et 8 de 1997 et 1998) et un CD-ROM de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes : 300 F (45,73 €) à commander au Centre national de documentation de la DGCCRF, 2, rue Saint-Pierre, BP 2048, 34024 Montpellier Cedex 1 ; chèque à l'ordre du Trésor public.

● Contrats d'entretien : de 4 000 F à 12 500 F (610 € à 1 905 €) pour deux interventions par an, selon l'entreprise, l'équipement et les frais de déplacement.

● **Laboratoires agréés :** Laboratoire national d'essai, 1, rue Boissier, 75014 Paris ; Laboratoire Pourquery, 93, boulevard du Parc-d'Artillerie, 69454 Lyon Cedex ; Laboratoire Wolff, 22, rue Charles-Pradinas, 92110 Clichy ; et le réseau des Apave, 13, rue Salneuve, 75017 Paris.

● Prudence. De nombreux accidents sont dus à l'étranglement par une écharpe ou par le lien d'une capuche qui se coincent dans le toboggan. Eviter de faire porter aux enfants ce type de vêtements lorsqu'ils jouent.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 00 - 094

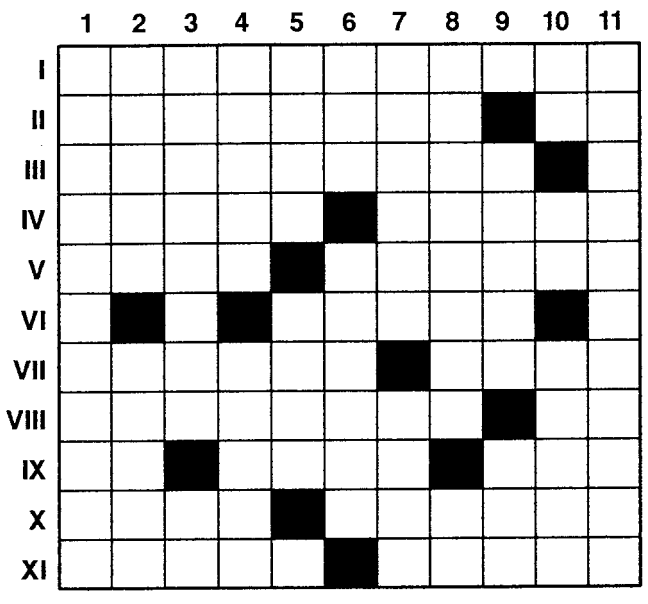

HORIZONTALEMENT

I. Après autorisation, il devient automatique. – II. Répétitions qui ne feront jamais un bon spectacle. Refuge pour les rats. – III. Cherchèrent la petite bête. – IV. A servi d'outil il y a bien longtemps. Plaisant à voir. – V. Panthère des neiges. Fît la cloche. – VI. Il faut parfois se battre pour l'occuper. – VII. Semblable. L'Irlande des poètes. – VIII. Même un peu forcés, ils créent l'émotion. Personnel. – IX. Fin de partie. Amateurs de son. Au pied du Luberon. – X. Supprimai. Retour d'image. – XI. Bien meilleure quand elle est blette. Crier en forêt.

VERTICALEMENT

1. Suffisance, ou heureusement insuffisante pour condamner. – 2. Barbouilleur. Barbe champêtre. – 3. Devenu moins difficile à avaler. Sorties d'affaires. – 4. Avec de l'ordre, pourra faire école. Courrier rapide. – 5. Sa palette fut allégorique. En Suisse ou à Jérusalem. – 6. Finit en Méditerranée. Préparer le chanvre. – 7. Meneuse d'homme. Se lancer. – 8. Pour trouver, il faut les creuser. Sur la portée. – 9. Sonder. Un grand chez les lourds. – 10. Refus chez Blair. Manifestation enfantine. Protection rapprochée. – 11. Evite d'user les deux chaussures dans les déplacements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 093

HORIZONTALEMENT

I. Prérogative. – II. Hameçon. Sen. – III. Ombre. Short. – IV. Nié. Le. Agir. – V. Tell. Note. – VI. Tiédeur. Nef. – VII. Missive. – VIII. Crêt. Na. Ci. – IX. Ion. Bac. Art. – X. Euthanasiée. – XI. Nasaliseras.

VERTICALEMENT

1. Phonéticien. – 2. Rami. Roua. – 3. Embêtements. – 4. RER. Edit. Ha. – 5. Ocelles. Bal. – 6. Go. Elus. Ani. – 7. Ans. Rinças. – 8. Han. Va. SE. – 9. Isogone. Air. – 10. Vérité. Créa. – 11. Entrefaites.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME N° 170

Couvrez la grille que vous ne sauriez voir

CACHEZ la partie ci-dessus, jouée en club, et qui comporte plusieurs Scrabbles intéressants.

a) **Tirage : A E E G I M S.** Trouvez un sept-lettres. Avec ce même tirage, trouvez deux mots de huit lettres en le complétant avec deux lettres différentes du mot INFLUE.

b) **Tirage : A A D I P T U.** Trouvez un huit-lettres en vous appuyant sur une des lettres du mot FIGEAMES.

En fin de partie, les tirages peuvent ne comporter qu'une seule voyelle. Regardez attentivement la grille avant de jouer les deux derniers coups.

c) **Avant-dernier tirage : G L L S S U V.** En trois endroits différents, placez trois mots rapportant respectivement 26, 30 et 34 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution (elle est donnée ci-dessous).

d) **Dernier tirage : G I T N.** Marquez 21 points.

Solution de c) : LEVULOSES, 9 G, 34.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) Transformez les sept-lettres en -Z suivants en huit-lettres non conjugués (exemple : BARRIEZ + S = BIZARRES) : ETAMIEZ + O – ROUTIEZ + A – BRUITEZ + A.

Solutions dans *Le Monde* du 26 avril.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A	C	A	R	O	L	I	N	E							■
B	R	Y	E			N				Q		D		■	
C	E		V			F	I	G	E	A	M	E	S		
D	E		O	■		L				T		P			
E	R		L		■	U					■	I			
F	O	■	E			E				W		A		■	
G	N		Z			N				U		U			
H	T			K	E	T	M	I	E	S		T		I	F
I				A	X	E						A	H		O
J		■		M		■				■			E	■	U
K				I	■						■		B		T
L				S				J	O	B	A	R	D	E	R
M			■										O		A
N		■				■		R	E	C	A	U	(S)	A	I
O	■		D	A	P	H	N	E							S

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 12 avril.

a) EXTERNE, 5 E, 64.

b) AXERENT, I 4, 104, en collante intégrale sous FELONIE et faisant JET – ENTRAXE, en collante partielle sous FELONIE et faisant JET, I 8, 92.

c) EXTERNAT, 15 E, 104, ou l'anagramme TAXERENT – FAXERENT, 4 H, 92 – EXERÇANT, 13 C, 90, ou les anagrammes EXCENTRA et EXECRANT – RELAXENT, 6 F, 89 – EXONERAT, 7 F, 79.

Michel Charlemagne

CINÉMA La diversité est au menu cette semaine. Du documentaire à la fiction, du film d'horreur d'un vieux briscard (*Scream 3*, de Wes Craven) au film de guerre d'un nouveau venu (*La Tranchée*, de William Boyd) en passant par le *road-movie* hexagonal de deux jeunes auteurs prometteurs (*Drôle de Félix*, d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau) ou la redécouverte d'un petit maître de l'érotisme du Soleil-Levant (Tatsumi Kumashiro), autant de nouvelles qui viennent d'Amérique, de France, du Japon, d'Autriche, d'Angleterre ou de Suisse. Inégalement convaincants, ces films sont en tout cas fortement marqués par la violence des événements qu'elles relatent. Du tueur en série qui hante *Le Labyrinthe des rêves*, de Sogo Ishii, au racisme quotidien auquel se confronte le jeune héros de *Drôle de Félix* répondent, dans l'ordre croissant de la folie des hommes, les grands drames de l'histoire avec *La Tranchée* (la première guerre mondiale), *Genet à Chatila* (le destin palestinien) et *A l'est de la guerre* (les crimes de guerre nazis vus depuis l'Autriche d'aujourd'hui). Construit par son auteur, Ruth Beckermann, sur un dispositif très simple, ce dernier est sans doute le plus impressionnant de tous, en faisant du cinéma une arme contre la falsification de l'Histoire.

Strip-teases nippons

LE RIDEAU DE FUSUMA. Film japonais de Tatsumi Kumashiro. avec Junko Miyashita, Hideaki Ezuma. (1 h 12.)
DÉSIRS HUMIDES (21 OUVREUSES EN SCÈNE). Film japonais de Tatsumi Kumashiro. avec Yuiko Katagiri, Meiko Seiri. (1 h 17.)

Deux films de Tatsumi Kumashiro font l'objet d'une sortie commerciale. C'est l'occasion de découvrir un cinéaste que sa spécialisation dans un des genres a priori les moins nobles et les plus commerciaux des années 70 a rejeté hors du cercle des réalisateurs de la nouvelle vague japonaise jugés dignes d'être culturellement adoubés. A revoir ces drôles d'objets que sont *Désirs humides (21 ouvreuses en scène)*, réalisé en 1974, et *Le Rideau de Fusuma*, de 1973, on se demande pourquoi. Ces films font partie du genre roman-porno (contraction de romantique et de pornographique) né de la stratégie d'une compagnie, la Nikkatsu, visant à éviter la faillite grâce à la production, à partir de 1971, d'une série de films érotiques. Les situations sont souvent sexuellement explicites, contraintes par une censure qui prohibe la vision de tout système pileux mais qui laisse passer une certaine cruauté des scènes constituées par la mise en place de perversions diverses (voyeurisme, viol).

Tatsumi Kumashiro en deviendra un des spécialistes en réalisant des œuvres se déroulant dans les milieux de la prostitution ou celui des strip-teaseuses. Visiblement moins préoccupé que d'autres de ses confrères par la perversion et la violence, Kumashiro filme, avec humour et une incroyable énergie amoureuse, des femmes à la sexualité conquérante.

ZOOM

Deux films du genre roman-porno – contraction de romantique et de pornographique

Le strip-tease, mise en scène théâtrale d'un accès direct – par le regard en tout cas – au sexe féminin, devient l'expression du désir d'exhibition des héroïnes des films. Etapes régulières d'un récit par ailleurs éclaté, les déshabillages sont saisis en longs plans fixes, tout comme les scènes de coït, au cours desquelles la caméra tourne interminablement autour des corps, captant alors, dans la durée d'un rapport sexuel frénétique, une émotion intense. La mise en scène contribue à une restitution naturaliste de l'effeuillage, où celui-ci n'est pas vu comme un dispositif métaphorique mais comme l'expression d'une volonté, pour les protagonistes, à la fois de réussir socialement et de surpasser leurs propres inhibitions en expérimentant une nouvelle forme de plaisir.

Dans les autres séquences, le cinéaste oppose à cela des procédés d'une modernité volontiers distanciatrice. Recourant à la répétition, aux arrêts sur image, aux cartons comportant des inscriptions ou au montage abrupt, le genre, pour peu qu'il comportât de quoi satisfaire le consommateur (que l'on imagine fréquentant après le bureau les lieux de plaisir des quartiers mal famés), pouvait se prêter à diverses expérimentations formelles. Un peu comme si le Godard de *Pierrot le fou* avait réalisé des films directement destinés aux salles spécialisées de Pigalle.

Jean-François Rauger

RENCONTRE

Gilles Jacob, un certain regard

« Avant l'annonce, le 18 avril après-midi, des films en compétition officielle au Festival de Cannes 2000, vous présentez aujourd'hui ceux de la section Un certain regard.
– Cette section ouvrira avec *Ce que je sais d'elle d'un simple regard*, film américain de Rodrigo Garcia, qui est le fils de Gabriel Garcia Marquez. Elle comprendra *Je préfère le bruit de la mer,* de l'Italien Mimo Calopresti, *Capitaines d'avril,* de la Portugaise Maria de Medeiros, *Famous,* de l'Américain Griffin Dunne, *La Vierge déshabillée par ses célibataires,* du Coréen Hong Sang-soo, *Notes à quelques voix,* du Belge Thierry Knauff, *Le Roi est vivant,* film « Dogma » et danois de Kristian Levring, *Jacky,* des Néerlandais Brat Ljatifi et Fow Pyng Hu, *C'est la vie,* du Mexicain Arturo Ripstein, *L'Adieu,* de l'Allemand Jan Schütte, *Liste d'attente,* du Cubain Juan Carlos Tabio, *Un dimanche inachevé,* du Japonais Yoichiro Takahashi, *La Saison des hommes*, de la Tunisienne Moufida Tlatli, *Woman on Top,* film américain de la Vénézuélienne Fina Torres, *Lost Killers,* film allemand du Géorgien Dito Tsintsadze, *Je tu ils,* du Brésilien Andrucha Waddington, *Djomeh,* de l'Iranien Hassan Yektanapah, et, en clôture, *Je rêvais de l'Afrique,* film américain du britannique Hugh Hudson, avec Kim Basinger et Vincent Perez.
– Pas de français ?
– Si, mais nous ne pourrons les annoncer qu'en même temps que la compétition pour laquelle il y a de trop nombreux concurrents français. Cette année est d'une qualité exceptionnelle, aussi bien parmi les étrangers d'ailleurs.
– Comment caractériseriez-vous cette sélection ?
– Il se trouve que nous avons beaucoup de films d'origine latine, en particulier liés à l'Amérique du Sud : ceux de Rodrigo Garcia, d'Arturo Ripstein, de Juan Carlos Tabio, de Fina Torres et d'Andrucha Waddington. L'autre caractéristique est la jeunesse de beaucoup des cinéastes. Parmi les six premiers films (ceux de Maria de Medeiros, de Thierry Knauff, de Brat Ljatifi et Fow Pyng Hu, de l'ancien assistant de Kiarostami, Yektanapah, ou de Rodrigo Garcia) pourrait bien se trouver la Caméra d'or 2000. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La mémoire des vétérans autrichiens confrontée à l'histoire de la Wehrmacht

A l'est de la guerre. En 1995, Ruth Beckermann interroge les visiteurs d'une exposition sur les crimes de l'armée allemande. Résultat, un film stupéfiant

Film autrichien de Ruth Beckermann. (1 h 57.)

Ce film est, d'abord, le fruit d'une entreprise solitaire. Ruth Beckermann, son auteur, décide de sa réalisation lorsqu'elle apprend, à la fin de septembre 1995, la venue à Vienne d'une exposition itinérante intitulée « Guerre d'extermination : les crimes de la Wehrmacht de 1941 à 1945 ». Celle-ci ouvre ses portes deux semaines plus tard, le temps est trop court pour « monter » un projet financier. Qu'à cela ne tienne. Une caméra vidéo Hi-8, un opérateur volontaire, et la réalisatrice au son suffiront à l'affaire. Ils s'installent dans l'enceinte même de l'exposition, l'ancienne laiterie centrale de Vienne, tournent chaque jour durant les cinq semaines de son installation, et obtiennent au final quarante-six heures d'enregistrement, au cours desquelles la réalisatrice se sera entretenue avec quelque deux cents visiteurs.

Rien de moins anodin que cette solitude pour un travail aussi massif, au sens physique et moral du terme. La rapidité de réaction et la vitesse d'exécution ne suffisent pas à l'expliquer. Cela fait longtemps que la Viennoise Ruth Beckermann, qui mène depuis quinze ans un travail de journaliste et de documentariste sur la mémoire du nazisme en Autriche, se sent seule : l'impact produit par cette exposition dans son pays natal le prouve.

D. R.

Anciens de la Wehrmacht filmés par la journaliste et documentariste viennoise Ruth Beckermann.

« NOUS L'AVONS TOUJOURS SU »

Elaborée dans le droit-fil des travaux historiographiques inaugurés par l'ouvrage de Christopher R. Browning – *Des hommes ordinaires : le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la solution finale en Europe* (Les Belles Lettres, 1994) –, l'exposition montre l'implication des soldats, notamment autrichiens, dans les crimes de guerre de la Wehrmacht sur le front russe, et vient à ce titre faire voler en éclats le mythe vivace d'une Autriche qui s'est toujours prétendue victime du nazisme. En dépit d'inexactitudes historiques (sur le rôle des auxiliaires lettons, notamment) qui entraînèrent l'interruption de son itinérance et le limogeage du responsable de l'exposition, l'historien Hannes Heer, rien, sur le fond, n'est venu contredire ce constat, surtout pas les manifestations d'extrême droite ni même une attaque à l'explosif en mars 1999, à Sarrebruck.

Le film de Ruth Beckermann ne redouble pas l'exposition, il commence là où elle se termine : dans son commentaire. Son sujet est moins l'Histoire que la mémoire, moins le passé que le présent. Voici ce que la cinéaste écrit dans son journal de tournage (*In Jenseits des Krieges*, Döcker Verlag, 1998), le 18 octobre, jour de l'ouverture de l'exposition à Vienne : *« Après un premier tour dans le lieu, un ami me dit : "Nous vivons parmi des assassins. Nous l'avons toujours su et refoulé ; dès lors, chacun doit se demander à quoi son père, son grand-père ou son oncle a participé. Et même s'il croit le savoir, il ne saura jamais positivement s'ils ont fait quelque chose ou non" (...) Les réactions à cette exposition sont un miroir de l'état d'esprit actuel de cette société. »*

Cette citation illustre parfaitement les grandes questions auxquelles se confronte le film (la parole filmée, la subjectivité des témoins, la construction de la mémoire, le statut incertain de la vérité et du mensonge), ainsi que la méthode qu'il lui faut adopter pour en rendre compte. Si celle-ci est en partie déterminée par l'urgence et la précarité, ses partis pris sont trop radicaux pour ne pas être, par surcroît, parfaitement délibérés. Soit un dispositif d'une extrême simplicité, qui consiste à se tenir précisément à l'endroit où le présent vient à la rencontre du passé, à travers ces centaines de vétérans qui, visitant les salles, reviennent un peu comme l'assassin sur les lieux de son crime. C'est là que Ruth Beckermann les attend, comme le loup cinématographique au coin du bois des apparences.

La cinéaste décide de ne rencontrer que des hommes en âge d'avoir vécu ces événements, exclut tout entretien préalable, ne montre pas la moindre image de l'exposition, ne convoque pas davantage le point de vue des victimes ni celui des historiens. Ce hors-champ de tout ce qui contribue d'ordinaire à l'écriture cinématographique de l'Histoire trahit l'enjeu véritable du film, qui est moins la mise au jour d'une vérité (considérée comme acquise) que la tentative de prendre au mot, en même temps que sur le fait, ce qui péniblement la travestit.

DE L'AVEUGLEMENT VOLONTAIRE

A commencer justement par ces mots qui se dévident torrentiellement, comme si une digue vieille d'un demi-siècle avait soudainement lâché, dans un paysage asséché qui ne serait constitué que des visages de ceux qui les profèrent. La mauvaise qualité de l'image, la lumière au néon, les longs plans fixes sur ces anciens soldats qui jettent leurs dernières forces dans une bataille qu'ils savent depuis longtemps perdue, ne contribuent pas peu à la dimension saisissante, presque expérimentale, de ce film.

La nature des discours, à quelques exceptions près, accroît cette impression, toute la gamme des dénégations possibles et imaginables s'exprimant ici, depuis la mise à distance (*« Dieu merci j'étais dans l'aviation »*) jusqu'à la disculpation idéologique (*« Ce sont les Russes qui ont commencé »*). L'exposition, sous la caméra de Beckermann, se transforme en chambre obscure : difficile de faire le départ entre le cynisme et l'aveuglement volontaire. Ce film recoupe à bien des égards celui de Claude Lanzmann, *Un vivant qui passe,* et en relance tout à la fois le mystère et l'indignation.

Bien reçu en Autriche, le film fut découvert en France en 1997, à l'occasion du festival Cinéma du réel, avant qu'Arte ne le diffuse en avril 1999. Tous ceux qui ont eu la chance de le voir à l'une ou l'autre de ces occasions n'ont pas pu ne pas y penser, lorsque l'extrême droite autrichienne est entrée dans le gouvernement. Michel Huillard, directeur de la jeune société de distribution Doc Diffusion France, est de ceux-là, et tentait depuis déjà deux ans de distribuer le film, sans parvenir à convaincre de son opportunité.

Si l'actualité autrichienne lui a permis de réaliser son projet, elle l'a également confronté à une délicate décision. L'affaire est intéressante car on passe ici, toutes proportions gardées, de la réflexion théorique suscitée par le film à sa mise en pratique. Du temps de l'ancien gouvernement, Michel Huillard avait en effet obtenu de l'Institut culturel autrichien, émanation officielle de l'ambassade, une aide à la distribution. Il n'a pas jugé bon de la récuser, au motif que *« les mêmes personnes y travaillent aujourd'hui et souhaitent toujours aider le film »*. M. Jörg Jankevicz, directeur de l'Institut culturel autrichien, confirme ses dires, d'autant plus qu'il estime que sa mission est indépendante de la couleur politique du gouvernement, qui ne l'*« intéresse pas »* et le laisse *« très confiant »* sur l'avenir de la culture dans son pays.

Ruth Beckermann a pour sa part tenu à ajouter ce court prière d'insérer au dossier de presse : *« Quand j'ai tourné ce film il était impensable qu'un parti qui joue sur les reflets du nazisme devienne aussi fort en Autriche. Aujourd'hui, les faits sont là. Racisme et mépris de l'autre sont arrivés au pouvoir. Malgré les livres, malgré les films, malgré tous les travaux historiques qui ont essayé d'éclairer cette période, rien n'a changé en Autriche. Peut-être que les manifestations dans les rues de Vienne et le "non" de l'Europe contribueront au changement et imposeront la démission de ce gouvernement. Espérons-le. »*

Jacques Mandelbaum

★ Une rencontre avec la réalisatrice aura lieu le jeudi 20 avril, à l'issue de la séance de 20 h 20 (Cinéma Le Denfert, 24, place Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél. : 01-43-21-41-01).

Kitsch et nostalgie en autodéfense

Par son cinéma, l'Autriche d'après-guerre voulait convaincre le monde de son innocence

VIENNE
de notre correspondante

Ce fut le premier film de propagande de l'Autriche d'après-guerre, et l'actualité politique l'a tiré fort à propos de l'oubli : *1er avril 2000,* de Wolfgang Liebeneiner, tourné avec le soutien financier du gouvernement autrichien et sorti sur les écrans en 1952, est un étonnant objet cinématographique par lequel l'Autriche (occupée jusqu'en 1955 par les Alliés) voulait convaincre le reste du monde de son innocence, en faisant défiler au tribunal de l'Histoire le divin Mozart et les blancs chevaux lipizzans.

Vibrant plaidoyer pour la liberté d'une patrie enfin retrouvée, ce mariage improbable de l'opérette et de la politique-fiction débouchait, bien sûr, sur un happy end. Mais s'attirait les sarcasmes du correspondant de *Variety*, Fred Hift, qui remarquait que c'était sans doute *« trop attendre »* des scénaristes (et plus encore du réalisateur, qui s'était fait un nom sous le IIIe Reich) qu'ils *« montrent aussi au public les foules viennoises vociférantes de 1938 »*. Comme tant d'autres juifs viennois, Hift avait dû quitter son pays à cette époque pour échapper aux persécutions antisémites.

« Mais en 1952, remarque l'historien du cinéma Alexander Horvath, *le film élimine cette expérience concrète de l'Autriche au profit d'une idéologie autrichienne. »* Celle-ci glorifie un imaginaire nostalgique et présente l'Autriche comme la victime d'agressions extérieures, en mettant sur le même plan, parmi les « calamités » qui l'ont accablée au cours des siècles, le siège de Vienne par les Turcs, les monstruosités du régime nazi ou la présence des troupes russes dans l'est du pays.

Sont typiques aussi du cinéma germanique d'après-guerre les *Heimkehrerfilme*, les fictions qui racontent de façon souvent émouvante le retour des soldats dans leur famille, comme *Le Long Chemin*, d'Eduard Hoesch (produit avec l'aide matérielle des Soviétiques). Sur le thème toujours efficace de l'odyssée, ce film met en scène un ancien prisonnier de guerre qui a tué accidentellement un autre détenu et va racheter sa faute en sauvant un de ses compagnons sur le chantier où il travaille à la reconstruction du pays. *« C'est ainsi qu'on aimait voir les anciens soldats : dénazifiés jusqu'à l'os, tous des victimes de la guerre qui jouent spontanément sur leur harmonica "O toi mon Autriche" ! »*, note Franz Marksteiner dans *Cinéma sans sous-titres,* l'intéressante étude publiée en 1996 sous la direction de Ruth Beckermann.

SILENCE PUDIQUE

Sur les fautes ou les crimes commis par les soldats de la Wehrmacht, on préfère garder un silence pudique, tout comme sur l'extermination des juifs. L'une des rares tentatives pour aborder le problème de l'antisémitisme reste le film de G. W. Pabst, *Le Procès*, fondé sur des événements qui s'étaient déroulés en 1882 dans un village hongrois et tourné en 1947 dans les studios du Rosenhügel, situés dans la partie « soviétique » de Vienne. Le vrai héros du *Procès* n'en est pas moins l'avocat catholique hongrois qui prend courageusement la défense des juifs, figure emblématique de cette nouvelle Autriche réconciliée qui s'efforcera d'expier les péchés du nazisme en pratiquant la charité chrétienne.

Car la guerre froide a vite convaincu les Américains qu'il valait mieux encourager un cinéma axé sur le divertissement, dans la tradition des *Wien-Filme* qui faisaient déjà les délices du public germanique avant la guerre. Les Billy Wilder et Michael Curtiz s'étant exilés à Hollywood, des tâcherons de second ordre (tels Willi Forst, Franz Antel et Ernst Marischka, l'auteur des immortels *Sissi*) cultivent dès lors sans complexe la nostalgie des Habsbourg et le kitsch alpin. L'Autriche n'est plus que bals, chansons et hymnes au plaisir, cette *« légèreté viennoise »* étant souvent présentée a posteriori comme un acte de résistance au nazisme mortifère.

Joëlle Stolz

Une grande dame dans son propre rôle

PORTRAIT

Patachou, un mélange de charme impérieux et de distance de celle qui a déjà vécu

DE TOUTES les rencontres qui adviennent à Félix dans le film de Ducastel et Martineau *(lire ci-dessous)*, la plus belle, la plus revigorante est sans conteste celle qui commence lorsque, endormi sur un banc à Brioude, il est énergiquement réveillé par une dame qui dit s'appeler Mathilde et le réquisitionne pour porter son cabas. Tout le monde sait qu'elle ne s'appelle pas Mathilde, on la connaît, c'est Patachou.

Voilà quinze ans qu'elle a abordé le cinéma comme elle aborde Félix : avec ce mélange de charme impérieux et de distance de celle qui a déjà vécu, bien vécu, mais certainement pas assez vécu. *« Ma vie est devant moi ! »*, lance-t-elle avec défi, avant d'expliquer qu'il n'y a nul hasard à ce que ses personnages lui ressemblent. *« J'avais fait la même chose avec mes chansons. »* Elle revendique n'avoir jamais travaillé un rôle, ne choisissant que ceux qui lui vont d'emblée et qu'elle joue *« avec mes frusques. Et puis avant de jouer, je ne me concentre pas. Si je me concentre, je m'endors. »*

Le premier qui s'y risqua fut Jacques Ertaud, pour la télévision, dès 1983, puis Laurent Cochet au théâtre, et la même année 1985, pour le cinéma, Jean-Claude Guiguet. Elle découvre que celui qui lui offre le rôle de Mme Coppercage dans son *Faubourg Saint-Martin* sait tout d'elle, a écrit le rôle de cette patronne d'hôtel au passé compliqué en toute connaissance de sa carrière. Carrière d'une secrétaire devenue à la Libération propriétaire d'une baraque de confiseurs à Montmartre (le premier Patachou), qu'elle agrandit ensuite d'un restaurant où, poussant la chansonnette, elle est repérée au début des années 50.

LADY PATACHOU

Elle devient Lady Patachou, l'interprète de *Temporel* et de *La Bague à Jules*, de Georges Brassens et d'Henri Salvador, une figure de la nuit parisienne régnant depuis le cabaret qui porte son nom et où elle s'est fait la réputation de couper les cravates des clients peu attentifs, puis vedette internationale passant plusieurs mois par an aux Etats-Unis, beaucoup de temps en Asie et au Moyen-Orient.

Après un ultime passage aux Variétés en 1972, elle semblait promise à un repos confortable et mérité. Elle est revenue au spectacle par l'écran. Non qu'elle ait découvert le cinéma à cette occasion - Jean Renoir (*French Cancan*) et Sacha Guitry (*Napoléon*) l'avaient fait débuter - mais c'était dans son emploi de chanteuse. Elle regrette, en revanche, d'avoir dû refuser les offres de Robert Aldrich (pour *Vera Cruz*) et surtout de *« Monsieur »* Jean-Pierre Melville pour *Le Deuxième Souffle*. Mais *« Toi, avec les châsses que t'as, tu feras du cinéma »*, lui avait prédit Jean Gabin.

Guiguet, Jean-Claude Biette – *« J'ai un faible pour lui, c'est un miracle de bonhomme* – avec *Le Champignon des Carpathes* et *Chasse gardée*, Pierre Salvadori (*Cible émouvante*), Leos Carax (*Pola X*) se sont finalement chargés de lui donner raison. Et à présent le tandem Ducastel et Martineau, grâce, encore une fois, à une rencontre. *« Ils avaient écrit des répliques qui me correspondaient si bien. Quand Félix dit à Mathilde : "Mais vous obtenez toujours ce que vous voulez ? " et qu'elle répond : "Faut vous dire que j'ai été très belle, ça aide", c'est un truc à moi. Je leur ai donné les clés de ma roulotte. »* Pour ces deux-là, elle se dit prête à tout sauf... à se remettre à chanter.

Jean-Michel Frodon

WILLIAM LAXTON/ACTE II POUR « LE MONDE »

« Ma vie est devant moi », explique t-elle avec défi.

La diagonale du bienheureux

Drôle de Félix. Une traversée de la France en forme de voyage initiatique sur fond de racisme et de sida

Film français d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Avec Sami Bouajila, Pierre-Loup Rajot, Charly Sergue, Patachou, Philippe Garziano, Ariane Ascaride, Maurice Bénichou. (1 h 35.)

Ce Félix-là a un vélo, et un sourire charmeur, un compagnon très amoureux et la bougeotte. Il habite à Dieppe, il est heureux. Il ne devrait pas : à demi-arabe, chômeur, séropositif, en principe c'est la carte de visite-type pour un portrait au noir, de quoi plonger dans les déprimes contemporaines. Mais voilà, Olivier Ducastel et Jacques Martineau ne l'entendent pas de cette oreille, ils ont décidé une fois pour toutes que le pessimisme brouille la vue et l'entendement. Il y a deux ans, avec leur premier film, *Jeanne et le Garçon formidable*, ils donnaient une comédie musicale dont le principe même était un pari formidablement vivace, dont l'exécution mettait en joie malgré la gravité du thème et la tristesse du dénouement. Ils récidivent avec leur Félix le bienheureux. Il ne s'agit pourtant pas d'une comédie musicale à proprement parler, on n'y danse ni n'y chante.

Mais c'est la tonalité « en-chantée » chère à Jacques Demy qu'on retrouve au fil des pérégrinations de Félix, dès lors que celui-ci décide de quitter son port normand pour rallier la rade de Marseille afin de rencontrer son père, qu'il n'a jamais connu. Pur artifice de scénario, au lieu de prendre le TGV comme tout le monde, il traversera la France en diagonale, en stop, en douce. Il y fera une série de rencontres, qui finissent par lui dessiner une drôle de famille imaginaire et dispersée, une authentique idée républicaine et amusée de communauté, avec un petit frère aguicheur et volage à Chartres, une grand-mère volontaire et philosophe à Brioude, un frère cheminot et amateur de cerfs-volants à Mende...

Et un faux frère mais vrai salaud à Rouen, sa réplique du côté d'Orange ou de Vitrolles : le monde dans lequel évolue Félix n'a rien d'idyllique, les racistes tuent, les petites lâchetés des uns et des autres ont un quotidien dont il n'y a pas à être si fier que ça. Mais justement, dit et redit le film, d'un dialogue à une rencontre, de cela on peut faire une histoire, un récit, une aventure, et rien n'oblige à la plonger d'emblée dans la bouteille d'encre noire si l'on espère y voir quelque chose. Sans doute les réalisateurs jouent sur une connivence acquise sans trop de mal avec leur public quand il s'agit de la dénonciation des beaufs et des fachos ; ils cherchent en revanche les limites de cette complicité dans la manière de figurer explicitement les amours homosexuelles de leur héros.

SIGNE DE TRANSGRESSION

Insistantes, les embrassades entre Félix et son (ses) amoureux viennent interroger le spectateur « tolérant » : au-delà d'un signe d'ouverture d'esprit, jusqu'à quel point un baiser entre hommes est-il regardable de la même manière – c'est-à-dire au-delà de sa reconnaissance comme signe de transgression – qu'un baiser entre un homme et une femme ? C'est l'un des questionnements du film (en cela beaucoup plus intéressant que le faux naturalisme du *Western* de Manuel Poirier, auquel ce voyage dans la France profonde fait parfois songer) de défier ainsi ses propres limites, de mettre en conflit son regard inquiet sur une réalité sociale et humaine difficile et ses partis pris de stylisation.

Au premier rang de ceux-ci figure la manière dont les personnages sont dessinés, avec un charme de croquis un peu enfantin qui aide à la légèreté du mouvement d'ensemble. Tous les comédiens y contribuent, dont le très jeune et très étonnant Charly Sergue, aux côtés de valeurs confirmées. Mais, rayonnant de séduction, Sami Bouajila est le principal « effet spécial » permettant au film de trouver sa dynamique dans cet alliage subtil entre observation de la réalité, artifice de sa mise en forme et mise en doute de ses propres méthodes.

J.-M. F.

L'amour fou sur le banc de Terre-Neuve

La Veuve de Saint-Pierre. Entre passion et ironie, Patrice Leconte balance

Film français de Patrice Leconte. Avec Juliette Binoche, Daniel Auteuil, Emir Kusturica, Michel Duchaussoy. (1 h 52.)

Tout, dans *La Veuve de Saint-Pierre,* est affaire de dissimulation. Le titre est le premier masque du film, qui tombe rapidement. Malgré l'impression de solitude que laisse la silhouette de Juliette Binoche sur l'affiche, son mari est toujours vivant et il ne s'appelle pas saint Pierre. L'histoire, elle, est située sur la possession française de l'Atlantique Nord, en 1849, et se déroule pour l'essentiel dans le laps de temps qui sépare la condamnation à mort d'un homme et l'arrivée sur l'île de la guillotine – la veuve.

Cette histoire de condamné à mort est le second masque du film. De retour d'une campagne de pêche particulièrement pénible, deux marins tuent un homme pour *« savoir s'il est gros ou gras »*. August Neel (incarné par Emir Kusturica), celui des deux pêcheurs qui a porté les coups de couteau, est condamné à mort. Mais il faut demander les bois de justice à Paris, qui les fait envoyer de Martinique. En attendant, le condamné est placé sous la garde du capitaine commandant le petit contingent stationné à Saint-Pierre. Ce capitaine (Daniel Auteuil) est marié à une femme à forte tête (Juliette Binoche) qu'on appelle Madame La (parce qu'on ne peut appeler la femme d'un officier de l'armée de terre *« Madame la capitaine »* sur une île peuplée de marins). Elle demande à son époux de laisser le condamné l'aider à cultiver son jardin, puis à accomplir ses bonnes œuvres. En quelque temps, August Neel devient l'homme le plus populaire de Saint-Pierre.

De ce plaidoyer abolitionniste, Patrice Leconte se tire bien. Il cite avec aisance Victor Hugo (voir l'épisode au cours duquel Emir Kusturica arrête une charrette folle à la manière de Monsieur Madeleine) et boucle brillamment sa plaidoirie sur le thème *« L'homme que l'on exécute n'est jamais celui qu'on a condamné »*, chargeant avec finesse les portraits des bourgeois saint-pierrais inquiets des initiatives humanitaires de Madame La. Dans ce registre, Michel Duchaussoy brille d'un éclat particulier, dessinant minutieusement un gouverneur aussi lâche que lucide.

Une réserve pourtant, sur cette strate du film : Patrice Leconte fait par moments preuve d'un manque de confiance surprenant envers ses spectateurs. La narration est, par exemple, périodiquement interrompue par des plans de la goélette qui apporte la guillotine à Saint-Pierre. Il pourrait y avoir là un motif rythmique si la caméra ne descendait à fond de cale pour y montrer lame et bois. Ou encore, ce zoom avant sur le visage de Duchaussoy pour souligner une vilenie pourtant tout à fait perceptible. Il y a là un manque d'audace qui alourdit le film et empêche parfois l'émotion.

AMBIVALENCE DES SENTIMENTS

Au-delà, il y a le cœur du film, le couple Auteuil-Binoche. Il y a là une belle idée : tout ce qu'ils font – les bonnes œuvres de Madame La, les indisciplines du capitaine –, ils le font l'un pour l'autre. L'interprétation de Juliette Binoche laisse un peu de place à l'ambiguïté : elle affiche souvent un allant de dame patronnesse bréhaigne, parfaitement exaspérant, jusque dans l'ambivalence des sentiments qu'elle porte au condamné, mélange de désir de rédemption et de désir tout court. Mais en dernière instance, il ne s'agit que de mettre à l'épreuve l'amour de son mari. Dans cette étrange relation sadomasochiste, Daniel Auteuil dessine une figure très nuancée, très cohérente, d'un homme courageux et résigné, qui n'a d'autre ambition que d'aimer tout à fait la femme qui l'a choisi.

Ce film-là n'existe pas autant qu'on le voudrait, sa charge en incombe presque entièrement aux interprètes. Daniel Auteuil et Juliette Binoche atteignent avec aisance une intensité que la narration et la mise en scène se contentent d'accompagner et de canaliser. L'autre *Veuve de Saint-Pierre,* le versant historique du film, au lieu de porter cette histoire de passion, en apparaît parfois comme l'alibi. On dirait que Patrice Leconte a eu peur de se défaire des oripeaux du pédagogue ironique, de se laisser aller à la passion.

Thomas Sotinel

48 heures avant la boucherie

La Tranchée. Un monument aux morts inutiles

Film britannique de William Boyd. Avec Paul Nicholls, Daniel Craig, Julian Rhind-Tutt. (1 h 40.)

L'affiche de *La Tranchée* représente un jeune soldat britannique touché par une balle. Ce choix évacue tout suspense de ce film qui se passe durant les deux jours qui ont précédé le déclenchement de la première bataille de la Somme, le 1er juillet 1916.

La Somme occupe dans l'histoire anglaise une place que l'on peut comparer à celle de Verdun en France. Sur la portion de front occupée par l'armée britannique, les Alliés sont passés à l'offensive, après des jours de préparation d'artillerie. Pour la seule journée du 1er juillet, 60 000 soldats des troupes commandées par Sir Douglas Haig ont été mis hors de combat, dont 20 000 définitivement.

Pour son premier long-métrage en tant que réalisateur (il a déjà signé plusieurs scénarios), William Boyd ambitionne d'extraire l'essence même de la Grande Guerre, de mettre au jour, pour l'édification des jeunes générations, la nature du premier grand massacre du siècle qui se termine.

Faute de moyens, peut-être, le réalisateur a mis au service de cette ambition un dispositif très léger, presque théâtral. Si le décor de la tranchée reste réaliste, la lumière y est évidemment artificielle, scénique. Dans ce dispositif simple, qui ignore l'inconfort physique et les aspects les plus sordides de la vie des tranchées, un peloton d'infanterie doit tenir une tranchée de première ligne en attendant la grande offensive.

SOUCI PÉDAGOGIQUE

William Boyd est un homme intelligent et cultivé. On sent bien qu'il était en alerte permanente en écrivant et en tournant, guettant la meilleure manière d'éviter les pièges inhérents à la situation de départ. Mais, sans doute à cause de son souci pédagogique et de son inexpérience cinématographique, le réalisateur de *La Tranchée* ne mène pas tout à fait son projet à bon port. Sa direction d'acteur n'est sans doute pas assez sûre. Avec un bonheur inégal, les comédiens se glissent dans l'uniforme de jeunes hommes qui perçoivent avec plus ou moins d'acuité que leur vie va s'arrêter avant d'avoir vraiment commencé.

Malgré ses lourdeurs, ses maladresses, le film est sauvé par l'urgence du propos. Le sentiment d'indignation que William Boyd communique au spectateur est d'une efficacité didactique redoutable, d'autant que les coupables sont clairement désignés. L'une des meilleures scènes du film montre la naissance du cinéma aux armées : un colonel venu se faire filmer sur le front à la veille de l'attaque.

T. S.

Saint Genet au désert

Genet à Chatila. Sur les traces d'un massacre

Film suisse de Richard Dindo. Avec Mounia Raoui, et la voix de Jean-François Stevenin. (1 h 38.)

Un massacre, un livre, la douleur d'un peuple, un film, sont des événements de nature et d'ampleur si disparates qu'il peut sembler injuste de les comparer, de les confronter. Mais comment faire autrement lorsque l'Histoire, la fatalité et la volonté se rejoignent ? Au début, donc, était la terreur. La terreur perpétrée en septembre 1982 par les milices chrétiennes libanaises sous la protection de l'armée israélienne, plongeant dans un bain de sang les camps de réfugiés de Sabra et Chatila. Jean Genet est alors à Beyrouth, en compagnie de Leïla Shahid, qui deviendra la représentante de l'OLP, puis celle de l'Autorité palestinienne en France. Il se rend dans l'un des camps martyrs, visite qui lui inspire *Quatre heures à Chatila.*

Il rédige ensuite ce qui sera son dernier livre. *Un captif amoureux* (Gallimard) est un ouvrage de feu et de joie, une plongée en soi-même par la rencontre de ces autres dont il a un peu partagé l'existence au début des années 70, et chez qui il s'est inventé des frères : les Palestiniens de l'exil, parias de l'Histoire. Ensuite il y aura la mémoire palestinienne du drame, celle qu'évoquent dans le film de Richard Dindo des témoins, des survivants, Leïla Shahid.

Le cinéaste suisse est parti sur les traces de Genet. Il s'est doté d'un guide au regard supposé « innocent », la jeune comédienne Mounia Raoui, remarquable parmi les élèves du Théâtre national de Strasbourg filmés par Nicolas Philibert dans *Qui sait ?*. Voici donc la jeune femme à Beyrouth puis dans le désert jordanien. Elle marche, elle écoute – ceux qu'elle rencontre, le *Requiem* de Mozart –, elle regarde, elle pleure. La voix de Jean-François Stevenin lit, admirablement, le livre. Le malaise s'instaure.

Aucun doute sur la sincérité de l'entreprise, mais le « dispositif » ne fonctionne pas. Pire, il transforme ce qui devrait être, par la confrontation entre traces du passé, réalité contemporaine des habitants de la région, œuvres artistiques et présence d'un témoin, la mise en scène de l'histoire et la construction de la mémoire, en une sorte de tourisme politique et sentimental. On se souvient alors que des causes similaires engendraient des effets comparables il y a cinq ans, lorsque Richard Dindo se lançait sur les traces de Che Guevara avec pour viatique le *Journal de Bolivie*. La manière de travailler du réalisateur se fonde sur une croyance, que ses films contredisent : qu'il suffirait de mettre en présence des éléments de nature différente et de les filmer pour les faire entrer en résonance.

J.-M. F.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GERARD VIOLETTE
PARIS
MER. 26 AVR. 20H30 95 F
CHANTS ET MUSIQUES DU
PAMIR
TADJIKISTAN
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77

HORS-CHAMP

■ **Prosélytisme en faveur de la scientologie** ou super-production de science-fiction ? *Battlefiedl Earth* doit sortir sur les écrans américains le 12 mai. Adapté d'un roman de L. Ron Hubbard, fondateur de l'Église de scientologie, la vedette en est l'un des plus fameux scientologues du moment, John Travolta, qui incarne un extra terrestre décidé à conquérir la Terre. Contrairement au récent *thriller* fondamentaliste qui avait bénéficié d'une distribution indépendante, c'est une major, Warner, qui diffusera le film.

■ **L'adaptation cinématographique du *Seigneur des anneaux*** est déjà un succès sur Internet. Avec 1,67 million de connexions, le site qui lui est consacré (www.lordoftherings.com) a battu le record jusqu'ici détenu par *Star Wars, la menace fantôme*. Trois films seront tirés de la trilogie de J. Q. R. Tolkien, qui sortiront à un an d'intervalle à partir de l'hiver 2001. Réalisés dans son pays par le Néo-Zélandais Peter Jackson, les films tirés du *Seigneur des anneaux* auront pour vedette Elijah Wood, qui incarnera le Hobbit Frodon.

■ **Le cinéma Le Champollion a été inscrit à l'Inventaire** par arrêté ministériel du 10 avril, sur proposition de la commission régionale du patrimoine et des sites. Cette salle du Quartier latin, rue Champollion, à Paris, fondée en 1938, est un haut lieu de la cinéphilie.

Hollywood ne veut pas 0laisser passer la ruée vers le Net

Les studios américains commencent à concevoir des programmes spécifiquement pour le Web, sans en attendre un profit immédiat

ON RACONTE que lorsque la télévision est apparue à Hollywood dans les années 40, le premier geste de Jack Warner a été de s'emparer d'un des nouveaux postes et de le jeter par la fenêtre, persuadé qu'il s'agissait là de la fin du cinéma.

Soixante ans plus tard, l'industrie hollywoodienne se trouve confrontée à l'arrivée d'Internet. D'abord dédaigné par l'establishment hollywoodien durant la majeure partie des années 90, ce médium fait aujourd'hui l'objet d'une lutte féroce entre studios et investisseurs. Déja malmenés par les chaînes de télévision du câble aujourd'hui plus regardées que les chaînes hertziennes, les grands networks américains et les studios auxquels ils sont associés observent avec crainte l'approche de la convergence ordinateur/télévision.

Selon une étude récente publiée par le cabinet Veronis, Suhler & Associates Communications, tandis que l'audience globale de la télévision aux Etats-Unis restera stable entre 2000 et 2003, la fréquentation des salles de cinéma gagnera seulement 3 % durant la même période. La connection sur des sites Internet qui avait augmenté de 106 % entre 1993 et 1998 grimpera d'encore 21 % d'ici à 2003.

La nécessité d'investir dans le Web doit autant à une vision à moyen terme, faisant d'Internet un des partenaires obligés des studios hollywoodiens, qu'à un effet boule de neige amplifié par le récent achat de Time Warner par AOL et les rumeurs autour d'un éventuel rachat de Disney et d'Universal par Yahoo.

Michael Ovitz, l'ancien patron de Creative Artists Agency et fondateur d'Artist Management Group qui représente des écrivains (Tom Clancy et Michael Crichton...) et des comédiens (Cameron Diaz, Leonardo DiCaprio), s'est associé à Ronald Burkle, le milliardaire de la grande distribution, pour fonder Lynx Technologies.

Frank Biondi, l'un des fondateurs de la chaîne câblée HBO, ancien chef de la production de Paramount, et John Davis, producteur de *Dr. Dolittle*, et fils du milliardaire pétrolier Marvin Davis ont créé avec Artisan Entertainment, la maison de production qui a distribué *Le Projet Blair Witch*, Sightsound.com.

Ils viennent déjà d'investir 3 millions de dollars dans *Quantum Project*, un film avec John Cleese, qui sera diffusé en exclusivité sur ce site. Paul Allen, l'un des fondateurs de Microsoft (qui a investi dans un autre site en vogue Ifilm. com), DreamWorks SKG et Imagine Entertainment se sont associés sur Pop.com où il sera possible de découvrir des courts-métrages inédits de Ron Howard et de Steven Spielberg.

Terry Semel, chef de la division cinéma de Time Warner jusqu'en 1999 , a lui aussi investi de l'argent dans une start-up. Icebox.com, un site fondé par l'incubateur LLC, a enrôlé plus de 45 cadres hollywoodiens qui avaient fait auparavant leurs preuves sur de séries comme *Seinfeld*, *Les Simpsons* et *Dawson's Creek*.

PROFITS COLOSSAUX

Cette ruée vers l'or est en partie le résultat d'une grande frustration. Les cadres hollywoodiens s'étaient habitués à engranger des bénéfices colossaux. *« Nous avons passé toute notre carrière à travailler comme des mules, à enfoncer la tête de collègues sous l'eau, à marcher sur des cadavres, et tout ça pour gagner 40 millions de dollars*, se plaignait un vétéran hollywoodien après avoir rencontré le jeune créateur d'une start-up, *et voilà que des gamins de moins de trente ans pèsent plusieurs centaines de millions de dollars du jour au lendemain. »*

Le contenu actuel de ces sites reste encore très problématique. Les déboires récents d'Entertaindom.com, lancé à grand renfort de publicité par Time Warner, et spécialisé dans la diffusion de courts-métrages, de clips musicaux et de films d'animation, sont intéressants. Ce site conçu comme une simple fenêtre de diffusion, une télévision bis, qui en comportait tous les inconvénients, à savoir une mauvaise définition de l'image et un écran à taille réduite, n'a pas remporté le succès escompté. L'apparition prochaine des machines à haut débit devrait résoudre le problème de la qualité de l'image, mais se posera encore la question de la mise au point de programmes spécifiquement adaptés au medium Internet.

Entertaindom a immédiatement modifié sa stratégie en signant un accord avec la maison de production d'animation Brilliant Digital Entertainment et le groupe de rock Kiss pour mettre en chantier une série d'animation hebdomadaire baptisée *Kiss Immortals*. Le site diffuse également des épisodes inédits d'une version animée de *Superman* et attire 5 600 000 visiteurs par mois. Un autre exemple intéressant est le site de la Fox, The Simpsons.com, consacré à la série créée par Matt Groening.

Lorsqu'il n'était qu'une simple déclinaison de cette série, ce site n'a suscité aucun intérêt avant d'évoluer vers une version plus interactive, attirant davantage de visiteurs.

PARADOXE FINANCIER

Le coût des programmes produits exclusivement pour le Net pose également problème. Des analystes financiers imaginent qu'il est possible de faire payer environ 5 francs à chaque internaute qui voudrait voir un court-métrage. D'autres, comme Lee Masters, le président de Liberty Digital Inc. faisait valoir dans *Business Week* du 20 mars 2000 qu'il était impossible d'amortir un film en le diffusant uniquement sur le Net. C'est un autre des paradoxes de cette fenêtre de diffusion extrêmement courtisée mais dont personne ne sait exactement quoi faire.

Samuel Blumenfeld

Rêveries d'une receveuse d'autobus

Le Labyrinthe des rêves. Un intrigant voyage intérieur

Film japonais de Sogo Ishii. Avec Tadanobu Asano, Rena Komine. (1 h 30.)

Il fait nuit. Il pleut. Un autobus arrêté en rase campagne semble hésiter devant un passage à niveau. Un train fumant arrive à vive allure. L'autobus avance soudain. Une voix off décrit, semble-t-il a posteriori, les circonstances d'un accident sur le point d'arriver.

Le Labyrinthe des rêves débute avec une inquiétante séquence en annonçant son projet de remonter aux causes d'une catastrophe annoncée. Tomiko, une jeune femme, obtient le poste convoité de receveuse d'autobus. Elle y rencontre Nikata, un chauffeur soupçonné de séduire ses coéquipières et de s'en débarrasser en provoquant des accidents. Tomiko, qui veut venger sa meilleure amie, morte au cours d'un de ces mystérieux accidents, se rapproche de l'homme. Une liaison débute alors où les sentiments de la jeune fille semblent surmonter son désir de vengeance.

L'existence d'un tueur en série chauffeur d'autobus semble une sorte de fable irréelle, de fantasme pur à quoi la conclusion du film renverra en dévoilant son projet secret. L'argument du tueur menaçant est très vite désamorcé par les partis pris du cinéaste. Parce que le film de Sogo Ishii se veut surtout une plongée dans l'imaginaire de jeunes filles à la fois attirées et effrayées par la sexualité.

Le Labyrinthe des rêves est le second long métrage distribué en France de cet auteur, après *Crazy Family,* portrait au vitriol d'une famille japonaise moderne. Cette fois, la transformation du récit en univers mental s'avoue dans l'usage d'un noir et blanc stylisé et une bande-son sophistiquée, où dialogues, musiques, bruits inquiétants se chevauchent. L'image, abstraite, transformée par les effets de reflet et de surimpressions en flux mouvant, décolle de l'enregistrement mécanique du réel pour toucher l'œil d'une sensation inédite.

Le récit progresse lentement, laissant à la mise en scène et à l'interprétation le soin d'imprimer, dans un hiératisme un peu forcé, l'indicible des doutes et des sentiments de l'héroïne. Handicapé par son esthétisme appuyé, le film reste un original voyage somnambulique.

J.-F. R.

Pour un bouquet d'actrices

Les Cendres du paradis. Une variation trop affectée sur le thème de l'absence

Film français de Dominique Crèvecœur. Avec Emmanuelle Devos, Murielle Racine, Caroline Chanioleau, Valeria Bruni-Tedeschi, Laurence Côte, Irina Dalle, Florence Auffret. (0 h 55.)

La directrice d'un hôpital et l'infirmière de nuit, qui, seule, a accompagné dans la mort une jeune patiente inconnue, découvrent par bribes ce que fut l'existence de cette dernière. Ou du moins ce qu'elles en imaginent en fouillant parmi les affaires trouvées dans le sac de la morte pour tenter de savoir qui avertir de son décès. La morte s'appelle Ariane, mais c'est le contraire d'un fil qui se dévide à partir de cet inventaire en morceaux : fragments de suppositions, de rencontres, d'idylles, forgés par les deux vivantes à partir de carnets intimes, de photos et d'objets.

On voit bien ce qui a pu attirer la réalisatrice dans ce projet : la possibilité de travailler en liberté avec quelques-unes des meilleures jeunes comédiennes françaises actuelles, toutes excellentes mais parmi lesquelles Emmanuelle Devos, qui joue l'omniprésente disparue, brille d'un éclat sensuel et singulier. On voit aussi ce qui a pu attirer ces comédiennes – les hommes sont plus flous: une forme très libre, comme une série de variations autour du thème de l'absence, des assonances à inventer entre des personnes qui ne se connaissent pas mais se ressemblent ou s'inventent des ressemblances, un jeu sur les mots, les images et l'imaginaire.

On voit moins bien comment cet assemblage a priori séduisant s'est transformé en une œuvre à la poésie appliquée, aux bons sentiments exhibés, à la psychologie réductrice. Une succession de scènes dans les mêmes décors, où quelques figures systématiques de visiteurs impromptus, d'amoureux disparus, de relations énigmatiques dessinent ce qu'on suppose un éloge de la vie malgré tout. Tout dans ce film appelait la légèreté, la suggestion, une grâce un peu fantomatique ; nous voici confrontés à une série de saynètes exhibant fièrement leurs astuces pseudo-mystérieuses, leur magie affectée, leurs gags apprêtés. Au point d'arriver à ce que ce film de moins d'une heure semble long.

J.-M. F.

154 900F(1). DIFFICILE D'IGNORER UNE ROVER 75 DIESEL COMMON RAIL* PACK.

NOUVELLE ROVER 75 CLASSIC LINE.

MOTORISATION 2.0 L TURBO-DIESEL 16 SOUPAPES, 116 CH CE. ABS AVEC RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE. AIRBAGS(2) CONDUCTEUR, PASSAGER ET LATÉRAUX AVANT. CLIMATISATION AUTOMATIQUE (ATC) AVEC RÉGLAGES DROITE/GAUCHE SÉPARÉS. RADIO CASSETTE 6 HP AVEC COMMANDES AU VOLANT. JANTES EN ALLIAGE. LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE. ENTRETIEN GRATUIT 3 ANS OU 60 000 KM(3), GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM(3) ET ASSISTANCE 3 ANS.

Rover conseille Castrol

(1)Prix de la Rover 75 2.0 CDT Pack Classic Line. Peinture métallisée en option. Prix exceptionnel valable pour tout véhicule commandé et livré entre le 10 avril et le 31 mai 2000, AM 00, dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires participants. Voir les conditions générales du Contrat 3x3 chez votre concessionnaire Rover. (2)Coussins gonflables de sécurité. (3)Au premier des termes échu.

ROVER

HORS CHAMP

■ **La fréquentation des salles a augmenté de 10 %,** en France, au premier trimestre 2000 par rapport à la même période de 1999, annonce la Fédération nationale des cinémas français. Quarante-huit millions de spectateurs sont allés au cinéma. Ce bon résultat ne permet toutefois pas de retrouver les records du premier trimestre 1998, qui avait vu la sortie de *Titanic* et des *Visiteurs 2, Les Couloirs du temps ;* il est dû, entre autres, au succès de l'opération le Printemps du cinéma 2000, qui a offert des places à tarif réduit du 19 au 21 mars et attiré 2,3 millions de spectateurs. La hausse de la fréquentation profite surtout à la grande exploitation (salles parisiennes, des métropoles régionales ou dépendant de grands circuits) qui ont profité du succès de films comme *American Beauty* ou *Le Goût des autres* destinés à un public urbain. La petite exploitation (petites salles de petites villes) connaît en revanche un recul de 6 % (– 27 % par rapport à 1998) et devra attendre la propagation du succès de *Taxi 2* pour attirer à nouveau plus de spectateurs.

■ **Durruti et le musette** ont inspiré chacun un film à Jean-Louis Comolli. Le premier, *Buenaventura Durruti, anarchiste,* inédit, est présenté en avant-première au cinéma Le Méliès à Montreuil, le 26 avril à 20 heures. Le second, *On ne va pas se quitter comme ça,* rare, est projeté le 21 avril à 20 heures et le 4 juin à 17 heures au Centre Pompidou, salle de cinéma 2, niveau – 1.

Udine, tête de pont du cinéma asiatique

Les deux Corées étaient au centre des rencontres de la capitale du Frioul

UDINE (Italie)
de notre envoyé spécial

Il y a trois ans, le phénoménal succès d'une rétrospective du cinéma de Hongkong présentée aux Rencontres cinématographiques d'Udine, animées par quelques cinéphiles du Frioul, a donné l'idée aux organisateurs de créer un festival entièrement consacré au cinéma d'Extrême-Orient. Au terme, dimanche 16 avril, de sa troisième édition, on constate que ce festival est devenu le meilleur poste d'observation européen de cinématographies en ébullition. Sans doute parce que Dereck Eyley et Lorenzo Codelli, les programmateurs, ont refusé de favoriser une distinction entre cinéma populaire (et c'est une partie du monde où celui-ci n'est pas encore essentiellement américain) et cinéma d'auteur, en essayant de conjuguer qualités artistiques et symptômes commerciaux.

D'année en année, la programmation s'élargit à de nouveaux pays : Singapour (avec *Eating Air,* de Kelvin Tong et Jasmine Ng, un film d'amour « branché »), la Thaïlande (avec notamment l'amusante comédie macabre *6ixtynin9,* de Pen-ek Ratanaruang) et le Vietnam (*L'Immeuble,* de Viet Linh) étaient ainsi représentés.

Mais c'est surtout à une rencontre des deux Corées que se sont attelés cette année les organisateurs, en confrontant deux univers cinématographiques moins antagonistes que différemment situés du point de vue de l'évolution esthétique du cinéma. D'un côté, les films de propagande guerrière à l'ancienne, comme *Order nº 27*, de Jeong Ki-Mo (1986), ou l'apologie désuète de l'union des paysans et de l'armée pour combattre les catastrophes naturelles, comme *Forever in our Memory*, de Kang Yon-Mo (1999). De l'autre, une frénésie d'imitation de modèles en provenance de Hongkong, de Hollywood – comme *Shiri*, de Jacky Kang, un thriller d'espionnage qui fut un triomphe commercial sans précédent pour un film coréen, ou *Tell me Something*, de Chang Yoon-huyn, sorte de *Seven* mélangé à *Usual Suspects,* pas déplaisant par surcroît.

THRILLERS SUBVERTIS

Une bluette comme *The Blue in you,* de Lee Hyeon-seung, revendique ouvertement sa dette à Luc Besson et Jean-Jacques Beineix, mais est surtout portée par l'énergie de son actrice principale, Kang Soo-yeon, présente à Udine dans le cadre d'un mini-hommage qui lui était consacré et qui a permis de revoir l'admirable *Mère porteuse* (1987), chef-d'œuvre du grand cinéaste Im Kwon-taek, dont on se demande pourquoi il n'a jamais été distribué en France.

Par ailleurs, l'imitation de modèles importés, phénomène particulier des œuvres les plus délibérément commerciales, est toujours subvertie par une plus-value de stylisation élégante (l'excellent *The Mission* de Johnny To [Hongkong, 1999], formidable film d'action immobile), de violence (la plupart des *thrillers* montrés), voire de morbidité. A cet égard s'est confirmée l'affirmation d'une nouvelle tendance du cinéma fantastique japonais.

Un fantastique ancré dans la réalité contemporaine – genre dont Kiyoshi Kurosawa, avec ses précédents *Cure* et *Charisma,* avait fourni les œuvres les plus accomplies et les plus réfléchies – et qui se perpétuait ici avec des titres comme *Hypnosis,* de Masayuki Ochiai, ou les effrayants *The Ring I* et *The Ring II,* de Hideo Nakata. Individus programmés par l'hypnose, assassins aux multiples personnalités, fantômes provoqués par la vision d'une cassette vidéo constituent la matière première d'une terreur schizophrène visiblement en vogue, doublée d'éléments de critique sociale subtilement dosés.

Jean-François Rauger

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Taxi 2**	3	**1 294 144**	831	▽ - 26 %	**6 979 944**
2	**Stuart Little**	1	**540 839**	574		**540 839**
3	**Pokémon, le film**	2	**439 353**	639	▽ - 28 %	**1 246 439**
4	**A tombeau ouvert**	1	**199 133**	179		**199 133**
5	**L'enfer du dimanche**	1	**183 901**	275		**183 901**
6	**Double jeu**	2	**179 821**	328	▽ - 26 %	**493 919**
7	**Le Goût des autres**	7	**131 626**	497	▽ - 27 %	**3 220 408**
8	**Là-bas ... mon pays**	1	**119 005**	188		**119 005**
9	**American Beauty**	11	**115 609**	259	▽ - 16 %	**2 448 358**
10	**A l'attaque !**	1	**92 040**	190		**92 040**

* Période du mercredi 12 avril au dimanche 16 avril inclus

Grâce à ses petits ailerons, la 406 de *Taxi 2* continue de survoler à haute altitude le box-office national. Certes, les entrées sont en baisse d'un quart, mais leur nombre dépasse encore largement le million. Il faudra attendre la fin du mois et celle des vacances scolaires pour avoir une idée du score final. Passant des cours de collèges à celle des maternelles, on observera le match de la souris blanche contre le Pikachu, avec, cette semaine, un net avantage à *Stuart Little* sur les *Pokémon,* qui se maintiennent pourtant honorablement. Et si l'on parle de cinéma, du vrai, on se félicitera de l'excellent résultat réalisé par *A tombeau ouvert,* de Martin Scorsese, qui, dans une combinaison de salles relativement modeste, l'emporte sur *L'Enfer du dimanche*, d'Oliver Stone. Côté français, il faut se contenter des succès prolongés de *Taxi 2* et du *Goût des autres. A l'attaque !*, de Robert Guédiguian, ne passe pas la barre des 100 000 entrées en première semaine, pas plus que *Le Prof.*

Source : "Ecran total"

LES NOUVEAUX FILMS

IN EXTREMIS

■ Dans ce premier long métrage, Etienne Faure confie à Sébastien Roch (ex-jeune premier d'*Hélène et les garçons*) le rôle d'un Rimbaud moderne. Hélas ! le coup de force atteint le grotesque en posant au génie. Filmé à la façon d'un long clip dans la région de Saint-Germain-des-Prés, *In Extremis* met en scène Thomas, dont les parents sont morts dans un accident de montagne. Depuis, Thomas en veut à la terre entière, porte des lunettes noires, fume beaucoup de cigarettes, sniffe des substances illicites, couche avec tout ce qui bouge, fréquente les boîtes gays et lit de la poésie d'un air farouche. Il a une liaison avec une femme qui pourrait être sa mère et qui se suicide très vite, laissant derrière elle Jérémie. Thomas, voulant éviter au garçonnet de connaître son sort, découvre alors les joies austères de la responsabilité morale en compagnie d'Anne, son amie d'enfance qui, naturellement, se prostitue depuis que ses parents ont trouvé la mort avec ceux de Thomas. Le film aura cependant dévoilé ses batteries, condamnant la génération de Mai 68 à l'irresponsabilité, livrant ses enfants à l'autodestruction, et appelant, pour les générations futures, à l'exercice bien entendu du devoir. ***J. M.***

Film français d'Etienne Faure. Avec Sebastien Roch, Julie Depardieu, Jeremy Sanguinetti. (1 h 50.)

LIBRES COMME LE VENT

■ Wayne Wang avait déjà réalisé, avec *Anywhere but Here,* un film proche de *Libres comme le vent* : une mère indépendante qui fait de sa fille adolescente le centre du monde. Gavin O'Connor a recours aux mêmes clichés qui affaiblissaient le film de Wang. Mary Jo, déjà mariée quatre fois, rencontre un homme, est persuadée qu'il s'agit du bon avant de reconnaître son erreur et de reprendre la route avec Ava, sa fille, puis d'échouer chez Jack le routier. Une interprétation irréprochable (Janet Mac Teer dans le rôle de Mary Jo, Gavin O'Connor dans celui de Jack, Kimberley J. Brown dans celui d'Ava sont tous excellents), et un choix de mise en scène surprenant, proche du documentaire, donnent pourtant un ton particulier à ce road-movie, mais la faible épaisseur des personnages affadit son propos. ***S. Bd***

Film américain de Gavin O'Connor. Avec Janet Mac Teer, Kimberley J. Brown, Gavin O'Connor. (1 h 42.)

HEAVY METAL F.A.K.K. 2

■ *Heavy Metal 2* tente de retrouver les recettes qui avaient fait le succès de *Métal hurlant*, film d'animation réalisé en 1980 par Gerald Potterton. Un scénario conventionnel (un homme transformé en surhomme tente, à l'aide de ses pirates, d'envahir la planète Eden, dont l'anéantissement pourrait lui permettre de devenir immortel), et la qualité très faible de l'animation, qui rappelle les formes les plus laides du manga, font d'*Heavy Metal 2* une suite médiocre réalisée avec une absence de soin évidente. ***S. Bd***

Film d'animation canadien de Michel Lemire et Michael Coldewey. (1 h 28.)

SCREAM 3

■ La série d'horreur créée et produite par Wes Craven marque des signes d'essoufflement. La démarche contestable de jouer sur le premier et le second degré touche ici sa limite. Un meurtre se produit lors du tournage de *Stab 3, retour à Woodsboro*, qui relate de manière fictive les meurtres qui s'étaient produits dans les deux premiers épisodes de la série. L'insertion de plusieurs séquences réflexives sur la nécessité de réaliser une suite, dont une très drôle sur les règles régissant une trilogie cinématographique comme *Le Parrain* et *Scream*, sert de cache-misère à un scénario conventionnel, très prévisible et semblable à n'importe quel film gore. La sophistication du premier *Scream* n'est plus ici que médiocrité. ***S. Bd***

Film américain de Wes Craven. Avec Courtney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Patrick Dempsey. (1 h 57.)

À L'EST DE LA GUERRE
Lire page 32
DÉSIRS HUMIDES (21 OUVREUSES EN SCÈNE)
Lire page 32
LE RIDEAU DE FUSUMA
Lire page 32
LES CENDRES DU PARADIS
Lire page 33
DRÔLE DE FÉLIX
Lire page 33
LA VEUVE DE SAINT-PIERRE
Lire page 33
LA TRANCHÉE
Lire page 33
GENET À CHATILA
Lire page 34
LE LABYRINTHE DES RÊVES
Lire page 34

SPEDIDAM

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE, ALLIÉ DE L'INDUSTRIE DU DISQUE CONTRE LES ARTISTES INTERPRÈTES DE LA MUSIQUE

La loi Lang de 1985 a reconnu des droits aux artistes interprètes et aux producteurs phonographiques.

Depuis lors, l'industrie du disque n'a eu de cesse que de confisquer à son profit les droits des artistes interprètes.

Cette industrie a été condamnée à de multiples reprises par les tribunaux pour la violation des droits des artistes interprètes à la demande de la SPEDIDAM.

Depuis 1994, l'industrie du disque, contrôlée à 95% par 3 ou 4 multinationales, s'efforce d'obtenir par tous moyens la cession par contrats des droits des artistes interprètes à son profit.

Parallèlement, elle remet en cause le dispositif légal instauré par la loi Lang, en s'efforçant de vider de sa substance la licence légale de la "rémunération équitable", qui permet à tout utilisateur (radios, télévisions, discothèques, lieux sonorisés) de diffuser librement des disques du commerce de son choix, en contrepartie du paiement d'une rémunération partagée par moitié entre artistes interprètes et producteurs phonographiques.

Ce dispositif, les producteurs n'en veulent plus. Ils souhaitent faire pression sur les diffuseurs en fonction de leurs intérêts commerciaux pour tel ou tel disque. Ils souhaitent également mettre un terme au partage par moitié des sommes perçues entre artistes interprètes de la musique et producteurs phonographiques.

Les artistes interprètes, depuis plusieurs années, attirent l'attention du Ministère de la Culture sur cette situation préoccupante. La SPEDIDAM a adressé en dernier lieu, en septembre 1999, une lettre ouverte à Madame Trautmann pour lui demander de mettre un terme à la tentative de confiscation des droits des artistes interprètes au profit des producteurs, et de maintenir le système légal de la rémunération équitable pour la diffusion de disques du commerce.

Non seulement Madame Trautmann n'a-t-elle pas répondu, mais encore vient-elle de prendre fait et cause pour les multinationales de l'industrie phonographique aux dépens des artistes interprètes lors d'une réunion qui s'est tenue le 17 mars 2000 en présence des organisations représentant l'industrie du disque et les artistes interprètes.

Le Ministère de la Culture, contre l'avis des artistes interprètes, envisage une réforme législative qui, au prétexte de l'évolution des techniques, permettra aux multinationales d'arriver à leurs fins : un contrôle total sur la diffusion de disques du commerce, et une mise à l'écart des artistes interprètes sur le produit de l'utilisation de leurs enregistrements.

A terme, les droits des artistes interprètes disparaîtront au profit de quelques multinationales, pour lesquelles la logique du profit prime toute considération culturelle.

Est-ce ainsi que le Ministère de la Culture entend défendre l'exception culturelle enjeu des débats sur la mondialisation ?

Favoriser quelques multinationales aux dépens de ceux qui sont le tissu culturel d'un pays, c'est en réalité contribuer à cette mondialisation et abandonner la culture pour le seul bénéfice d'un groupe d'industriels.

APRÈS LE DÉPART DE MADAME TRAUTMANN, NOUS DEMANDONS DONC À MADAME TASCA, MINISTRE DE LA CULTURE :

- **de maintenir les dispositions légales dans le domaine de la rémunération pour copie privée**
- **de maintenir les dispositions légales dans le domaine de la rémunération équitable et la liberté qu'elle offre aux diffuseurs**
- **de prendre clairement position pour faire cesser les pressions de l'industrie phonographique qui s'efforce d'obtenir la cession globale des droits exclusifs des artistes interprètes à son profit.**

SPEDIDAM
Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes Interprètes de la Musique et de la Danse
16, rue Amélie - 75007 Paris Tél. : 01 44 18 58 58 - Fax : 01 44 18 58 59

(Publicité)

Compagnie Utopia / Bruxelles
metteur en scène, Armel Roussel

Enterrer les Morts/réparer les Vivants
d'après *Platonov* d'Anton Tchekhov

Roberto Zucco
d'après Bernard-Marie Koltès

Les Européens
de Howard Barker

Théâtre de Gennevilliers C.D.N.
du 20 avril au 13 mai - Location 01 41 32 26 26

SORTIR

PARIS

Eliades Ochoa y el Cuarteto Patria
Leader depuis 1978 du Cuarteto Patria (créé en 1939 et d'abord dirigé par Pancho Cobas), Eliades Ochoa est l'un des protagonistes du fameux projet « Buena Vista Social Club » regroupant des vétérans de la musique cubaine autour de Ry Cooder et filmé par Wim Wenders. Chanteur de *son,* guaracha et boléro, il est un guitariste prodigieux à la virtuosité soyeuse (CD *Sublime illusion*/Virgin).
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 19, 21 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

Francesca Lattuada
La chorégraphe a le vent en poupe : non seulement elle vient de mettre en scène *Les Paraboles d'Eglise* de Benjamin Britten, mais elle vient d'être choisie par l'Ecole nationale des arts du cirque de Châlons-en-Champagne pour imaginer son prochain spectacle. A Paris, c'est en solo qu'elle dansera *La Donna e mobile*, avec la complicité du comédien François Chattot. La musique est signée Jean-Marc Zelwer.
Théâtre aux Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Du 18 au 21, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. Au Kunsten Festival des Arts de Bruxelles du 14 au 17 mai.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Redjep Mitrovitsa, Vincent Bonillo, Anne Caillère, Bruno Sermonne...
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du 19 avril au 27 mai. Du mardi au samedi, 20 heures ; dimanche, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.

Le Tombeau de Richard G.
de Bernard Chartreux, d'après *Richard III,* de Shakespeare, mise en scène d'Alain Milianti, avec Serge Valletti, Nathalie Nell, Jean-Damien Barbin, Vincent Fouquet...
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du 18 avril au 27 mai. Mardi, 19 heures ; du mercredi au samedi, 20 heures ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F.

Vie et mort de Pier Paolo Pasolini
de Michel Azama, mise en scène de Jean Menaud, avec Nicolas Cazale...
Le Vingtième-Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. Mº Ménilmontant. Du 18 avril au 28 mai. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; jeudi, 19 h 30 et 20 h 30 ; dimanche, 15 h 30. Tél. : 01-43-66-01-13. 70 F.

Les Yeux rouges
de Dominique Féret, mise en scène de l'auteur, avec Patrick Blawart, Agnès Guignard, Mireille Herbstmeyer...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Du 18 au 30 avril. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Œuvres de Huber, Kurtag, Zimmermann, Grätzer, Steinke et Reudenbach.
Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Le 19, 20 heures. Tél. : 01-44-43-92-30. 60 F.

Olga Borodina (mezzo-soprano)
Dmitri Yefimov (piano)
Œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski, Dargomijski, Ponchielli, Bizet et Saint-Saëns.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 19, 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

Andy Milne Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. Les 19 et 20, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Steve Potts Quartet, Zool Fleisher
7-Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Le 19, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.

Day One
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. Le 19, 19 h 30. Tél. : 01-55-07-06-00. 132 F.

EN VUE

■ Le président russe **Vladimir Poutine** a pris le thé en compagnie de la reine d'Angleterre **Elizabeth II**, lundi 17 avril, en fin d'après-midi au château de Windsor.

■ Dans cinq ans, les habitants de Los Angeles pourront boire l'eau des égouts recyclée en eau potable.

■ Un chasseur-bombardier japonais vient d'atterrir sur le dos à Pearl Harbour, en accrochant un palmier pendant le tournage d'un film produit par Walt Disney.

■ En interdisant la vente de crayons en Irak, les Nations unies épargnent aux écoliers la tentation d'utiliser le graphite des mines à des fins militaires.

■ Le curé de Dmosin, en Pologne, s'oppose au projet de donner à l'école primaire du village le nom *« d'un certain **Jan** prénommé **Brzechwa** aux origines inconnues »*, poète polonais d'origine juive, auteur de poèmes pour enfants.

■ Récemment, **Ovadia Yossef**, chef spirituel du parti ultra-orthodoxe Shass, maudissait le ministre israélien de l'éducation – *« Satan, dont il faut effacer la mémoire »* –, pour avoir inscrit les poèmes d'un Palestinien au programme des lycées.

■ Après les avoir empêchées de travailler, les talibans, luttant contre le gaspillage, viennent de licencier toutes les femmes fonctionnaires qui, depuis, gagnaient à ne rien faire environ 5 dollars par mois.

■ *« Aucune autre loi sur Terre ne pourra être plus juste envers l'Homme que l'islam »*, affirme **Nayef Ben Abdel Aziz** , ministre saoudien de l'intérieur, offensé par un rapport d'Amnesty international accusant l'Arabie saoudite de châtiments cruels, notamment des amputations.

■ *« Les clients qui ne pensent qu'au sexe étaient trop saouls pour nous venir en aide »*, a expliqué aux policiers de l'ONU venus la libérer, **Ludmila Milenti**, jeune Moldave enfermée avec douze autres femmes au Toto's, le bordel des humanitaires en mission à Pristina, chef-lieu du Kosovo.

■ *« C'est un prétexte »*, déclare **Zhu Yaping**, l'épouse de **Yao Zhenxiang**, dissident chinois récidiviste, accusé en 1996 de *« distribution de vidéocassettes pornographiques »*, condamné à trois ans de rééducation, renvoyé sans procès dans un camp de travail pour *« visite à une prostituée »*.

■ Si le Viagra, recours ultime, ne suffit pas à réveiller leur libido, les savants chinois cloneront les derniers pandas.

■ Après avoir passé son après-midi à jardiner, un retraité a glissé dans le vide, samedi 15 avril, du haut de la falaise dominant la Loire à Saint-Jean - Saint-Maurice, près de Roanne, où il venait le soir lancer des cailloux.

Christian Colombani

Un an après l'élection présidentielle en Algérie

La presse francophone algérienne se montre généralement sévère envers Abdelaziz Bouteflika. L'état de grâce est en tout cas bien terminé

LE PRÉSIDENT Abdelaziz Bouteflika se trouvait à Cuba pour le premier anniversaire de son élection, le 15 avril 1999, à la tête de l'Algérie. Heureusement pour lui, serait-on tenté de dire à la lecture d'une presse francophone qui, dans l'ensemble, à l'heure de ce premier rendez-vous obligé, ne le ménage pas. *« Entre le discours et les actes* (...), *l'Algérie continue à attendre »*, titrait dimanche 16 avril *Liberté*. *« L'état de grâce se consume »*, jugeait *El Watan*, un autre quotidien, tandis que *Le Matin*, opposant de la première heure au chef de l'Etat, parlait d'un premier anniversaire *« amer »*. *« Une année après, l'Algérie se réveille de sa douce euphorie »*, ironise le quotidien.

Ces derniers jours, pour alimenter sa campagne contre le président Bouteflika, la presse écrite utilise deux armes : les sondages d'opinion et leur version artisanale et moins onéreuse, le micro-trottoir, d'une part, les dossiers-bilans, de l'autre.

Interrogés pour le compte d'*El Watan*, les Algériens sont pourtant moins sévères pour leur président que les éditorialistes de la presse. Un an après son arrivée au pouvoir, 65 % d'entre eux lui font encore

LE MATIN

confiance pour résoudre les problèmes du pays. C'est beaucoup moins que le score obtenu par le président lors du référendum-plébiscite de l'automne dernier sur la *« concorde civile »*, relève le quotidien, qui en conclut : *« L'état de grâce dont a joui le président de la République est arrivé à son terme. »* C'est à un jugement encore plus sévère que veut aboutir *Le Matin* à travers les témoignages d'Algériens anonymes publiés dans ses colonnes. La majorité d'entre eux assurent qu'il n'ont pas encore senti de changement. *« Notre président n'a rien apporté de nouveau au pays »*, résume Houria, quarante-cinq ans, une femme au foyer.

LES « CHANTIERS BLOQUÉS »

Les copieux dossiers-bilans publiés ces derniers jours par plusieurs quotidiens ne sont pas plus amènes. *Le Matin*, en particulier, en publie l'un des plus ravageurs pour le président algérien, accusé de multiplier les *« concessions »* à l'égart des islamistes, qui *« tuent en moyenne sept citoyens toutes les quarante-huit heures depuis l'élection présidentielle »*. Encore ne s'agit-il là que d'un aspect de la politique du chef de l'Etat. Les autres ne trouvent pas davantage grâce aux yeux du quotidien « éradicateur », qui énumère les *« chantiers bloqués »* : la réhabilitation de l'Etat en souffrance, celle de la justice où les changements *« ne sont pas à l'ordre du jour »*, la lutte contre la corruption qui se limite à *« quelques déclarations »*, le code de la famille toujours en vigueur... *« Une année après le 15 avril*, conclut le journal, *les Algériens réalisent qu'ils sont, au mieux, à la case départ. »*

Dans cette charge générale « anti-Boutef », le jugement nuancé que porte *La Tribune* sur cette première année fait figure d'exception. Pas de procès d'intention mais un ton mesuré ; pas de jugement à l'emporte-pièce mais une volonté d'analyser une réalité forcément complexe. Le président Bouteflika, *« beau parleur et prolixe »*, suscite *« autant de sympathie que de passion »*, écrit *La Tribune*. Et d'ajouter : *« Sa volonté de se placer au centre du pouvoir décisionnel l'a exposé* de facto *à des attaques en règle de ses détracteurs essaimés à travers le pouvoir et la société civile. Manifestement, le style Bouteflika semble menacer des intérêts et des acquis vitaux »*. Là réside peut-être l'origine des solides inimitiés que suscite le chef de l'Etat.

Jean-Pierre Tuquoi

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Le travail de la mission Mattéoli est un acte de justice qui renforce la cohésion nationale. D'abord parce qu'il prépare une réparation symbolique à travers le versement à une Fondation nationale de la mémoire des fonds en déshérence (un peu plus de 2 milliards de francs) et sera prolongé par l'étude des requêtes indidviduelles au sein de la commission Drai. Mais essentiellement parce qu'il restitue au pays la mémoire d'une des pages les plus tragiques de son histoire : celle de sa collaboration – délibérée – à l'œuvre barbare du nazisme. (...) C'est l'honneur de ce septennat d'avoir permis à la France de regarder en face cette part *« innommable »* de son histoire. De de Gaulle à Mitterrand, la règle d'Etat était celle d'une vertueuse cécité exonérant le pays de toute responsabilité au nom de sa cohésion. En l'incitant à ne pas détourner les yeux de ce moment d'indignité nationale, en aidant à son élucidation par la mission Mattéoli, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont fait œuvre d'utilité publique, de maturité politique et historique.

FRANCE-SOIR
Patrice Burnat

■ C'est parce que le métier des policiers est effectivement difficile, souvent dangereux, que leur recrutement et leur formation doivent être largement améliorés. Des efforts considérables ont été consentis par l'Etat depuis vingt ans. Les jeunes gardiens de la paix sont désormais des bacheliers et on ne les lance plus sur la voie publique au terme de quelques semaines seulement d'enseignement théorique à l'école de police. Mais ce n'est, à l'évidence, pas encore suffisant si l'on veut mettre fin aux *« bavures »*. A Lille, il ne s'agissait pas d'un *« accident du travail »*, mais bien d'un crime que l'on aurait dû pouvoir empêcher.

FINANCIAL TIMES

■ Les marchés financiers avaient accordé peu d'attention aux avertissements répétés d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, à propos des hauts niveaux atteints par les cours boursiers. Mais les chiffres plus élevés que prévu de l'inflation révélés vendredi dernier les ont obligés à écouter pour une fois ces mises en garde. Tous les yeux sont maintenant tournés vers la Fed, pour voir si celle-ci ose prendre des mesures sévères pour enrayer l'inflation, ou si elle ne bouge pas face à l'agitation des marchés. (...) Les signes d'augmentation rampante des prix ne peuvent être ignorés. La Fed doit poursuivre le processus de resserrement monétaire lors de sa prochaine réunion, le 16 mai. Il faudrait un krach boursier d'amplitude historique pour qu'il n'en soit pas ainsi.

LA TRIBUNE
Gilles Bridier

■ Non, la nouvelle économie n'est pas morte. Les boursiers voulaient la lune ; c'est elle qu'ils ont laissé échapper. (...) L'économie d'Internet est toujours bien vivante, pénétrant tous les compartiments de l'activité. Et même si les valeurs d'Internet dégringolent encore et cela sera tant que la bulle ne sera pas dégonflée, on continuera pour autant à utiliser des moteurs de recherche, des banques d'informations, des structures de stockage, des techniques de compression de données...

www.webchoice.com

Une nouvelle forme de convergence directe entre télévision et Internet

***« AUJOURD'HUI**, au moins trente millions d'Américains regardent la télévision tout en surfant sur le Web. Dans les chambres d'étudiants, le PC et le téléviseur sont désormais côte à côte, et cette mode gagne d'autres couches de la population. Le plus souvent, il n'y a aucun rapport entre ce que montrent les deux écrans, mais parfois, le lien existe : les internautes-spectateurs s'échangent des messages à propos d'un feuilleton, consultent le site de leur chanteur préféré tout en regardant son dernier clip vidéo sur MTV, et mille autres choses. »* Pour Julio Arreaga, directeur financier de la société californienne Web Choice, cette tendance doit déboucher sur une nouvelle forme de « convergence » entre télévision et Internet, que les professionnels de la télévision appellent de leurs vœux depuis des années. Web Choice vient en effet de mettre au point un système permettant aux chaînes de télévision de transmettre des adresses de sites Web en même temps qu'ils diffusent leurs programmes. L'adresse est contenue, sous forme de code

informatique, dans un signal audio imperceptible à l'oreille humaine, mais intelligible pour un ordinateur. La station émettrice n'a pas besoin d'investir dans du matériel lourd, car Web Choice se charge des opérations de codage. De son côté, l'utilisateur final doit simplement relier son téléviseur à son PC par un câble audio ordinaire, et télécharger un logiciel gratuit : *« En cours de diffusion d'un match de base-ball, la chaîne pourra envoyer l'adresse du site d'une équipe ou d'un joueur, et le PC des téléspectateurs s'y connectera automatiquement. Même chose pour les journaux télévisés, qui renverront vers des sites traitant d'un sujet d'actualité plus en profondeur, les émissions éducatives, les magazines, les programmes musicaux, et même les talk-shows en direct. Par ailleurs, les applications dans le domaine de la publicité, du téléachat et du marketing sont infinies. »*

Si le téléspectateur n'a pas envie de regarder deux écrans en même temps, il pourra consulter les sites recommandés plus tard, à sa convenance, car les adresses seront automatiquement stockées dans la mémoire de son ordinateur. A terme, le système de Web Choice pourrait donner à la télévision un réel pouvoir d'intervention sur Internet : *« Les sites sélectionnés par une émission bénéficieront mécaniquement d'une audience accrue... Cette promotion sera très efficace auprès des nouveaux internautes, qui sont souvent un peu perdus sur le Web, alors qu'ils ont confiance dans les choix du présentateur de leur émission préférée. »*

Yves Eudes

SUR LA TOILE

RUSSIE

■ Le fournisseur d'accès russe Bayard-Slavia-Communications (BSK), dont le siège est à Volgograd, a porté plainte contre l'Etat après que sa licence lui eut été retirée pour manque de coopération avec le FSB (services secrets). En novembre 1999, BSK avait refusé de livrer au FSB des copies des courriers électroniques de certains de ses clients, car la demande n'était pas accompagnée d'un ordre émanant d'un juge. La Constitution russe garantit à *« chaque citoyen le secret de ses courriers, conversations téléphoniques et autres communications. Ce droit ne peut être limité qu'en vertu d'un mandat du tribunal ». – (AFP.)*

PROTECTION DES MINEURS

■ La loi fédérale sur la protection des internautes de moins de 13 ans, votée en 1999, entrera en vigueur aux Etats-Unis le 20 avril. Avant de demander aux jeunes des renseignements d'ordre privé (notamment financiers), les sites Web devront obtenir l'autorisation des parents et expliquer ce qu'ils comptent faire des informations ainsi obtenues. Face à ces nouvelles obligations, certains sites commerciaux ont fait savoir qu'ils préféraient interdire l'accès aux mineurs. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

César et le « Nassedaqueu »

par Luc Rosenzweig

ON N'ÉCHAPPE PAS, ces derniers temps, aux commentaires, débats, gloses et dissertations relatifs à ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle économie, décrite naguère par Balzac sous le nom de spéculation. La dernière rencontre télévisuelle sur ce thème s'est déroulée lundi soir jusque tard dans la nuit sur France 2, dans l'émission « Mots croisés » d'Arlette Chabot et Alain Duhamel. Ces deux animateurs-journalistes, très « vieille télé » (ils persistent à s'exprimer avec des phrases composées d'un sujet, d'un verbe, d'un ou même de plusieurs compléments), avaient réuni un plateau prometteur, allant d'Alain Krivine à François Fillon, accompagnés d'un nouveau phénomène de foire, un Mozart de l'Internet, un certain Jérémie Berrébi, patron à vingt et un ans d'une start-up internationale.

L'erreur de Chabot et Duhamel fut de donner d'emblée la parole à Philippe Douste-Blazy, censé représenter une position médiane entre les libéraux sauvages et les paléo-marxistes. L'aspirant maire de Toulouse, ci-devant chirurgien, se pique maintenant d'économie et vient même de commettre un ouvrage à ce sujet. Comme tous les faux savants, il maîtrise mal un sujet compliqué, et est donc incapable de l'expliquer clairement au profane. Sa démonstration de théorie néo-économique, illustrée par les tribulations manufacturières de sa chemise à rayures, était claire comme du jus de chique, et noyait le débat avant même qu'il n'eût commencé.

Ce qui permettait aux esprits libérés pour le vagabondage de se remettre en mémoire les images ensoleillées de l'excellente « Trilogie marseillaise » de Marcel Pagnol, version Roger Hanin, dont le premier épisode précédait le débat évoqué plus haut. Et de réfléchir aux ressorts économiques qui déclenchent un drame provençal. En fait, derrière la partie de cartes et les malheurs conjugaux d'Escartefigue, c'est le combat sans merci entre le capitalisme de papa, celui de César qui « remonte la goutte » de Picon dans le goulot pour optimiser ses coûts marginaux, et le désir de Marius de participer à la mondialisation de l'économie en embarquant sur *le Malaisie*. On ne s'étendra pas sur l'erreur économique majeure d'Honoré Panisse, consistant à donner 100 000 francs-or de dot à une jeune poissonnière pour ses beaux yeux, au lieu d'investir dans les nouvelles technologies maritimes...

On assista cependant dans « Mots croisés » à une scène quasi pagnolienne où pépé Krivine, un pied dans le XIXe siècle et l'autre on ne sait où, tançait le jeune Berrébi, l'exhortant à aller étudier, se cultiver, voire baiser, au lieu de rester vissé jour et nuit devant son ordinateur. Car, aurait dit César, *« c'est dans le nassedaqueu, Môssieur, qu'il y a le plus de cocus ! »*.

MARDI 18 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Que reste-t-il des années Franco ? **Forum**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Day One ; Etienne Daho. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Archimède. **Arte**
19.30 et 0.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.50 Toutes les télés. **M 6**
21.00 Le Gai Savoir. Régis Debray. **Paris Première**
21.05 Temps présent. Sale temps pour les géants du tabac. **TV 5**
22.35 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la gloire. **France 2**
23.10 Les Aventuriers de la science. Voyage au bout de l'infiniment petit. **France 3**
0.35 Capital. Interdit en France. **M 6**
0.40 C'est mon choix. **France 3**
0.50 Futur antérieur. Avec Poutine, quelle Russie ? **France 2**

DOCUMENTAIRES

20.15 La Vie en feuilleton. [2/4]. **Arte**
20.30 Des gens qui bougent. [1/6]. **Planète**
20.30 Aimer vivre en France. Toiles et tissus. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. Florence Gipsy Tour. **Arte**
21.00 Abraham Lincoln. [2/2]. **Histoire**
21.20 L'Œil de Franco. **Planète**
21.35 Thema. Gloire aux ânes. Les aventures d'un animal prolétaire. La Foire aux ânes. **Arte**
22.15 Le Sud en ses jardins. **Odyssée**
22.30 Danger réel. Le tueur du Zodiaque. **13ème RUE**
23.05 Mirra, la mère de Pondichery. **Odyssée**
23.45 Histoires secrètes de la deuxième Guerre mondiale. [24/26]. **Histoire**
0.05 Les Grandes Expositions. Dieux et démons de l'Himalaya. **Planète**
0.10 Rock Stories. Eric Burdon & The Animals. **Canal Jimmy**
0.30 L'école s'enflamme. **Planète**
0.45 Argentine, les enfants disparus. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue. Final Four (2e demi-finale). Panathinaikos BC-Efes Pilsen Istanbul. **Pathé Sport**
20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour. Lazio Rome - Valence. **Canal + vert**
20.45 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour : Barcelone - Chelsea. **Canal +**

MUSIQUE

21.00 Nuit russe à la Waldbühne. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Seiji Ozawa. **Muzzik**
22.00 « Via Crucis », de Liszt. Par le Dutch Chamber Choir, dir. Reinbert De Leeuw. **Mezzo**
23.00 Bianca Castafiore, le Récital. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et le Chœur de l'Opéra de Bordeaux, dir. Jacques Blanc. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.50 La Trilogie marseillaise. *Fanny*. Nicolas Ribowski. **France 2**
22.50 La Mémoire du cœur. Judith Vogelsang. **O**. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

0.05 Libre court. *La Finale*. Pablo Freville, avec Thierry Gimenez. **France 3**

SÉRIES

21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Tu aimeras ton prochain. **13ème RUE**
21.40 Ally McBeal. Blue Christmas (v.o.). **Téva**
22.00 Friends. The One With Rachel's Sister (v.o.). **Canal Jimmy**
22.40 Michael Hayes. L'affaire Gibraltar. **Série Club**
23.00 Once & Again. The Ex-Files (v.o.). **Téva**

FILMS

16.35 Femmes au bord de la crise de nerfs ■ ■
Pedro Almodovar (Espagne, 1988, v.o., 95 min) ◌. **Cinéfaz**
17.50 Bird ■ ■ ■
Clint Eastwood (EU, 1988, v.o., 155 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**
18.40 Boulevard des passions ■ ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1949, N., 100 min) ◌. **Ciné Classics**
19.40 Force majeure ■ ■
Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) ◌. **Cinéfaz**
20.55 Comment tuer votre femme ■ ■
Richard Quine (Etats-Unis, 1964, 120 min). **TMC**
21.45 Radio Days ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min) ◌. **Cinétoile**
22.30 Une vraie blonde ■ ■
Tom DiCillo (EU, 1998, v.o., 105 min) ◌. **Ciné Cinémas 1**
22.45 Le Poids du déshonneur ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 105 min) **O**. **Canal + Vert**
23.15 Ragtime ■ ■
Milos Forman (Etats-Unis, 1981, v.o., 150 min) ◌. **Cinétoile**

23.45 Au hasard Balthazar ■ ■ ■
Robert Bresson. Avec Anne Wiazemsky, François Lafarge (France, 1966, N., 95 min). **Arte**
23.55 La Légende du Saint-Buveur ■ ■
Ermanno Olmi (France - Italie, 1988, 115 min) ◌. **Cinéstar 1**
2.10 Chronique d'une mort annoncée ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1986, 105 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**
2.50 Les Amants du Capricorne ■ ■
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 110 min) ◌. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 La Course au jouet Film. Brian Levant ◌.
22.35 Célébrités. Comment les stars dépensent-elles leur argent ?
0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.35 Football. Magazine.
0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.25 et 22.30 **Un livre, des livres.**
17.30 Nash Bridges.
18.20 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 La Trilogie marseillaise. **Fanny** [2/3]. Téléfilm. Nicolas Ribowski.
22.35 La Vie à l'endroit. Les coulisses de la gloire.
0.25 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Classique.
20.35 Tout le sport.
20.55 24e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Les Aventuriers de la science.
0.05 Libre court. *La Finale.*

CANAL +

16.35 Excess Baggage Film. Marco Brambilla ◌.
▶ **En clair jusqu'à 20.45**
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. **20.45** Barcelone - Chelsea.
23.45 Exodes.
23.50 Le Grand Galop Film. Krzysztof Zanussi (v.o.) ◌.
1.35 Bertrand Blier par lui-même.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring [2/4].
20.45 La Vie en face. Florence Gipsy Tour.
21.30 Thema. Hommage aux ânes, de la corvée à la crèche. **21.35** Gloire aux ânes. **22.55** La Foire aux ânes. **23.45** Au hasard Balthazar ■ ■ ■ Film. Robert Bresson.
1.20 Hombres complicados ■ Film. Dominique Deruddere.

M 6

17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
19.20 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.04 Raid aventure.
20.05 Notre belle famille.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Toutes les télés.
22.50 La Mémoire du cœur. Téléfilm. Judith Vogelsang **O**.
0.35 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo. Avec Michel Caboche.
20.30 Accord parfait. Le Capitole de Toulouse ; La salle Pleyel.
21.30 Fiction 30. *Junior*, d'Anna Gavalda.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Invités : Didier Lockwood.
22.30 Jazz, suivez le thème. Giant Steps.

RADIO CLASSIQUE

20.04 Le Cercle des économistes. La baisse des impôts est-elle la priorité ? Invité : Pierre Dockes.
20.15 Les Soirées. *Grand duo* D. 574, de Schubert, L. Mordkovitch, violon, G. Oppitz, piano.
20.40 Eric Rohmer, de Mozart en Beethoven.
22.38 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Bach et Webern.

Le Monde TELÉVISION

M 6

20.50 Toutes les télés
Que voit-on sur les télévisions étrangères ? Pour quel feuilleton se passionne-t-on, en Italie ou en Allemagne ? Quelles sont les émissions les plus regardées ? Ce nouveau magazine mensuel propose un tour du monde des programmes télévisés. Malheureusement, on tombe dans le spectaculaire, avec ce « Maury Show », qui veut aider les mères célibataires à retrouver le père de leur enfant.

ARTE

21.30 Gloire aux ânes
Sous forme d'un abécédaire ludique et encyclopédique, Maryse Bergonzat et Isy Morgenstern livrent mille anecdotes et historiettes sur cet animal particulièrement chargé de symboles. Elles ont aussi déniché quelques personnages réjouissants qui, en deux heures, mènent le téléspectateur de surprises en étonnements, et lui font rencontrer des poètes qui aiment les ânes d'amour.

ARTE

23.45 Au hasard Balthazar ■ ■ ■
L'âne Balthazar, beau et doux, vit entouré d'enfants. Sa petite compagne de jeux, Marie, devient une jeune fille. Les parents de Marie, qui ont des ennuis d'argent, vendent Balthazar à un boulanger. Il porte le pain que livre Gérard, un voyou qui séduit Marie. Maltraité, Balthazar s'enfuit mais aboutit dans un cirque. Un film rude et grave de Robert Bresson, avec Anne Wiazemsky, émouvante.

MERCREDI 19 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Tiers-monde, ouvriers ou esclaves ? **Forum**
22.00 Le Roi tambour. **Forum**
23.00 Victimes d'attentats, le choc, et après ? **Forum**

MAGAZINES

13.05 Temps présent. Sale temps pour les géants du tabac. **TV 5**
14.30 En juin, ça sera bien. **La Cinquième**
17.00 Les Lumières du music-hall. Georges Ulmer. Françoise Hardy. **Paris Première**
18.20 Nulle part ailleurs. Invité : Horace Andy. **Canal +**
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.30 et 23.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.05 Duel. Duel. Criminalité transfrontalière. Suivi des opérations chirurgicales. **TSR**
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. **Histoire**
20.15 Au nom de la loi. Machines à sous. Les prêtres pédophiles. **RTBF 1**
20.55 Des racines et des ailes. Le Louvre insolite. Côté coulisses. L'Egypte à la folie. **France 3**
21.00 Paris modes. Les industriels italiens. **Paris Première**
21.05 Faits divers. Dans l'exercice de leur fonction. **TV 5**
22.35 Ça se discute. Peut-on s'aimer lorsqu'on travaille ensemble ? **France 2**
22.35 Paris dernière. **Paris Première**
22.40 La Route. Invités : Virginie Despentes ; Marco Prince. **Canal Jimmy**
0.15 Toutes les télés. En Suède, dans « Trading Place ». En Allemagne, « Voisins, voisines ». En Grande-Bretagne, dans « La Villa ». Aux Etats-Unis, « Breaking the Magician's Codes » et « The Maury Show ». **M 6**
1.00 Des mots de minuit. **France 2**
1.00 Le Canal du savoir. Répliques : Barthes vivant. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

18.00 L'Actors Studio. Christopher Reeve. **Paris Première**
18.15 Abraham Lincoln. **Histoire**
18.30 Le Monde des animaux. Huai Kha Khaeng. **La Cinquième**
19.00 Connaissance. Le Rêve de Charlemagne. **Arte**
19.55 Les marmottes font du cinéma. **Odyssée**
20.15 La Vie en feuilleton. Deux femmes sur un ring. [3/4]. **Arte**
20.30 Gospel, la voix de l'émancipation. [3/3]. **Planète**
20.35 Sans frontières. Sur les grandes avenues. Le Grand Canal de Venise. **Odyssée**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Apocalypse Vietnam [1/3]. **Arte**
21.00 Histoires secrètes de la deuxième guerre mondiale. [25/26]. **Histoire**
21.00 Musique autour du monde, Monajat Yltchieva. La Belle et l'Implorante. **Mezzo**
21.25 Synesthésie, la confusion des sens. **Planète**
22.00 Les Locataires de Staline. La Maison sur le quai. **Histoire**
22.25 Musica. Jean Sibelius. La Symphonie nordique. **Arte**
22.25 Sans frontières. Du Cap au Caire. Guerriers et sorciers. **Odyssée**
22.50 CIA. [3/5]. Les décideurs de l'ombre. **Odyssée**
23.20 Ballade en vidéo mineure. [3/8]. **Planète**
23.50 Des gens qui bougent. [1/6]. Bouger. **Planète**
23.50 Mémoire vivante. La Reine mère. Une femme dans son siècle. **TSR**
23.55 Profil. L'Expérience permanente. Lazlo Moholy-Nagy et le Bauhaus. **Arte**
0.00 Yves Coppens. De Lucy à l'homme du XXe siècle. **Odyssée**
0.05 Danger réel. Dossiers classés : le tueur du Zodiaque. **13ème RUE**
0.30 Arthur Rimbaud. [2/2]. **Odyssée**
0.40 L'Œil de Franco. **Planète**
0.50 La Lucarne. Les Mains. **Arte**
1.00 La Case de l'oncle Doc. Goélands, la menace. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

20.35 Football. Ligue des champions. Quart de finale. Match retour. Manchester United - Real Madrid. **TF 1**
2.05 Basket NBA. San Antonio Spurs - Los Angeles Lakers. **Canal +**

DANSE

21.00 « La Belle au bois dormant ». Ballet. Chorégraphie d'Ivan Vsevlozhsky et Marius Petipa. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet du Kirov. Avec Irina Kolpakova (la Belle), Sergeï Berezhnoï (le prince). Par l'Orchestre de Leningrad, dir. Viktor Fedotov. **Muzzik**

MUSIQUE

18.30 Récital Lief Ove Andsnes. Lors du Festival Piano aux Jacobins, en 1999. Avec Lief Ove Andsnes, piano. Œuvres de Haydn, Kurtag, Prokofiev, Dante, Liszt, Scarlatti, Debussy. **Mezzo**
19.30 Jazz at the Smithsonian. Joe Williams. **Muzzik**
20.05 « Quatuor no 4, op. 76 », de Haydn. Par le Quatuor Wolfmeier. **Mezzo**
21.55 Motown Live. **Paris Première**
0.20 Eurodjango 2000. Trophées du jazz européen. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

19.50 La Maison du futur. Levar Burton. **Disney Channel**
20.50 Fugues. Marion Sarraut. **France 2**
20.50 Petite sœur. Patrick Poubel. ◌. **M 6**
22.15 Nora. Edouard Molinaro. **TV 5**
22.35 Accusée d'amour. Alan Metzger. **O**. **M 6**
23.00 Le Mouton noir. F. de Gueltz et F. Bourgeois. ◌. **Téva**
23.30 Robe de sang. Tobe Hooper. ◌. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.15 Flash Bach. *Amoureuse du maître.* Juliette Cazanave. **Arte**

SÉRIES

18.10 Mannix. Sauvez le mort. **13ème RUE**
19.30 Les Brigades du Tigre. **Festival**
20.00 That 70's Show. Halloween. ◌. **Canal Jimmy**
20.45 New York District. L'instinct animal. **13ème RUE**
20.50 Homicide. Un homme d'honneur. **O**. A la une. ◌. **Série Club**
21.05 Star Trek, Voyager. Fléau. ◌. **Canal Jimmy**
21.50 Star Trek, Deep Space Nine. Les petits hommes verts. ◌. **Canal Jimmy**
22.25 Les Contes de la crypte. Hurlement nocturne. ◌. **Série Club**
22.25 L'Homme invisible. Justice aveugle. **13ème RUE**
22.55 Strange World. Le sang de la terre. ◌. **Série Club**
0.00 Friends. The One With Rachel's Sister (v.o.). ◌. **Canal Jimmy**
0.05 The PJ's, les Stubbs. Boyz'n the Woods. ◌. **Série Club**
0.20 Les Soprano. Isabella (v.o.). **O**. **Canal Jimmy**
0.35 Mission impossible. [1/2]. 300 pieds sous terre. ◌. **Série Club**

FILMS

13.00 Le Fugitif ■
Andrew Davis (Etats-Unis, 1993, 130 min) ◌. **Cinéstar 1**
13.35 Secrets du cœur ■
Montxo Armendáriz (Fr. - Esp., 1996, v.o., 105 min) **O**. **Ciné Cinémas 3**
15.25 La Légende du Saint-Buveur ■ ■
Ermanno Olmi (France - Italie, 1988, 125 min) ◌. **Cinéstar 2**

16.20 Le Cuisinier, le Voleur, sa femme et son amant ■ ■
Peter Greenaway. Avec Richard Bohringer, Helen Mirren (Fr. - GB, 1989, v.o., 120 min) ◌. **Ciné Cinémas 1**
16.35 Le Poids du déshonneur ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 105 min) **O**. **Canal + Vert**
16.55 La Terrasse ■ ■ ■
Ettore Scola (France - Italie, 1979). **Cinétoile**
18.45 Une vraie blonde ■ ■
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 105 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
19.40 Bix, une interprétation de la légende ■ ■
Pupi Avati (Italie, 1991, 115 min) ◌. **Cinétoile**
20.50 Le Voyeur ■ ■
Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) ◌. **Cinéfaz**
21.35 Autour de minuit ■ ■
Bertrand Tavernier (Fr. - EU, 1986, v.o., 130 min) ◌. **Cinétoile**

22.05 L'Auberge rouge ■ ■
Claude Autant-Lara. Avec Fernandel, Françoise Rosay (France, 1951, N., 105 min) ◌. **Ciné Classics**
23.45 La Vie de Louis Pasteur ■ ■
William Dieterle (Etats-Unis, 1936, N., 80 min) ◌. **Histoire**
23.45 L'Homme de Rio ■ ■
Philippe de Broca (France, 1963, 115 min) ◌. **Cinétoile**
23.55 Box of Moonlight ■ ■
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 110 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
1.45 Le Bal des vampires ■ ■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1967, 105 min) **O**. **Ciné Cinémas 1**
2.50 Le Mirage de la vie ■ ■ ■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1958, v.o., 125 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Alerte Cobra.
15.40 La Joyeuse Tribu.
16.40 Mission sauvetages.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Ligue des champions. Quarts de finale retour. Manchester United - Real Madrid. **22.50** Bayern Munich - FC Porto.
0.40 Minuit sport.
1.15 Rallye.

FRANCE 2

13.55 Inspecteur Morse. La banqueroute [1 et 2/2].
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Angela, 15 ans.
18.15 Face caméra.
18.45 Friends.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Fugues. Téléfilm. Marion Sarraut.
22.35 Ça se discute. Peut-on s'aimer lorsqu'on travaille ensemble ?
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.42 Keno.
14.50 Retour à Angel Falls. Téléfilm. Joyce Choppra [1/3].
16.20 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.46 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la Classique.
20.35 Tout le sport.
20.55 Des racines et des ailes. Le Louvre insolite ; Côté coulisses ; L'Egypte à la folie.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Robe de sang. Téléfilm. Tobe Hooper ◌.
1.00 La Case de l'oncle Doc. Goélands, la menace.

CANAL +

14.55 Spin City.
15.20 Seinfeld.
16.00 Invasion planète Terre.
16.45 Maldonne à Manhattan. Téléfilm. John Hamilton ◌.
▶ **En clair jusqu'à 21.00**
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Festen ■ Film. Thomas Vinterberg ◌.
22.40 Cinéma(s) d'Europe. Le Dogme.
22.55 Perdita Durango ■ Film. Alex De La Iglesia ◌.
0.55 Surprises.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 En juin, ça sera bien.
16.00 T.A.F. Electricien.
16.35 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Sous toutes les coutures. [2/13]. Mais comment diable les faire tenir ? (*les bas*).
17.15 Cinq sur cinq. Le fromage de comté.
17.30 100 % question.
17.55 Côté Cinquième. Tendance femme.
18.25 Météo.
18.56 C'est quoi la France ?
19.00 Connaissance.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Deux femmes sur un ring. [3/4]. Le revers de la médaille.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Apocalypse Viêtnam [1/3] : La guerre en Indochine, 1945-1968.
22.15 Flash Bach. *Amoureuse du maître.*
22.25 Musica. Jean Sibelius. *La Symphonie nordique.*
23.55 Profil. L'Expérience permanente. Lazlo Moholy-Nagy et le Bauhaus.
0.50 La Lucarne. Les Mains.

M 6

16.35 Des clips et des bulles.
17.05 Fan de.
17.35 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Jour J.
20.50 Petite sœur. Téléfilm. Patrick Poubel.
22.35 Accusée d'amour. Téléfilm. Alan Metzger **O**.
0.15 Toutes les télés. Magazine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Mesures, démesures. Les rencontres internationales de l'Alto, au Conservatoire National Supérieur de Musique, de Paris.
21.30 Fiction 30. *Une apologie des oisifs,* de Robert Louis Stevenson.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la Nuit. Pierre Reverdy.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 A pleines voix. Par le Chœur de la Radio danoise, dir. Stephen Layton : Œuvres de Britten, Holmboe.
22.30 Jazz, suivez le thème. Nuages.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. *Concerto pour flûte, cordes et continuo* Wq 167, de CPE Bach, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman.
20.40 Pelléas et Mélisande. Opéra de Debussy. Par l'Orchestre de l'opéra de Monte-Carlo, dir. Armin Jordan, Rachel Yakar (Mélisande).
23.23 Les soirées (suite). Œuvres de Fauré, Koechlin.

Le Monde TELÉVISION

M6

20.50 Petite sœur
Un téléfilm assez réussi sur un sujet de plus en plus à la mode : la famille recomposée. Patrick Poubel en propose une illustration originale, en faisant jouer deux enfants nés d'une même mère mais qui doivent accompagner leur père respectif. Ils n'auront de cesse que de tenter de se retrouver. Un film intelligent et remarquablement interprété. Primé au Festival de Saint-Tropez 1999.

13ÈME RUE

22.25 L'Homme invisible
Un jeune savant, Peter Brady, est devenu invisible à la suite d'un accident de laboratoire. Dans l'attente d'un remède, il joue les agents secrets au service de son pays et de la police. Ce soir, deux séries qui reprennent cette histoire adaptée du célèbre roman de H.G. Wells, en attendant la suite, tournée et produite par la BBC en 1984, et qui serait la plus fidèle à l'œuvre originale.

CANAL+

22.40 Les Enfants du Dogme
Christine Masson a rencontré les cinéastes-protagonistes de ce Dogma, ou Dogme, qui, en 1995, à Cannes en énoncèrent les règles : refuser l'artifice du décor, de la lumière artificielle, refuser de faire figurer le nom du réalisateur au générique du film, etc. Dix commandements aussi contraignants que des vœux de chasteté, illustrés par Lars Von Trier, Thomas Winterberg, etc.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◌ Tous publics
O Accord parental souhaitable
◌ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◌ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◌ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 19 AVRIL 2000

La Ferrari bleue

par Pierre Georges

IL Y A des phrases, comme cela, qui, en un minimum de mots, ouvrent un maximum de perspectives. Celle-ci, par exemple volée ce matin à la radio : *« Le roi de Suède a été contrôlé au volant de sa Ferrari bleue à 140 km/h »*. Formidable aubaine. Trois informations en une ! Le roi des Suédois roule en Ferrari. Le roi des Suédois roule en Ferrari bleue. Le roi des Suédois roule trop vite en Ferrari bleue.

Premier point donc, une Ferrari. Et pourquoi pas en effet, ce goût souverain pour la belle mécanique. Carl Gustav de Suède a sans nul doute les moyens de ses envies. Il s'est donc offert, à titre privé, à la ville, ce que la cour lui refusait : une magnifique voiture, un monstre ronronnant, rugissant, bondissant. Autrement gratifiant pour l'oreille et le plaisir qu'un vulgaire carrosse hippomobile. Ferrari ne puis ? Nenni ! A quoi servirait-il d'être roi ? Doit-on tenir pour vulgaire le souci de n'avoir pas toujours à subir le protocole et l'étiquette, façon vieille Suède ? *« Sire, la Ferrari de votre majesté est avancée »*, voilà bien la marque d'un monarque moderne.

Deuxième point, une Ferrari bleue, d'un bleu métallisé. Là effectivement, c'est plus compliqué. Surprenant même. Une royale faute de goût ? un sublime sacrifice au drapeau, ce qui supposerait, d'accoler aux flancs de l'engin de belles bandes jaunes pour mieux honorer le royaume et la patrie ? Ou la simple volonté de n'avoir pas, comme de juste, la Ferrari de M. Tout-le-Monde ? Toujours est-il qu'elle est bleue, cette Ferrari Modificata 456 et que cela va à l'encontre de tous les clichés et rites. Une Ferrari, c'est rouge Ferrari. Ou jaune à la rigueur. Et cela fait, virtuellement, pin-pon, dans l'extrême accomplissement des rêves enfantins et princiers. Ou alors c'est une Ferrari honteuse de l'être ! Remarquez, ce qu'on en dit... Troisième point, une Ferrari bleue en excès de vitesse conduite par un souverain. Voilà bien une chose qui ne doit pas arriver tous les jours à la maréchaussée : gauler un roi-chauffard. On imagine la scène, qui, d'ailleurs, ne s'est pas passée en Suède, mais au Danemark. Les pandores danois : *« Z'avez vos papiers ? »* Le roi : *« Voici mon permis, Carl Gustav de Suède. »* Les pandores : *« Sire, imaginez notre confusion. Mais tout de même, sauf votre respect, Votre Majesté attige. Rouler à 140 sur une route limitée à 110 km/h, est-ce bien raisonnable ? »* Le roi : *« Désolé, je roulais trop vite. Faites votre devoir. Mais laissez-moi vous expliquer. »*

Et le roi des Suédois expliqua. Qu'il était au Danemark pour fêter le 60e anniversaire de la reine des Danois. Qu'il allait à l'aéroport de Copenhague chercher ses enfants conviés à cette réunion festive. Qu'il était en retard, ce qui, vu sa qualité, ne se conçoit. Et donc que la Ferrari bleue n'était jamais que l'instrument véloce de la politesse des rois. Que, nonobstant, il avait eu grand tort. Qu'il se repentait grandement et acceptait l'immanente sanction.

L'histoire ne dit pas si les rois de Suède ont un permis à points. Pas plus qu'elle ne précise si la reine des Danois, tout à son esprit de fête, usa du droit de grâce pour son ferrariste cousin. Cette histoire ne dit rien. Sauf sa futilité. Et l'on revendique ici, dans un monde tragi-comique,- Jack Lang candidat à Blois ! –, le libre droit à la futilité !

« La Stampa » rejoint « Le Monde » au sein du capital du « Midi libre »

LE GROUPE de presse italien La Stampa est entré à hauteur de 15 % dans le capital du groupe Midi libre en reprenant les parts détenues par Pierre Fabre, président des laboratoires pharmaceutiques éponymes, soit 10,25 %, ainsi que celles de *« certains actionnaires historiques »*. Cette entrée constitue une nouvelle étape dans la restructuration du capital de Midi libre menée par le groupe Le Monde, qui détient également 15 % du capital du groupe régional, soit le maximum permis par les statuts. Parallèlement, le groupe La Stampa a renforcé sa présence dans le capital du Monde SA dont il est un partenaire historique, en y augmentant sa participation de 1,7 à 2,8 %.

Les participations du groupe italien dans Le Monde et Midi libre sont regroupés dans La Stampa Europe, présidée par Alberto Nicolello, administrateur délégué du secteur édition et communication du groupe Fiat, tandis que Giorgio Frasca, président-directeur général de Fiat France, siège au conseil de surveillance du Monde SA.

Bordeaux : l'organisateur du salon « Erotissimo » assigné en référé

LA SOCIÉTÉ MARSO, organisatrice du salon *« Erotissimo »*, destiné à *« populariser l'érotisme »*, et qui doit se tenir du 21 au 24 avril à Bordeaux, a été assignée en référé, lundi 17 avril, par le Collectif de défense de la propreté des villes et de la famille, qui regroupe des catholiques intégristes. Dans son assignation, Me Dominique Rémy, avocat de ce collectif, invoque le *« trouble illicite »* que provoquerait ce salon de l'érotisme en pleine Semaine sainte et demande l'interdiction de cette manifestation, sous peine d'astreinte de 500 000 francs par jour.

La tenue du salon *« Erotissimo »* durant les fêtes de Pâques provoque depuis plusieurs jours l'émoi des milieux catholiques bordelais. Dans un communiqué publié vendredi 14 avril, le cardinal-archevêque de Bordeaux, Pierre Eyt, avait regretté l'organisation *« pendant la Semaine sainte »* de cette manifestation *« cherchant à banaliser l'érotisme »*. L'organisateur, Luc Janssen, n'a vu, pour sa part, qu'un intérêt commercial au choix de ces dates : *« Avec Pâques, on bénéficie d'un jour de plus. Et puis, la résurrection du Christ est une fête, pas un week-end de deuil.* » Le juge des référés devait rendre sa décision mercredi 19 avril, à 14 heures. – *(Corresp.)*

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

Tirage du *Monde* daté mardi 18 avril 2000 : 521 965 exemplaires. 1 - 3

L'étiquetage de la viande de bœuf en Europe sera obligatoire à partir de septembre 2000

Il devra être complété avant le 1er janvier 2002

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne (UE) s'oriente vers des règles d'étiquetage de la viande de bœuf plus strictes que celles prévues à l'origine et d'une application plus rapides. C'est ce qui ressort du débat des ministres de l'agriculture des Quinze, lundi 17 avril, à Luxembourg. Ceux-ci ont compris qu'il y avait urgence. Confrontés à la persistance inexpliquée de l'épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle », les consommateurs risquaient de délaisser à nouveau la viande s'ils n'avaient pas le sentiment qu'un dispositif de surveillance sérieux était mis en place.

Le Parlement européen a adopté la semaine passée une attitude très résolue, demandant d'aller sensiblement au-delà, en terme de précautions, à ce qu'avait proposé initialement la Commission. Conscient du regain d'inquiétude, le commissaire Franz Fischler s'est rallié à plusieurs des amendements adoptés par le Parlement. Le Conseil a suivi et est parvenu à s'entendre sur des orientations communes qu'il devra encore préciser d'ici sa prochaine réunion. Jean Glavany, le ministre français de l'agriculture, s'est déclaré satisfait des résultats atteints.

La mise en place du dispositif d'étiquetage obligatoire s'opérera en deux étapes, la première démarrant, comme décidé à la fin de l'année dernière, en septembre 2000. Du moins si les textes sont prêts, autrement dit si les diverses institutions de l'UE concernées ont mené à terme suffisamment tôt leurs tractations.

Les obligations imposées aux opérateurs durant cette première étape seront relativement limitées — essentiellement, la mention du lieu d'abattage — si bien que les Etats membres ayant mis en place, au niveau national, un système d'étiquetage plus complet seront autorisés à le maintenir en vigueur.

La deuxième étape entrera en application le 1er janvier 2002 au lieu du 1er janvier 2003 prévu initialement, ce qui demandera un effort supplémentaire aux administrations chargées de l'opération. Le Parlement avait insisté pour que les délais soient ainsi raccourcis. L'étiquette accompagnant la viande devra alors indiquer l'Etat membre (ou le pays tiers) de naissance, celui où a eu lieu l'engraissement et celui où a lieu l'abattage. Contrairement au souhait de plusieurs délégations, ces indications localisant avec précision le trajet de la viande avant qu'elle n'arrive à son point de vente ne pourront être remplacées par une « origine communautaire ».

Un des points les plus difficiles a porté sur l'étiquetage de la viande hachée souvent consommée, ont fait valoir plusieurs ministres, par les enfants dans les cantines mais aussi, en raison de son prix moins élevé, par les classes sociales les moins prospères. Ces viandes hachées proviennent souvent de morceaux de différentes origines, ce qui complique l'étiquetage et avait amené la Commission à proposer de l'exempter de toute obligation. Finalement, les ministres se sont prononcés pour que les étiquettes l'accompagnant mentionnent obligatoirement le ou les lieux d'abattage de la viande.

Philippe Lemaître

Architecture : le prix Pritzker au Néerlandais Rem Koolhaas

LE JURY du prix Pritzker, réuni le 17 avril, a décerné son prix prestigieux pour l'année 2000 à l'architecte néerlandais Rem Koolhaas, âgé de cinquante-six ans, tête de file de l'agence OMA (Office for Metropolitan Architecture).

En France, ce sont peut-être les Lillois qui connaissent le mieux le travail de celui qui a multiplié les prouesses techniques au service d'une vision chaotique de l'architecture : il est l'auteur du plan d'urbanisme d'Eurolille et, dans cet ensemble, du très remarquable Palais des congrès, qui n'adoucit cependant pas la violence organisée du plan urbain dans lequel il s'insère.

Bon nombre d'étudiants le connaissent aussi pour posséder sa « bible » – *SMLXL* –, vade-mecum de la pensée sauvage. Car c'est comme journaliste et comme théoricien que Rem Koolhaas, né en 1944 à Rotterdam, a commencé sa carrière. Les aspects théoriques de son œuvre et ses réalisations concrètes entrent d'ailleurs à parts égales dans le choix du jury.

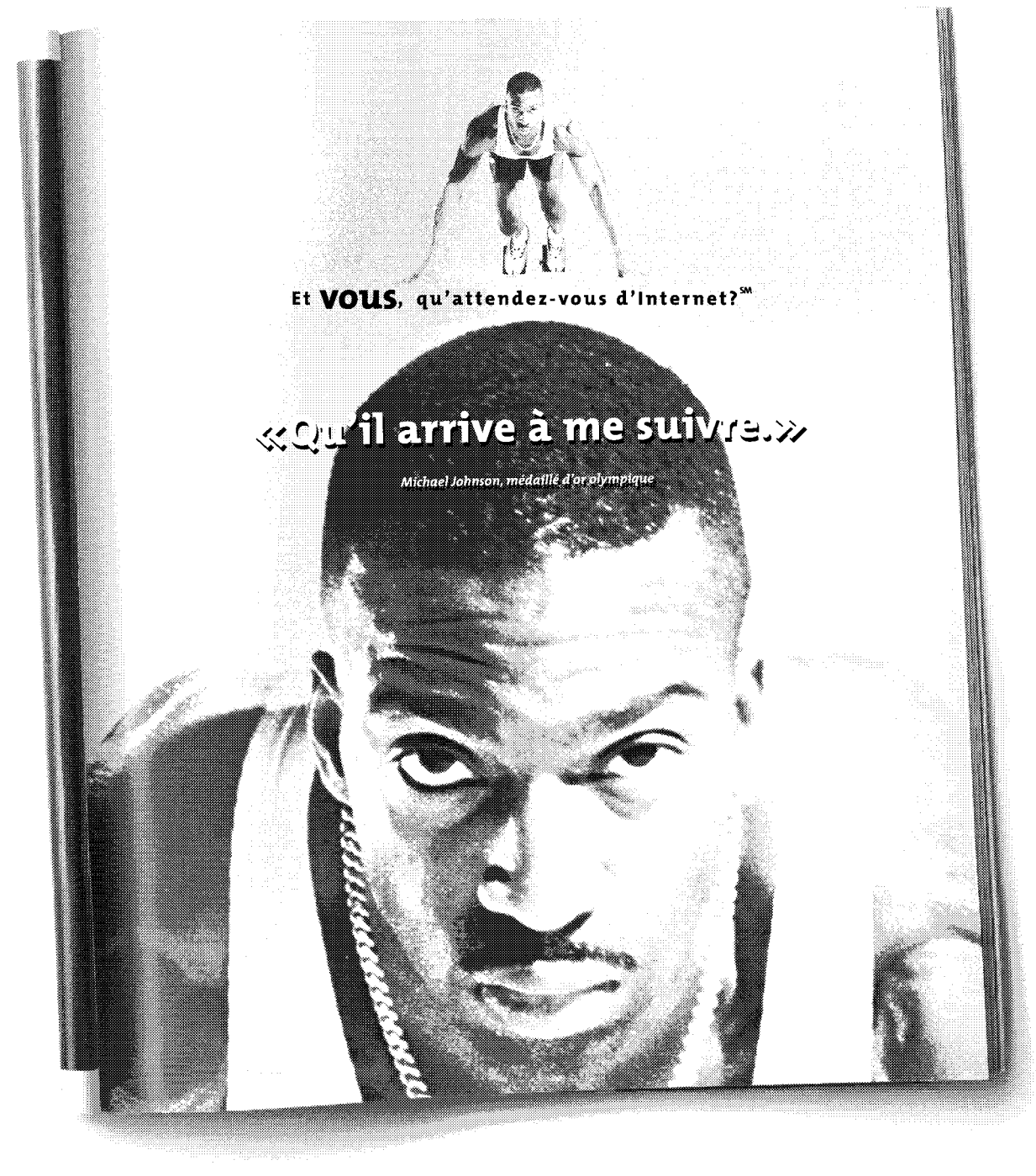

Internet Optique

À vous suivre ? Honnêtement, Michael, à côté du nouvel Internet optique hautes performances que nous sommes en train de construire, vous aurez l'air de faire du surplace ! Il n'a jamais été aussi rapide ni aussi fiable. Notre formule OPTera Portfolio acheminera le trafic Internet, les données et la téléphonie à un débit de 1,6 térabits par seconde sur une seule fibre optique. Cela fait de nous le n° 1 du secteur en termes de vitesse et de capacité. Aujourd'hui, nous proposons également OPTera Packet Solutions. Pour la première fois, nous ouvrons la porte à une véritable convergence des réseaux « optique » et « paquets ». Cette convergence permettra aux prestataires de services d'acheminer économiquement tous les types de trafics sur un seul réseau, mais aussi de créer de nouveaux services rémunérateurs. Alors, qu'attendez-vous pour suivre la voie Nortel Networks ? Et surtout, faites d'Internet exactement ce que vous en attendiez. **www.nortelnetworks.com**

NORTEL NETWORKS
Ainsi communique le monde.

En France, Matra Nortel Communications commercialise l'ensemble de l'offre Nortel Networks destinée aux opérateurs et aux entreprises

Nortel Networks, le logo de Nortel Networks, le globe Nortel et « Ainsi communique le monde » sont des marques commerciales de Nortel Networks. « Et vous, qu'attendez-vous d'Internet ? » est une marque de service de Nortel Networks.
© 2000 Nortel Networks. Tous droits réservés.

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | www.lemonde.fr/aietek
MERCREDI 19 AVRIL 2000

PORTRAIT
La réussite éclair de l'ex-webmestre du site de l'Elysée passé à la finance : Xavier Schallebaum.
P. IV

TECHNIQUES
Le moteur de recherche Intuition indexe les textes avec un langage simplifié de 800 mots.
P. V

800

MÉTIERS
Le responsable d'infogérance supervise l'externalisation des services informatiques de l'entreprise.
P. VIII

ENTREPRISES
Nouvelle économie, ton univers impitoyable... De start-up à start-down, la transition peut être très rapide.
P. VI

MULTIMÉDIA
A l'heure de la banalisation d'Internet, retour sur les origines et les concepts de base du Réseau.
P. VII

ENQUÊTE

Le printemps des Valleys européennes

La Silicon Valley a désormais de nombreuses cousines européennes, qui pourront la concurrencer si elles s'inscrivent dans la durée

CELA COMMENCE par une affaire de sémantique et de genre. Lorsqu'il s'agit de parler de Silicon Valley à l'européenne, faut-il dire « une technopole » ou bien « un technopôle » ? La nuance n'est pas forcément futile. *« Nous avons finalement opté pour le féminin avec* technopole *et la notion de ville, dédiée à la technologie,* explique Alain Cottet, directeur de Montpellier Méditerranée Technopole. *Nous voulions souligner l'intégration dans la cité, une intégration qui va jusqu'à l'urbanisme. »*

Pole ou *pôle* ? Ville à part ou bien quartier enraciné dans une région. Venu(e) de nulle part, construit(e) de toutes pièces ou bien solidement ancré(e) aux traditions locales. A chacun sa philosophie, à chacun sa méthode et ses moyens. Les technopoles, donc, du Vieux Continent sont multiples : on en compte plus d'une cinquantaine en France, 70 en Allemagne, pour ne prendre que ces deux exemples. Elles couvrent l'Europe, depuis la « Glaciale Valley » d'Oulu, en Finlande, où 300 « jeunes pousses » sont sorties des neiges, jusqu'au sol aride de Tres Cantos, en Espagne, aujourd'hui terre d'accueil de 160 entreprises innovantes et dynamiques. Les Valleys sont en nombre croissant : dans l'Hexagone, elles n'étaient que 37 il y a trois ans, 41 en 1998, et l'on n'en dénombrait pas plus d'une vingtaine à travers le monde dans les années 70. Mais elles sont aussi diverses : parmi les dizaines de technopoles européennes, toutes n'ont pas les ambitions et les moyens d'essayer de rivaliser avec la Silicon Valley californienne. Ainsi, sur la carte du continent *(voir p. III),* nous avons localisé les plus importantes dans chaque pays d'Europe.

D'est en ouest et du nord au sud du continent, chacune a son histoire, ses traditions, ses raisons. Ainsi, en France, *« la plupart des technopoles sont nées d'une volonté de favoriser le développement industriel local à travers la mobilisation de ressources intellectuelles, la mise en réseau de compétences issues du secteur de la recherche, de l'industrie et des services, qui s'avèrent complémentaires quand s'expriment des volontés communes d'avancer sur des projets communs »*, notait ainsi une étude réalisée par Genopole, à Evry.

Les technopoles du sud de l'Europe sont plutôt basées sur ce modèle. Au nord et à l'ouest, en revanche, la référence est le *science park* (parc scientifique) anglo-saxon, émanation d'universités désireuses de valoriser leur recherche. Dans tous les cas, *« il n'y a pas de frontière étanche entre l'entreprise innovante et son environnement, qui l'influence et qu'elle contribue à transformer »*, soulignait déjà, en décembre 1995, la Commission européenne dans son Livre vert sur l'innovation.

Quoi de commun, donc, sinon peut-être cette volonté partagée, résumée toute dans ce cri de ralliement poussé par la Commission européenne au congrès de Lisbonne, en mars dernier : « Rattrapons les Etats-Unis ! » Et, si l'Europe a des technopoles qui lui ressemblent, elle a su aussi s'inspirer des recettes ailleurs éprouvées, la référence absolue restant évidemment la Silicon Valley. Les ingrédients, là aussi, sont divers et variés. Mais aucune technopole ne saurait s'imposer durablement sans reposer sur quelques fondations solides. Un terreau composé de matière grise, de sources de financement, d'accompagnement à la création d'entreprises et d'une volonté politique de faire aussi des technopoles une vitrine du dynamisme local. *« Il faut une dynamique endogène et un développement exogène »*, estime ainsi Jean-François Balducchi, président de l'association France Technopoles.

Et, dans tous les cas, les Valleys d'Europe pourraient connaître un nouvel élan. Parce que l'Union a décidé d'éliminer les derniers obstacles à la mise en place d'un marché paneuropéen intégré du capital-risque et de parvenir à tripler le niveau de financement des entreprises en phase de démarrage. Enfin, parce que les plus importants fonds d'investissement high-tech américains, qui avaient jusque-là pour credo de ne jamais investir un sou à plus d'une heure d'avion de San Francisco, ont mis l'Europe et ses Valleys au cœur de leur stratégie.

Olivier Zilbertin

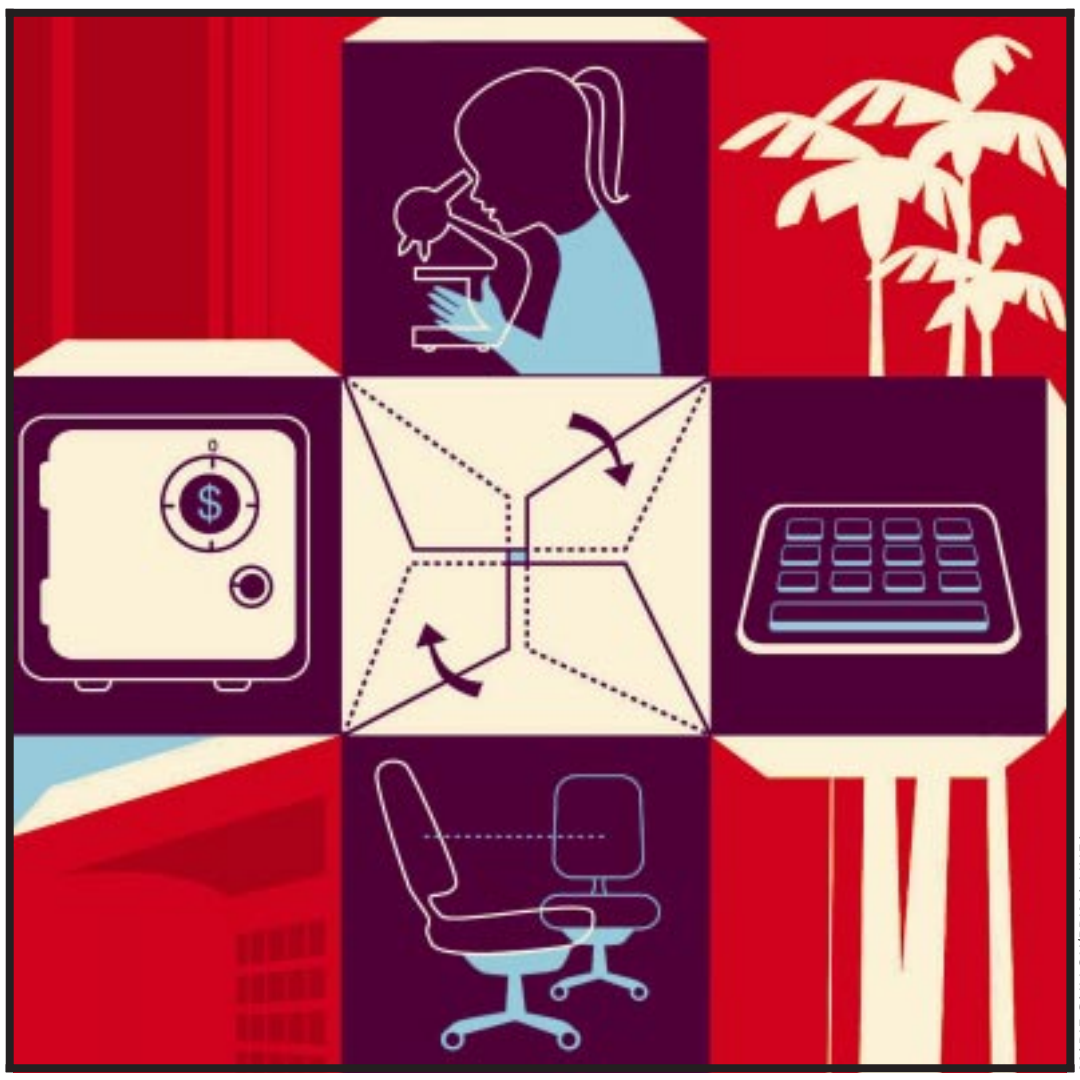

MARIE CAILLOU/PRIMA LINEA

L'alchimie réussie entre chercheurs, entrepreneurs et investisseurs est à l'origine d'une « valley ». Ce terreau d'innovation réveille l'économie des régions concernées et donne au Vieux Continent des airs de Nouveau Monde.

REPÈRES
Une sélection des Valleys européennes les plus innovantes. Pays par pays, découvrez tous leurs atouts.
P. III

ATTENTION ! À PARTIR DU 19 AVRIL, qxl.fr LANCE "LES ENCHÈRES EN TEMPS RÉEL" ET INTERDIT SON SITE :

- AUX FEMMES ENCEINTES
- AUX PERSONNES CARDIAQUES
- AUX ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS.

"LES ENCHÈRES EN TEMPS RÉEL" REPRODUISENT TOUTE L'ÉMOTION, LE SUSPENSE ET L'INTENSITÉ DES SALLES DE VENTES. POUR L'OCCASION, qxl.fr ORGANISE LE 19 AVRIL UNE JOURNÉE D'ENCHÈRES EN TEMPS RÉEL. DE NOUVEAUX PRODUITS HI-TECH TOUTES LES DEMI-HEURES. INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT.

www.qxl.fr

TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE AUX ENCHÈRES SUR LE NET.

Le. top.des.réseaux

Les sites des valleys européennes

Benelux

www.s-ai-l.com
Le site de la Fondation Flanders Language Valley. Son ambition, affichée dès la page d'accueil, est de devenir le réseau de tous les centres d'excellence qui développent les technologies autour de l'intelligence artificielle, la voix et le language.

www.gorillapark.com
Le site du plus connu des incubateurs spécialistes des sociétés Internet d'Amsterdam. Une bonne manière de prendre la température du lieu.

Royaume-Uni

wwweb.org/sfen
L'actualité de la Silicon Fen. Pour ne pas louper une miette des faits et gestes des sociétés qui s'implantent, de leurs introductions en Bourse, des récompenses décrochées par les chercheurs. Mais aussi : www.cambridge-science-park.com/home.htm, le campus de Cambridge et l'actualité du Science Park. Et sur www.scotent.co.uk, l'actualité de la Silicon Glen écossaise sur le site de l'agence de développement.

France

www.sophia-antipolis.fr
Le site de la Fondation Sophia-Antipolis, très institutionnel. On le complétera heureusement par un surf prolongé sur www.sophia-antipolis.net/actualite/frame.htm, qui dispense toute l'actualité de la Silicon Valley du soleil et de la lavande. Où on lit avec intérêt que Monaco est aussi candidate au titre.

www.genopole.com
Le site du génôme à Evry et sur Grenoble. Sur ce site en chantier, on peut lire, dans la lettre de janvier 2000, les actualités de l'incubateur, y récupérer des adresses e-mails pour contacter les chercheurs. Bientôt, on l'espère, la rubrique vie du campus sera étoffée.

Espagne :

www.ctv.es
Le site de Tres Cantos, particulièrement fourni, avec photos et actualités au jour le jour. Un vrai site de communauté, comme il n'en existe pas encore dans la plupart des autres Silicon Valleys européennes. Juste un regret, et de taille : tout est en espagnol.

Allemagne

www.bayern-innovativ.de
Le site de l'agence de développement de l'Isar Valley à Munich, en Bavière. Il constitue une bonne entrée en matière sur ce qui se passe dans les high-techs dans la capitale de la Bavière et propose notamment une revue par le menu des implantations récentes de sociétés.

Nord de l'Europe

www.technopolis.fi (ou http://otm.fi)
Un peu austère et surtout destiné aux investisseurs, ce site reprend pourtant toute l'actualité de Technopolis, la Silicon Valley de l'université d'Oulu – cours de la Bourse des sociétés implantées, offres d'emplois... Le tout en finois et en anglais. Pour compléter ces informations, le site de l'université Oulu, www.oulu.fi/Welcome.html, est le bienvenu.

Cécile Ducourtieux

ENQUÊTE

Pourquoi l'herbe est plus verte dans les Vallées

AU CONGRÈS de Lisbonne, en mars dernier, la Commission européenne a poussé un grand cri de ralliement : « Rattrapons les USA ! » Sur le terrain, elle a déjà été entendue. En effet, des parcelles de l'Union, hectares de technopoles parfois anciennes ou centres-villes assoupis, vivent depuis quelques mois une nouvelle jeunesse. Investisseurs, chercheurs et entrepreneurs s'y pressent. Les projets y croissent et se multiplient ; ces lieux donnent naissance à une profusion de start-up.

Silicon Glen, Silicon Fen, Flanders Language Valley, l'Europe enrichit ces espaces création d'entreprises innovantes... Référence obligée à la Jérusalem des nouvelles techonologies et des start-up, la Silicon Valley n'est pas loin. Ces nouveaux lieux se rapprochent en effet du modèle, du miracle constamment renouvelé depuis cinquante ans, du plus gros producteur d'innovations high-tech du monde...

Mais quel est-il, ce modèle, et pourquoi est-il encore aussi efficient ? Le premier ingrédient d'une Silicon Valley, c'est d'abord la concentration de trois éléments de base : des chercheurs, des entrepreneurs et des investisseurs. Puis la circulation, très rapide, d'innovations et de matière grise entre recherche et industrie. La proximité physique et, plus précisément, les relations personnelles qu'entretiennent universitaires et industriels, entre San Francisco et San Jose, depuis les années 30, sont essentielles à l'apparition du phénomène (comme le montre le rapport intitulé *Un examen du capital social dans la Silicon Valley,* de Stephen S. Cohen et Gary Fields, OCDE, avril 1999).

Un exemple ? L'avionneur Lockheed Aerospace s'installe près de Stanford à la fin des années 50. Ses ingénieurs y sont formés mais, en échange, l'industriel finance l'université. Ford Aerospace, IBM, Raytheon suivent. Xerox aussi, qui crée son légendaire campus dans les années 70. Les commandes militaires de l'Etat fédéral ne font qu'entraîner la machine, en faisant décoller l'industrie des semi-conducteurs. La proximité n'est pas seulement physique. Le fait de se rencontrer dans les mêmes restaurants tous les midis ne fait pas une Silicon Valley. Au contraire, insiste Alistair Nolan, administrateur à l'OCDE (www.oecd.org) : *« Dans la Silicon Valley, l'engagement civique n'est pas le liant. Les gens s'ignorent. C'est un monde de nouveaux venus indépendants, isolés. Les entrepreneurs y ont le culte de la performance. Cela n'a pas d'importance de savoir d'où ils viennent. Ce qui compte, c'est leurs performances économiques. Il n'y a rien d'infamant à quitter une grosse société pour une toute jeune, au contraire. Cela favorise la diffusion de la technologie. »*

MARIE CAILLOU/PRIMA LINEA

Le modèle américain de la Silicon Valley se développe en Europe

La proximité qui règne dans une vallée est davantage d'ordre psychologique, alimentée de l'intérieur par des gourous. Le sénateur Pierre Laffitte, fondateur de Sophia-Antipolis (situé entre Nice et Cannes) il y a trente ans, précise : *« Ce qui fait le succès d'une technopole, ou d'une Silicon Valley, bien plus qu'une infrastructure de haut débit des communications, par exemple, c'est un certain nombre de gourous qui insufflent une dynamique. »*

A la périphérie, un culte de l'entrepreneur positif et du chercheur en rupture de labo est savamment entretenu par les médias et les politiques. Etienne Krieger, responsable de la filière Start-up au MBA d'HEC, ajoute un concept, à ses yeux essentiel : *« la confiance ». « Elle est la raison pour laquelle les investisseurs franchissent le pas du risque. C'est un mélange de proximité physique et psychologique, déterminante dans la genèse et dans le succès des entreprises innovantes. »*

Ainsi, dans la Silicon Valley, la vraie, les capitaux-risqueurs ont très souvent fait un bout de carrière dans des sociétés de high-tech et sont donc capables d'évaluer les risques liés aux innovations et d'investir en connaissance de cause. De plus, un très grand nombre d'avocats garantissent la transparence dans les affaires.

Quand tous les ingrédients précédents sont réunis, le cercle vertueux peut démarrer. Plus il y a d'entreprises de technologie intéressantes sur place, plus il en vient. Un écosystème se constitue. Pour arriver à constituer ce terreau d'innovations que représentent les *Valleys,* l'Europe doit notamment créer une culture et un esprit d'entreprise ouverts aux technologies numériques, et, d'ici à la fin 2003, éliminer les derniers obstacles à la mise en place d'un marché paneuropéen intégré du capital-risque ou, par exemple, tripler le niveau de financement des entreprises en phase de démarrage dans l'Union européenne. En cas de succès, alors le Vieux Continent se couvrira peut-être de vallées plus vertes que la californienne.

C. Du.

- **www.oecd.org**
- **www.internetvalley.com/introduction.html**
- **www.france-technopoles.asso.fr**
- **www.iaspworld.org**

Trois questions à...

Eric Archambeau

1 Benchmark Capital, une des plus importantes sociétés américaines de capital-risque, créée dans le sillage de l'Internet il y a cinq ans, vient de lever un nouveau fonds d'investissement destiné à l'Europe – dont vous avez la responsabilité. Est-ce à dire que les pôles technologiques européens peuvent aujourd'hui rivaliser avec la Silicon Valley et intéresser au même titre les investisseurs ?

Il semble en effet qu'une étape importante ait été franchie en Europe. Moins par l'aspect technologique lui-même que par l'acceptation sociale de l'entreprenariat. Même si demeure une attitude suspicieuse, ou du moins une réserve, vis-à-vis des créateurs et des chefs d'entreprise, notamment en France et dans les pays nordiques, un point d'inflexion a été atteint. Et des pays comme l'Espagne ou l'Angleterre sont en ébullition totale, ce qui explique d'ailleurs que de nombreux jeunes entrepreneurs s'y installent. Dans tous les cas, l'Europe est un terreau important de talents d'une très grande diversité. En outre, il est intéressant de noter que les technopoles sont des vecteurs d'innovation pour des domaines qui n'étaient pas forcément directement touchés par l'innovation jusqu'à présent.

2 L'exemple de la Silicon Valley est-il, selon vous, reproductible en Europe ?

Je ne pense pas que l'on puisse décréter que l'on va reproduire une Silicon Valley ici ou là. Il faut du temps, et un certain nombre d'ingrédients pour parvenir à un résultat comparable. Ainsi, par exemple, il est vrai qu'il faut disposer d'écoles d'ingénieurs pour pouvoir compter sur de jeunes talents, mais il faut aussi des personnes disposant de plus d'expérience. Il faut des talents complémentaires, il faut pouvoir assembler des domaines d'activité qui n'étaient pas amenés se rencontrer. Dans la Silicon Valley, au cours de ces trente dernières années, il y a tellement eu de projets dans des domaines différents, que l'on est sûr, quoi qu'on fasse, de trouver les compétences requises dans un rayon de 50 kilomètres.

3 Que manque-t-il, selon vous, à l'Europe pour rattraper son retard dans ce domaine ?

Du temps, de l'expérience et de l'ambition. Il faut rapidement développer des projets avec une ambition mondiale. Et il est difficile d'éviter les embûches quand on n'a pas fait les choses une dizaine de fois. Nous allons donc apporter aussi une méthodologie. Cela dit, je suis persuadé qu'il y a des choses passionnantes à faire, par exemple dans les télécoms avec la technopole de Rennes. Il faut, pour cela, un référentiel de ce qui constitue les différentes étapes du succès.

Propos recueillis par Olivier Zilbertin

L'Actualité Multimédia sur France Info
tous les samedis dans "Multimédia"
avec Jérôme Colombain
FRANCE info 105.5

L'innovation comme enjeu politique

Les pouvoirs publics se démènent pour créer leurs Californies européennes

COMMENT une « Silicon Valley » naît-elle ? Il est des territoires qui ne bénéficient ni d'une importante place boursière ni de pôle universitaires majeur et qui parviennent pourtant, sous l'impulsion d'une politique volontariste, à se hisser au niveau des meilleurs centres de la haute technologie mondiale. Depuis la création de Sophia-Antipolis, pionnière française des technopoles européennes, des gouvernements se mettent en quatre pour inciter au développement de ces lieux un peu magiques où se mêlent universitaires, ingénieurs et entrepreneurs de tout poil.

L'Isar Valley – du nom du cours d'eau qui arrose Munich – est de celles-là. Sous la houlette du très conservateur Edmund Stoiber, le gouvernement bavarois affiche depuis longtemps sa volonté de faire de la région munichoise une Californie européenne.

La Bavière et sa capitale, Munich, sont le siège de plusieurs entreprises d'importance internationale, comme Siemens, BMW ou DaimlerChrysler Aerospace. En 1994, le ministre-président présente son Offensive pour l'avenir de la Bavière, qui vise à développer la recherche et la création d'entreprises hi-tech. Il est suivi de près par Bavière en ligne, plus spécifiquement dédié aux technologies de la communication. Près de six ans plus tard, de nombreux observateurs en saluent les réussites. Une note du consulat de France à Munich se réjouit de ce *« mariage subtil entre puissance de l'Etat et libéralisme économique ».*

A la fin de 1999, un nouveau programme est présenté par Edmund Stoiber, qui annonce vouloir faire de la vallée de l'Isar *« une des régions les plus innovatrices au monde ».* Sous le nom d'Offensive pour les hautes technologies, ce sont plus de 2,5 milliards de marks (près de 8,5 milliards de francs) qui sont débloqués pour financer la formation des informaticiens, le financement de projets de recherche, la construction de réseaux de données et le câblage des écoles... mais aussi le développement d'infrastructures plus traditionnelles telles que routes, aéroports ou centres de congrès. Les recettes ne sont guère nouvelles, mais elles ont déjà fait leurs preuves ailleurs en matière de développement économique.

Les investissements sont répartis en cinq secteurs bien distincts – biotechnologies, informatique, nouveaux matériaux, mécatronique et techniques de l'environnement. Ce cloisonnement est d'ailleurs l'objet de critiques. Pour Pierre Laffite, sénateur français et président de la Fondation Sophia-Antipolis, *« ce qui fait que le phénomène des technopoles marche, c'est la circulation des cerveaux. En voulant développer des pôles thématiques, Munich fait erreur ».*

Erreur ou non, la Bavière se veut aujourd'hui la première région du multimédia en Allemagne. Quant à Munich, c'est, avec sa trentaine de pépinières et de technopoles, le deuxième pôle européen pour les technologies de l'information en nombre de salariés, après Londres et devant Paris. N'en déplaise aux tenants du tout-marché, l'Isar Valley a su profiter au mieux de la manne publique pour assurer son développement.

Matthieu Crocq

Retrouvez nos enquêtes sur le site www.lemonde.fr/aietek

L'université, creuset de projets

Déterminant au départ, le rôle de l'université diminue quand la « valley » est devenue grande

QUELS SONT les liens qui unissent vallée technologique et université, et quelle est la responsabilité de la seconde dans l'apparition de la première ? La réponse à cette question est évidente pour un continent nord-américain où la filiation entre universités et start-up est aussi naturelle que l'esprit d'entreprise jusque dans les rangs des chercheurs.

La Silicon Valley aurait-elle pu exister sans l'université Stanford et celle de Berkeley ? La question semble plus difficile à formuler dans une Europe où les attitudes face à l'innovation sont plus variées et plus contrastées.

Sur le Vieux Continent, tout est d'abord question de définition. En Angleterre, par exemple, les vallées ont été construites sur le modèle américain des *science parks* (parcs scientifiques), *« initiatives reposant sur une opération immobilière, qui entretient des liens formels et opérationnels avec une université ou des structures d'enseignement supérieur »,* note Patrick Faure, chargé de mission pour genopole à Evry. Leur but étant essentiellement de valoriser la recherche universitaire.

L'Allemagne, elle, a souvent mis l'accent sur les technologies, avec des *Technocentren*, qui se rapprochent de nos Critt (centres de recherche industrielle et de transfert de technologie). En France, en revanche, les parcs et technopoles ont souvent été créés à l'initiative des collectivités locales, dans le souci d'insuffler ou de restaurer une dynamique économique. Et là, ce sont parfois les universités qui ont suivi, ouvrant de nouvelles filières ou les renforçant.

Mais quelle que soit la formule choisie, l'université est toujours là, composante essentielle dans la réussite d'une « valley ». *« L'implication de l'université est une condition sine qua non »,* remarque Jean-François Balducchi, président de l'association France Technopoles. Réunions d'information, création de consortiums entre les laboratoires universitaires et les entreprises pour mener à bien des recherches appliquées ont en effet longtemps constitué la seule palette des actions universitaires. Du moins en France, où avant la loi sur l'innovation, les chercheurs devaient prendre sur leur temps personnel pour s'impliquer dans la création de start-up.

Dans d'autres pays européens, en effet, la situation semble avoir été moins bloquée par le statut des chercheurs. A Cambridge (Grande-Bretagne), par exemple, Tony Quested, directeur général de l'hebdomadaire *Business Weekly,* note le rôle déterminant du vice-président de l'université. Personne n'a rien trouvé à redire, explique-t-il, quand l'université a décidé de s'allier aux entreprises pour mener à bien ses recherches. Le vice-président aurait ainsi contribué à récupérer quelque 200 millions de livres (333,4 millions d'euros) auprès d'entreprises installées sur le campus, telles que Microsoft, AT&T et Marconi. Entreprises qui se sont finalement senties tellement bien qu'elles n'ont pas hésité à prolonger les liens en installant là leurs centres de recherche, à l'instar de Microsoft. Situation qui conduit à un nouveau paradoxe puisque le géant Microsoft séduit les professeurs d'université lassés de courir après les fonds et ne les incite plus, du coup, à créer leur propre entreprise.

Corinne Manoury

ENQUÊTE

DOUCES SILICON VALLEYS EUROPÉENNES

Doucement vallonnées ou complètement bétonnées, les Silicon Valleys européennes réinvestissent les centres-villes ou poussent aux portes des universités. Spécialisées ou généralistes, planifiées de longue date ou pur fruit du hasard, toutes sont des communautés exerçant un fort pouvoir centripète sur les cadres internationaux. On y travaille plus qu'on y vit, et il y règne un esprit d'entreprise frénétique. Voici un tour d'horizon des plus attirantes d'entre elles.

FRANCE

Place boursière : le Nouveau Marché.

Vallée : **Ile-de-France.** La Silicon Valley francilienne est éclatée entre le plateau de Saclay (Supelec, ENST, HEC, Ecole polytechnique, faculté d'Orsay, CEA), le genopole à Evry et le Silicon Sentier des start-up, en plein Paris.

Mais aussi : au soleil, **Sophia-Antipolis,** avec ses 1 000 sociétés high-tech employant 22 000 personnes.

Grenoble, le premier pôle de recherche français hors région parisienne, avec 8 500 chercheurs du CEA, du CNRS ou du CNET.

BENELUX

Place boursière : l'EuroNM de Bruxelles et l'EuroNM d'Amsterdam.

Vallée : **la Flanders Language Valley,** à Leper, en pleine terre flamande. Le campus, lancé par le numéro un mondial de la reconnaissance vocale, le belge Lernout & Hauspie, accueille 34 sociétés.

Mais aussi : Amsterdam et ses incubateurs, dont le **Gorilla Park.**

ROYAUME-UNI

Place boursière : l'AIM

Vallée : **la Silicon Fen,** près de l'université de Cambridge. UUNet Worldcom, Toshiba, Sun ou IBM et quelque 1 200 autres sociétés high-tech se sont installés dans le Cambridge Science Park, tout près des 15 500 étudiants d'une faculté réputée en biosciences et mathématiques.

Mais aussi : **la Glen Valley,** en Ecosse, spécialisée dans l'informatique et les biotechnologies (plus de 150 sociétés. C'est dans l'une d'elles qu'est née Dolly, la brebis clonée).

ALLEMAGNE

Place boursière : le Neuer Markt, à Frankfort.

Vallée : **l'Isar Valley,** à Munich. La capitale de la Bavière et les bords de l'Isar, qui descend des Alpes et qui la traverse,, hébergent un quart des sociétés de services informatiques allemandes. Siemens Nixdorf y a son siège, ainsi que Microsoft Allemagne. Des dizaines de start-up mondiales, dont Yahoo!, s'y sont installées.

Mais aussi : **Berlin,** où travaillent 75 000 personnes dans les médias et où les start-up spécialisées dans la communication et les services grand public poussent comme des champignons. Et Hambourg, ville du multimédia.

PAYS SCANDINAVES

Place boursière : l'OM Stockholm Exchange et le HEX (Helsinki Exchange)

Vallée : **Technopolis** dans une clairière glacée, en Finlande. Sur l'université d'Oulu (13 500 étudiants), près de 300 start-up sont sorties de neige. Depuis juin 1999, Technopolis est le premier parc scientifique au monde coté en Bourse.

Mais aussi : les start-up télécoms autour des sièges de Nokia (Finlande) et en plein coeur de Stockholm (Suède).

ITALIE

Place boursière : Nuovo Mercato (Milan).

Vallée : **Turin-Milan.** La Fiat règne encore à Turin et la mode à Milan, mais les deux métropoles, très proches, connaissent une explosion de start-up centrées sur les services grand public.

ESPAGNE

Place boursière : l' IBEX Nuevo Mercado, à Madrid.

Vallée : **Tres Cantos,** sur les hauteurs de la capitale. Telefónica et Lucent ont attiré 15 000 employés et une cinquantaine de start-up sur 740 ha.

Mais aussi : les start-up de Barcelone, Valence, Málaga, Valladolid, Oviedo et Zamudia (Pays basque).

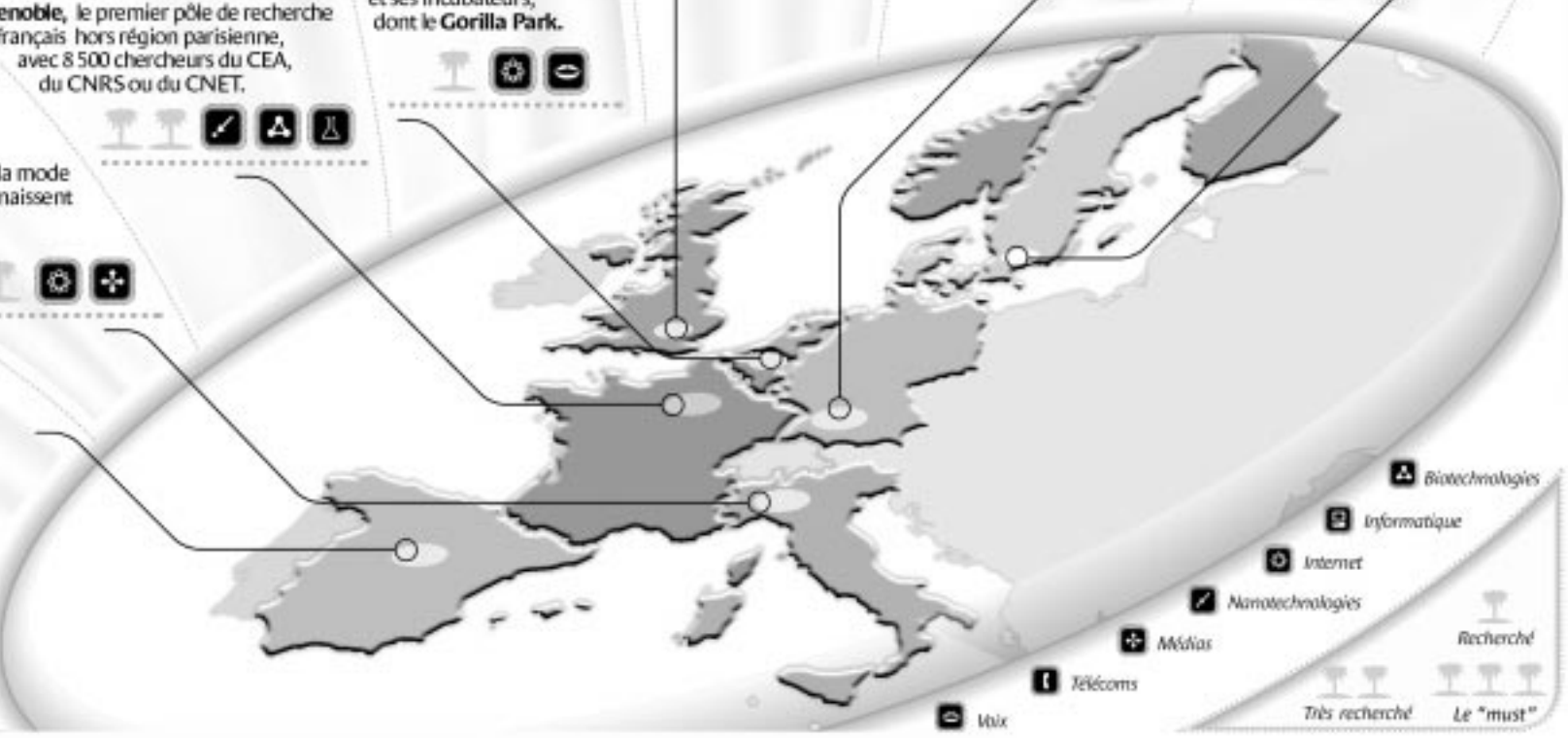

DOCUMENTATION : CÉCILE DUCOURTIEUX - INFOGRAPHIE : WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

Le technopôle nord

La parfaite symbiose entre la recherche et l'industrie fait le succès de cette « valley » finlandaise

OULU
De notre envoyé spécial

Qui voudrait s'installer ici ? La question taraude le visiteur tant la rudesse du climat marque le paysage, où l'odeur de la pâte à bois se mêle aux trop longues nuits hivernales. Oulu (prononcer [ooulou]) est une ville perdue à la pointe septentrionale de l'Europe, non loin du cercle polaire.

Et pourtant, cette agglomération finlandaise n'a jamais été aussi dynamique, passant de 100 000 à 120 000 habitants en moins de dix ans avec un taux de chômage en baisse permanente. *« C'est grâce à l'industrie de l'information »,* résume, sans sourciller, le nouveau maire de la ville, Kari Nenonen. Technopolis, la « Silicon Valley du Nord », comme l'appelle le *Financial Times,* n'est pas loin, à moins de dix minutes en voiture du centre-ville. On pourrait dire aussi la « Wireless Valley ». Son activité tourne en effet principalement autour de la téléphonie mobile et de ses applications.

La première technopole scandinave ressemble à une ville champignon où les briques rouges des bâtiments anciens côtoient les lumineuses constructions modernes en verre. Assises au centre de la cafétéria, une dizaine de personnes, jeunes et moins jeunes, boivent un café en goûtant aux premiers rayons du printemps. Etudiants et professionnels, enseignants et stagiaires : la table résume à elle seule une des clés du bouillonnement de Technopolis.

« Ici, on trouve le partenaire dont on a besoin en un rien de temps, lance tout sourire, Pertti Huuskonen, responsable de la gestion et du développement du site. *Plus de 200 sociétés spécialisées dans les nouvelles technologies ont choisi de s'installer à Technopolis, 4 000 personnes y travaillent, et l'université, toute proche, fournit les compétences dont nous avons besoin. »* Il faut remonter à 1982 pour mieux comprendre comment un trou perdu comme Oulu a pu devenir une métropole high-tech ouverte sur le monde. Le danger de voir alors l'industrie séculaire du bois stagner pousse la municipalité à s'associer à des fonds privés pour faciliter l'installation d'entreprises tournées vers les technologies d'avenir. Deux millions de marks finlandais (2 206 480 de francs) sont investis dans des infrastructures, des terrains situés à proximité du campus universitaire. *« Une belle réussite si l'on en juge par notre capital qui s'élève aujourd'hui à 100 millions de marks* [110 324 047 francs] », renchérit Pertti Huuskonen. L'année dernière, Technopolis est devenu le premier parc scientifique au monde coté en Bourse.

« Oui, je suis un businessman, affirme sans la moindre gêne le recteur de l'université, Lauri Lajunen. *Je fais du marketing tous les jours pour encore mieux vendre notre université. Le ministère de l'éducation nous pousse à tisser des liens avec le privé. »* Avec 13 500 étudiants, le campus est devenu un pôle d'attraction pour toute la région nord de la Finlande et un pourvoyeur de main-d'œuvre hautement qualifiée pour les entreprises voisines.

Preuve de cette intime collaboration : l'embauche, depuis deux ans, de 19 professeurs, rémunérés par l'université grâce à des fonds privés. *« De telles donations permettent de nous développer plus rapidement. Mais les entreprises ne viennent pas nous dire ce qu'il faut faire ! »* s'exclame Lauri Lajunen.

La garantie d'indépendance de l'université ? *« Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui viennent frapper à notre porte »,* souligne-t-il. Chacun à besoin de l'autre. *« Il faut du temps pour la mise en place d'un tel processus. Mais, si nous n'avions pas compris cela à temps, nous serions aujourd'hui ruinés, avec moins de profs. »*

La photo de Bill Gates est placardée au mur avec, pour commentaire : *« Achèteriez-vous un logiciel à cet homme ? ».* Au Media-Team, situé au cœur de l'université, une quarantaine de jeunes chercheurs-enseignants travaillent, dans une ambiance très start-up, à différents projets de recherche multimédias. Véritable groupe de conseil en prospective, ils touchent un salaire provenant en partie de fonds privés. *« J'ai un revenu "compétitif",* estime, l'œil mutin, Antti. *Dans trois ans, je serai docteur et, plutôt que d'aller comme beaucoup, après une ou deux années de fac, m'enfermer dans une entreprise, je préfère profiter de cette liberté académique tout en bossant pour l'industrie. »*

Certains Finlandais parlent déjà d'un *Oulu spirit* (esprit d'Oulu). Un système de coopération entre acteurs politiques, académiques et économiques qui semble satisfaire tout le monde. *« Nous avons des relations normales avec les entreprises,* soutient le maire de la ville. *Et ce même avec Nokia, qui emploie près de la moitié des 11 000 personnes travaillant, ici à Oulu, dans le secteur des nouvelles technologies. Ils ne demandent rien. Seulement de faire venir davantage de personnes qualifiées et de tout mettre en place pour les garder. »* Oulu, terre de contraste, ambiance chaleureuse et thermomètre au plus bas. C'est peut-être cela, le respect de l'équilibre de la nature.

Nicolas Bourcier

La movida numérique

Près de Madrid, le site de Tres Cantos est devenu le moteur de la nouvelle économie espagnole

TRES CANTOS
De notre envoyé spécial

A gauche, le parc naturel du Pardo. A droite, le mont Vinuelas. En face, la Sierra de Guadarrama et ses cimes encore enneigées. Au bout de la nationale M 607, à une vingtaine de kilomètres au nord de Madrid, un bloc blanc, immense, sort de la terre desséchée par le soleil de printemps qui inonde la vallée.

« Tres Cantos, ville nouvelle », avertit un panneau sur le bord de la route. Les *cantos* (pierres) ont longtemps été les seuls maîtres des lieux avec les chèvres. Aujourd'hui, les pasteurs ont fait place aux entrepreneurs, et les cailloux se sont changés en jolis petits lotissements de brique rouge. Une ville de 30 000 habitants et son université, un polygone industriel de 740 hectares et ses 160 entreprises, un parc technologique et son incubateur : tels sont les trois nouveaux visages de Tres Cantos, Silicon Valley à la mode espagnole.

« Nous avons voulu copier la Silicon Valley californienne », reconnaît Francisco Laguna Celestino, l'un des coordinateurs de la technopole. Si bien que, lorsque le gouvernement de la Communauté de Madrid crée le parc technologique en 1987 pour dynamiser le tissu économique régional, la première entreprise à s'y installer est américaine. AT&T (devenu depuis Lucent) fait sortir de terre une immense fabrique de microprocesseurs surnommée le « bloc blanc » : 150 hectares, 2 200 salariés. Parce que l'espace ne manque pas et que les loyers sont faibles.

Depuis, plus de 150 entreprises l'ont rejoint, petites et grandes, étrangères et espagnoles, toutes spécialisées dans les télécommunications et les nouvelles technologies. Tres Cantos est ainsi devenu l'un des poumons de la nouvelle économie espagnole, et les porteurs de projets affluent en masse vers la banlieue madrilène. Pas pour trouver de l'argent, il n'y en a pas, ou si peu. Mais pour disposer de locaux à bas prix, de services de télécommunications ou de conseils techniques et financiers.

« L'incubateur est un projet public qui facilite la vie de l'entreprise mais ne l'aide pas à faire un business plan. Notre législation fiscale ne favorise pas la création rapide d'entreprise », regrette Jorge Calderon Alvarez, président de Lucent Espagne et de l'Association des entrepreneurs de Tres Cantos. Pourtant, il a déjà couvé une cinquantaine de Pymes *(pequenas y medianas empresas,* équivalent castillan de start-up), spécialisée dans la conception de sites Web, l'intégration de services Internet ou le développement de logiciel.

Ainsi de SEI, start-up leader sur le marché du design des semi-conducteurs, couvée pendant trois ans avant de voler de ses propres ailes et qui a vu ses effectifs passer de 5 à 35 en quelques années. *« La plupart des membres de notre équipe, des ingénieurs, proviennent de la Autonoma »,* précise Miguel Riaça, le jeune manager de SEI. La Autonoma, voilà sans doute le secret de la réussite de Tres Cantos et son plus sûr gage d'avenir. Installée non loin du parc technologique, la dernière des universités publiques madrilènes, où des chercheurs affirment avoir conçu le plus petit transistor du monde grâce à un programme informatique révolutionnaire, fournit le gros du bataillon des 15 000 personnes qui travaillent dans la technopole.

A regarder les traits encore souvent juvéniles de la population de Tres Cantos (la moyenne d'âge est de 30 ans), on pourrait d'ailleurs facilement se croire sur un campus. Car l'université y a essaimé ses groupes de recherche, à l'instar du Centre national de microélectronique, et projette d'y déplacer bientôt la totalité de ses laboratoires. Dans les patios de la Silicon Valley madrilène, contrairement à ses illustres grandes sœurs, on croise encore davantage de blouses blanches que de costumes tirés à quatre épingles.

Stéphane Mandard

Pour vos livres professionnels, fiez-vous à un spécialiste !
eyrolles.com
eyrolles.com La librairie en ligne des professionnels

Carnet interactif

Bertelsmann Music Group (BMG)

Christophe Waignier (38 ans) vient d'être nommé vice-président de BMG France, vice-président Europe pour les nouveaux médias. Précédemment, Christophe Waignier avait lancé le premier annuaire musical international de langue française, avec www.ecoutez-vous.fr.

AltaVista

Jean-Michel Petit vient d'être nommé directeur du développement d'AltaVista, l'un des moteurs de recherche du Web. Il était précédemment membre du comité de direction de Compaq France.

Apple

Pascal Cagni vient d'être promu vice-président d'Apple.

Agenda

Le rendez-vous des nouvelles technologies

Du 18 au 20 avril

TechnoCard 2000

Ce Salon présente les derniers produits et techniques dans le domaine de l'industrie des produits et des services du marché de la fabrication et de la personnalisation des cartes plastiques dans le monde.

- **Palais des congrès, Paris.**
- **Tél. : 01-53-40-97-10.**
- **www.cardshow.com**

Du 19 au 20 avril

Le financement des entreprises de l'Internet

Outils, analyses et stratégies nécessaires au développement des entreprises de l'Internet : capital-risque, business-models, business-angels, fonds d'investissement...

- **Palais des congrès, Paris.**
- **www.journaldunet.com/forumfinancement**

Du 19 au 20 avril

WebTV, DVD et vidéo numérique

Rendez-vous destiné aux acteurs de la télévision numérique.

- **Parc des Princes, Paris.**
- **Tél. : 01-41-11-20-30.**
- **www.optyx.com**

Du 26 au 28 avril

Téléform 2000

Rendez-vous annuel des professionnels de la formation à distance.

- **Parc Chanot, Marseille.**
- **www.teleform2000.com**

Rendez-vous notés par Claire Sassus

Rectificatif

Dans l'agenda du précédent numéro du « Monde interactif », une erreur s'est glissée à propos de la conférence RIAO 2000. Le numéro de téléphone du Collège de France est en réalité le 01-44-27-12-11.

Du château au Palais Brongniart

AU PLUS PRÈS du pouvoir. Jeune homme pressé traversé par l'envie de se trouver au cœur de l'action, Xavier Schallebaum est aujourd'hui, à vingt-sept ans, directeur associé du fonds d'investissement Apollo Invest, après avoir été webmestre du site Internet de la présidence de la République pendant près de trois ans. Parce qu'il estime que le pouvoir de faire changer les choses se trouve maintenant plutôt du côté de l'économie.

Tout commence vraiment, pour Xavier Schallebaum, en 1997, du côté de l'Elysée, où il entre pour effectuer son service militaire au service de presse. Il propose alors de créer le site du palais présidentiel pour assurer la présence sur la Toile de ce qu'il appelle *« la maison de tous les Français »*.

Le projet est accepté, après un rodage effectué avec le site de Matignon et celui du premier ministre d'alors, Alain Juppé. Au cours de cette campagne de « webisation » de la présidence de la République, il peut s'enorgueillir de quelques premières. Au titre de ses faits d'armes, il compte notamment l'intervention vidéo du président de la République à l'occasion de la deuxième Fête de l'Internet, où pour la première fois un chef d'Etat s'adressait à ses citoyens uniquement sur le Réseau.

De ces trois années passées à l'Elysée, les meilleurs moments resteront cependant ceux où il a pu rencontrer le président lui-même. Toujours plus près du pouvoir... Ces moments *« très intenses »*, qui lui auront permis d'approcher un homme pour lequel il a depuis lors une véritable passion.

Et c'est avec l'œil pétillant que Xavier Schallebaum raconte comment, en 1995, pour un travail mené dans le cadre de ses études à l'Ecole supérieure de journalisme de Paris, il se rend, sans aucune hésitation, avenue d'Iéna, au siège de campagne du candidat Chirac. Parti

DENIS DAILLEUX/VU

Xavier Schallebaum ou l'itinéraire d'un Rastignac des temps modernes

pour observer et raconter, il laissera son micro et ses carnets dans sa voiture pour proposer ses services et prendre part à la campagne jusqu'au soir de la victoire.

Côtoyant, par la suite, trois années durant, les plus hautes sphères de l'Etat, Xavier Schallebaum jette désormais un regard critique sur la classe politique. *« Le pouvoir de changer les choses est maintenant dans les mains des entrepreneurs. »*

Peut-être est-ce ce qui l'a incité à quitter un poste charnière pour rejoindre un fonds d'investissement. *« Avec une vingtaine de dossiers suivis au jour le jour,* dit-il, *j'ai l'impression de travailler dans une vingtaine de start-up en même temps. »* Grâce à Apollo Invest et à ses financements, Xavier Schallebaum se rapproche ainsi du cœur de la Bourse et de son temple, le Palais Brongniart.

La volonté de rejoindre les *« copains »* et de *« participer à l'aventure de la Netéconomie »* le tenait depuis quelque temps déjà. Et c'est avec ces mêmes *« copains »* qu'il se retrouve actionnaire à titre personnel du site d'achat groupé Akibi ou de Radionaze, une radio qui ne diffuse que sur Internet, *« créée comme une connerie et qu'il nous a fallu gérer devant le succès »*, précise-t-il.

Ces « *copains* » forment un autre réseau, celui sur lequel il s'appuie en toute occasion et avec lesquels il a monté une association virtuelle d'acteurs de la Netéconomie à la française, la Dream Team.

Cependant, approcher le pouvoir économique ne serait pas satisfaisant pour Xavier Schallebaum *« s'il n'y avait la recherche, dans chacun des financements effectués, en plus du retour sur investissement, d'une satisfaction intellectuelle apportée par l'impression d'apporter une pierre à l'édifice de l'intérêt général »*.

Car, dans chacune de ses vies, comme il aime à définir ses expériences personnelles et professionnelles, Xavier Schallebaum veut voir avant tout un acte citoyen avec *« l'espoir qu'il y aura toujours une dimension utile »* à ce qu'il fait et fera. *« Jacques Attali ne prouve-t-il pas, avec son site planetfinance.org, que les nouvelles technologies peuvent profiter aux plus pauvres ? »*

Ainsi Xavier Schallebaum espère-t-il que le Réseau pourra élargir et rapprocher les *« communautés d'émotions »* qui se créent, combler le fossé technologique, voire apporter une réponse à la question : « Qu'est-ce qu'être aujourd'hui un citoyen du monde ? » Avec l'idée que celui-ci prenne une place de choix sur le Réseau. Une histoire de pouvoir encore...

Olivier Puech

10 heures gratuites
Internet + téléphone inclus

Exclusif en France : une offre d'essai à Internet (Internet + téléphone) totalement gratuite*. La connexion se fait sur un n° 0 800 (appel gratuit).

Pour que vous restiez libre de votre utilisation et, bien sûr, maître de votre budget, AOL, le n°1 mondial de l'accès à Internet, vous offre un large éventail de formules : les forfaits tout compris Internet + téléphone, les formules connexion illimitée à partir de 45 F/mois.

AOL est un service de cegetel

*Communication téléphonique gratuite sur un n° 0 800 en dehors de la première connexion (en appel local) lors de l'ouverture du compte. Offre d'essai à utiliser dans les 30 jours qui suivent cette ouverture.
**Au tarif habituel d'une communication téléphonique. AOL - 1, place Carpeaux - 92915 Paris la Défense Cedex - RCS Nanterre 402 192 777 .../en Personne ONS AP ZEROF2 2TPS 10 H 0100.

A bon droit

Un site constitue un support publicitaire

LES RÉGLEMENTATIONS propres à la publicité sont-elles applicables à un site Internet ? C'est la question qui était posée, en référé, au tribunal d'instance le 12 mars, puis à la cour d'appel de Rennes le 31 mars, dans une affaire opposant l'association Fédération Logement Consommation d'Ille-et-Vilaine au Crédit mutuel de Bretagne. L'association reprochait à la banque de faire figurer sur son site Web des informations portant sur une carte de crédit dite Carte de préférence, sans respecter les prescriptions de l'article L. 311-4 du code de la consommation.

Cet article dispose en effet que toute publicité faite, reçue ou perçue en France qui, quel que soit le support, porte sur certaines opérations de crédit doit impérativement préciser l'identité du prêteur, la nature, l'objet et la durée de l'opération proposée, ainsi que le coût total, et le cas échéant, le taux effectif global (TEG).

A l'appui de sa poursuite, l'association de consommateurs soutenait qu'un site Internet constituait bien un support publicitaire, auquel les dispositions de ce texte étaient applicables, puisque *« le paiement d'un abonnement à Internet n'est pas différent du paiement d'un abonnement à une chaîne de télévision cryptée ou à un magazine »*. De son côté, le Crédit mutuel de Bretagne estimait que *« la consultation d'un site Internet nécessite un abonnement auprès d'un "provider", ce qui suppose un acte volontaire du consommateur, incompatible avec la notion de publicité »*. L'ordonnance de référé du tribunal d'instance de Rennes a été en tous points confirmée par la cour : les deux juridictions ont en effet considéré qu'un site *« permet la communication au public de textes et d'images, destinés éventuellement à présenter au public le consultant, des marques, des services et des marchandises et à inciter à la conclusion de contrats avec les consommateurs potentiels. Le fait que le site ne puisse être consulté qu'après abonnement, et au choix du site par l'usager d'Internet, ne change en rien le caractère publicitaire des annonces qui peuvent y être faites »*.

Reprenant l'argumentation de l'association de consommateurs, la cour a également retenu que *« la situation est exactement identique à celle de l'acheteur d'un journal contenant des publicités, ou à toute personne recevant des annonces à diffusion restreinte* (...) *»*. Pour la cour d'appel, *« la démarche de celui qui va consulter volontairement un message publicitaire accessible au public d'une manière ou d'une autre ne fait pas disparaître le caractère publicitaire de l'information qui lui est délivrée »*. Ces deux décisions sont lourdes de conséquences et ne se limitent pas au domaine de la publicité financière et bancaire. En effet, si l'on reconnaît qu'un site Internet constitue bien un support publicitaire, au même titre qu'un journal, un panneau d'affichage ou une chaîne de télévision, on devra donc lui appliquer les nombreuses réglementations relatives à la publicité, et par exemple l'infraction de publicité mensongère, l'usage de la langue française (loi Toubon) ou d'autres réglementations plus spécifiques (alcools et tabacs, médicaments, etc.).

***Alain Hazan** est Avocat à la cour.*

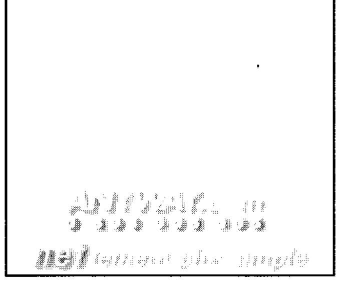

Les moteurs de recherche s'attaquent au sens

Linguistique
Une nouvelle façon d'indexer les textes améliore la pertinence des réponses

IL N'EST PAS si simple, pour un ordinateur, de s'adapter aux hommes et à leurs phrases floues et ambiguës... Tout internaute s'étant un jour frotté aux moteurs de recherche censés répondre aux questions en français courant connaît les limites actuelles de ces technologies. Les techniques de reconnaissance du « langage naturel » évoluent pourtant, et la société Sinequa – fondée il y a quinze ans sous le nom de Cora – y contribue avec un nouveau moteur de recherche multilingue appelé Intuition.

La compréhension du langage repose sur plusieurs niveaux d'analyse. *« Un bon moteur doit d'abord déterminer la fonction grammaticale des mots »,* explique Philippe Laval, docteur en informatique linguistique et PDG de Sinequa. Une analyse du sens est ensuite nécessaire, car un terme peut changer de signification en fonction de son contexte. Et d'autres difficultés surgissent encore : si le mot « avion » est recherché, *« Un moteur classique n'affichera pas les pages ne comportant que les mots "aéroplane" ou "A320",* rappelle l'ancien directeur scientifique de Cora. *A l'inverse, "avion" n'a qu'un caractère anecdotique sur une page racontant un voyage de noces, qui sera pourtant proposée dans les réponses. »*

C'est là qu'intervient l'innovation de Sinequa. *« L'idée nous est venue des dictionnaires simplifiés,* raconte Philippe Laval, *ces ouvrages qui n'utilisent qu'un millier de mots pour définir l'ensemble du vocabulaire d'une langue. »* Chaque question ou chaque page Web soumise à Intuition est donc traduite dans un langage simplifié basé sur 800 mots seulement. Reste ensuite à l'indexer en fonction de son sens. *« Imaginons un espace à deux dimensions,* explique le jeune PDG. *Sur l'axe horizontal, se trouve le vocabulaire juridique ; sur l'axe vertical, celui des fruits et légumes. »* Le mot « juge » sera représenté par un point sur l'axe horizontal, tandis qu'une tomate figurera sur l'axe vertical. *« Prenons maintenant le mot "avocat",* poursuit Philippe Laval. *Il est situé sur le plan, à une distance égale des deux axes. »*

Pour chacun des mots de la phrase, Intuition va procéder de la même façon, construisant un nuage de points. Le sens général de la phrase est alors déterminé par le centre du nuage et sa distance aux deux axes. *« "Avocat" sera donc considéré comme un terme plutôt juridique s'il se trouve dans la phrase : "L'avocat s'est rendu au prétoire". »* Enfin, le moteur calcule la position du texte dans son entier – donc sa signification globale. En réalité, le logiciel ne travaille pas seulement sur deux axes, mais classe les mots, phrases et documents dans un espace à 800 dimensions.

Intuition s'appuie sur un dictionnaire de 400 000 termes français et anglais, couvrant l'essentiel du vocabulaire courant. Mais les applications du moteur de recherche nécessitent souvent la constitution de lexiques spécialisés : pour Leroy-Merlin – qui propose aux internautes de consulter ses fiches-conseils via le moteur de Sinequa – le substantif « médium » ne renvoie pas à la voyance, mais aux panneaux en fibres de bois aggloméré... Chargé du commerce électronique pour la grande enseigne du bricolage, Jean-Marc Zéphir ajoute : *« Nous avons également dû coder les noms de marques et toutes les orthographes fantaisistes, telles que "vynile", "vinil" ou "vinyl", afin de répondre à un maximum de demandes. »*

Malgré tout, Intuition a ses raisons, que même les informaticiens, parfois, ignorent. Tapez « Comment mettre un va-et-vient dans ma cuisine ? » sur le site de Leroy-Merlin : vous n'obtiendrez aucune réponse concernant ce type d'interrupteur, mais de surprenantes fiches sur les différences entre laque et peinture satinée, ou l'entretien d'une cuisinière en Inox. *« Au départ, toutes les questions concernant les va-et-vient renvoyaient aux mouvements de la scie sauteuse »,* se souvient Jean-Marc Zéphir, qui impute la responsabilité de ces erreurs non à la technologie employée, mais à une base de données encore incomplète. Leroy-Merlin travaille donc à l'adaptation de *« dizaines de milliers »* de réponses-types utilisées pour l'assistance téléphonique et affine le fonctionnement de son moteur en analysant le comportement des internautes.

De son côté, Sinequa souhaite lancer sur la Toile un moteur de recherche généraliste à la fin de l'été. En route vers les services intelligents ? *« Attention,* conclut Philippe Laval, *le logiciel reste bête. Il interprète la question mais ne comprend pas : si la réponse ne figure pas dans la base, il n'inventera rien. »* Il est des vérités toujours bonnes à rappeler.

Matthieu Crocq

L'information qui saute aux yeux

Visualisation
En construisant des images sur la rétine, Microvision supprime les écrans

LES ILLUSTRATIONS montrent de petits avions vert fluo planant de part et d'autre de montagnes bien réelles. Ou encore la photo d'un bouton d'or imprimé au fond de l'œil d'un personnage dont on ne voit que le profil. De quoi s'agit-il ? D'une technologie développée par la société Microvision, basée à Seattle, dans l'Etat de Washington, qui construit des images directement sur la rétine, visibles en couleurs et en pleine lumière sur un écran virtuel qui se superpose à la vision de la réalité.

Une technologie, explique Rick Rutkowski, PDG de Microvision, qui dérive directement des travaux de Thomas Furness, fondateur du Human Interface Technology Laboratory de l'université de Washington – et accessoirement de Microvision. Ce chercheur fut en effet l'un des premiers à développer des systèmes de visualisation utilisant un casque ou des lunettes. Un pionnier, donc !

Pourtant, la technologie de Microvision va plus loin puisqu'elle n'utilise plus les lunettes ou le monocle que pour diriger la lumière dans l'œil, et cacher dans leur structure les composants électroniques. Le RSD – pour Retinal Scanning Display – est en effet un assemblage de quatre catégories d'éléments : un dispositif électronique qui code les images dispensées par un ordinateur ou une caméra ; des sources lumineuses – diodes lasers bleue, rouge et verte – dont les faisceaux sont modulés pour construire les pixels ; deux scanners – l'un horizontal, l'autre vertical –, qui, par leur mouvement, vont disposer les pixels, et des lentilles enfin qui, en réfractant ou en réfléchissant les signaux lumineux, vont les focaliser dans l'œil de manière à construire l'image sur la rétine.

Un dispositif assez simple, finalement, qui permettrait pourtant d'envisager des applications étonnantes. Par exemple, un système de projection des informations que nous ne tarderons pas à recevoir sur nos téléphones portables. Le RSD ne servirait plus alors à créer de la réalité augmentée – en fournissant à un pilote des informations sur la localisation d'autres avions, à un chirurgien une coupe de la région dans laquelle il est en train d'opérer, à un technicien de maintenance un schéma de la zone d'intervention –, mais à offrir à l'utilisateur de téléphone mobile la possibilité de lire ses mails ou de parcourir une page Web comme sur un écran d'ordinateur alors qu'il se trouve dans une rue.

Avec les processeurs et les diodes intégrés dans le corps du téléphone, le petit écran à cristaux liquides serait alors capable d'envoyer des signaux lumineux à l'intérieur de l'œil de l'utilisateur.

Microvision n'entend pas se cantonner aux écrans virtuels. La puce optique développée pour le RSD avec la société californienne Xros offrirait d'autres perspectives, notamment dans le domaine des écrans plats de grande dimension, là où les cristaux liquides peinent à avancer. Contrairement à ses concurrentes, comme le Digital Light Processor (DLP) de Texas Instruments, qui utilise un micromiroir par pixel, la puce de Microvision serait en effet capable d'augmenter la définition des images sans effort et sans gros investissement. Car seuls les scanners positionnent les points, alors que le miroir reste le même.

Corinne Manoury

Des données d'encre et de lumière

Réseaux
De minuscules bulles d'encre aiguillent les informations d'une fibre optique à l'autre

TOUJOURS plus de vitesse, toujours plus d'informations : les utilisateurs des réseaux informatiques ne tolèrent ni retards ni embouteillages. C'est pourquoi une part croissante des données numériques ne circule plus aujourd'hui sous forme électronique, mais sous forme lumineuse dans des réseaux de fibres optiques, car les photons sont de bien meilleurs vecteurs d'information que leurs cousins les électrons.

Or ces derniers ont d'autres avantages : on sait en particulier les stocker, les trier, leur faire suivre tel ou tel chemin avec souplesse. Dans un réseau classique, les informations véhiculées par les fibres optiques sont donc converties à chaque « carrefour » en signaux électroniques. Ceux-ci traversent des routeurs, qui les aiguillent vers tel ou tel itinéraire avant de les reconvertir en faisceaux lumineux. Mais tout cela prend du temps, et les avantages de la fibre optique s'en trouvent réduits d'autant.

Filiale du groupe informatique Hewlett-Packard, l'entreprise californienne Agilent Technologies propose une technologie de routage évitant ces conversions lumière-électricité-lumière. Contrairement à d'autres systèmes – lents et fragiles – utilisant de petits miroirs montés sur moteurs, la « plate-forme de commutation photonique » (Photonic Switching Platform) emploie de minuscules bulles d'encre projetées par une tête similaire à celle des imprimantes de bureau.

Dans une plaque sont insérés des guides d'ondes – sortes de tubes rectilignes dans lesquels la lumière circule sans obstacle –, se croisant à la manière d'un grillage. A leurs intersections se trouve un fluide transparent dans lequel une buse peut déposer une bulle d'encre qui en modifie les propriétés optiques. En l'absence d'encre, la lumière sortant de la fibre optique s'engouffre dans le guide d'ondes, traverse les intersections sans être déviée et repart dans la fibre optique située juste en face. Lorsqu'une bulle est injectée à l'un des croisements, le flux lumineux est dévié vers un autre guide d'ondes, et donc une autre fibre, sans conversion ni ralentissement.

Selon Agilent, des centaines de bulles peuvent être créées et supprimées chaque seconde. Une fréquence somme toute assez faible, qui pourrait limiter les applications d'une telle technologie – les réseaux véhiculant des paquets de données (à l'instar d'Internet) nécessitent en général des commutations bien plus rapides. Quoi qu'il en soit, les routeurs à jet d'encre ont déjà trouvé acquéreur : Alcatel a signé, début mars, un accord de partenariat avec Agilent, pour développer ses systèmes de télécommunications photoniques. L'entreprise française est l'un des leaders mondiaux du marché. De son côté, Agilent espère lancer ses premiers prototypes commerciaux à la fin de l'année 2000.

M. Cq

Retrouvez nos enquêtes sur le site
www.lemonde.fr/aietek

Boucle locale radio.
Pour être serein,
choisissez Ericsson.

Disponible dès aujourd'hui sur le marché français, les technologies Point à Multipoints d'Ericsson vous offrent des solutions flexibles et fiables. L'expérience mondiale d'Ericsson en solutions radio, la présence en France d'une importante force de support, et une forte capacité de production, vous garantissent vitesse et sécurité de déploiement.

Opérateur, entrez serein dans la boucle locale radio. Au-delà de l'accès radio, Ericsson, fournisseur global de solutions de télécommunications, vous accompagnera chaque jour dans tous vos projets.
www.ericsson.fr

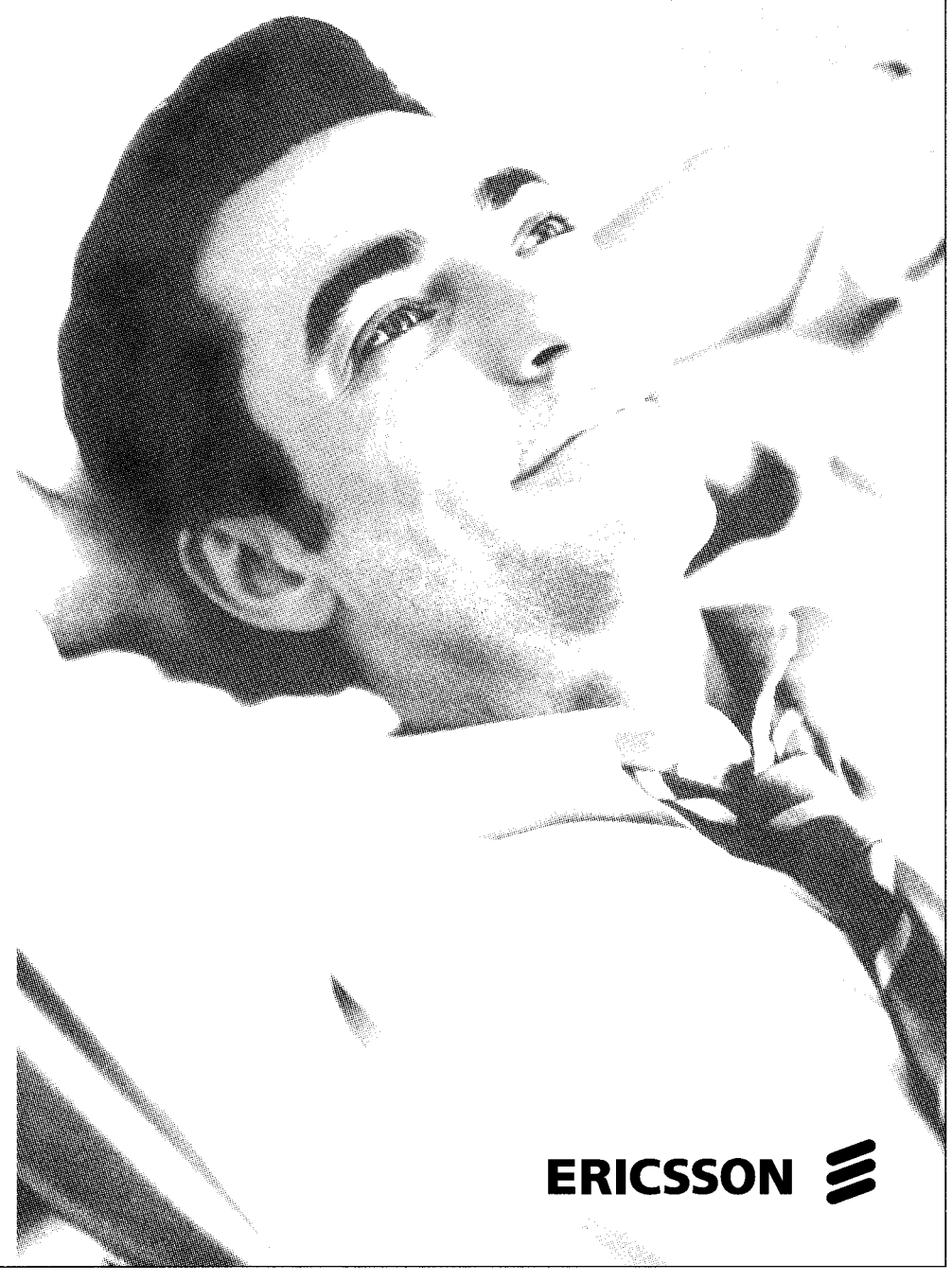

W&CIE Photo : L. Monneret/STONE

ERICSSON

Start-up en vitrine, start-down dans l'ombre

LA NOUVELLE économie est un monde de gagnants et l'esprit start-up devient un mode de pensée unique où il n'y a pas de place pour les sentiments. Pourtant, selon l'Insee, 60 % des PME tous secteurs confondus ne voient pas la fin de leur troisième année.

Or, les start-up sont aussi des PME. De la casse, chez elles, il y en aura. Aux Etats-Unis, l'hémorragie a déjà commencé. Depuis le début du mois de mars, certaines comme drkoop (un portail médical lancé par l'ex-ministre américain de la justice), Peapod (un épicier en ligne) ou CDNow (vente de CD), préviennent qu'ils n'ont plus un sou vaillant. Selon *Barron* (www.barron.com), magazine financier américain, Linuxcare, société de services spécialisée autour de Linux, a remis à une date ultérieure son introduction en Bourse et son pdg vient de démissionner : les titres des sociétés Linux se traitent en dessous de leurs cours d'introduction.

Mais en France, les acteurs restent encore silencieux. On évoque bien les cas de GCTech, Wincap. Mais *« impossible aujourd'hui de quantifier les futurs échecs des start-up françaises se lançant sur Internet »*, assure Baptiste Vermes, chargé d'affaires à la direction de la technologie (Internet, multimédia, nouveaux services) de l'Anvar.

Même fatalisme chez les capitaux-risqueurs. Tous admettent avoir de la « casse ». *« Sur un portefeuille de 10 participations, les performances d'un fonds sont réalisées grâce au très fort développement de seulement deux projets qui permettent de multiplier par 10, 20 ou 30 la mise de départ,* explique Régis Boiron, chargé d'affaires, responsable des relations avec les sociétés de capital-risque à l'Anvar. *Il est donc important qu'un fonds d'investissement puisse diversifier au maximum son portefeuille ».* Mais pas de nom ni de chiffres, juste des ordres de grandeur.

CLEMENT PERROTTE/FUSEE.COM

Concurrence
Pour dix entreprises qui réussissent, combien échouent ?

« Sur dix sociétés en portefeuille, il y en a cinq qui disparaissent, quatre qui réussissent moyennement et une qui est un succès. Sur les cent à cent vingt dossiers que nous recevons tous les mois, nous n'en traitons qu'un ou deux », explique Stéphane Boudon, chez CDC Innovation. A défaut de chiffres, pourquoi une start-up trébuche-t-elle ? Pour Stéphane Boudon, les start-up qui échouent sont principalement à chercher du côté des biotechnologies : *« Elles échouent parce que la molécule est toxique ou que l'étude clinique est mal ficelée. Résultat, l'autorisation de mise sur le marché est refusée par le ministère de la santé. »*

Mais il n'y a pas que dans les biotechnologies. C'est à l'Anvar qu'on est est le plus ouvert pour expliquer les raisons de la casse. Geneviève Gelly, déléguée régionale à l'Anvar d'Ile-de-France Ouest, précise : *« Certaines choisissent un modèle économique hasardeux, reposant sur le paiement d'un service que d'autres vont offrir. D'autres surestiment les rentrées publicitaires. Dans le B2B, il ne faut pas se tromper sur le marché des PME, tandis que le B2C tend à sous-estimer les coûts logistiques en aval .»*

L'agitation autour de la Netéconomie donne lieu en effet à une prolifération de projets, souvent sur le même domaine d'activité, avec le même business-model, comme la vente de livres ou de vins sur Internet. *« Mais, il y aura aussi très rapidement un phénomène de concentration sectorielle, visant à limiter le nombre d'acteurs par domaine d'activité. Les montants récemment levés permettent de financer ces opérations de croissance externe »*, reprend Régis Boiron, à l'Anvar.

Par rapport aux PME de la « vieille économie », les start-up d'aujourd'hui semblent néanmoins mieux armées face à l'avenir. *« Elles sont portées par des fondateurs au mental solide, formés, flexibles qui sauront donner à un éventuel "plantage" une dimension différente de l'échec classique d'une PME,* explique Fadwa Sube à l'Anvar. *Elles auront créé des emplois, acquis une maturité, de l'expérience et beaucoup d'avance dans ce nouveau paysage .»* Cette avance et les compétences qui y sont liées peuvent être négociées, réorientées, « troquées », « vendues » au moment des restructurations et concentrations attendues. Les investisseurs le savent et le préparent. D'ailleurs, les start-up savent bien faire la culbute et changent de business-model en cours d'instruction de dossier. *« Integra a changé quatre fois de modèle économique entre son apparition sur les écrans radars et l'entrée en Bourse*, confirme Stéphane Boudon chez CDC Innovation. *Dans les nouvelles technologies, il y a toujours moyen de changer, de s'adapter .»*

Pierre Bouvier

Internet près de chez vous

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

La révolution Internet est en cours chez M. et Mme Tout-le-Monde, citoyens de la Silicon Valley, comme le montre le *Chronicle* (www.sfgate.com), quotidien de San Francisco et journal de province, qui semble peu fait pour retenir l'attention internationale. Pourtant, sa lecture, le jeudi 6 avril, est édifiante.

Cinq articles, parus le même jour, indiquent, mieux sans doute que de longues analyses, la profondeur des bouleversements qu'Internet introduit dans le quotidien des Américains. Le phénomène touche d'abord l'école, sur la première page du journal. En beaucoup plus gros que le titre consacré aux malheurs d'Elian, l'enfant cubain écartelé entre La Havane et Miami, l'attention était, ce 6 avril 2000, braquée sur les mésaventures d'un professeur du City College (université de la ville) de San Francisco violemment attaqué sur la Toile par certains de ses élèves. Daniel Curzon Brown, un auteur ouvertement homosexuel, y est qualifié de *« homomaniaque », « raciste »* et de *« malade mental »* sur Teacherreview.com (www.teacherreview.com), spécialiste de la critique de professeurs. Brown a porté plainte en justice. Les défenseurs des libertés publiques s'en offusquent, qui voient un coup porté à la liberté d'expression sur le Web.

A la « une » de la section « Business », le lecteur découvre par ailleurs que le service postal des Etats-Unis (www.usps.gov) offre maintenant la possibilité de payer ses factures en ligne. Elle permet à tout citoyen qui le souhaite d'utiliser son site comme intermédiaire pour régler aussi bien sa note de téléphone que l'électricité ou tout autre service de ce genre. Cette nouvelle offre révèle l'étendue de l'adoption des nouvelles technologies par le gouvernement.

Ce 6 avril encore, on pouvait lire la décision prise par AOL de fabriquer, avec Gateway, des appareils permettant de se connecter facilement à l'Internet de chez soi. Le premier est un appareil « dessus de comptoir » (countertop, par opposition à « desktop », qui se met sur le bureau et à « laptop », qui se pose sur les genoux). Prévu pour fonctionner dans la cuisine, il dispose d'un clavier sans fil. Le deuxième appareil est un « web pad », une sorte de tablette pour surfer de n'importe où dans la maison, grâce à une connexion radio avec une unité de base branchée sur une ligne de téléphone. Le troisième engin est un PC ultrasimplifié, avec clavier écran et souris, afin d'éviter l'achat d'un ordinateur supplémentaire, dans les familles où plusieurs personnes veulent accéder à l'Internet au même moment. *« Il s'agit du début de la seconde révolution Internet »*, a déclaré Steve Case, président d'AOL, qui situe ce lancement dans le cadre de sa stratégie *« AOL partout »* (chez vous).

Etats-Unis
Le Réseau bouleverse la vie quotidienne des Américains

Ce 6 avril toujours, un article, en page 3, détaille par le menu l'offre d'une entreprise de Seattle intitulée « Mon laquais ». Sur Mylackey.com (www.mylackey.com), les consommateurs trouvent du personnel pour réparer leur voiture (75 dollars), leur planche à neige (30 dollars) ou promener leurs chiens (entre 18 et 38 dollars les deux heures). Les « valets » qui font les courses pour 20 dollars l'heure sont plébiscités. Portent-ils une livrée ? Dans la Silicon Valley, on chante l'air du « Le client est roi » sur tous les tons. Mais, même si l'informatique est maintenant partout, c'est encore à M. et Mme Tout-le-Monde de décider si elle est vraiment utile.

Francis Pisani

La console de jeux devient terminal multifonction

MALGRÉ la consonance ludique de son nom, le Tokyo Game Show n'est pas un endroit où les exposants viennent pour s'amuser. Organisée deux fois par an, au printemps – cette année entre le 31 mars et le 2 avril –, puis chaque automne, cette manifestation est l'occasion, pour les quelque 215 entreprises appartenant au Computer Entertainment Software Association (CESA), de faire le point sur le futur d'une industrie constamment en évolution et de tester les réactions du public face aux derniers jeux tout frais sortis des centres de développement.

Bandai, grand japonais du jeu, en a profité pour annoncer le WonderGate, qui marquait le mariage de sa console de jeux portable WonderSwan avec un téléphone portable. Grâce à un accord avec NTT DoCoMo, opérateur de télécommunications sans fil, Bandai permet à ses clients de jouer en ligne et de comparer leurs performances en se connectant sur un serveur de scores. Takashi Shoji, vice-directeur général du département électronique grand public chez Bandai, reconnaît cependant que les limitations de la vitesse du transfert des données depuis un téléphone portable rendent pour l'instant difficile le téléchargement de jeux gourmands en mémoire. Le WonderGate possède aussi des fonctions courrier électronique et navigation sur le Web qui font de lui la première console de jeux portable reliée à Internet.

Kazuya Watanabe, directeur exécutif du CESA, confirme que la définition même du mot « console de jeux » est à revoir, car ces plates-formes sont désormais si polyvalentes que le terme « jeux » en devient réducteur. Les autres leaders du marché – Sony, Nintendo, Sega – ont également profité du Tokyo Game Show pour prouver leur engagement sur le créneau de la portabilité et du raccordement à Internet. Le président de Sony Computer Entertainment, Ken Kutaragi, répète ainsi à qui veut l'entendre que la PlaySation 2 sera raccordée à Internet et dévoilera tout son potentiel

ETIENNE BARRAL

Japon
La guerre de la convergence a commencé entre les géants du secteur

lorsque l'infrastructure japonaise des télécommunications permettra, sans doute grâce au câble, des transmissions de données à haut débit.

De son côté, Sega tente, avec son concept WAO !, d'imposer sa Dreamcast en tant que terminal multimédia à tout faire avant Sony, donc sans attendre les infrastructures de télécoms. *« Nous allons procéder en deux temps. Tous les services en ligne ne nécessitent pas un gros débit,* tempère Yasushi Nagumo, chef de la section Publicité pour le marché intérieur de la Dreamcast. *Sur les 2 millions de consoles vendues au Japon, nous avons déjà 550 000 utilisateurs qui jouent en ligne avec notre réseau. Nous mettons actuellement en place des services bancaires et boursiers, médicaux, du vidéotéléphone et du karaoké, puis nous raccorderons toutes nos salles de jeux au réseau de fibres optiques pour permettre aux joueurs de se mesurer entre eux dans tout le pays. »*

Avec sa GameBoy, Nintendo n'entend pas se laisser concurrencer par les « consoles portables » sans rien faire. Le fabricant de jeux insiste sur la faculté d'ubiquité de ses terminaux qui tiennent dans la poche et permettent de jouer *« partout, tout le temps ».* Lorgnant sur le succès faramineux des GameBoy (20 millions de consoles portables noir et blanc écoulées en dix ans), SNK, avec son Neo-Geo Pocket vise le même segment de marché que le WonderSwan de Bandai. Les développeurs de jeux s'adaptent aussi à cette nouvelle donne, qui exige d'eux des jeux de plus en plus sophistiqués et chers.

Square , auteur à succès de la série Final Fantasy, annonce que son 11e épisode, dont la sortie est prévue pour l'été 2001, sera exclusivement jouable en version « en ligne ». Il sera l'un des premiers à utiliser les fonctions de transfert de données de la PlayStation 2.

Etienne Barral
à Tokyo

Start-up

Industrysuppliers
Internet pour les hauts-fourneaux

INDUSTRYSUPPLIERS.COM (www.industrysuppliers.com) n'est pas un site pour le grand public. *« Il ne s'adresse qu'aux acheteurs des industries qui crachent de la fumée : pétrochimie, sidérurgie... »,* explique Pierre Cuny, le fondateur.

Mais, quand celui-ci ajoute : *« Nous deviendrons le Rhône-Poulenc des années 2010 »,* alors on s'arrête un moment pour comprendre. Comment une start-up sortie des limbes à l'automne 1998 peut-elle mettre la barre si haut ?

D'abord, parce qu'elle évolue sur un secteur béni des analystes : les places de marché virtuelles. Entendez des sites Internet qui proposent aux fournisseurs et aux donneurs d'ordres d'échanger factures et commandes en ligne et qui devraient, en 2004, représenter, aux Etats-Unis, 53 % du commerce électronique, selon Forrester Research.

Enfin, parce que le créneau des achats d'équipements industriels, sur lequel évolue Industrysuppliers, pèse 2 000 milliards de francs (305,3 milliards d'euros) rien qu'en Europe.

Les grandes entreprises (Danone, Nestlé, Schlumberger) construisent leurs propres places de marché pour communiquer avec leurs milliers de fournisseurs. Il en coûte entre 50 et 100 millions de francs (7,6 et 15,2 millions d'euros). Industrysuppliers vise donc les grosses PME qui réalisent entre 1,5 et 8 milliards de francs (229 000 et et 275 000 euros) de chiffre d'affaires et ne peuvent évidemment pas débourser autant. Qu'est-ce que la start-up française leur propose ? Elle a recensé 20 000 équipements issus de 3 500 fournisseurs (chaudronnerie, électricité, tubes et tuyaux...) et propose l'émission et le règlement des factures en ligne. Les effets d'une telle automatisation, outre la suppression de la paperasse, sont radicaux. L'acheteur peut, sur le site, découvrir de nouveaux fournisseurs. Mais aussi, en centralisant tous ses achats, il peut proposer des volumes de commandes plus importants à des fournisseurs moins nombreux et donc négocier des réductions de coûts, qui atteignent souvent – 20 %.

Pour les PME de l'industrie lourde, chez qui rien de majeur n'a été inventé depuis longtemps, Industrysuppliers peut faire peur. Mais Pierre Cuny sait ne pas passer pour le Père Noël. La quarantaine rassurante, il met en avant une expérience de la création d'entreprise, d'Internet et de l'industrie lourde. Il a créé Agrosphere, devenu un des premiers fabricants européens de machines agricoles. Puis, au début des années 90, il se lance dans les nouvelles technologies, avec Scripto, créateur de sites lyonnais (150 salariés aujourd'hui).

En 1998, il rencontre Jacques Laquerrière, 32 ans de carrière dans le pétrole, chargé de la sélection technique des fournisseurs chez Elf.

A deux, ils convainquent deux poids lourds du capital-risque britannique – 3i et Advent –, qui ont investi 40 millions de francs (6 millions d'euros) dans la start-up.

Mais il manque encore à Industrysuppliers un partenaire dans l'assurance-crédit qui garantisse les commandes, au cas où le fournisseur ferait faux bond.

Cécile Ducourtieux

Comment fonctionne Internet

INTERNET est l'acronyme de l'expression anglaise *internetworking of networks,* c'est-à-dire « mise en réseau de réseaux ». Pratiquement, il s'appuie sur un protocole de communication qui permet aux ordinateurs du monde entier, du moment qu'ils sont connectés, d'échanger des données. Physiquement, la connexion et la transmission de ces données sont assurées par l'intermédiaire des lignes téléphoniques (plus rarement pour le moment, par des liaisons satellites ou des câblages spéciaux).

On aurait cependant tort d'assimiler Internet au réseau téléphonique, parce que les ordinateurs échangent des données numériques, tandis que les lignes téléphoniques ne véhiculent que des signaux analogiques (son, voix). C'est pourquoi on utilise nécessairement un modem (MODulateur-DEModulateur) qui transforme le numérique en analogique, et inversement.

Le fonctionnement du Net est aussi foncièrement original : c'est en fait un réseau de réseaux, totalement morcelé et décentralisé. Cette structure unique est due à son concept de départ, qui date de la fin des années 60, quand le ministère de la défense américain entreprit de trouver une solution pour maintenir, même en cas d'attaque nucléaire, un réseau de transmission d'informations sur tout son territoire.

A l'époque, seul le réseau téléphonique était assez vaste et aussi répandu pour convenir au projet. Les chercheurs décidèrent donc de l'utiliser tel quel ; mais ils conçurent un nouveau

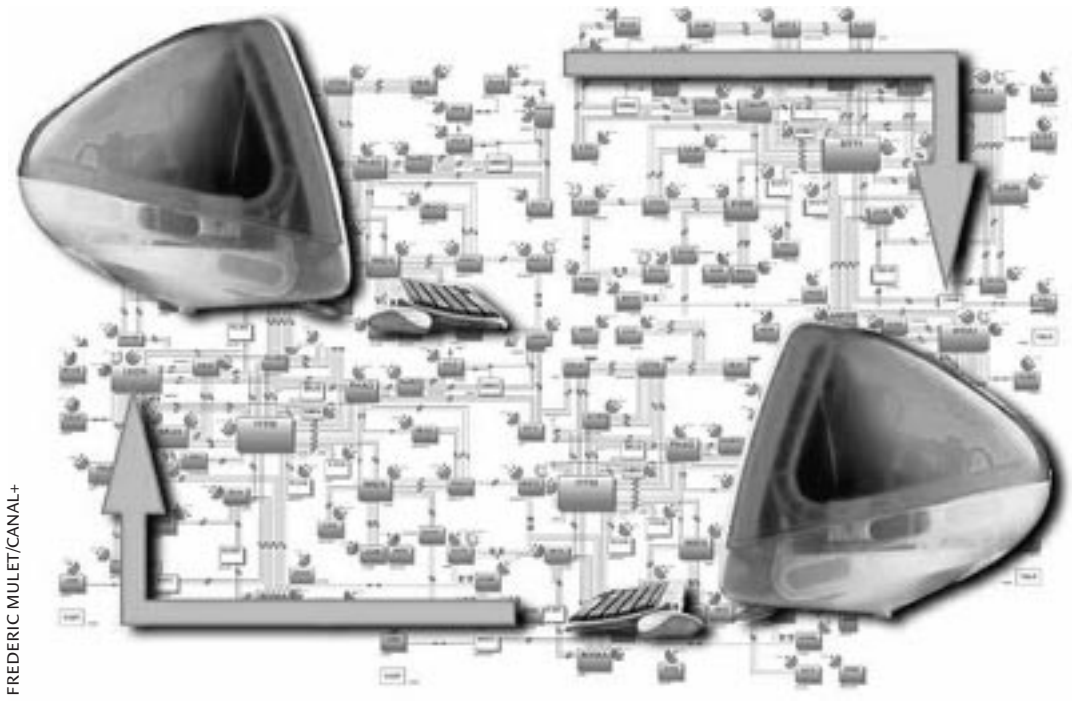
FREDERIC MULET/CANAL+

Tout s'explique
Visite guidée dans le réseau des réseaux

type de communication, ne dépendant d'aucun centre vital et capable de modifier l'acheminement des données en cas de blocage (lignes coupées). Le concept d'Internet était né.

Ainsi, toute transmission de données est donc morcelée en une multitude de centres et de segments de trajet, dont la majorité ne dépendent ni de l'expéditeur ni du destinataire, à la manière de l'acheminement d'une lettre classique par la poste : où que vous soyez, et quelle que soit l'adresse du destinataire, vous pouvez toujours déposer votre missive dans n'importe quelle boîte aux lettres. Celle-ci est alors acheminée vers le centre de tri le plus proche, puis orientée vers un autre centre de tri selon sa destination, transportée ensuite jusqu'à la région de son destinataire, apportée à son centre de tri le plus proche, enfin déposée dans sa boîte aux lettres. C'est exactement le mode de transmission des données par Internet.

L'autre particularité étonnante du Net est que tout envoi d'informations est d'abord divisé en petits « paquets ». Chaque paquet d'un même envoi voyage indépendamment de ses congénères et le trajet de chacun se décide au fur et à mesure, segment par segment, en fonction des disponibilités du réseau. Heureusement, chaque paquet est « marqué » avec l'adresse de son émetteur, de son destinataire, plus un numéro d'ordre. A l'arrivée, les paquets sont réunis et, grâce à leur numéro d'ordre, l'envoi complet est reconstitué comme un puzzle.

Ce fonctionnement explique pourquoi vous ne payez sur Internet que des communications locales : en fait, que vous surfiez sur un site voisin ou à l'autre bout du monde, vous restez seulement en communication avec votre fournisseur d'accès. On comprend aussi les retards aux heures d'encombrement : jamais de blocages, mais, pour éviter les bouchons, les paquets de données empruntent des routes différentes... Il suffit que l'un d'entre eux ne soit pas encore arrivé pour qu'on ne puisse pas réassembler l'envoi !

Enfin, cela explique pourquoi Internet est un réseau si insaisissable et si anonyme. Sa forme géométrique impossible, à centres multiples, en empêche une cartographie précise. Et l'extrême découpage de ses données en trajets et paquets indépendants rend difficile l'identification de leur source, sauf par des techniques d'investigation très poussées. Une structure de fonctionnement que l'on doit à la paranoïa de la guerre froide et qui donne aujourd'hui à Internet sa si grande liberté...

Jean-Michel Maman (Canal+)

Wells perdu dans le temps

LA MACHINE À VOYAGER DANS LE TEMPS
Editeur : Cryo Interactive
Support : PC
Configuration minimale : Pentium 233, 64 Mo de Ram, Window 95, CD-ROM 24x
Prix : 299 F (45,60 €).
Site : www.time-game.com

« LONDRES, *1er juillet 1893. Prédire le futur, c'est le modifier. Mais l'homme peut-il être le maître de sa propre destinée ? Je le croyais autrefois. Je me souviens de cette nuit fatidique où tout me semblait possible... »* Ainsi commence le récit de H. G. Wells, qui sert d'introduction au dernier-né des jeux d'aventures signés par l'éditeur Cryo Interactive.

Après une scène non interactive au cours de laquelle on assiste aux bricolages farfelus de l'imprévoyant Herbert George, le joueur se retrouve dans la peau de celui-

Jeu d'aventures
Inspiré de l'œuvre de H. G. Wells, un fascinant voyage dans le temps

ci, bloqué 800 000 ans après l'ère victorienne. Cerise sur le gâteau, la machine à voyager dans le temps dont il vient de se servir est inutilisable : elle vient de... disparaître !

Jouant sur le principe de l'immersion totale, le programme place le joueur en position d'intrus dans un monde mystérieux, aux coutumes étranges, qu'il doit décrypter avant de progresser. Son objectif majeur est simplissime : regagner le XIXe siècle.

Le joueur commence par explorer son environnement immédiat, une cité ombragée, à l'orée du désert, composée de hautes maisons ensoleillées dans des décors lumineux. Les personnages, plus anguleux, sont en 3D et se déplacent en temps réel. Interrogeant les villageois, le joueur apprend qu'il est dans la cité des Sables. On lui conseille d'aller voir le prêtre. A peine a-t-il eu le temps de s'approcher de la place du Sablier qu'une vague temporelle le submerge, effaçant la mémoire de tous les habitants et ramenant le héros aux alentours de l'âge de quinze ans.

Le prêtre lui explique par la suite que, dans ce monde, une vague de temps traverse périodiquement la cité, rajeunissant ou vieillissant les habitants, qui sont immortels. Seuls les Shekandars, les seigneurs de la vague, les moines qui étudient la structure du temps, pourront l'aider à regagner son univers.

De plus, si le jeune Wells a réussi à garder ses souvenirs, c'est qu'il lui est possible d'acquérir des pouvoirs « chronomantiques » (déphasage, invisibilité, arrêt temporel, etc.) liés à la source magique du temps. Si la première partie est assez facile, la seconde est bien plus ardue. Il faudra tout d'abord franchir le premier obstacle, un labyrinthe dont la résolution est basée sur un enchaînement de bruits (vague, souffle, orgue, gong, etc.) à reproduire dans un ordre bien précis. *« Aucune des énigmes ne se résout avec une méthode empirique,* précise Stéphane Ressot, responsable de production, *il y a toujours des indices qui permettent de trouver une solution rationnelle. »*

Ensuite il faudra échapper au méchant de l'histoire, le Tétradon, qui sent que le jeune Wells représente une menace latente à détruire dans l'œuf. Une fois sauvé des griffes du nuisible Tétradon, une vague de temps transformera le joueur en vieillard. Il sera temps de regagner la cité des Sables en quête de Khronos pour aborder le troisième des onze épisodes de cette grande aventure.

Une dizaine de touches éventuellement combinées suffiront pour faire fonctionner le jeu, qui n'autorise pas la souris. Premier logiciel d'une série de quatre titres *(Odyssée, Casanova, Légendes des chevaliers),* La Machine à voyager dans le temps inaugure le genre qui utilisera le même procédé graphique mélangeant personnages en 3D et décors soignés. La qualité graphique est excellente, le monde est cohérent, l'histoire intéressante, mais la jouabilité nécessite encore quelques réglages.

Léopold Braunstein

Sabir cyber

Débit

LIGNE *à haut débit, accès Internet haut débit, débit d'un disque dur :* dans le sabir cyber, le *débit* est haut, en hommage sans doute à Charles Trenet. Ce mot semble tellement aller de soi qu'on ne le remarque plus. Mais on a tort, car ce discret gagne à être connu. D'abord, *débit* vient de *bitte,* avec deux *t,* mais *bite* avec un seul *t* est de la même origine. Les envahisseurs normands ont apporté, au début du précédent millénaire, leur *biti,* poutre, et *bitte de bois* est un pléonasme, car *débiter du bois* veut dire depuis très longtemps le « transformer en bittes », morceaux de bois allongés. *Débiter* a signifié ensuite « écouler une marchandise au détail » *(débit de boissons),* mais aussi un récit *(débiter des sornettes).* Le débit d'un cours d'eau n'est apparu que bien plus tard, à la fin du XVIIIe siècle.
Au XXe, les télécommunications ont extrait le mot de son eau pour en faire finalement la grandeur des autoroutes de l'information. Si aujourd'hui se pose par exemple la question de la fusion de la télévision et du Web, c'est grâce à la croissance du débit. Mais ce débit-là n'a rien à voir avec celui d'un compte bancaire, qui, lui, vient du verbe latin *debere* (devoir) et qui a donné aussi *dette (debita).*
Ainsi, à la suite de multiples transformations, il existe, en français, deux familles de *débit* sans rapport l'une avec l'autre. Or l'autre singularité de ce mot est qu'il n'en existe pas d'équivalent anglais. Outre-Manche, le *débit de l'eau* est le *rate of flow,* mais le sabir cyber local utilisera plus volontiers *bandwidth* (« largeur de bande », ce qui a un rapport cette fois-ci avec les bits). Dans un contexte technique, on parlera plutôt de *throughput,* ou plus vaguement d'*output.* Avec ces *puts,* ces *bits* et ces *bands,* le *débit* anglais mériterait donc plus Pierre Perret que Charles Trenet.

Cléo (Canal+)

Services publics et révolution numérique

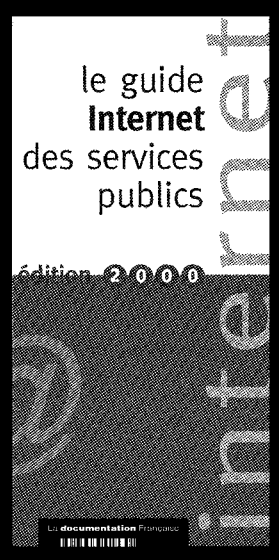

Le guide Internet des services publics
Edition 2000
La Documentation française
248 pages, 5 € – 32,80 F

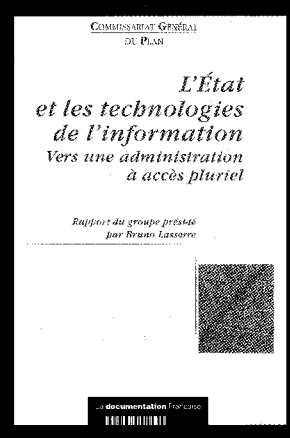

L'État et les technologies de l'information
Vers une administration à accès pluriel
Rapport du groupe présidé par Bruno Lasserre Commissariat Général du Plan
196 pages, 10,67 € – 70 F

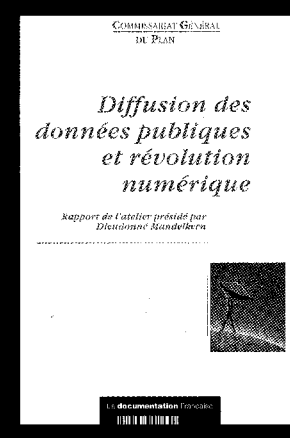

Diffusion des données publiques et révolution numérique
Rapport de l'atelier présidé par Dieudonné Mandelkem Commissariat Général du Plan
124 pages, 10,67 € – 70 F

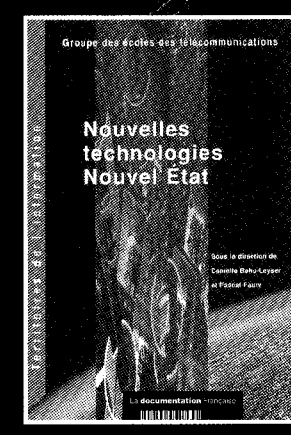

Nouvelles technologies Nouvel Etat
Groupe des écoles des télécommunications Sous la direction de Daniel Bahu-Leyser et Pascal Faure
Collection Territoires de l'information
216 pages, 14,50 € – 95,11 F

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn)

Nouveau **Commande et paiement en ligne www.ladocfrancaise.gouv.fr**

La **documentation** Française

Profil

Le curriculum vitae idéal

Age : 40 ans environ.
Compétences : connaissances informatiques doublées d'une compétence métier.
Qualités demandées : qualité de bon négociateur, aptitude à communiquer et à gérer les relations entre les utilisateurs en interne et les prestataires de services informatiques.
Formation : grandes écoles d'informatique et/ou grandes écoles de commerce chez les prestataires de services.
Expérience : une dizaine d'années – le métier de responsable infogérance n'est pas un métier de débutant.
Lieux de travail : grandes entreprises et SSII ayant un pôle infogérance.
Salaires : dans les SSII, le salaire d'un responsable de compte oscille autour de 400/500 KF (60 980 euros/76 224 euros) par an. Dans les entreprises utilisatrices, la barre peut être plus élevée compte tenu des profils des responsables infogérance, qui se situent souvent au niveau d'un directeur informatique.
Langues : anglais obligatoire.

Formation

Il n'existe pas de formation spécifique à l'infogérance. Une formation en informatique de type école d'ingénieurs et plusieurs années dans un service informatique à un poste de responsabilité reste toutefois le meilleur sésame pour percer dans la profession.

Sur la Toile

Pour tout savoir sur l'externalisation, mieux vaut maîtriser l'anglais...

■ **www.facilitiesnet.com**
Un site américain complet sur le sujet.

■ **www.facilitymanagement.com**
Un site américain pour aider les responsables d'infogérance à rester informés des dernières actualités.

■ **www.outsourcing-journal.com**
Un magazine américain en ligne sur l'outsourcing.

■ **www.outsourcing.com**
Tout savoir sur l'outsourcing.

■ **www.outsourcing-experts.com**
Un lieu de discussion où des experts répondent sur tous les sujets liés à l'outsourcing.

■ **www.engr.psu.edu/psfei**
The Penn State Facilities Engineering Institute
Le PSFEI a pour mission de fournir des analyses et des conseils aux professionnels du facilities management.

Sur le papier

Infogérance. Externalisation des systèmes d'information
Cet ouvrage, complété par un glossaire, s'adresse aux décideurs qui ont à faire évoluer leur système d'information. Il vise à leur apporter des informations et des conseils.
Un livre d'Alain Champenois, Masson, 1999, 296 p., 250 francs (38 euros).

L'Entreprise et ses prestataires informatiques : sous-traitance de projets, facilities management, outsourcing
Cet ouvrage décrit l'infogérance sous ces différents aspects : stratégique, technique, organisationnel, budgétaire, humain, en présentant à chaque fois les points de vue respectifs du client et du prestataire. Il permet de répondre à des questions essentielles telles que : Comment réaliser le cahier des charges ? Comment vérifier le niveau de service ? Comment auditer les prestations ?...
Un livre de Pierre-Yves Martin, Ed. d'Organisation, 1994, 352 pages, 218 francs (33 euros).

L'Ere du facilities management : l'informatique déléguée
Un livre d'Alain Laidet et Michel Texier, Ed. Eska, 1994, 124 pages, 140 francs (21 euros).

Manifestations

Externaliser 2000
Le Salon de l'externalisation des services, 15 au 17 novembre 2000.
■ **CNIT, Paris-la Défense**
■ **Renseignements : 01-56-88-19-20.**
■ **www.externaliser.com**

Le Monde INTERACTIF
16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. Fax : 01-53-38-42-97. E-mail : hitech@lemonde.fr
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction/iconographie : Claudine Boeglin.
Rédaction : Nicolas Bourcier, Laurent d'Ersu, Cécile Ducourtieux, Marlène Duretz, Guillaume Fraissard, Stéphane Mandard, Corinne Manoury, Cristina Marino, Hai Nguyen, Eric Nunès, Olivier Puech, Catherine Rollot, Olivier Zilbertin.
Edition : Boris Séméniako.
Webmestre : Olivier Dumons.
Ont collaboré à ce numéro : Etienne Barral, Pierre Bouvier, Léopold Braunstein, Marie Caillou, Matthieu Crocq, Denis Dailleux, Alain Hazan, Jean-Michel Maman, Frédéric Mulet, Clément Perrote, Jacques Partouche, Francis Pisani, Claire Sassus, Tino.
Publicité : Le Monde Publicité. Directeur général : Stéphane Corre.
Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56).
Isabelle Quodverte (01-42-17-39-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

L'informatique sous-traitée

WWW.TINOLAND.COM

GESTION du parc automobile, gardiennage, nettoyage des locaux... les entreprises ont pris l'habitude depuis longtemps d'externaliser, c'est-à-dire de sous-traiter, des activités qu'elles ne jugent pas relever de leur métier. Au cours de ces dernières années, c'est au tour de l'informatique de prendre la poudre d'escampette. Aventis, Yoplait ou encore Rossignol ont ainsi confié la gestion de leur système d'information à des sociétés de services. En retour, le prestataire prend en charge la gestion de parc informatique, l'assistance aux utilisateurs, la maintenance, l'exploitation et l'évolution du système d'information. Globale ou partielle (la seule gestion du parc micros, par exemple), l'externalisation informatique, appelée également « infogérance », fait de plus en plus d'adeptes chez les entreprises françaises.

Une étude réalisée par l'IFOP en 1999 auprès de 400 entreprises indiquait que 62 % des directeurs informatiques et 51 % des chefs d'entreprise souhaitaient y recourir. Si la greffe de l'infogérance est en train de prendre dans les entreprises, c'est qu'elles y voient un formidable moyen de réduire les coûts et d'optimiser leurs performances globales. *« La motivation principale est la possibilité de gains sur des fonctions comme le support en bureautique,* souligne Jean Prévot, consultant responsable de l'activité externalisation chez Ernst & Young, *un service de "help-desk" ou de hot-line coûte cher s'il doit être mis en place en interne. »*

Le développement de l'infogérance s'explique aussi par l'arrivée d'applications complexes, comme les progiciels de gestion intégrée (PGI), qui demandent des compétences pointues. S'adresser à l'extérieur permet dès lors de s'affranchir de la formation de ses propres informaticiens mais aussi de disposer d'un matériel dernier cri. Mais opter pour une solution d'infogérance n'est pas sans risque : à trop déléguer, on risque de perdre la maîtrise de son propre système.

Profession : responsable d'infogérance

Il supervise l'externalisation de l'informatique

Conscients de ce danger, entreprises et prestataires essaient de mettre en place une organisation irréprochable constituée des deux côtés par des professionnels de l'infogérance.

Côté SSII, les choses sont assez claires. A la gamme de métiers informatiques habituellement mise en œuvre chez le client s'ajoutent deux métiers spécifiques à l'infogérance : le directeur de compte et le responsable technique de compte. *« Le premier est chargé de gérer la relation avec le client mais aussi* (...) *les relations avec ses propres équipes d'exploitation,* explique Pascale Rajaofera, directrice du développement des ressources humaines chez Atos Infogérance. *Quant au responsable technique de compte, c'est un homme de terrain qui s'assure au quotidien que les prestations promises sont tenues. »*

Oiseaux rares, ces deux profils sont très convoités. *« Le métier de directeur de compte est une compétence qui s'inscrit dans le temps. Il faut du recul et de l'expérience »,* note Pascale Rajaofera. Côté entreprise, l'infogérance a quelque peu bouleversé les métiers de la direction informatique. Daniel Chaffraix, vice-président de l'activité outsourcing pour l'Europe du Sud chez IBM Global Services, n'hésite pas à parler de *« mue de la direction informatique ».* Le mouvement est en marche. Aujourd'hui, les entreprises prennent de plus en plus sérieusement en compte les relations avec leurs prestataires. Des « gestionnaires de contrats » appelés aussi « gestionnaires de services » ou simplement « responsables infogérance » apparaissent dans les organigrammes des directions informatiques.

Mais l'infogérance ne fait pas seulement souffler un vent nouveau sur la tête des directeurs informatiques. C'est toute la pyramide des compétences qui s'en trouve chamboulée. Daniel Chaffraix témoigne : *« Les équipes qui entourent la direction informatique nouvelle vague n'ont plus rien à voir avec les personnes qui avaient été externalisées. Ce sont des seniors, des directeurs de projets ou des spécialistes métiers. »*

Catherine Rollot

L'interface avec les prestataires

Portrait

Alain Broca est responsable infogérance chez BP

UN SERVICE informatique sans informaticiens ? C'est possible ou presque. Sur le site industriel de BP Lavéra, qui comprend une raffinerie et de la pétrochimie, le service informatique a été réduit à la portion congrue. Du moins en apparence. Depuis trois ans en effet, la compagnie pétrolière anglaise a choisi de sous-traiter son informatique à des prestataires de services. *« Nous ne nous occupons plus du quotidien »,* résume Alain Broca, qui a troqué le titre de responsable informatique pour celui de *site infrastructure and applications manager.* A 43 ans, cet ingénieur en génie chimique et ancien de Supelec, a pour responsabilité de délivrer le meilleur service possible aux utilisateurs internes, c'est-à-dire de gérer au mieux les deux contrats d'infogérance auxquels sa société a souscrit.

La fin d'une époque ? *« Oui, mais cela nous a permis de disposer de leviers que nous n'avions pas auparavant en recentrant le métier vers la finalité de l'informatique »,* assure Alain Broca. En s'affranchissant de la maintenance au quotidien, le responsable infogérance a ainsi plus de temps à consacrer à la définition des besoins en temps réel et peut travailler sur le futur. Il dispose, à ses côtés, d'une équipe d'informaticiens employés par son prestataire et toujours au fait des dernières technologies. Mais pas question pour autant de se laisser déposséder de son informatique. S'il ne gère pas les hommes, toute la difficulté de la tâche, pour Alain Broca, réside dans ce paradoxe : rester maître chez lui, même si la maison est forcément occupée par d'autres. Pour y parvenir, la société a gardé deux informaticiens en interne chargés de veiller sur la cohérence des applications.

Mais le meilleur garde-fou, quand une entreprise fait le choix d'externaliser, réside dans l'existence d'un contrat finement négocié. *« Je le surveille comme le lait sur le feu »,* avoue Alain Broca, qui passe beaucoup de temps avec ses interlocuteurs, directeur de compte et responsable technique de l'entreprise infogérante, pour s'assurer que les deux parties sont sur la même longueur d'onde.

« Certains systèmes nécessitent un "service en or" en cas de panne, c'est-à-dire une intervention même le dimanche. Celles qui sont moins vitales pour l'entreprise peuvent attendre », explique encore Alain Broca. L'œil rivé sur l'évaluation de la qualité du service, le responsable infogérance doit aussi prendre le pouls des utilisateurs et évaluer leur satisfaction. *« Je réajuste le périmètre du contrat tous les trimestres, même si nous le suivons mensuellement,* constate-t-il, *la difficulté étant de trouver un compromis entre les attentes des utilisateurs et les possibilités de notre contrat, en gros entre la qualité de service et le coût que cela induit. »*

Fin négociateur, le responsable infogérance sait établir la confiance et le cas échéant se remettre à l'ouvrage. *« Nous passons des contrats de quelques années avec nos prestataires ; si nous décidons d'en changer, il faut tout remettre à plat. »* Faire faire par un autre ce que l'on avait l'habitude de faire a aussi ses inconvénients.

C. Ro.

Retrouvez nos enquêtes sur le site www.lemonde.fr/aietek

Un jour vous avez dit :

« ... on pourrait entendre les e-mails aussi, non ?... »

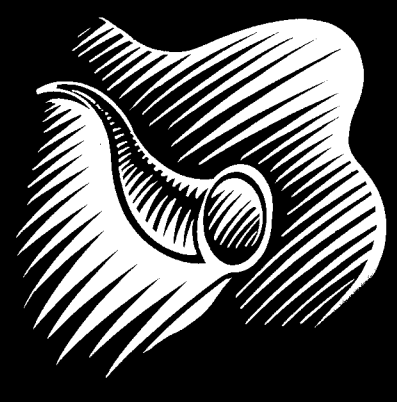

Ce jour-là nous l'avons fait

L'urgence : votre développement dans la Nouvelle Economie.

Première idée : choisir CVF comme partenaire...

Deuxième idée : valoriser ensemble les avantages du e-commerce et du e-business **en e-profits bien réels !**

Avec 310 MF de CA, depuis 10 ans nous sommes précurseurs dans la conception et l'hébergement de solutions multiterminales interactives.
Nos innovations et notre expérience donnent toute sa valeur à la convergence de la voix et des données, de l'internet au WAP, du PC au GSM...

Alors, pour être interactif sur toute la ligne et profiter réellement de tous les potentiels de la Nouvelle Economie, suivez votre idée et contactez-nous sur **www.cvf.fr**

CVF L'innovation interactive

SR.Marketing Services